DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12406 – 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens – DIMANCHE 16-LUNDI 17 DÉCEMBRE 1984

Modernisation et chômage

Alors que le PS réunit les 15 et 16 décembre une convention nationale sur le thème « modernisation et progrès social », les dernières statistiques de l'emploi indiquent que le nombre des chômeurs s'est accru en un an d'environ 300 000. *(Lire page 20.)*

Une bonne part des maux dont nous souffrons sont le résultat de décisions prises dans un passé plus ou moins récent, au nom de ce qui paraissait être alors la « modernité », et cela à tous les échelons. Qui peut nier aujourd'hui que la montée du chômage en France, plus rapide que presque partout ailleurs, ne soit la conséquence d'une politique qui, depuis une bonne dizaine d'années, a presque constamment visé à éluder les effets de la crise, dans l'espoir d'abord que celle-ci serait de courte durée, ensuite qu'on pourrait la vaincre par des méthodes inspirées d'une « autre logique » ? En tout cas, M. Lionel Jospin, qui, dans son intervention devant la convention du Parti socialiste sur la « modernisation et le progrès social », n'hésite pas à reprocher à la droite *« de n'avoir pas su prendre le tournant des années 70 »* et d'avoir fait supporter aux entreprises le choc pétrolier, oublie de mentionner la complicité objective de la gauche dans cette politique.

Il n'y a pas longtemps non plus qu'un chef d'entreprise qui estimait prudent d'affecter une partie des formidables profits de l'expansion (première phase) au renforcement de ses fonds propres passait pour incurablement conservateur. Combien de patrons « modernes » de la fin des années 60 et des années 70, qui ont emprunté à tout va, mordent aujourd'hui la poussière, condamnant leurs salariés au chômage ou à une retraite prématurée qui ne vaut guère mieux, sans compter le fait – aussi grave pour la communauté nationale – que ceux d'entre eux qui s'en sortent le moins mal, sont néanmoins obligés, pour corriger leurs erreurs d'il y a quelques annés, de cesser toute embauche, et notamment toute embauche de jeunes.

Si on considère que tout ce qui est contemporain, notamment dans le domaine des idées, est par là même « moderne », on risque en effet de préparer très mal l'avenir, même à court terme. C'est ce qui rend fascinant, à son insu peut-être, le titre choisi par le Parti socialiste comme thème de sa convention. Toute la question est précisément de savoir ce qui, parmi tout ce qui paraît aujourd'hui « moderne » et qui charrie forcément beaucoup d'illusions, correspond à un « progrès ». La difficulté provient du fait bien connu que ce qui semble le plus attrayant (la retraite à soixante ans, par exemple, et le « partage du travail » pour combattre le chômage) a *le plus de chance de se révéler à la longue comme le moins « progressiste »*.

Cela ne veut pas dire non plus *que la modernisation équivaut au* plus rébarbatif. Tel est, pour avoir tant retardé les échéances, le piège dans lequel est en train de tomber le pouvoir. Si la « modernisation » passe souvent par la réduction des effectifs, et donc par encore un peu moins d'emplois, elle ne se confond pas avec l'assainissement des structures industrielles et financières. Il en est de la vie collective comme de la vie privée : on n'accepte de se défaire des vieilles et parfois confortables habitudes que dans la perspective d'un confort supplémentaire.

D'autres « modernisations », allant dans le sens d'une plus grande libéralisation, seraient nécessaires pour redonner aux Français l'espoir sinon de « changer la vie », du moins de « vivre mieux ». Faute de quoi, ils risquent de refuser la modernisation et de n'avoir pas le progrès social.

PAUL FABRA.

M. Mitterrand s'explique sur sa politique extérieure

Le chef de l'Etat répond aux critiques que suscite son action en Afrique et précise sa stratégie européenne

M. François Mitterrand doit répondre dimanche 16 décembre, de 19 heures à 20 heures, sur TF1, aux questions de plusieurs journalistes sur la politique extérieure de la France.

La nécessité, pour le chef de l'Etat, de s'expliquer en détail, à une heure de grande écoute, sur sa politique étrangère, devant les caméras de TF1, répond à un constat inquiétant : le relatif consensus observé jusqu'à ces derniers mois autour de la ligne diplomatique suivie à l'Elysée a fait place à un flot de critiques qui ne le cèdent en rien, en importance et en virulence, à celles dont le pouvoir fait l'objet sur le terrain de la politique intérieure. Une maxime de la sagesse électorale *française assure certes qu'on ne* gagne jamais un scrutin sur la politique extérieure. Mais il arrive qu'on la perde pour de telles raisons – c'est même là un chemin connu de la gauche française...

Le président de la République doit, au premier chef, donner des éclaircissements sur sa politique au Tchad. Il s'efforcera de dissiper le profond malaise créé par la façon dont la France, en signant la déclaration conjointe du 16 septembre avec la Lybie, puis au moment de l'entrevue de Crète le 15 novembre dernier avec le colonel Kadhafi, a pu sembler dupe du « numéro un » de Tripoli, toujours aussi peu pressé d'honorer sa parole.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 3.)

La convention nationale du PS

(LIRE PAGE 9)



Premier accord entre Washington et La Havane depuis 1977

Les Etats-Unis accueilleront chaque année vingt mille Cubains candidats à l'émigration

De notre envoyé spécial

La Havane. – Pour la première fois depuis 1977, les Etats-Unis et Cuba ont, le vendredi 14 décembre, signé un accord bilatéral (1). Il s'agit d'un texte technique, réglant certains problèmes relatifs à la migration de citoyens cubains vers les Etats-Unis. Il est conclu après une période de tension en Amérique centrale pendant laquelle Washington a désigné La Havane comme la *« source »* de la crise. L'accord a donc une portée politique, régionale, *mais* aussi plus vaste : bien qu'ayant sa propre *dynamique*, le concert grinçant américano-cubain n'en est *pas moins* un bon indice de la relative amélioration actuelle des relations entre les deux supergrands.

De ce point de vue, l'accord du 14 décembre est à rapprocher du projet de rencontre, en janvier, entre MM. George Shultz et Andrei Gromyko à Genève. M. Fidel Castro a d'aileurs, dans un discours prononcé le 8 décembre, considéré par l'avance que les deux événements devraient être appréciés comme des *« signes positifs »* d'une amélioration du climat mondial.

Le nouvel accord américano-cubain règle différents problèmes relatifs à la situation de plusieurs milliers de ressortissants cubains :

1) Il prévoit le rapatriement par La Havane de 2746 « délinquants et déséquilibrés mentaux » que les autorités castristes avaient « remis en prime » parmi les quelque 125000 *marielitos* (2), qui avaient quitté leur patrie entre avril et septembre 1980 à bord de la « *flottille de la liberté* » en direction de la Floride. Les Etats-Unis souhaitaient se débarrasser de ces personnes qui encombrent *depuis quatre ans une prison* d'Atlanta (Géorgie) et un hôpital de Washington.

2) Le texte prévoit également que les Etats-Unis accorderont en 1985 des visas à 3 000 anciens prisonniers politiques et à leurs proches parents. Ce chiffre, selon l'accord, pourra être augmenté au cours des années suivantes.

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 4.)

(1) En 1977, les Etats-Unis et Cuba avaient déjà signé un accord réglementant la pêche dans le détroit de Floride et délimitant leurs frontières maritimes. *Ils avaient également décidé, le 1er septembre 1977*, d'ouvrir des « sections d'intérêts », représentations sans véritable caractère diplomatique et abritées par un pays tiers ami dans leurs capitales respectives.

(2) Du nom du port de Mariel, à l'ouest de La Havane, d'où ils avaient quitté Cuba.

AU JOUR LE JOUR

Comète

La comète de Halley s'annonce à l'horizon de nos frayeurs. Il suffit – l'expérience l'a montré – qu'elle circule dans les parages de notre bonne vieille Terre pour que tout se dérègle ici-bas. Cataclysmes, guerres, épidémies, horreurs diverses, le bilan de ses précédents passages ne peut laisser personne indifférent.

Songeons que cette comète, maudite et belle, sera tout près de nous en mars 1986. Au moment précis où, en France, l'opposition tentera de reprendre le pouvoir à la gauche. Encore un coup monté par la galaxie de la droite!

BRUNO FRAPPAT.

BIOLOGIE ET ÉTHIQUE

Les apprentis sorciers

par JEAN DAUSSET

Le professeur Jean Dausset, *prix Nobel de médecine* et professeur au Collège de France, *a participé aux débats* que le Comité national d'éthique *vient d'organiser à Paris*. Il nous donne son point de vue sur la responsabilité scientifique du biologiste dans la reproduction humaine.

Le Comité consultatif *national* d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, *présidé par le profes*seur Jean Bernard, vient de *se prononcer en faveur d'une grande* enquête nationale sur les problèmes que posent les nouvelles techniques de reproduction artificielle. Il est, en effet, essentiel *qu'un véritable* débat de société s'instaure sur ces graves problèmes.

Le Mouvement universel de la *responsabilité* scientifique (1) ne peut rester étranger à ce débat, et il est sans doute bon à cette occasion de l'élargir à l'ensemble de la responsabilité scientifique des biologistes. Il ne s'agit certes pas d'une remise en cause de la recherche biologique et de sa finalité, qui est claire pour tous, mais de s'interroger sur les risques d'utilisation *désordonnée ou abusive des* connaissances et des techniques *biologiques appliquées à l'homme.*

Jusqu'ici, perçu le plus souvent comme bienfaiteur, le biologiste, au sens large du terme (en incluant médecins et chercheurs en bioscience) ne risque-t-il pas d'apparaître comme un apprenti sorcier ? Bienfaiteur, il l'a été largement et il l'est encore. Pasteur et les vaccinations contre les infections non parasitaires; Fleming et les antibiotiques, et toute la communauté scientifique ont fortement contribué à diminuer la mortalité infantile et à doubler en quelques années l'espérance de vie.

Bienfaiteur, il l'est encore lorsqu'il s'efforce de trouver de nouvelles techniques pour alléger la souffrance des couples qui aspirent à avoir un enfant.

(Lire la suite page 11.)

(1) Le Mouvement universel de la responsabilité scientifique, 127, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris. Tél. : 326-43-98. L'adhésion ouvre l'accès, chaque année, à trois cycles de conférences, ou permet de recevoir, à prix réduit, celles-ci sous forme de cassettes ou de vidéo-cassettes. Cette année, les cycles suivants sont organisés : De l'informatique à l'intelligence artificielle; L'agressivité est-elle inévitable ?; Génétique et tolérance.

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 17 décembre. – M. Mitterrand reçoit le prince Sihanouk.
– *Bruxelles* : conseil des ministres de l'industrie de la CEE.

Mardi 18 décembre. – *Chine* : visite officielle de Mme Thatcher pour la signature de l'accord sur Hongkong.

Mercredi 19 décembre. – *Genève* : réunion des ministres de l'OPEP.
– *Pakistan* : référendum sur la législation islamique.

Vendredi 21 décembre. – *Chine* : visite du premier vice-premier ministre soviétique, M. Arkhipov.

Samedi 22 décembre. – *Camp David (Etats-Unis)* : rencontre Reagan-Thatcher.
– *Salvador* : début de la trêve entre le gouvernement et la guérilla (jusqu'au 3 janvier).
– *Bangladesh* : grève générale à l'appel de l'opposition.
– *Singapour* : élections générales.

Sports

Dimanche 16 décembre. – *Athlétisme* : cross du *Figaro* au bois de Boulogne.
– *Tennis* : finale de la coupe Davis Suède-Etats-Unis à Göteborg (jusqu'au 18).

Lundi 17 décembre. – *Ski alpin* : Coupe du monde à Madona-di-Campiglio (Italie).

Vendredi 21 décembre. – *Ski alpin* : Coupe du monde à Bormio (Italie).

Samedi 22 décembre. – *Basket-ball* : tournoi international de Noël à Paris.
– *Football* : vingt et unième journée du championnat de France de première division.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	685 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A QUARANTE ANS, LE MANIFESTE DE DEBRECEN

La Hongrie nouvelle naît dans un temple

Le 21 décembre 1944, l'oratoire du Grand Temple réformé de la ville de Debrecen, fief traditionnel du calvinisme hongrois, était de nouveau le théâtre d'un événement historique. Quatre-vingt-quinze ans plus tôt, le 14 avril 1849, les patriotes réunis autour du chef du gouvernement révolutionnaire de Lajos Kossuth, engagés dans une lutte héroïque contre l'Autriche, y avaient proclamé la déchéance des Habsbourg et instauré la République.

Cette fois, d'autres patriotes se retrouvent dans la salle de l'édifice noble et sévère à huit colonnes ioniennes construit au début du dix-neuvième siècle, pour approuver la formation du premier gouvernement de la Hongrie nouvelle. Plus de mille chars soviétiques et allemands se sont affrontés en octobre 1944 autour de la ville située au centre de la plaine hongroise. Après une bataille acharnée, remportée par l'armée rouge au prix de lourds sacrifices, le front s'est déplacé vers l'ouest. Budapest, où règne la terreur fasciste est encore entre les mains des Allemands et leurs acolytes, les croix-fléchées.

Depuis plusieurs semaines à Szeged, deuxième ville libérée du pays, les partis démocratiques sortis de l'illégalité se réunissent ; le 3 décembre, ils créent le Front de l'indépendance nationale. Mais on attache ici beaucoup d'importance aux symboles, et la ville a mauvaise réputation. En effet, en 1919, à l'issue de la première guerre mondiale, suivie de l'éphémère République des conseils de Béla Kun, c'est de Szeged qu'est parti le mouvement contre-révolutionnaire de l'amiral Horthy, élu régent de Hongrie en 1920. D'où le choix de Debrecen, haut lieu du patriotisme comme capitale provisoire. La décision est prise à Moscou par des émigrés communistes coupés – depuis l'éclatement de la guerre entre la Hongrie et l'URSS – de leurs camarades restés dans le pays pour organiser sur place tant bien que mal un mouvement de résistance.

Le retour des « Moscovites »

Les principaux dirigeants de l'émigration moscovite s'appellent Erno Gerö, Mihaly Farkas, Jozsef Révai, Imre Nagy, Zoltan Vas et Matyas Rakosi. Ce dernier, leur chef de file, l'un des dirigeants les plus respectés du mouvement communiste international, a passé de longues années dans les prisons de Horthy pour être finalement échangé en 1940... contre les trophées retenus en URSS : les drapeaux de la guerre d'indépendance de 1848-1849, écrasée par le tsar allié au Kaiser. Plus ou moins confortablement installés au célèbre hôtel Lux, où sont hébergés les exilés communistes des pays est-européens, les « Moscovites » préparent leur retour.

A partir de 1943, l'armée rouge passe à la contre-attaque et repousse les envahisseurs du territoire soviétique. Chaque jour, Radio Kossuth, diffusée de Moscou et notamment animée par Imre Nagy (le futur héros malheureux de l'insurrection de 1956), exhorte les Hongrois à résister aux Allemands et au régime de l'amiral Horthy.

Pour ménager la susceptibilité de ses alliés occidentaux, Staline ne souhaite pas la prise de pouvoir des communistes en Hongrie dès la guerre terminée. Il demande à Molotov, commissaire du peuple aux affaires étrangères, de faire comprendre aux « camarades hongrois » la nécessité de créer un front antifasciste le plus large possible, regroupant les patriotes – qu'ils soient de gauche ou de droite. Front comprenant les personnalités du régime horthyste réputées pour leur peu de sympathie pour le bolchevisme mais d'orientation anglophile, et par conséquent opposées à Hitler.

C'est dans ces conditions qu'en octobre 1944, à la suite de tentative avortée de l'amiral Horthy de changer de camp – quelques heures après avoir demandé publiquement l'armistice aux Soviétiques, il est renversé par les Allemands avec l'aide des croix-fléchées, qui prennent le pouvoir à Budapest – le processus de la formation d'un nouveau gouvernement est entamé. On ne tient pas compte de problèmes constitutionnels.

Molotov « conseille » aux dirigeants communistes hongrois de prendre comme exemple le gouvernement provisoire du général de Gaulle reconnu par les Alliés, mais dont le caractère légal est mal défini. L'amiral Horthy, que ses partisans continuent de reconnaître comme chef d'Etat, se trouve sous la « protection » des Allemands et n'exerce plus ses fonctions ; plusieurs membres de son entourage se réfugient en territoire sous contrôle soviétique. Moscou envisage même – mais le projet est rapidement abandonné pour des raisons d'ordre pratique – de faire venir à travers les lignes du front des personnalités de droite pour les faire participer au futur cabinet...

Organisateur et agitateur hors pair, affecté comme officier politique auprès de l'état-major de l'armée rouge, Zoltan Vas est le premier dirigeant de l'émigration moscovite à entrer, en octobre, en territoire hongrois. Il est chargé de l'organisation de l'administration mise en place au rythme de l'avance des troupes soviétiques.



ROUIL.

Il compte sur le concours de toutes les forces patriotiques, mais, recommande partout que la direction de la nouvelle police appartienne aux communistes. « *On ne connaît pas l'avenir*, explique-t-il, *il est préférable que ce soient les communistes qui enferment les autres plutôt que le contraire* (1). » Zoltan Vas, qui devait jouer un rôle de premier plan dans l'histoire de son pays, n'imagine certes pas qu'à partir de 1949 et pendant plusieurs années les cadres les plus illustres du parti seront tour à tour bourreaux et victimes de... leurs camarades, dont, évidemment, les responsables de la police...

Pendant que Zoltan Vas s'active dans les territoires libérés du joug fasciste, Matyas Rakosi, futur « Staline hongrois », élabore, avec son second, Erno Gerö, et Imre Nagy, à Moscou, le texte de la proclamation solennelle qui deviendra la charte de la Hongrie nouvelle. Le texte définitif est adopté, le 5 décembre, en présence de Molotov. D'autres dirigeants, dont Jozsef Révai (jusqu'à sa mise à l'écart, en 1957, le maître de l'idéologie), se trouvent déjà à Szeged, avant leur transfert, à Debrecen, en camions de l'armée rouge, seul moyen de transport à l'époque.

Matyas Rakosi doit rester à Moscou, Staline lui interdisant formellement de se montrer en première ligne, pour éviter que les Occidentaux posent des questions embarrassantes sur la présence du numéro un du communisme hongrois au moment de la naissance du nouveau régime qui doit être pluraliste... pour le moment. De même, les émissaires de Moscou – parmi lesquels Zoltan Vas – s'efforcent de neutraliser les tentatives de certains éléments « *sectaires* » opposés à la création de formations non communstes et qui réclament l'instauration immédiate d'une dictature du prolétariat, sur le modèle soviétique.

Les propositions-clés du PC

Le 12 décembre 1944, dans le plus grand secret, le Kremlin a désigné son ambassadeur (V. D. Pouchkine) auprès d'un gouvernement... qui n'existe pas. A partir de ce jour, les événements se précipitent. Molotov approuve la composition du cabinet hongrois ; les futurs ministres se rassemblent à Debrecen, où se réunit l'état-major du Parti communiste – du moins son aile « moscovite », désormais légale. Car, en même temps à Budapest, le comité central de l'« autre » Parti communiste est tenu dans l'ignorance complète. Traqués par les Allemands, sept membres du comité tiennent réunion dans la cave d'une maison de l'allée Ajtosi-Durer. Ils décident de prendre contact avec les camarades des territoires libérés pour s'informer de la situation. Antal Apro (actuel président de l'Assemblée nationale) fait partie de la délégation, qui réussit à franchir dans des circonstances rocambolesques les lignes du front.

A Debrecen, ils rencontrent pour la première fois des communistes rentrés d'exil (Matyas Rakosi est toujours « *gardé en réserve* » à Moscou), mais aussi les nouveaux députés de l'Assemblée nationale provisoire « *élus* » par les citoyens sur la place publique, dans les villes et les villages libérés de l'occupation allemande, l'acclamation populaire remplaçant le scrutin... Sur les 230 parlementaires, 89 appartiennent au Parti communiste, 57 au Parti des petits propriétaires, 43 aux Sociaux-démocrates, 16 aux Nationaux-paysans, 13 au Parti démocrate, et 12 se déclarent sans étiquette politique. Le pluralisme du Parlement est formellement respecté, mais les positions-clés de l'administration sont d'ores et déjà entre les mains du PC. D'autant plus facilement que, malgré leur petit nombre (qui contraste avec le pourcentage élevé de leurs députés), seuls les communistes poursuivent des objectifs précis et se révèlent d'excellents organisateurs.

« Trop d'hommes de droite »

Quoi qu'il en soit, lorsque le 21 décembre 1944, à 14 heures 30, les 226 députés présents (sur 230) entonnent l'hymne national hongrois dans l'oratoire du Grand Temple, l'émotion est générale. L'Assemblée nationale provisoire adopte dans l'enthousiasme le Manifeste élaboré à Moscou et qui n'a rien de « révolutionnaire ». Il prévoit la rupture immédiate avec l'Allemagne, la concentration de toutes les énergies, dans le but de soutenir les Alliés, la nécessité d'une réforme agraire radicale (condition fondamentale de la transformation démocratique de la société), la mise sous contrôle de l'Etat des grandes banques et des cartels, la nationalisation des usines d'électricité et des exploitations de pétrole. On décide également la constitution, dans toutes les communes, de comités nationaux composés des représentants des partis démocratiques.

Les députés approuvent ensuite la composition d'un gouvernement provisoire de douze membres, dont trois seulement – Imre Nagy, Jozsef Gabor et Erik Molnar – représentent le Parti communiste. Les autres ministres appartiennent à différentes formations ; le cabinet compte trois généraux horthystes, dont le premier ministre Dalnoki Miklos.

Dans ses comptes-rendus de la session, la *Pravda* se félicite du caractère démocratique du gouvernement. Paradoxalement, c'est à Londres que plusieurs journaux, dont le *Tribune* et l'*Economist* critiquent le nombre élevé d'hommes politiques conservateurs titulaires de portefeuille ministériel et reprochent aux Soviétiques d'avoir favorisé le « *sauvetage* » des éléments horthistes...

En février 1952, lorsque la période du culte de la personnalité est à son apogée, Matyas Rakosi, « *le meilleur disciple hongrois du grand Staline* », dévoile en détail, dans une conférence prononcée devant l'Ecole supérieure du parti, les ruses, les mensonges, les pressions et les menaces dont lui et son entourage ont fait usage pour éliminer leurs adversaires à l'extérieur et à l'intérieur du parti.

Plus tard, Matyas Rakosi connaîtra le sort réservé aux « *ennemis du peuple* », comme pratiquement tous les protagonistes de la journée historique du 21 décembre 1944. Quant aux communistes « de l'intérieur » encerclés il y a quarante ans à Budapest dans l'attente des armées soviétiques libératrices, ils traverseront, eux aussi, de dures épreuves. Quelques-uns survivront aux prisons du régime stalinien et échapperont aux poteaux d'exécution : depuis plus d'un quart de siècle, ils exercent le pouvoir en Hongrie, réputé le pays le plus « libéral » du monde socialiste. Le plus connu de ces « rescapés du stalinisme » s'appelle Janos Kadar...

THOMAS SCHREIBER.

(1) *Cf.* les Mémoires de Zoltan Vas *Viszontagsagos életem (Ma vie mouvementée)*, en hongrois, Magveto, 1980.

Correspondance

Ferhat Abbas et « l'indépendance confisquée »

Me Jean-Jacques de Félice nous écrit à propos du livre de Ferhat Abbas l'Indépendance confisquée (le Monde *du 9 novembre)* :

Ayant bien connu, et généralement en prison, beaucoup des personnages cités, puis les ayant revus après l'indépendance pour leur demander, à l'égard de leurs opposants détenus, le respect des mêmes droits qu'ils avaient revendiqués avec moi, je n'ai pu que lire avec beaucoup d'attention tout ce que Ferhat Abbas a écrit à leur sujet.

Aussi ai-je été particulièrement choqué par quelques évidentes diffamations ou contre-vérités (...). Affirmer par exemple (pages 49-50) que Bachir Boumaza, un des responsables de la détention FLN à Fresnes, aurait été aidé par les autorités françaises lors de sa spectaculaire évasion en octobre 1961 de l'hôpital central est un mensonge absolu.

A l'époque, je connaissais fort bien, et depuis longtemps, Boumaza, et le visitais régulièrement à la prison, en particulier pendant sa maladie, à l'hôpital central, et je garde un souvenir précis de nos rencontres, de nos discussions sur l'avenir de l'Algérie, sur nos espoirs communs de paix et de liberté. Plus précis encore est le souvenir de ce matin où, écartant le café très fort qu'il me faisait souvent partager, il me dit en souriant : « De Félice, f... le camp, j'ai à travailler... », il fit de la main le mouvement de la scie sur les barreaux, et me demanda de prévenir les confrères ou visiteurs pour que personne ne vienne le déranger... ce jour-là !

Et j'appris le lendemain son extraordinaire évasion, son déguisement d'électricien faussement affairé à réparer un projecteur sous l'œil vigilant d'un détenu déguisé en gardien, puis son accoutrement de curé en robe, pour rejoindre la station de métro « Croix-de-Berny ».

Je me souviens encore de l'émotion considérable qui saisit alors la direction et le personnel de la prison, du durcissement des contrôles, des fouilles et des appels s'abattant sur des centaines de détenus algériens, tout à la fois ravis de voir l'un de leurs responsables réussir une magnifique évasion, mais aussi soucieux d'un prévisible renforcement de la répression.

De la même façon et même si, à mes yeux, le refus de tuer n'est jamais déshonorant, il n'est pas acceptable que Ferhat Abbas, dans une évidente volonté d'outrager l'honneur d'un résistant, affirme aujourd'hui que Ben Alla, au moment de son arrestation, aurait (page 15) : « *tenu une mitraillette chargée et se serait bien gardé de s'en servir* ».

Ferhat Abbas a évidemment le droit d'écrire l'histoire de son pays comme il l'entend, même s'il oublie un peu trop ses propres responsabilités, mais il ne peut justifier l'injure ou la diffamation visant des hommes qui ont tant donné pour l'indépendance de leur peuple.

Le « bec de canard »

M. J.-C. Allain nous écrit :

En page 2 de votre édition datée 2-3 décembre, dans l'article de M. Cornevin consacré aux colonies allemandes, un mot a été oublié, dont l'absence change le sens de la phrase, évoquant l'apport de la crise d'Agadir en 1911 au domaine africain allemand.

« *L'affaire d'Agadir rapporte à l'Allemagne, contre l'abandon de ses droits sur le Maroc, une petite pointe de terrain entre Logone et Chari (le bec de canard) quelque 275 000 km2 d'Afrique équatoriale française,* » lit-on dans l'article. Il faut rétablir : « *contre l'abandon de ses droits sur le Maroc et d'une petite pointe de terrain...* » ; car c'est l'Allemagne qui cède le « bec de canard » à la France qui en souhaitait l'acquisition autant pour montrer au public qu'il s'agissait d'un échange de territoire et d'une rectification de frontières que pour satisfaire des préoccupations militaires de sécurité et de transport par eau. Cette cession allemande constitue l'article 2 de la partie congolaise des accords du 4 novembre 1911.

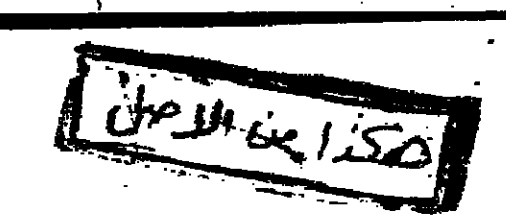
FIN DU CONSEIL ATLANTIQ…

Reagan prend très au sérieu…
…pourparlers avec les Soviét…

…s principaux points …

…Mitterrand s'explique
…sa politique extérieure





Étranger

LA FIN DU CONSEIL ATLANTIQUE DE BRUXELLES

M. Reagan prend très au sérieux la réouverture des pourparlers avec les Soviétiques, assure M. Shultz

De notre correspondant

Bruxelles. – La session d'automne du conseil atlantique a pris fin vendredi 14 décembre, sans avoir clairement réglé le problème que le secrétaire général de l'OTAN avait défini lui-même comme « *crucial* » dans ses consultations. Les *membres de l'alliance attendaient en* effet du secrétaire d'Etat américain, M. Georges Shultz, qu'il fasse connaître la façon dont les Etats-Unis aborderont, le 7 janvier, les conversations prévues à Genève avec le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko. Ils ont dû se contenter de promesses selon lesquelles une consultation étroite et permanente serait maintenue avec *tous les alliés de Washington* (*le Monde* du 15 décembre).

Avant que le secrétaire d'Etat américain précise lui-même sa pensée, lord Carrington, secrétaire général de l'organisation, avait résumé le problème avec une concision toute *britannique : si M. Shultz* était venu à Bruxelles avec un plan précis pour les négociations de Genève, tous les Européens lui auraient reproché de les mettre devant un fait accompli ; mais comme il n'a pas adopté une telle attitude, il *s'entend reprocher* que les Américains ne savent pas ce qu'ils veulent, a estimé l'ancien secrétaire au Foreign Office.

Selon M. Shultz, le président Reagan prend en tout cas le problème des négociations avec l'Union soviétique « *très au sérieux* ». Quant à la « guerre spatiale », le secrétaire d'Etat américain, compte tenu des inquiétudes européennes en la matière, a fait de son mieux pour minimiser sinon l'importance, du moins l'actualité du programme de recherche *des Etats-Unis destiné à* créer un système efficace de défense contre les fusées intercontinentales. Certes, a-t-il reconnu, il est possible, et même souhaitable, que les recherches poursuivies dans ce domaine aboutissent, d'ici un certain nombre d'années, à la *mise sur pied* d'un programme crédible de défense. A l'heure actuelle, toutefois, il serait prématuré de porter un jugement sur le résultat éventuel de ces recherches.

Les forces nucléaires de la Grande-Bretagne – et donc celles de la France – pourraient-elles être incluses dans un accord américano-*soviétique sur le désarmement* nucléaire ? C'est là, selon le secrétaire d'Etat américain, un problème qui se situe encore « *à une certaine distance* ». D'ici là, il est préférable de ne pas en parler. Quant à la question de savoir de quelle manière les alliés seront consultés après la rencontre de Genève, M. Shultz a reconnu que le problème est toujours en discussion. Selon lui, les « *mécanismes traditionnels* » ont jusqu'ici fonctionné de façon très satisfaisante. Un dicton américain, a-t-il ajouté, veut que « *si quelque chose n'est pas cassé, il ne faut pas le réparer* ».

J. W.

Les principaux points du communiqué

Bruxelles (*AFP*). – Voici les principaux points du communiqué publié à l'issue de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'alliance atlantique, vendredi 14 décembre à Bruxelles :

Les ministres « *se félicitent de la rencontre prochaine entre M. Shultz et M. Gromyko, qui vont discuter de nouvelles négociations sur l'ensemble des problèmes concernant les armes nucléaires intercontinentales et à portée intermédiaire et les armes spatiales (...)* ». « *Faute d'obtenir par la négociation un résultat concret rendant les déploiements inutiles* », les alliés, « *soulignent leur détermination de poursuivre le déploiement des missiles nucléaires de portée intermédiaire, comme prévu* ». Mais ils sont prêts « *à retirer les missiles déjà en place dès la conclusion d'un accord équilibré, vérifiable et équitable* ».

« *La poursuite du développement du potentiel militaire soviétique reste un sujet de préoccupation majeur* », qui « *oblige l'alliance à maintenir des forces propres à garantir* [notre] *sécurité collective (...). A l'approche de ce qui pourrait être une nouvelle phase du processus de contrôle des armements, les consultations (...) restent d'une importance particulière* » à l'intérieur de l'alliance. « *La dissuasion et la défense associées au contrôle des armements et au désarmement, ainsi qu'un dialogue constructif avec les pays de l'Est, sont partie intégrante d'une politique cohérente visant à une paix stable* ». Les pays alliés sont prêts à « *un effort réaliste pour établir de meilleures relations entre l'Est et l'Ouest. Des contacts bilatéraux réguliers de haut niveau peuvent y contribuer* ».

« *La sécurité que nous recherchons pour nous-mêmes n'est pas une sécurité assurée aux dépens de l'Union soviétique ou de quelque autre pays. Aucune de nos armes ne sera jamais utilisée autrement que pour répondre à une agression (...). La meilleure façon d'aborder le problème des armes chimiques est la plus radicale : il faut les éliminer dans le monde entier (...).* » « *Une haute priorité* » est accordée aux « *efforts entrepris dans ce sens à la conférence sur le désarmement de Genève* ».

A la conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe (1), les alliés « *recherchent un accord sur des mesures de confiance et de sécurité militairement significatives* ». Aux MBFR de Vienne, ils « *œuvrent pour la conclusion d'un accord vérifiable prévoyant des réductions des forces conventionnelles et visant a établir la parité à des niveaux les plus bas* ».

« *Il est inacceptable que l'Union soviétique, au mépris des engagements de non-recours à la menace et de non-usage de la force qu'elle a souscrits, continue de mettre en cause l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan. D'autres problèmes demeurent gravement préoccupants. Les récents événements de Pologne confirment la nécessité d'une réconciliation nationale. Le maintien d'une situation stable à Berlin et alentour demeure un élément essentiel dans les relations Est-Ouest. Une circulation sans entraves sur toutes les voies d'accès est d'une importance fondamentale.* »

L'Espagne a réservé sa position sur ce communiqué, comme elle le fait désormais en attendant un référendum sur son appartenance à l'OTAN. La Grèce et le Danemark, qui n'approuvent pas le déploiement des euromissiles, ont également manifesté leur réserve,mais seulement sur ce sujet particulier.

(1) La CDE de Stockholm a achevé le même jour sa première année de travaux. A cette occasion, le délégué soviétique s'en est vivement pris au « *revanchisme* » ouest-allemand, présenté comme « *un des plus dangereux phénomènes en Europe* ».

M. Mitterrand s'explique sur sa politique extérieure

(*Suite de la première page.*)

Mais le message, tout comme celui qui a été délivré lors du sommet franco-africain de Bujumbura, s'adressera, au moins autant qu'aux Français, à leurs partenaires africains, qui redoutent qu'un certain « lâchage » du Tchad, s'il devait se confirmer, n'en annonce d'autres. C'est un problème de crédibilité *diplomatique et militaire.* M. Mitterrand pourrait aussi, à cette occasion, dire ce qu'il pense de la proposition de M. Kadhafi sur la création d'une commission internationale d'observation (*lire page 20*).

Il reviendra également sur deux initiatives *récentes de sa politique* arabe : son voyage en Syrie, qui n'eût trouvé sa pleine justification aux yeux d'une bonne partie de l'opinion que si le bilan en avait été moins maigre, et peut-être aussi l'envoi de M. Cheysson, alors ministre des relations extérieures, aux cérémonies du 1er novembre à Alger. Cette décision a profondément heurté l'électorat rapatrié, qui ne compte certes pas parmi les gros bataillons de la gauche, mais dont le basculement partiel en faveur du « changement », en 1981, avait contribué au succès des candidats socialistes à l'élection présidentielle puis aux législatives, tout particulièrement dans le Midi.

Au-delà de ces considérations électorales, au demeurant, le chef de l'Etat tient beaucoup à ce que les Français comprennent, et si possible admettent, les raisons de ce geste à l'égard de la République algérienne, même si l'événement ainsi commémoré avait été, le 1er novembre 1954, l'assassinat de civils innocents et non une victoire militaire sur le colonialisme.

Le troisième grand volet de cette explication présidentielle pourrait être la Nouvelle-Calédonie. L'intitulé de l'émission – « La politique de la France dans le monde » – permet en effet d'aborder le sujet sans *avoir l'air de considérer déjà* ce territoire d'outre-mer français comme une terre étrangère, dont les problèmes relèveraient de la seule diplomatie. Mais aucune décision formelle, compte tenu de la difficulté du sujet et des conséquences *possibles de la moindre déclaration*, n'avait encore été arrêtée ce samedi en début d'après-midi à l'Elysée. S'il décide finalement d'en parler, M. Mitterand pourra notamment répondre aux accusations de l'opposition selon lesquelles la démarche *de M. Pisani, faisant suite à* certaines propositions de dirigeants socialistes (en particulier la consultation des Néo-Calédoniens en deux collèges électoraux séparés, comme jadis en Algérie), annonce un abandon des positions françaises dans l'archipel, voire, *ultérieurement*, dans le Pacifique.

Mais le chef de l'Etat souhaiterait aussi ouvrir des perspectives plus engageantes, dans d'autres domaines de la diplomatie qui lui tiennent à cœur, en particulier la construction européenne et les relations Est-Ouest. Sur le premier point, il cherchera, dans les mois qui viennent, à faire de la « marche à l'union » une des grandes ambitions à proposer aux Français. Non sans mesurer, toutefois, qu'il s'agit là d'un thème faiblement mobilisateur en l'état actuel des choses, si ce n'est *a contrario* : tout pas en avant, et en particulier l'élargissement à l'Espagne (plus qu'au Portugal), heurte des intérêts catégoriels ou régionaux importants ; cependant que les « européistes » de l'opposition (voire de la majorité) déplorent à voix de plus en plus haute le côté « songe creux » des propositions récemment avancées par le rapport de M. Maurice Faure au nom du comité Dooge. Un rapport dont nul n'ignore qu'il a toute la sympathie de l'Elysée.

Quant aux relations Est-Ouest, la réouverture prochaine des pourparlers américano-soviétiques, avec la rencontre Shultz-Gromyko *les* 7 et 8 janvier à Genève, peut redonner à M. Mitterrand l'occasion de prendre des initiatives, en particulier en invitant M. Tchernenko à Paris (même si le Quai d'Orsay estime « *tout à fait prématuré* » de parler du voyage de M. Dumas à Moscou, destiné à préparer une telle rencontre). Le départ des ministres communistes peut, en vertu d'un paradoxe qui n'est qu'apparent, conduire M. Mitterrand à tenir aux dirigeants du Kremlin un langage plus souple. Surtout maintenant que où la fermeté des Occidentaux dans l'affaire des euromissiles, encore vérifiée vendredi au conseil atlantique de Bruxelles, ne fait plus guère de doute.

BERNARD BRIGOULEIX.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

La politique d'Israël dans les territoires occupés est à nouveau condamnée

Nations unies (New-York) (*AFP*). – L'Assemblée générale de l'ONU a condamné, le vendredi 14 décembre, par 115 voix contre 2 (Israël et les Etats-Unis), les violations « *persistantes et continues* » par *Israël dans les territoires* occupés des conventions de Genève de 1949 sur la protection des civils en temps de guerre. Vingt-huit pays se sont abstenus, dont ceux d'Europe occidentale.

L'Assemblée a entériné huit résolutions sur les conséquences des pratiques israéliennes sur les droits de l'homme dans les territoires arabes occupés et onze autres résolutions sur l'aide aux réfugiés palestiniens. Israël a été seul à voter contre quatre des huit résolutions. Les violations israéliennes des conventions de Genève sont qualifiées, dans l'une des résolutions, « *de crime de guerre et d'affront à l'humanité* ».

Par 143 voix contre 1 (Israël), une des résolutions adoptées demande à Israël de cesser toute action susceptible de modifier les caractères légaux, géographiques et démographiques des territoires occupés, y compris Jérusalem.

Les résolutions condamnent les tentatives d'assassinat contre trois maires de Cisjordanie et demandent à Israël d'abroger les mesures d'expulsion et d'emprisonnement prises contre les maires d'Hébron, d'Halhul, et le juge Sharia d'Hébron. Ils réclament aussi la libération de prisonniers palestiniens qui auraient dû faire l'objet d'échanges de *détenus* l'an dernier, et leur transfert à Alger. Ils sont pour la plupart internés actuellement au camp Ansar, au Liban.

Une résolution condamne la coopération entre Israël et l'Afrique du Sud; une autre déplore qu'Israël interdit l'accès des *territoires* occupés à une commission d'enquête des Nations unies.

La répression au sud du Liban

D'autre part, le gouvernement libanais a élévé, le vendredi 14 décembre, une protestation auprès des Nations unies à la suite des opérations *militaires* lancées, jeudi, par les forces israéliennes au sud du Liban, et s'est réservé le droit de demander une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU. L'ambassadeur du Liban à l'ONU, M. Rachid Fakhoury, a indiqué que près de quatre *mille* soldats israéliens ont participé à ces opérations, qui ont fait, selon lui, au moins quatre morts et des dizaines de blessés parmi les populations civiles.

« *La FINUL n'a pu résister à l'incursion israélienne* (qui se déroulait dans la zone où elle est déployée), *étant donnés les tirs d'artillerie lourde et les mitraillages auxquels ont procédé de nombreux hélicoptères israéliens engagés dans cette opération* », écrit l'ambassadeur dans sa lettre au secrétaire général de l'ONU.

Il a accusé, en outre, les forces israéliennes d'avoir empêché les ambulances du Comité international de la Croix-Rouge de transférer les morts et les blessés vers des hôpitaux, et les « casques bleus » de la FINUL de procéder à une évaluation des dommages causés.

A Beyrouth, le porte-parole de la FINUL, M. Timor Goksel, a fait état de deux affrontements – dont un avec usage d'armes à feu – entre les forces des Nations unies et l'armée israélienne au cours de l'opération menée par celle-ci dans le sud du Liban.

Dès jeudi soir, le chef du Mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri, avait appelé la population à observer, le samedi, une grève générale pour protester « *contre les crimes commis par l'armée israélienne* ».

M. Mitterrand et le roi Hussein font le point de la situation au Proche-Orient

L'évolution de la situation au Proche-Orient, depuis la visite de M. François Mitterrand à Amman en juillet, a été examinée le vendredi 14 décembre pendant une heure, à l'Elysée, par le roi Hussein de Jordanie et le chef de l'Etat français.

« *La France a un rôle important à jouer au Proche-Orient, dans la recherche d'une solution aux problèmes de la région, je l'ai assez souvent dit* », a rappelé le souverain hachémite à sa sortie de l'Elysée. Il a souligné que l'entretien s'était « *concentré sur tous les développements qu'a connus la région récemment* », en faisant notamment allusion au voyage en Syrie de M. Mitterrand fin novembre, et à la visite à Paris, la semaine dernière, du premier ministre israélien, M. Shimon Pérès.

Le roi Hussein a toutefois souligné qu'il n'avait pas de commentaire à faire actuellement, ni sur un éventuel rôle d'intermédiaire de la France entre Israël et la Syrie et la Jordanie, ni sur une nouvelle diplomatie secrète que M. Pérès tenterait de mener avec les pays arabes. Le premier ministre israélien avait démenti à Paris les informations selon lesquelles il aurait rencontré secrètement le roi Hussein, tout en exprimant l'espoir de converser directement avec lui, « *publiquement ou en secret* ». Le souverain hachémite a affirmé, vendredi, qu'il n'avait pas eu de contact avec M. Pérès. Il a ajouté que M. Pérès avait, de son côté, des problèmes en raison « *des diverses tendances qui s'opposent avec force au sein de son cabinet* ». « *Il y a même des ministres qui considèrent que la Jordanie fait partie d'Israël* », a-t-il remarqué avec ironie.

Pour l'avenir du Proche-Orient, le souverain a estimé qu'il fallait « *que tous comprennent que le temps était venu de faire tous les efforts, dans l'intérêt des générations à venir, pour établir une paix juste et durable avant qu'il ne soit trop tard* ». Il a exprimé l'espoir que « *le dialogue avec les Palestiniens continue et soit fructueux, pour sortir de l'impasse où nous nous trouvons* ».

L'Iran pourrait procéder à des détournements d'avions « si un jour cela devient nécessaire »

Téhéran (*AFP*). – L'Iran refuse d'extrader les quatre pirates de l'air auteurs du détournement de l'Airbus des Kuwait Airways comme le lui demandent les Etats-Unis, a réaffirmé, le vendredi 14 décembre, le président du Parlement, M. Rafsanjani, qui a démenti à nouveau toute implication de la République islamique dans cette affaire. Dans le sermon qu'il a prononcé devant les fidèles rassemblés à l'université de Téhéran, il n'a pas exclu que son pays pratique lui-même ouvertement des détournements « *si un jour cela devient nécessaire* ».

« *Jusqu'à aujourd'hui, nous n'avons pas trouvé nécessaire d'agir. Actuellement, ce sont d'autres dans le monde qui accomplissent ces détournements mais si un jour cela devient nécessaire, nous nous engagerons directement et agirons* », a-t-il averti.

« *Ou bien la sécurité existe pour toutes les lignes aériennes dans le monde et pour cela il faut se mettre d'accord, ou bien si elle n'existe pas pour les lignes d'un pays que vous* [les pays occidentaux] *détestez, alors soyez sûrs que vous-mêmes ne pouvez pas bénéficier de cette sécurité* », a affirmé encore M. Rafsanjani.

Il a répété que l'Iran n'extraderait pas ces pirates, comme l'avait déjà annoncé mercredi le premier ministre, M. Mir Hossein Moussavi. « *La justice islamique est totalement indépendante et personne ne peut l'influencer* », a souligné M. Rafsanjani pour expliquer le refus de l'Iran.

Se référant ensuite aux déclarations d'officiels américains demandant cette extradition sur la base des conventions internationales signées par l'Iran, le président du Parlement a demandé que soient extradés d'abord l'ex-président Abolhassan Bani Sadr et le dirigeant des Moudjahidin du peuple, M. Massoud Radjavi, réfugiés à Paris, « *des voleurs à main armée responsables de détournements d'avions iraniens* ». Il a affirmé qu'il faut également « *juger ou extrader le commandant des opérations de Tabas* » (l'opération de sauvetage des otages de l'ambassade des Etats-Unis de Téhéran, décidée par le président Jimmy Carter, *le 25 avril 1980, qui* avait échoué dans le désert près de cette ville du centre de l'Iran).

M. Rafsanjani s'en est pris à la France « *dont tout le monde sait qu'elle est la base des terroristes mondiaux* », ainsi qu'à l'Egypte vers laquelle des avions iraniens avaient été détournés. « *Votre tour viendra un jour, les choses ne peuvent rester ainsi*, a-t-il affirmé.

Namibie

La correspondante de la BBC et du « Guardian » a été arrêtée

(*De notre correspondant en Afrique australe.*)

Johannesburg. – La correspondante à Windhoek (Namibie) de la BBC et du quotidien britannique *The Guardian*, Mlle Gwen Lister, a été arrêtée, vendredi 14 décembre, pour avoir ouvert une lettre qui ne lui était pas destinée. Il s'agissait d'un courrier recommandé pour lequel elle avait reçu un avis, mais qui était adressé au receveur des postes. Depuis une semaine, Mlle Lister avait constaté des perturbations dans la distribution de son courrier. Elle s'en était plainte au receveur. En voyant cette enveloppe, elle a cru que c'était une réponse à sa demande. En fait, il s'agissait bien d'une erreur, et de taille. Cette lettre « *Top secret* » émanait du lieutenant-général Christie Zietsman, responsable du département d'investigation criminelle de la police à Pretoria. Elle demandait au préposé des postes namibiennes d'intercepter le courrier de la journaliste pour une période allant du 3 décembre au 2 juin. Motif : « *Dans l'intérêt de la sécurité de l'Etat.* » Explication : « *C'est une ancienne reporter du* Windhoek Observer. *Elle entretient des relations avec des leaders de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), une organisation dont l'objet est de renverser le système actuel en Namibie au moyen de la violence armée et de le remplacer par un système marxiste de gouvernement. Par ses contacts au* Windhoek Observer, *elle fait progresser les objectifs de la SWAPO en leur fournissant du matériel de propagande.* » Cette mesure a été prise en application d'une loi de 1958 sur l'interception des articles postaux. La SWAPO a pourtant une branche politique légale qui a pignon sur rue en Namibie. Le *Windhoek Observer* est une publication autorisée, bien qu'elle ait déjà, à plusieurs reprises, été bannie. Mlle Lister avait quitté ce journal au mois de septembre dernier. Elle risque d'être inculpée de violation de secret officiel et de violation de correspondance pour la première lettre d'un courrier qu'elle ne devait plus recevoir...

M. B.-R.

Mauritanie

Levée du couvre-feu. – Le couvre-feu instauré après le coup d'Etat de mercredi 12 décembre, de 19 heures à 6 heures du matin, a été levé vendredi 14 décembre, indique un communiqué officiel. Les aéroports et les frontières, qui avaient également été fermés, ont été ouverts à la libre circulation, ajoute le communiqué qui précise que la situation « *ne nécessite plus le maintien des mesures restrictives prises le 12 décembre* ». Les liaisons téléphoniques et télégraphiques avec l'étranger ont également été rétablies. – (*AFP.*)

Étranger

Tchécoslovaquie
Des Allemands de l'Est réfugiés à l'ambassade de RFA ont commencé une grève de la faim

Correspondance

Bonn. – Quarante des soixante-huit Allemands de l'Est réfugiés à l'ambassade d'Allemagne fédérale en Tchécoslovaquie ont commencé une grève de la faim, le vendredi *14 décembre*, pour tenter d'obtenir le droit d'émigrer à l'Ouest. Un haut fonctionnaire du ministère des affaires inter-allemandes de Bonn, M. Rehlinger, avait été envoyé jeudi à Prague pour tenter en vain de les dissuader d'entreprendre leur action. M. Genscher, le ministre des affaires étrangères, rencontrera à son tour les réfugiés, si sa visite dans la capitale tchécoslovaque, prévue pour mardi, se confirme.

Les réfugiés ont tenté cette semaine d'en appeler directement à l'opinion publique ouest-allemande. Ils ont publié dans le journal populaire *Bild* une lettre ouverte accusant Bonn de faire pression pour les obliger à regagner la RDA, en contradiction avec l'esprit de la Loi fondamentale (Constitution) ouest-allemande. Le porte-parole du gouvernement, M. Peter Boënisch, y a répondu en regrettant une grève qui, estime-t-il, ne facilite en rien le règlement de leur cas. Il a rappelé que les autorités est-allemandes s'étaient engagées à ne pas poursuivre les réfugiés qui regagneraient leur domicile, et à examiner leurs demandes de passage à l'Ouest une fois que tous auraient quitté l'ambassade.

Berlin-Est, qui avait accepté, au cours de l'été, de régler plusieurs cas similaires en garantissant à ceux qui rentreraient en RDA une autorisatioin d'émigrer, se refuse maintenant à prendre tout engagement de ce genre. Cent cinquante personnes au total avaient envahi fin septembre les locaux de la représentation de la RFA à Prague. La moitié d'entre elles ont accepté depuis lors de *regagner leur domicile. Plusieurs au*tres avaient également tenté de faire de même dans les ambassades ouest-allemandes en Pologne et en Roumanie.

HENRI DE BRESSON.

Chili
Le général Pinochet repousse les suggestions de parlementaires américains pour un retour rapide à la démocratie

Santiago-du-Chili (*AFP*). – Le *général Pinochet n'a pas accepté* les propositions faites par une délégation de parlementaires américains dans le but d'accélérer le rétablissement de la démocratie au Chili, a annoncé, vendredi 14 décembre, à Santiago, le secrétaire général du gouvernement, M. Francisco Javier Cuadra.

La délégation américaine, qui a rencontré jeudi à Santiago le général Pinochet, est composée de trois membres démocrates de la Chambre des représentants, MM. Bill Richardson (Nouveau-Mexique), Esteban Edward Torres et Tom Lantos (Californie).

Les trois parlementaires avaient proposé au président chilien d'organiser un référendum avant 1989, date prévue par la Constitution pour la fin de son mandat, de mettre fin à l'état de siège, de lever la censure imposée à la presse chilienne et d'en *finir avec la violation des droits de* l'homme.

[Le département d'Etat de Washington est manifestement de plus en plus irrité par la dégradation de la situation au Chili et multiplie les pressions en faveur d'un rétablissement de la démocratie dans ce pays. Un envoyé spécial de Washington a récemment rencontré à Santiago les dirigeant de l'opposition modérée (le rassemblement ne comprenant pas les communistes). Un signe qui ne trompe pas.

La démarche des trois parlementaires américains illustre d'autre part le souci du Congrès de Washington de favoriser une solution « démocratique » à la crise *chilienne. Mais les points de vue du Pen*tagone, de la CIA, des milieux d'affaires et des autres « groupes de pression » pouvant inciter M. Reagan à prendre une décision sont bien loin d'être aussi nets. On note que Washington continue à donner son feu vert aux organismes internationaux de financement, en particulier à la BID et à la Banque mondiale, *pour l'octroi de crédits au Chili. Et les* investisseurs nord-américains ont des intérêts très importants dans le pays. L'administration Reagan n'a de toute manière pas encore trouvé le « militaire » acceptable par l'armée chilienne et susceptible de remplacer le général Pinochet pour une période de « transition ». Le général Pinochet, qui contrôle la police politique et les secteurs durs de l'armée, reste donc très fort, mais il semble menacé : il a dû récemment faire des concessions aux chefs d'état-major sur la « tactique » à employer face aux *protestas* organisées par l'opposition.]

M. N.

Premier accord entre Washington et La Havane depuis 1977

(Suite de la première page.)

Les autorités cubaines sont très satisfaites de cette clause : ces anciens détenus, qui n'ont en général pas retrouvé de travail, et qui en sont réduits à vivre d'expédients, sont en effet, un secteur d'opposition virtuel au régime.

3) Les Etats-Unis accordent à Cuba un quota d'immigration annuel, au même titre qu'à tant d'autres pays latino-américains (3). Il s'élève à 20 000 personnes par an (le président Carter, en son temps, avait accepté un quota de 4 000, annulé ensuite par M. Reagan). Cette clause satisfait également La Havane, les autorités étant conscientes de la nécessité d'avoir une « soupape d'échappement », permettant de diminuer, certaines pressions internes provoquées par l'absence de liberté politique et syndicale, ou par les difficultés économiques.

4) Les Etats-Unis vont accorder, avec un effet rétroactif de trente mois environ, le statut de résident permanent, aux 125 000 *marielitos*. Cette décision permettra aux heureux « élus » de faire venir leurs proches parents aux Etats-Unis. Selon une source américaine, ce sont, au total, plus de 30 000 citoyens cubains supplémentaires qui, dans ces conditions, pourraient être admis aux Etats-Unis. Cette importante nouvelle vague transformerait définitivement la région de Miami en un « bastion cubain » (4).

L'accord du 14 décembre est la conclusion de quatre séances de négociations entre les deux pays, cet été et cet automne. A Washington, on s'est toujours montré très désireux de limiter très strictement les conversations à leur objet propre, afin de ne pas paraître donner au ré*gime castriste – avec lequel la rup*ture est consommée depuis 1961 – une reconnaissance de fait. Les Cubains, en revanche, semblent désireux d'utiliser la « méthode Coué » : visiblement inquiets, depuis l'invasion de la Grenade par les « marines » le 25 octobre 1983, d'un re*gain de tension dans la région, ils* entendent se servir de ce texte pour affirmer haut et fort que, selon une récente formule de Fidel Castro, *« c'est par le dialogue qu'on peut résoudre les problèmes. Mais, avec nous, rien ne sera jamais réglé par l'usage de la force ».*

JEAN-PIERRE CLERC.

(3) Les Etats-Unis acceptent, chaque année environ 270 000 étrangers, selon des quotas établis pour chaque pays, et dont le maximum est de 20 000 par pays.

(4) Sur 1,7 million d'habitants, le comté de Dade (Miami) abrite déjà 500 000 Cubains.

● *Les élections à Belize.* – Le Parti populaire unifié (PUP) de M. Price, au pouvoir, serait largement battu aux élections générales, qui ont eu lieu le vendredi 14 décembre dans l'ancien Honduras britannique. M. Price aurait lui-même perdu son siège. Si cette défaite était confirmée, l'orientation politique de Belize pourrait être modifiée (*le Monde* du 14 décembre). – *(Reuter.)*

Mais qui donc voulait tuer le pape ?

LES CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE ITALIENNE

Un scénario bien démonté, un metteur

De notre correspondant

Rome. – Le procès sur la « piste bulgare », qui ne commencera vraisemblablement pas avant le printemps prochain, repose sur des *« indices »* et non sur des preuves directes. Il est fondé avant tout sur les déclarations du Turc Ali Agça, auteur – ou bien l'un des auteurs : selon l'instruction, il y aurait eu, en effet, deux tireurs – de l'attentat contre le pape le 13 mai 1981, place Saint-Pierre.

L'enquête menée par le juge d'instruction Martella a duré deux ans et demi. Ses conclusions sont contenues dans un volumineux document de 1 243 pages. Si le magistrat a pu reconstituer de manière assez précise le scénario de la préparation et de l'accomplissement de l'attentat, il n'a pu établir, en revanche, qui fut à l'origine de l'opération; en d'autres termes, qui a manipulé les huit accusés.

Ceux-ci ont pu être identifiés grâce aux déclarations d'Agça : *« A partir du 1er mai 1982*, peut-on lire dans les conclusions du juge Martella, *Agça a commencé à révéler l'existence d'un véritable complot pour assassiner le pape. Se reconnaissant comme l'exécuteur, il a attribué la conception du projet aux services secrets bulgares, un rôle d'intermédiaires à Bekir Celenk et à Cerdar Celebi, et la préparation à Sergheï Antonov, Todor Aizanov et Jelio Vassilev, avec une participation d'Oral Celik.*

» L'identification des trois citoyens bulgares a été rendue possible pour la première fois au cours d'un interrogatoire d'Agça, le 8 novembre 1982, lorsque lui ont été présentées cinquante-six photographies numérotées, parmi lesquelles il a choisi trois personnes qu'il connaissait sous des noms de guerre. »

Dans son état actuel, la reconstitution faite par le juge Martella a permis l'inculpation de huit personnes : cinq Turcs (dont Ali Agça) et trois Bulgares. Il s'agit, pour ces derniers, de :

– Sergueï Antonov, fonctionnaire de la Balkan Air, accusé d'avoir accompagné Agça et Oral Celik, le second tireur, place Saint-Pierre, puis d'avoir aidé ce dernier à fuir sur un camion TIR à destination de la Bulgarie, comme aurait dû le faire Agça s'il n'avait été ceinturé par les pèlerins place Saint-Pierre.

L'existence de ce camion, qui a quitté Rome juste une heure après l'attentat, est un élément qui *« incite à penser que les déclarations d'Agça sont crédibles »*, avance le procureur Albano, qui a établi l'accusation contre les huit inculpés. Ce camion, immatriculé en Bulgarie, était arrivé la veille à Rome, avec une cargaison d'alcool pour l'ambassade bulgare. Le lendemain, il repartait pour la Bulgarie *via* la Yougoslavie, avec un chargement de meubles et de vivres. Ce qui a intrigué les enquêteurs, c'est que l'ambassade avait demandé aux autorités italiennes une procédure d'urgence pour le départ de ce camion transportant officiellement des meubles précisément le 13 mai, jour de l'attentat.

– Jelio Vassilev, ancien secrétaire de l'attaché bulgare à Rome, est accusé d'avoir participé à la préparation de l'attentat, *faisant notamment une re*connaissance des lieux avec les deux tireurs. Il sera jugé par contumace, car il se trouve actuellement à Sofia.

– Todor Aivazov, ancien caissier de l'ambassade, est également accusé de complicité dans l'organisation de l'attentat. Agça aurait connu Aivazov en juillet 1980 à Sofia, où la présence du Bulgare a été attestée par les cachets figurant sur son passeport, et il l'a revu par la suite à quatre reprises. Aivazov est accusé de complicité dans l'attentat. Lui aussi se trouve actuellement à Sofia.

Les Loups gris

Les cinq Turcs accusés sont :

– Ali Agça ;

– Oral Celik, membre de l'organisation terroriste de droite des Loups gris, qualifiée par Agça d'*« ami fraternel »*. Celik se trouvait avec lui place Saint-Pierre et tira également sur le pape. Il serait l'homme photographié de dos courant sur la place après l'attentat. Celik, qui avait fait évader Agça d'une prison turque, où il purgeait une peine pour l'assassinat d'un journaliste, a été la dernière personne dénoncée par Agça. Il n'a pas été retrouvé ;

– Omer Bagci a été arrêté à Milan dans les premiers jours de mai 1981. Il est accusé d'avoir remis à Agça l'arme et les munitions que ce dernier utilisa place Saint-Pierre ;

– Cerdar Celebi, chef des *Loups gris, vivait en Allemagne.* Arrêté en octobre 1982, puis extradé en Italie, il est accusé d'avoir recruté les deux tireurs et d'avoir envoyé Agça à Sofia pour y rencontrer Celenk. Une fois l'accord conclu avec Agça, Celenk aurait versé, *« pour le compte des mandataires non identifiés de l'attentat, la somme de 3 millions de marks à l'organisation que dirigeait Celebi »*, écrit le juge Martella, se fondant sur les déclarations d'Agça ;

– *Le* dernier *Turc* inculpé dans l'attentat contre le pape est Bekir Celenk *(voir ses déclarations ci-contre)*. Armateur, trafiquant, l'un des chefs de la mafia turque, opérant notamment dans le trafic d'armes et de drogue transitant par la Bulgarie, Celenk apparaît, selon l'instruction, comme un personnage central dans l'attentat contre Jean-Paul II. Le juge Martella estime, en effet, qu'il a versé les 3 millions de marks *« pour le compte des mandataires de l'attentat »*. En d'autres termes, il est supposé les connaître. C'est en particulier Celenk qui présenta à Agça le caissier de l'ambassade bulgare à Rome, Aivazov, dans sa chambre de l'hôtel Vitosha à Sofia.

Selon les conclusions de l'enquête du juge Martella, Celenk, comme le prouve son passeport, se trouvait à Sofia aux dates indiquées par Agça et également en Suisse (le 31 mars 1981) lorsque ce dernier lui téléphona.

Un programme terroriste ?

Selon Agça, Celebi l'aurait informé qu'il aurait rencontré Celenk en Allemagne et s'était entendu promettre que, *« si Agça réussissait l'attentat contre le Pape, le gouvernement bulgare verserait aux Loups gris 3 millions de marks et assurerait un refuge, dans la ville bulgare de Varna, à certains Turcs recherchés par la police de leur pays »*. Puis Agça a reconnu avoir rencontré Celenk à Sofia à plusieurs reprises. *« Il a été en particulier question alors d'un programme d'action terroriste en Europe, mettant les Loups gris au service des pays du bloc soviétique, et notamment de la Bulgarie »*, a-t-il déclaré au juge. Au cours de certaines rencontres entre Agça et Celenk était présent un Syrien, Hamoud Karim, *« personnage assez important dans les services secrets bulgares »*, écrit le juge Martella.

Selon le témoignage d'Attalay Saral, l'homme de confiance de Celebi, chef des Loups gris (recueilli par le juge Martella en mars 1983), Celenk ayant appris par les journaux en octobre 1982, alors qu'il se trouvait à Munich, qu'il était impliqué par la justice italienne dans l'affaire de l'attentat contre le pape, quitta la Bavière pour la Bulgarie. Quelques jours après son arrivée à Sofia, il était placé « sous contrôle », c'est-à-dire en résidence surveillée par les autorités bulgares, qui lui confisquaient, en outre, son passeport. Telle est toujours sa situation.

Dans ses conclusions, le juge Martella souligne l'importance d'un approfondissement de l'enquête sur les rapports entre Celenk et l'État bulgare. *« Compte tenu de l'atmosphère de collaboration existant entre les autorités judiciaires des deux pays, et en se fondant sur la présupposée réciprocité, l'extradition de Bekir Celenk et sa présence physique au procès pourraient être du plus haut intérêt pour la justice. »*

Participant au début de cette semaine, à Rome, à une émission télévisée sur la piste bulgare, le directeur de l'agence de presse de Sofia, M. Traykov, qui est aussi le porte-parole de son gouvernement, assurerait que son pays maintenait Bekir Celenk en résidence surveillée, en raison des accusations qui pèsent sur lui. *« C'est au magistrat de décider s'il sera extradé ou non »*, déclarait-il.

Agça, selon le juge, *« aurait d'abord caché la participation de Celenk au complot, car il ne tenait pas à en faire un organisateur, sinon le principal organisateur de l'attentat »*. Il aurait agi par crainte, et dans l'espoir que Celenk parvienne à le faire libérer. Au cours de leur pre-

LE JUGE MARTELLA
Un magistrat intègre et scrupuleux

Le juge Martella est un homme méticuleux. Il a travaillé deux ans et demi, pratiquement à porte close, fuyant les journalistes, et son enquête qui a suscité les spéculations les plus fantaisistes a été menée avec patience, progressant par recoupements, sans faillir au principe du secret de l'instruction.

M. Martella est par tempérament un homme réservé, jouissant d'une excellente réputation, même dans les milieux politiques qui le considèrent comme un magistrat *« neutre »*. Personne, pas même les autorités bulgares, qui ont vu dans cette affaire un complot antisocialiste, n'a d'ailleurs mis en cause son intégrité.

Agé d'une cinquantaine d'années, il a commencé à être connu du grand public en 1975, *lorsqu'il fut chargé de l'instruc*tion du procès de l'ancien ministre de la défense, M. Mario Tanassi, accusé de corruption dans l'affaire Loockeed. C'est en 1981 qu'il se vit confier le dossier de l'attentat contre le pape. Ali Agça ayant été jugé et condamné à la prison à vie – il avait renoncé à faire appel en juillet 1981, l'affaire assurément mystérieuse de l'attentat contre Jean-Paul II ne semblait pas devoir avoir des suites retentissantes.

*Le juge Martella n'en conti*nua pas moins à interroger Agça et à voyager (en Turquie, en Allemagne, en Suisse et aux Etats-Unis) pour essayer, à travers l'audition de témoins et d'éventuels suspects, de trouver de nouveaux éléments. *Lorsque Agça commença à par*ler et mit en cause les Bulgares, le juge Martella se rendit à Sofia pour y rencontrer des magistrats, et il put interroger les suspects.

Malgré des pressions politiques diverses – et dernièrement la libération des deux Italiens arrêtés en Bulgarie pour « espionnage », qu'on a pu interpréter comme un geste de bonne volonté de Sofia consenti dans l'espoir que Rome en fasse autant, – le juge Martella n'a pas fléchi, profitant des dispositions légales italiennes sur la prison préventive en matière d'action terroriste pour maintenir M. Antonov en prison deux ans avant de l'accuser formellement.

Quel que soit le caractère sérieux du travail du juge Martella, ses investigations n'ont pas fait la lumière sur certains points de l'affaire. Il n'a pas retenu les témoignages des autres employés de la Balkan Air, qui ont affirmé que M. Antonov se trouvait dans son bureau au moment de l'attentat. *« Ces témoignages favorables relèvent d'une exigence de défense collective »*, écrit-il. Mais, pour les défenseurs de M. Antonov, il n'existe *aucune preuve tangible* qu'Agça ait connu leur client. A plusieurs reprises d'ailleurs, Agça s'est rétracté. Il a notamment fini par avouer qu'il ne s'était jamais rendu dans l'appartement de M. Antonov (il avait auparavant affirmé y avoir rencontré la *femme de celui-ci : or il s'avéra* qu'à la date indiquée cette dernière était en Bulgarie). Alors, comment Agça a-t-il pu décrire avec tant de précision l'appartement d'Antonov s'il ne s'y était jamais rendu ? demande Me Consolo, l'un des défenseurs de M. Antonov. Comment se fait-il d'autre part, souligne l'avocat, que la Bulgarie, à supposer qu'elle ait été mêlée à l'attentat, ait laissé à Rome pendant deux ans un de ses agents, M. Antonov, au risque de le faire arrêter. Les Bulgares ne pouvaient ignorer que le chef d'escale de la Balkan Air est traditionnellement considéré par le contre-espionnage italien comme un agent de leurs services. Il semble peu vraisemblable qu'ils aient laissé à Rome M. Antonov sans même lui préparer un alibi à toute épreuve.

Pour Me Consolo, cette affaire a progressivement pris une telle ampleur que la justice italienne n'ose plus faire marche arrière. Ce sera donc aux jurés de trancher. Bien qu'affirmant qu'Agça est crédible, le juge Martella n'exclut pas dans ses conclusions de nouveaux coups de théâtre au cours du procès. *« Il est possible qu'Agça ait caché une partie de la vérité pour ne la révéler qu'à un moment jugé par lui opportun, en échange de sa libération »*, écrit-il.

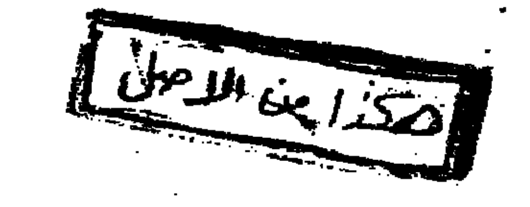
Ph. P.

…n scène soupçon…

ENTRETIEN AVEC BEKIR C…

Je n'ai rien à voi…

Un gros bo…



ais qui don
ter le pape

ITALIENNE

émonté, un mette

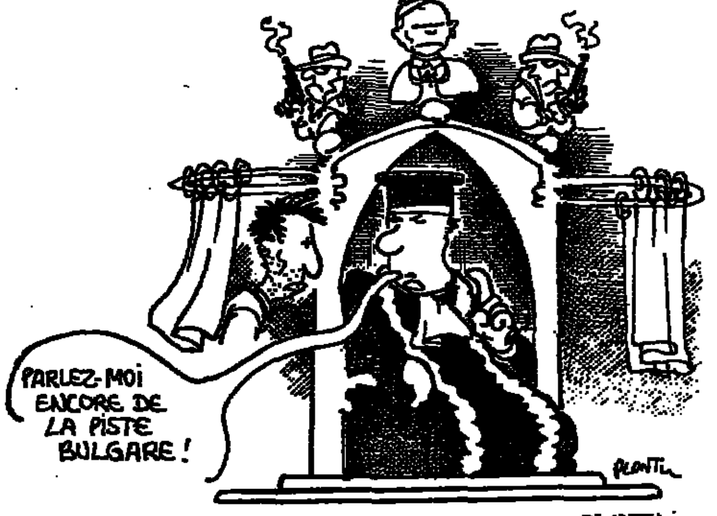
L'enquête sur la « piste bulgare » est terminée.
La magistrature romaine a ficelé un gros dossier et connaît,
dans le détail, le scénario de l'attentat contre Jean-Paul II.
Reste à confondre les commanditaires.
Sans doute la Bulgarie et, derrière elle, le KGB,
mais c'est bien difficile à établir formellement.
Pour leur part, les Bulgares se débattent comme le diable dans un bénitier.
A les en croire, il s'agit d'un tissu de calomnies
ourdies par l'« impérialisme américain ».
Et le « parrain » compromis, qu'ils ont longtemps protégé,
a reçu notre envoyé spécial pour se défendre et disculper ses « amis ».

en scène soupçonné

mière rencontre, Celenk demanda à Agça s'il voulait toujours commettre un attentat contre le pape, comme il en avait manifesté l'intention par une lettre envoyée au journal turc *Milliyet* après son évasion de prison. Sur la réponse affirmative d'Agça, Celenk lui présenta Aivazov, qui devait l'aider à organiser l'opération à Rome.

Lors de son interrogatoire par le juge Martella, à Sofia, en juillet 1983, Bekir Celenk a rejeté toutes les accusations pesant *contre lui* et a nié avoir jamais connu Agça. Se fondant sur une série de recoupements et d'enquêtes, en particulier la description physique de Celenk par Agça, et la présence du premier dans les lieux indiqués par celui-ci, le juge Martella conclut un faisceau d'indices légitimant l'inculpation de Bekir Celenk.

PHILIPPE PONS.



PLANTU.

UN ENTRETIEN AVEC BEKIR CELENK A SOFIA

« Je n'ai rien à voir dans cette sale affaire »

De notre envoyé spécial

Sofia. – Bekir Celenk, le « parrain » de l'attentat contre le pape selon certains, n'habite plus le Park Hotel Moskva. Il s'est retiré, depuis une dizaine de jours, dans une modeste pension de Sofia. *« Je n'ai plus les moyens,* dit-il, *car je ne peux plus exercer mon métier d'homme d'affaires et je suis obligé de vivre sur mes économies. »* Cet homme, dont Ali Agça affirme qu'il lui a proposé une somme de 3 millions de marks pour assassiner le pape, est également recherché par la police turque, depuis janvier 1981, pour contrebande et infraction à la législation sur les devises.

Il vient au rendez-vous, à peine un peu en retard, sans paraître inquiet. Il est en fait soumis à *« une surveillance étroite, bien que discrète »*, de la milice bulgare, mais reste libre de ses mouvements, dans la ville du moins. Hôte malgré lui de la Bulgarie depuis bientôt deux ans, il vit en « otage ». *« Je répète,* dit-il, *que je suis prêt à aller à Rome pour comparaître devant la justice italienne. Mais, pour cela, il faut que les autorités bulgares y consentent et que les Italiens me donnent la garantie qu'ils me renverront, à l'issue du procès, en Turquie et non en Bulgarie. »*

Pourquoi cet homme a-t-il été placé *« sous contrôle »* des autorités bulgares, et non pas arrêté, depuis que la justice italienne a annoncé qu'il était soupçonné de complicité dans l'attentat contre le pape ? Si l'on en croit M. Traikov, directeur de l'Agence télégraphique bulgare (BTA), c'est tout simplement parce que, *« pour arrêter un homme, il faut qu'une accusation concrète pèse contre lui. Les autorités bulgares ne connaissent pas le chef d'accusation du juge d'instruction italien contre Bekir Çelenk. »*

L'homme d'affaires se défend : *« Je suis victime des calomnies d'un menteur, Ali Agça. Je n'ai rien à voir dans cette sale affaire et les Bulgares n'ont aucun droit de me garder ici jusqu'à la fin du procès Antonov. »*. Il en veut surtout à Agça : *« C'est un pauvre type,* dit-il. *A supposer même que les Bulgares aient vraiment voulu faire éliminer le pape jugé trop gênant, ils auraient sûrement trouvé un vrai professionnel du calibre d'un Carlos ou un tireur expérimenté de la Mafia italienne ; ils ne se seraient pas adressés à cet amateur maniaque et sans scrupules. »* Il ajoute : *« Que personne ne pense que je prends la défense des Bulgares à propos de cette affaire. Mais la logique s'oppose à de telles fantaisies. Si vous aviez commandé l'attentat à l'équipe Agça-Antonov, auriez-vous autorisé ce dernier à résider encore à Rome, après l'arrestation de son complice sur la place Saint-Pierre, et ce pendant plus d'un an et demi ? Cette contradiction ne vous saute pas aux yeux ? »*

Quant aux accusations lancées contre lui par la justice turque, il répond calmement que, de ce côté-là, il est prêt à répondre à toutes les *« calomnies »*, selon lesquelles il aurait été impliqué dans de multiples affaires de contrebande, et qu'il n'hésiterait pas une seconde à regagner la Turquie, s'il en avait la possibilité.

« Mystification ! »

Celenk veut aller à Rome, ne serait-ce que pour être confronté avec Agça. Il dit être certain qu'il sera totalement blanchi au terme du procès, et ajoute qu'il a déjà beaucoup souffert *« des lenteurs inadmissibles de la justice italienne, qui a mis plus de deux ans pour terminer son enquête avant d'envoyer le dossier devant le tribunal de Rome »*.

En attendant l'ouverture du procès Antonov, les publications officielles bulgares s'efforcent, en tout cas, de ridiculiser ceux qui, à l'étranger, mettent en cause « le bras long du terrorisme bulgare ». Les Bulgares ont certes d'autres préoccupations, mais ils sont visiblement furieux de voir ainsi ternie l'image de leur pays. Selon eux, la campagne menée à l'étranger sur le thème de la *« piste bulgare »* a été savamment orchestrée par Washington, et l'enjeu est plus idéologique que juridique.

« Mystification, Dr Martella », c'est sous ce titre et sous la plume de M. Boïan Traikov, le directeur de l'Agence téléphonique bulgare (BTA), qui passe pour être le porte-parole « officieux » du gouvernement de Sofia, qu'a commencé, la semaine dernière, la publication d'une série de neuf lettres ouvertes dans *Rabotnitchesko délo*, l'organe du parti.

Nous recevant dans son bureau de la BTA, M. Traikov souligne, encore une fois, que MM. Martella et Albano ont décidé d'incriminer Antonov *en se* fondant uniquement sur des *« indices indirects »*, c'est-à-dire sur les « révélations » d'Agça. Il accuse les magistrats italiens, d'avoir violé le code de procédure pénal qui exige *« un nombre suffisant de preuves »* avant de conclure à la culpabilité d'un prévenu. M. Traikov est catégorique : *« On ne saurait prêter foi à Agça. »* Ce dernier, selon lui, est à la fois un *« un menteur invétéré et un criminel récidiviste »*, bien décidé à bénéficier de la nouvelle législation italienne, prévoyant des remises de peine en échange des *« services rendus »* aux autorités.

Les « factions » du Vatican

« Pourquoi dénonce-t-on la « piste bulgare ? », se demande M. Traikov. C'est très simple : *« Il ne fait aucun doute que ce prétendu complot imputé à la Bulgarie ne vise pas uniquement notre pays, mais surtout l'Union soviétique, avec laquelle nous entretenons d'excellentes relations. Bref, les Américains visent à discréditer le système socialiste aux yeux de l'opinion mondiale »*.

Pour Georgy Stoycev, rédacteur à Sofia Presse, le juge Martella *« ne devait pas écarter aussi facilement l'hypothèse d'un attentat perpétré par les Loups gris, organisation de l'extrême droite nationaliste turque, dont on a démontré que certains membres ont des relations avec le milieu des contrebandiers d'armes et de stupéfiants. Pourquoi la justice italienne a-t-elle négligé l'hypothèse d'un règlement de compte entre les différentes factions du Vatican ? Qui donc a été épargné ces dernières années par les scandales politico-financiers ? »*

Les Italiens, eux aussi, y trouvent leur compte, estime pour sa part M. Philip Bokov, directeur adjoint de Sofia Presse. *« En embrouillant les pistes, ils pouvaient faire oublier le scandale du Vatican, faire oublier que le terrorisme italien a des racines nationales, en faisant accepter l'idée à l'opinion que le terrorisme italien n'est, après tout, qu'un produit importé. »*

Pour Teodor Svetkov, adjoint au directeur de la division de la lutte contre le trafic des stupéfiants au ministère des douanes bulgares, les médias occidentaux *« incriminent injustement les Bulgares »*, alors que pas un seul d'entre eux n'est impliqué dans la moindre affaire de contrebande. *« Ils ne reconnaissent pas le fait que Sofia continue à lutter énergiquement dans ce domaine, avec la découverte d'importantes affaires de contrebande. »*

Enfin, le journaliste turc Ugur Mumcu, « bête noire » des Bulgares parce qu'il avait été le premier à dénoncer la tolérance, voire la complicité, de leurs services envers les mafiosi turcs à Sofia, mais qui continue néanmoins d'accuser les auteurs américains Sterling et Henze de liens avec la CIA, estime que réduire cette affaire à la *« piste bulgare »* est simpliste... Dans une série d'articles publiés par le quotidien d'Istanbul *Cumhuriyet* (centre gauche), Mumcu affirme qu'Agça est un *« Loup gris idéaliste »* utilisé par les « parrains » turcs et qu'il a certainement eu des contacts avec certains Bulgares à Rome pour monter des affaires de trafic. Mais, de là à conclure qu'Agça et Antonov ont travaillé ensemble pour éliminer le pape... Mumcu se montre plutôt sceptique. Il estime que l'affaire aurait beaucoup plus de chances d'être éclaircie si elle s'insérait dans un cadre plus large, avec le dossier de la bande de trafiquants de Trente, celui du scandale de la loge P-2 ou encore dans les ténébreuses activités du *« Vatican et de la Mafia »*.

ARTUN UNSAL.

Un gros bonnet de la drogue

Bekir Celenk est né en 1934 en Turquie dans une petite ville proche de la frontière irakienne. Fils d'un marchand de montres, il eut une adolescence tourmentée, marquée par de nombreux démêlés avec la police. Puis il se rendit à Munich où il créa une *petite entreprise d'import-*export, travaillant avec la Turquie et le Proche-Orient, et spécialisée dans le commerce des montres. Au cours des années 1970, il fonda avec des amis la compagnie Oscar Maritime, disposant de bateaux de 250 à 4 000 tonnes battant pavillon panaméen. *Cette société était* liée, à travers un autre Turc vivant à Los Angeles, à Henri Arsan, un Syrien arrêté à Milan en 1982 (puis mort en prison) qui était le personnage central d'un gigantesque trafic d'armes et de drogue entre le Proche-Orient et l'Europe.

Selon les autorités turques et les spécialistes américains des narcotiques, Bekir Celenk est l'un des grands trafiquants de drogue et d'armes de la région. La police suisse intercepta d'ailleurs au début des années 1970 une conversation téléphonique entre Celenk et un trafiquant connu de morphine base en Turquie. Un autre trafiquant, arrêté en Allemagne, avait le nom de Celenk sur son carnet d'adresses.

Ph. P.

Les Etats-Unis ne s'opposent plus à la demande d'adhésion de la Pologne au FMI

Le chargé d'affaires des Etats-Unis à Varsovie, M. John Davis, a annoncé, vendredi 14 décembre, aux autorités polonaises que Washington allait cesser de s'opposer à la demande d'adhésion de la Pologne au Fonds monétaire international, indique l'agence Associated Press. L'annonce officielle devrait en être faite lundi à Washington.

Cette décision était attendue depuis que les autorités polonaises ont fait libérer deux militants de Solidarité accusés, dans un premier temps, de « haute trahison » et exclus à ce titre de l'amnistie décrétée en juillet dernier (*le Monde* du 10 décembre). Le président Reagan avait annoncé que les Etats-Unis attendraient pour lever leurs sanctions une application « complète » de l'amnistie, et Washington avait fait savoir qu'elle entendait par là la libération des deux militants en question (les Etats-Unis ne s'estimant pas en mesure de faire pression pour une remise en liberté des prisonniers politiques considérés comme des « droits communs », ou pour ceux qui ont été arrêtés après l'amnistie).

D'autre part, l'agence officielle PAP a annoncé que le procès des quatre officiers de la police politique, inculpés dans l'affaire de l'assassinat du Père Popieluszko, s'ouvrirait le 27 décembre à Torun.

Enfin, les autorités italiennes ont confirmé que M. Giulio Andreotti, ministre des affaires étrangères, se rendrait comme prévu en visite à Varsovie du 20 au 23 décembre. Le gouvernement polonais semblait tenir beaucoup à cette visite, pour effacer un peu l'effet de l'annulation, décidée à la dernière minute par Bonn, de la visite prévue en novembre de M. Genscher, chef de la diplomatie ouest-allemande.

Le porte-parole polonais, M. Urban, s'est d'ailleurs abstenu cette fois de faire publiquement des recommandations sur ce que devrait être le comportement des visiteurs occidentaux pendant leur séjour à Varsovie.

Irlande du Nord

Un soldat britannique condamné à perpétuité pour le meurtre d'un jeune catholique

Belfast *(AFP)*. – Un soldat britannique, Ian Thain, a été condamné, le vendredi 14 décembre, à la prison à vie pour avoir tué un jeune homme, Thomas Reilly, dans un quartier catholique de Belfast en août 1983. C'est la première fois qu'un membre des troupes britanniques en opération en Irlande du Nord est condamné pour meurtre eut qu'une aussi lourde peine est prononcée. Cette sentence a surpris dans les milieux catholiques. Elle risque d'être critiquée par les forces de sécurité et dans la communauté protestante, qui fera valoir les dangers auxquels sont exposés les soldats britanniques dans la province et les pertes qu'ils ont subies ces quinze dernières années.

L'incident s'était produit lors d'une des manifestations qui marquent chaque année, dans les quartiers catholiques, l'anniversaire de l'instauration par Londres, en 1971, de la procédure d'internement sans procès. Thomas Reilly, vingt-trois ans, s'éloignait d'une zone d'affrontements entre policiers et manifestants lorsqu'il a été tué d'une balle dans le dos par Ian Thain.

On ignorait vendredi où le condamné allait purger sa peine, les juges semblant réticents à l'idée de l'envoyer dans la prison de Maze (Long Kesh pour les catholiques), où il se trouverait parmi des militants des organisations armées républicaines et loyalistes.

D'autre part, un jeune catholique de dix-huit ans a été battu à mort vendredi à Belfast. Selon la police, il ne s'agirait pas d'un nouvel acte de violence inter-communautaire, mais d'une action « punitive » de l'IRA. L'organisation entend en effet faire elle-même la police dans les quartiers où elle est solidement implantée, et fait à sa façon justice contre les jeunes délinquants. Quarante personnes auraient ainsi été victimes des brigades punitives de l'IRA depuis le début de l'année dans la province. En novembre dernier, par exemple, un habitant de Londonderry, accusé par l'IRA de fournir illégalement des boissons alcooliques à des adolescents, avait été roué de coups et hospitalisé.

Vietnam

Un important procès d'espionnage s'ouvre à Ho-Chi-Minh-Ville

Ho-Chi-Minh-Ville *(AFP)*. – Le procès de vingt et un Vietnamiens, dont plusieurs anciens militaires de l'ancien régime sud-vietnamien, s'est ouvert le vendredi 14 décembre, à Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saigon) en présence d'une vingtaine de journalistes étrangers et sous la lumière des projecteurs de télévision.

L'acte d'accusation déclare que le groupe était soutenu depuis cinq ans par les autorités chinoises et thaïlandaises pour organiser des attentats devant provoquer une déstabilisation du régime. Des relations auraient en outre été nouées à Bangkok avec des membres de l'ambassade américaine. Le groupe aurait enfin cherché à recruter des hommes de main dans les camps de réfugiés vietnamiens de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge. Les accusés ont été arrêtés entre 1981 et 1984. Plus de cent personnes seraient, au total, impliquées dans l'affaire.

Le procès est le plus important du genre depuis la prise de pouvoir par les communistes en 1975.

Correspondance

Bangkok. – Le procès qui s'est ouvert à Ho-Chi-Minh-Ville n'est pas vraiment une surprise. Le 9 septembre dernier, le quotidien de l'armée, *Quan Doi Nhan Dan*, avait publié un long article sur *« la lutte contre la guerre de sabotage menée par l'ennemi à Ho-Chi-Minh-Ville »*, dénonçant notamment ceux qui cherchaient à *« restaurer une partie du réseau commercial des anciens résidents chinois »*. Ce texte attirait d'autant plus l'attention que son auteur, M. Le Thanh Van, est directeur des services de sécurité de Ho-Chi-Minh-Ville.

« Nos ennemis, écrivait-il, *ont intensifié leur guerre psychologique en tirant avantage des difficultés présentes de notre peuple (...), du négativisme qui règne parmi certains cadres dégénérés et pervers. »*

Il existe plusieurs organisations qui, à l'étranger, affirment disposer de groupes de résistance intérieurs au Vietnam. Un amiral de l'ancien régime, M. Hoang Co Minh, résidant aux Etats-Unis, et dont on dit qu'il effectue de discrets et fréquents voyages en Asie du Sud-Est, compte parmi les opposants les plus farouches de la République socialiste du Vietnam. Il semble qu'il contrôle un certain nombre d'agents recrutés souvent parmi les anciens militaires de la République du Sud-Vietnam, et dont la principale activité paraît être le renseignement.

Un ancien ministre de la justice du gouvernement révolutionnaire provisoire (GRP) du Front national de libération, M. Truong Nhu Tang, est connu, de son côté, pour avoir des contacts réguliers avec la République populaire de Chine. Il n'a jamais prétendu cependant que son « comité de salut national » mène une quelconque lutte armée à l'intérieur du Vietnam.

Enfin, signalons qu'une mystérieuse radio, émettant sans doute à partir de la Chine au nom d'un « Front national vietnamien de résistance », a fait son apparition il y a quelques mois.

Un ancien général de l'armée sud-vietnamienne, M. Lam Van Phat, arrivé récemment en Occident, nous avait déclaré pour sa part qu'il ne croyait pas à l'existence, pour le moment, d'*« une véritable résistance armée »* au Vietnam. Seul le FULRO (Front uni de libération des races opprimées) continue une lutte armée sporadique dans la région des hauts plateaux, trouvant son soutien parmi les minorités et une aide matérielle auprès des Khmers rouges voisins, avec lesquels le Front entretient des relations plus pratiques qu'idéologiques.

Le réseau, dont une partie des membres vont être jugés, est le plus vaste jamais mis au jour. Le Vietnam accuse avant tout la Chine populaire et la Thaïlande.

La Chine ne cache pas depuis 1978 son aversion pour le régime de Hanoï. Bangkok affirme bien entendu tout ignorer de l'affaire, mais il est certain, ainsi que le reconnaissent les autorités de Ho-Chi-Minh-Ville, que les opposants, d'où qu'ils viennent, trouvent une complicité passive parmi une population à tout le moins désabusée.

JACQUES BEKAERT.

Etranger

ESPAGNE

Gibraltar sans la grille

L'accord qui vient d'être signé entre l'Espagne et la Grande-Bretagne (le Monde du 29 novembre) va ressusciter le « faubourg espagnol » de la colonie. La Linea, qui voit depuis toujours Gibraltar derrière la grille, attend beaucoup de la suppression de cet obstacle. Pour ses commerçants, c'est une levée d'écrou.

De notre envoyé spécial

La-Linea-de-la-Concepcion. – Le Rocher est là, juste en face, et sa silhouette massive domine la ville avec insolence : où qu'on aille, on ne voit que lui. Il est des situations géographiques qui déterminent un destin : depuis des siècles, La Linea a vécu au rythme des soubresauts de l'histoire de Gibraltar. La Linea, d'ailleurs, n'est en fait qu'un faubourg espagnol de Gibraltar. Qu'y-a-t-il de plus incongru, en effet, que cette grille qui, à quelques kilomètres à peine du centre de la ville, sépare le territoire du roi Juan Carlos de celui de Sa Gracieuse Majesté britannique ?

Aujourd'hui, l'histoire semble prête à réparer ses injustices à l'égard de La Linea : Londres et Madrid viennent en effet de parvenir à un accord permettant enfin la réouverture de cette grille maudite, quinze ans après sa fermeture sur l'ordre de Franco. La Linea, qui n'y croyait plus, est désormais en effervescence : chacun, dans cette ville où 30 % de la population active est au chômage, spécule sur le « boom » économique qui ne va pas manquer de se produire.

Au fond de son magasin de bois, M. Juan Barranquero, président de l'Association des petites et moyennes entreprises de La Linea, qui regroupe quelque six cents commerçants et petits patrons, se frotte les mains. *« La Linea est sauvée*, affirme-t-il. *Les Llanitos* [habitants de Gibraltar] *vont venir ici pour acheter, pour investir, pour s'installer. »*

L'enthousiasme de M. Barranquero est compréhensible : ne travaille-t-il pas pour le secteur de la construction, qui sera l'un des plus privilégiés ? Vu la pénurie de logements que connaît le Rocher, des centaines de familles de Gibraltar viendront sans doute s'installer du côté espagnol. On attend avec impatience ici que le gouvernement révoque une vieille loi de 1933 qui fait de la ville une *« zone militaire »* et interdit aux étrangers d'y acheter des biens immeubles. Chacun se sent déjà une âme de capitaliste audacieux : on attirera les touristes qui avaient la fâcheuse habitude de s'en tenir aux plages de la Costa del Sol et qui, avec l'ouverture de la grille, ne manqueront pas de pousser jusqu'à Gibraltar. On créera une société d'investissement mixte entre *Espagnols et Llanitos pour re*lancer l'économie de la baie d'Algésiras. Pas de doute, à La Linea, les projets vont bon train.

Une réparation historique

L'ouverture partielle de la grille en décembre 1982 (pour les Espagnols et les habitants de Gibraltar seulement, et se déplaçant à pied) constitue, il est vrai, un précédent prometteur : les ménagères de Gibraltar ont déjà pris l'habitude de venir chaque matin faire leurs emplettes à La Linea, où les produits sont moins chers. *« Chaque semaine, les banques de cette ville changent des livres sterling pour l'équivalent de 7 millions de pesetas »* (400 000 francs), affirme un commerçant, qui a vu grossir de manière spectaculaire son chiffre d'affaires.

C'est une réparation historique : car qui donc avait davantage souffert des ardeurs patriotiques *du général Franco que* les habitants de la région ? *« Gibraltar tombera comme un fruit mûr »*, avait assuré le Caudillo en décrétant, en juin 1969, l'interruption de toute communication, par terre, air, mer... et téléphone, entre l'Espagne et le Rocher. Ce fut en fait un singulier blocus qui, comme l'affirme un journaliste local, *« porta plus préjudice aux assiégeants qu'aux assiégés »*. Car les villes des environs, qui avaient envoyé à Gibraltar un contingent de main-d'œuvre dé*passant, à son apogée*, les douze mille travailleurs (la plupart originaires de La Linea), durent faire face du jour au lendemain à un chômage massif.

A titre de compensation, le régime franquiste assura en priorité aux habitants de La Linea de petits travaux dans l'administration nationale. La ville passa alors de 80 000 à 40 000 habitants, se vida de sa jeunesse, et, aux quatre coins du territoire, on retrouva la diaspora des travailleurs de La Linea, huissiers à Valladolid, petits fonctionnaires à Leon ou chauffeurs à Saragosse. Le *« fruit mûr »*, de son côté, se portait très bien : les habitants de Gibraltar importaient tous leurs produits de Grande-Bretagne, et avaient remplacé les Espagnols par des travailleurs marocains, moins qualifiés *mais moins rémunérés*.

On comprend que, dans ces conditions, les habitants de La Linea soient plus pressés encore que leurs cousins de Gibraltar de voir la grille se rouvrir. Mais cet événement tant attendu n'apportera pas que des avantages. Promue tout d'un coup au rôle de ville-frontière, La Linea risque de connaître bientôt les inconvénients que suppose une telle situation. Déjà, la police locale fourbit ses armes pour faire face à un éventuel essor de la contrebande et, surtout, du trafic de la drogue, qui constitue déjà le problème numéro un de la région.

Le transit de la drogue

« Le hachisch est transporté depuis le Maroc jusqu'à l'une ou l'autre plage déserte dans des vedettes ultra-rapides, bien plus puissantes que celles dont nous disposons, explique un membre



Extrait de «l'Illustration», 1854.

des forces de l'ordre spécialiste du problème. *Entre Tarifa et Marbella, il est impossible de contrôler chaque recoin de la côte. D'autant qu'il s'agit de bandes bien organisées à l'échelon international : le vendeur est marocain, le transporteur est de Gibraltar, l'intermédiaire est espagnol et l'acheteur final est italien, français ou allemand. »*

Ces dernières années, le problème s'est aggravé. Au fur et à mesure que le trafic du hachisch prenait de l'ampleur, les acheteurs éprouvèrent davantage de difficultés à transporter les sommes d'argent nécessaires. Aussi prirent-ils l'habitude de payer leurs pourvoyeurs en héroïne. Centres de transit des « drogues douces », La Linea et les villes environnantes sont ainsi devenues centres de consommation des « drogues dures ». Curieusement, le nombre de délits contre la propriété ne s'en est pas pour autant trouvé augmenté : plutôt que d'attaquer une banque ou de cambrioler une résidence, l'héroïnomane de la région préfère se lancer, à son tour, dans le trafic de hachich, comme une géographie complice semble l'y inviter...

La perspective de voir augmenter, avec l'ouverture de la frontière, le nombre de trafics en tous genres ne suffit pas toutefois à refroidir l'enthousiasme des habitants de La Linea. C'est que la suppression des communications avec la « ville-sœur » de Gibraltar ne constituait pas seulement un problème économique. Ce fut aussi, surtout, un problème humain. Combien de familles la grille n'a-t-elle pas coupées en deux ? Combien d'Espagnoles mariées à des Llanitos durent-elles renoncer à fouler le sol de leur pays, distant pourtant de quelques kilomètres à peine ? Durant quatorze ans, les familles s'agglutinèrent chaque dimanche le long des deux postes frontières pour se crier, d'un côté à l'autre, les dernières nouveautés. C'était le seul moyen de savoir ce que devenaient ceux « d'en face ».

« Madrid ne comprend rien »

Et sans doute les ressentiments accumulés durant ces longues années constituent-ils aujourd'hui l'obstacle le plus sérieux à une future intégration du Rocher à l'Espagne. Les habitants de La Linea en sont davantage conscients que la plupart de leurs compatriotes. *« A Madrid, personne n'a jamais compris le problème de Gibraltar*, affirme M. Juan Carmona, socialiste, qui vient d'abandonner la mairie de La Linea qu'il occupait depuis 1979. *Peut-être les hommes politiques de la capitale commencent-ils enfin à se rendre compte qu'une politique de pression se révélera toujours inutile, et qu'il faut la remplacer par une politique d'attraction. »*

« Il faut conquérir culturellement la population de Gibraltar, poursuit M. Carmona. *Il faut que les Llanitos prennent l'habitude de venir en Espagne pour se distraire le samedi soir ou pour aller au cinéma, qu'ils envoient leurs enfants à l'école chez nous, qu'ils achètent des produits espagnols, qu'ils voient de la publicité espagnole. La tâche n'est pas impossible ; même si les enfants de Gibraltar étudient aujourd'hui en anglais, leurs parents continuent à leur parler notre langue dès qu'ils rentrent de l'école, avec le même accent andalou que leurs condisciples de La Linea ou d'Algésiras. Et puis, maintenant que plus rien ne s'y oppose légalement, il faut s'implanter économiquement à Gibraltar, en force, comme les Chinois l'ont fait à Hongkong durant des années. »*

Tant que le gouvernement britannique insiste sur le droit des Llanitos à *« décider de leur propre sort »*, cette politique d'*« assimilation pacifique »* est sans doute la seule possible. Encore l'Espagne doit-elle réussir à convaincre les habitants de Gibraltar qu'il peut faire bon être espagnol. *« Quel spectacle avons-nous donné aux Llanitos ?* s'exclame un journaliste de La Linea. *Une guerre civile sanglante, des années de faim et de misère, une dictature interminable et, finalement, une grille qui les a maintenus en prison durant quatorze ans et qui a coupé leurs familles en deux. »* Les traumatismes que cette situation a provoqués les habitants de Gibraltar les comprennent d'autant mieux qu'eux aussi, en fin de compte, les ont longtemps subis.

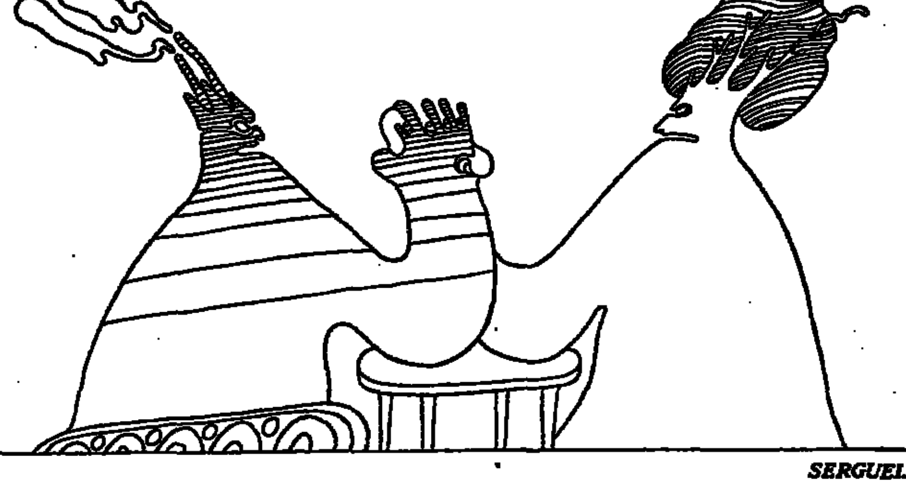
THIERRY MALINIAK.

AUTRICHE

Le barrage de la discorde

Les Verts allemands ont tant fait parler d'eux qu'on oublie leurs cousins d'Autriche. Ils n'ont pas encore de parti mais ils se battent contre un barrage qui tuerait la dernière grande forêt alluviale d'Europe. Mardi dernier, 1500 d'entre eux ont affronté les gendarmes et se sont couchés devant les bulldozers.

De notre envoyé spécial



SERGUEL

Vienne. – Est-ce un symbole ? Au clocher à bulbe vert-de-gris de Stopfenreuth, le village prévu pour le rassemblement, le cadran de l'horloge est bloqué à minuit moins cinq. Pour les Verts autrichiens et tous les opposants au projet de barrage hydro-électrique de Hainburg – le dixième et en principe ultime ouvrage programmé sur le Danube, – c'est en effet le combat de la dernière chance. Tous les verrous administratifs ont sauté : la *« plus belle forêt alluviale d'Europe »* doit disparaître sous les coups de boutoir des bulldozers et des scrapers de la DoKW (Donaukraftwerk), l'EDF locale.

Ainsi en ont décidé M. Ernest Brezovsky, le secrétaire d'État à l'environnement de Basse-Autriche, puis le ministre fédéral de l'agriculture et des forêts, M. Günter Haiden. Plus rien, formellement, ne s'oppose à l'ouverture du chantier. Ni la pétition signée par cinquante-cinq biologistes des universités d'Autriche, ni la résolution rédigée par dix-neuf professeurs de l'université agricole de Vienne, ni le rapport des dix-huit experts de la protection de la nature.

Quant aux *conventions* internationales comme celles de Berne et de Ramsar sur la protection des zones humides, auxquelles l'Autriche a pourtant souscrit, elles sont devenues chiffons de papier devant l'urgence qui démange les ingénieurs de la DoKW.

En ce samedi 8 décembre, les opposants déploient leurs bataillons sur les lieux mêmes du conflit : une vaste prairie cernée par les flots gris du Danube et les bois sombres de l'Auwald, cette forêt inondable qui, à la belle saison, évoque l'Amazonie. *Tout au long du parcours*, entre l'église de Stopfenreuth et le Danube, flottent la bannière autrichienne et, maladroitement accrochées aux balcons et aux fenêtres, des banderoles de papier peint : *« Rettet unsere Auen »*, supplie l'une (Sauvez notre forêt fluviale). *« Grün ist die Au, Beton ist grau ! »*, ironise une autre en vers (Verte est la forêt, mais le béton est gris).

Plusieurs milliers de manifestants, venus pour certains du lointain Tyrol, convergent à l'heure *dite dans ce pré du bout* de l'Europe, à un jet de pierre de la frontière tchécoslovaque. Aux groupes habituels de Verts et d'Alternatifs en jeans, parkas et baskets, se sont joints d'honorables citoyens en loden et chapeau à plume, et même quelques élégantes en pelisse et bottes fourrées. Il ne sera pas dit que les Viennois auront laissé détruire sans réagir – même à retardement – ce dernier lambeau de nature presque sauvage. Ça, non !

Tout l'après-midi, juchés sur une estrade de bottes de paille, les orateurs se succèdent au micro pour encourager leurs troupes, serrées autour des braseros et du mât de dix-huit mètres planté au milieu de la prairie. *« Dix-huit mètres, c'est la hauteur de la digue qui sera construite ici même »*, explique un organisateur. L'écologiste suisse Franz Weber, flanqué d'une petite troupe de journalistes étrangers, annonce que sa fondation va mener un combat sans merci contre le projet. Il a écrit au président de la République, M. Rudolf Kirchschläger ; il a attaqué en justice des décisions contraires aux *conventions internationales* – à l'instar du World Wildlife Fund, l'autre organisation mondiale basée en Suisse ; il menace même de lancer une campagne pour le boycottage touristique de l'Autriche, ce qui suscite quelques remous dans l'assistance.

Il faut dire que, bien avant tout le monde – avant même les militants de Greenpeace qui ont profité de l'occasion pour faire une démonstration acrobatique sur le pont de Hainburg, – Franz Weber a battu le rappel contre le projet. N'écoutant que son cœur, il a foncé dès que le professeur Gustav Wendelberger, un éminent botaniste de l'université de Vienne, l'a appelé au secours.

Le Danube « recalibré »

Il a aussi reçu le soutien de Konrad Lorenz, l'éthologiste prix Nobel de médecine, qui, de sa retraite d'Altenberg, a lancé une pétition populaire *(Volksbegehren)* contre le barrage et pour la transformation de l'Auwald en parc national (l'Autriche n'en a pas).

« J'ai le malheur d'être photogénique, explique finement le patriarche, âgé aujourd'hui de quatre-vingt-un ans. *J'aurais mauvaise conscience si je ne mettais pas mon image au service de cette cause. Tous ces projets nous mènent à la catastrophe. »* Il est vrai que, presque sous ses fenêtres, coule un Danube complètement transformé, « recalibré », passé à la moulinette de béton du barrage de Greifenstein, actuellement en cours de finition.

Sur la tribune de paille de Stopfenreuth, cependant, deux orateurs très attendus surgissent, projetés dans l'actualité la semaine précédente : Freda Meissner-Blau, animatrice d'une émission de télévision bien connue en Autriche (Club 2), et Günther Nenning, président du Syndicat des journalistes. Freda est interdite d'antenne depuis le jour où, indignée par la décision du ministre Brezovsky (29 novembre), elle l'a traité de *« détourneur de lois »* et de *« criminel contre la nature »*, au cours d'une conférence de presse du comité des femmes – représentant les six formations politiques autrichiennes – organisée pour défendre la qualité de l'eau. Un coup de téléphone l'après-midi même lui apprenait qu'elle n'animerait pas son émission habituelle, consacrée ce soir-là à l'enfance handicapée.

Manque de chance pour « l'ORF Block » – expression tournant en dérision la radio-télévision autrichienne, sur le modèle de l'Ost Block (le bloc de l'Est), – le journaliste appelé à la remplacer ce soir-là se récuse aussi et donne même raison à sa consœur pour le barrage de Hainburg. Günther Nenning, à son tour, est suspendu. Il se trouve que l'un et l'autre sont des membres connus du Parti socialiste, tout-puissant dans l'Autriche du chancelier Sinowatz.

Freda est la femme de M. Paul Blau, soixante-neuf ans, ancien rédacteur en chef de l'*Arbeiter Zeitung*, journal du Parti socialiste, aujourd'hui mis un peu sur la touche en raison de ses positions antinucléaires. Quant au jovial Günther, c'est un fidèle du parti, dont il semblait exclu de craindre une trahison. Mais voilà : *« 80 % du Danube sont déjà bétonnés, cela suffit »*, dit-il aujourd'hui, promenant tranquillement son chapeau tyrolien parmi la foule des manifestants. Freda et Günther vont donc comparaître devant le tribunal du parti pour répondre de leurs *« propos inqualifiables »*. Ils s'attendent tous deux à une exclusion.

Les socialistes empêtrés

La presse, naturellement, s'est emparée de l'affaire. Le journal populaire *Neue Kronen Zeitung*, a publié à la « une » un dessin représentant Günther Nenning déguisé en cerf de l'Auwald, parqué derrière des barbelés. Quant au respectable *Die Presse*, quotidien des milieux d'affaires, il a publié sur trois colonnes à la « une » un dessin de Ironimus – pseudonyme d'un architecte bien connu à Vienne – montrant le chancelier Sinowatz une hache à la main, regardant tomber l'arbre de Hainburg sur la mère Démocratie avec sa petite-fille Pétition populaire ! Oh, certes, le journal *Die Presse* n'en est pas pour autant devenu l'organe des écologistes, ce qu'à Dieu ne plaise. Mais il jubile de voir le pouvoir socialiste empêtré dans un conflit qui lui aliène une partie de l'intelligentsia et de la jeunesse autrichiennes.

De fait, les deux grands partis du pays – socialiste et populiste – voient aujourd'hui leurs organisations de jeunesse respectives faire sécession pour défendre le Danube vert. Devant la coalition politique des bétonneurs – le Parti populiste s'est rallié au barrage en entrant dans la majorité gouvernementale, – une partie de la jeune génération ne se reconnaît plus dans les institutions du pays. La forêt de Hainburg va sans doute disparaître. Mais, en mourant, elle va peut-être donner naissance à un nouveau parti écologique. C'est ainsi que la vieille Europe, jusque dans ses confins les plus sûrs, cède à la tentation du « mal vert ».

ROGER CANS.

PAKISTAN

Un homme va

CÔTE-D'IVOIRE

Fraternité-Mat

PAKISTAN

Un homme vaut-il deux femmes ?

Le général Zia continue à « islamiser » la législation au Pakistan et va organiser, mercredi 19 décembre, un référendum-plébiscite. Châtiments médiévaux, fouet, suppression du prêt à intérêt. La majorité des formations politiques et des avocats du pays dénoncent une « supercherie » destinée à maintenir pendant cinq ans le président au pouvoir. Quant aux femmes, elles n'ont qu'à bien se tenir...

Correspondance

Karachi. – Humaira est une militante active du WAF démocratique, issu du mouvement féministe Women's Action Forum. Elle dirige un projet de développement, financé par les Nations unies à l'occasion de l'Année de la femme, et reproche au régime du général Zia Ul Haq de *« s'en prendre à l'adultère au lieu de s'attaquer aux vrais problèmes du pays, liés à la pauvreté »*. Le gouvernement rétorque que les militantes du WAF sont *« élitistes, occidentalisées et anti-islamiques »*, comme Bénazir Bhutto, la fille du premier ministre exécuté en 1979.

Tehmina Ahmed, une jeune photographe, n'accepte pas cette accusation. *« Les femmes des milieux aisés*, dit-elle, *sont éduquées et peuvent aider leurs sœurs défavorisées à lutter contre leur sort. »* Sur les quelque 60 000 écoles primaires du pays, 20 000 seulement sont réservées aux filles ; 13 % des femmes savent lire et écrire, contre 31 % des hommes.

Les militantes du WAF sont, pour la plupart, des cadres supérieurs ayant appartenu au Parti populaire pakistanais d'Ali Bhutto. Humaira fait partie de la « jeunesse dorée », qui a fait ses études dans des universités américaines. Leur position sociale permet aux militantes du WAF de braver la loi martiale et d'animer un groupe de pression efficace contre le gouvernement. Elles organisent des débats sur des thèmes tels que « les droits de l'homme et la femme pakistanaise » et publient des résolutions dans la presse.

On leur a fait grief d'être un *« club d'intellectuelles »* snobs parce qu'elles tinrent leurs premiers discours en anglais. Pour attirer dans leur mouvement les *« femmes au foyer »* et devenir plus crédibles, elles s'expriment maintenant dans leurs réunions en ourdou, langue officielle du Pakistan, et discutent des problèmes d'emploi, de drogue, etc.

La Journée internationale de la femme, du 8 mars 1984, qu'elles ont patronnée à Karachi, a été un succès. On y a vu des femmes voilées, des *« intellectuelles libérées »* et des potières illettrées rire ensemble quand leur fut présenté le sketch de la femme-policier dont le témoignage *« n'était pas recevable »*, sa valeur juridique étant fixée à *« la moitié de celle d'une déposition masculine »*.

La « fornication illégale »

C'est en septembre 1981 que plusieurs mouvements de femmes se sont réunis à Karachi autour du Women's Action Forum pour protester contre la condamnation pour adultère d'une fille de quinze ans. Il y avait là l'APWA (All Pakistani Women's Association), la plus ancienne organisation féminine du Pakistan, et le Tehriq-e-Niswan, formé aussi en 1981 et situé plus à gauche. Par la suite, le WAF est devenu un mouvement féministe autonome.

Dans un article du magazine pakistanais *She* publié en avril dernier, Najma Babar rappelle que la Zina Ordinance (ordonnance sur la fornication illégale), loi pénale islamique réprimant le crime d'adultère, qui fut introduite en 1978, est à la fois injuste et *« non islamique »*.

Injuste, car elle permet de condamner à la flagellation sur une place publique jusqu'à ce que mort s'ensuive des innocentes ou de simples victimes d'un concours de circonstances. Ce fut le cas d'une deuxième épouse dont le mariage n'avait pas été enregistré. L'effroyable châtiment pourrait même frapper une femme enceinte à la suite d'un viol ; le fait qu'elle ne soit pas mariée permettrait de l'accuser de *zina*, et le viol pourrait fort bien être impossible à démontrer faute de témoins. Non islamique, car le Coran lui-même ne mentionne nulle part une peine aussi cruelle. Une demande de révision de la Zina Ordinance est en instance d'examen devant la Cour suprême.

Les protestations de femmes contre l'attitude du régime à leur égard se multiplient. En septembre 1982, les athlètes féminines de l'équipe pakistanaise n'ont pas eu le droit de participer aux Jeux asiatiques de Delhi. En février 1983, à Lahore, une manifestation de cent cinquante femmes contre un projet de loi portant que le témoignage de deux femmes est nécessaire pour contrebalancer celui d'un homme a été brutalement réprimée. A leur honneur, de nombreux hommes, dont des avocats mais aussi des mollahs progressistes, ont soutenu alors la cause des féministes.

Un autre projet de loi prévoit que l'indemnité pour la mort accidentelle d'une femme sera la moitié de celle exigée pour un homme, et que la peine de mort ne pourra être demandée contre un meurtrier que si sa victime est un homme.

Une circulaire du gouvernement sur le port obligatoire du tchador pour les femmes travaillant dans les services publics a également fait l'objet de vives protestations. Une présentatrice de la télévision pakistanaise a préféré quitter son poste. Le WAF rejette évidemment les conclusions de la commission Ansari, chargée de fixer les règles des élections promises pour 1985, selon lesquelles les candidates féminines devraient pour se présenter avoir l'autorisation de leur mari et... être âgées de plus de cinquante ans. Une manière de barrer la route à Bénazir Bhutto.

« A la cuisine » !

Des militantes comme Attiya Owais vont plus loin et démontrent que *« l'islam punitif »*, tel que le conçoivent les hommes, peut être contesté texte en main. Elle a publié une brochure dans laquelle elle dénonce ces projets de loi à la lumière du Coran et du *fiqh* (droit musulman). Une mauvaise traduction des mots arabes et une fausse interprétation des versets du Coran ont porté préjudice aux femmes. Lorsqu'on se réfère à Khatidja, l'épouse du prophète Mohammed, femme d'affaires s'il en fut, ou bien à la reine de Saba, mentionnée dans le Coran, on voit à l'évidence que l'islam ne vise pas à enfermer la femme entre quatre murs. Le général Zia lui-même a dû se désolidariser d'une déclaration faite à la télévision par un membre du Conseil islamique sur la *« vraie place »* d'une femme... *« à la cuisine »*. Les deux filles de M. Zia Ul Haq ne sont pas aux fourneaux : l'une est médecin et l'autre informaticienne.

« Les victimes potentielles des lois pénales islamiques, me dit Humaira, *ne comprennent rien aux implications de ces textes. Le problème est politique, nous devons réclamer le rétablissement de la Constitution de 1973 et de la démocratie, qui nous garantit les mêmes droits qu'aux hommes. La majorité illettrée des femmes pakistanaises a besoin de soins, d'éducation, de travail rémunéré. »*



FRANCHINI.

Des projets de développement ont apporté l'espoir dans le *kutchi abadi* de Golimar. Les *kutchi abadis* sont des campements sédentarisés que l'extension de Karachi a transformés en immenses bidonvilles, dont la population peut atteindre, comme à Orangi, jusqu'à deux millions d'habitants d'ethnies et de religions différentes. Le groupe qui anime le projet a mis l'accent sur la scolarisation des enfants, l'alphabétisation et la création de travaux rémunérés pour les femmes adultes.

L'école maternelle s'est installée dans une maison qui bruit de rires et de chansonnettes et dont les murs sont couverts de dessins d'enfants. L'institutrice, une jeune psychologue, gère parallèlement une cantine qui permet aux habitants du campement d'emporter dans leur gamelle une nourriture équilibrée pour un prix très modique. Dans les quartiers hindous, les plus pauvres, ces écoles accueillent des enfants jusqu'à quinze ans, parce qu'ils ne peuvent plus être admis dans les écoles publiques.

L'alphabétisation des femmes adultes est plus difficile. Dans un grenier ensoleillé, Neïna enseigne depuis des semaines à une unique élève. Assidue et enthousiaste, celle-ci explique que *« les autres ne viennent pas parce qu'elles trouvent les cours trop difficiles et qu'elles n'ont pas le temps. Il faut balayer, cuire les* rotis (galettes). *Moi, j'expédie mon travail très vite pour venir étudier. »*

Chez une matrone du quartier hindou, sous une nuée de mouches, les femmes se réunissent et parlementent : *« Vous êtes contentes de la machine à coudre ?*, leur dit l'animatrice. *Vous en aurez deux autres, mais il faut les installer dans une pièce plus accessible à toutes. Vous ne pourrez garder les machines que si vous assistez aux cours une heure par jour. C'est le règlement. »* Les jolis vêtements aux couleurs du ciel, du soleil, de la terre et des plantes sont incrustés de morceaux de miroir et témoignent du sens esthétique de ces femmes qu'on veut conduire au statut d'artisan.

En cherchant des idées de travail rémunéré pour les habitantes de Golimar, Humaira et ses coéquipières ont rencontré dans un magasin un vieil homme en train de placer ses tapis. Comme il était lui-même originaire d'un *kutchi abadi*, elles l'ont chargé de s'occuper de l'atelier de tissage. Aujourd'hui, les femmes de Golimar tissent, avec de la ficelle, des fibres de noix de coco pour les revêtement muraux, des chiffons de saris synthétiques pour les tapis de salles de bains. Elles peuvent écouler leurs marchandises sur le marché de Karachi ou bien trouver un moyen de les exporter. Un homme vaut-il vraiment deux d'entre elles ?

HASSINA GOULAMALY.

COTE-D'IVOIRE

Fraternité-Matin a vingt ans

Vingt ans, c'est un bel âge pour un quotidien. Surtout en Afrique, où la presse n'est guère gâtée. Avec le* Soleil, *de Dakar,* Fraternité-Matin, *d'Abidjan, est l'un des « grands » quotidiens de langue française. Et, compte tenu de quelques contraintes, ses journalistes ne sont certainement pas les plus malheureux du continent.

De notre envoyé spécial

Abidjan. – Sur l'estrade, une douzaine de chanteurs et chanteuses se déhanchent dans une joyeuse frénésie. Le rythme endiablé fait passer des vers macaroniques, mais le « tube » a été choisi par un jury qui s'est infligé l'écoute d'un millier de cassettes pour décerner son prix de 1 million de francs CFA (20 000 francs français). En attendant le président, l'assistance se retient à grand-peine de trépigner et de reprendre en chœur :

« Fraternité-Matin,
tu es mon journal !
Dans le bus comme en voiture
Au bureau comme au chantier
Fraternité-Matin,
je te lis partout... ».

Le principal quotidien d'Afrique francophone fête ses vingt ans dans l'allégresse. Vendant plus de quatre-vingt mille exemplaires, il compte bien atteindre les cent mille en 1986. Il vient, à l'occasion de cet anniversaire, de refaire sa maquette dans un style de simplicité élégante. Aujourd'hui, le chef de l'Etat se dérange pour lui – ce qu'il ne fera pas demain pour le sommet franco-africain de Bujumbura. Tassé dans son fauteuil, il accuse son âge mais a l'œil vif et ne paraît pas trop éprouvé par sa grippe diplomatique. En son nom, le grand chancelier de l'ordre du mérite décore à la chaîne cinquante-trois *« responsables du succès du journal »* dont quelques Français. La SNEP (Société nationale des entreprises de presse) détient en effet 20 % du capital du quotidien – contre 49 % à l'origine – et assure la gérance de ce groupe florissant où pour 94 % le personnel est ivoirien. On apprend au fil des discours que 58 % des Abidjanais lisent *Frat-Mat* ou, comme dit l'homme de la rue, *la Fraternité*, que l'exploitation est très bénéficiaire, que l'Etat – chose rarissime en Afrique – ne verse pas un centime au quotidien. Celui-ci se prépare au fac-similé pour les lecteurs du centre du pays, va acheter une très moderne rotative et dispose de sept cent cinquante points de vente et de cinq cents petits crieurs dans la seule ville d'Abidjan.

L'affaire marche bien et le libéralisme ivoirien y trouve, visiblement, l'une de ses meilleures vitrines en des temps que la sécheresse de l'an dernier a rendus difficiles. Mais un vent plus favorable commence à souffler et *la Fraternité* – en dépit d'une augmentation de son prix de vente – a traversé sans dommage la mauvaise passe. Le journal maintient son taux d'invendus – le « bouillon » – à 12 %, ce qui tient de la prouesse. Les étrangers conviés à la fête apprécient en connaisseurs. Les Africains envient surtout le climat détendu dans lequel travaillent leurs confrères. Ici, en effet, la presse entre et circule librement, et la règle du jeu interne est l'une des moins pesantes du continent.

« Ce n'est pas facile d'être journaliste dans nos pays », soupire un reporter en boubou bleu ciel. *Fraternité-Matin* est, lui-aussi, rédigé par des militants du parti unique et doit *« coopérer activement à la tâche du développement »*, souci louable et formule extensible à l'infini. Mais, en dehors de l'élémentaire tabou touchant au chef de l'Etat – *« On ne critique pas un chef africain. On le loue ou on se tait »* – et au problème brûlant de sa succession – *« Voyons ! on aurait l'air de dire qu'il va mourir ! »* – les rédacteurs ici se sentent plutôt les coudées franches. Ils sont tenus à ne pas insister sur les problèmes des chefs d'Etat amis, – *« Le président déteste ça »*. La seule sanction jamais enregistrée dans l'histoire de *Frat-Mat* – un an d'interdiction d'écrire mais avec maintien du traitement – a frappé un journaliste *« mal élevé »* qui, lors de sa visite à Abidjan, s'était avisé de poser des questions de politique intérieure française à M. Giscard d'Estaing.

Cette bienséance observée, le « Vieux » ne déteste pas qu'on chante pouilles à ses ministres et qu'on dénonce l'incurie de son administration. Des campagnes rondement menées ont eu des conséquences importantes, notamment en matière de santé publique, où *la Fraternité* a fait changer les choses. *« Quand nous arrivons dans un ministère, nous sommes reçus tout de suite*, dit un journaliste, ravi. *Et il faut entendre la secrétaire, un peu effrayée, chuchoter au téléphone : Monsieur le ministre, c'est* la Fraternité... »

La Fraternité a su se faire respecter. Elle y a été aidée par son directeur général et ministre de l'information, M. Ahmadou Thiam, qui rappelle avec fierté avoir été le premier porteur d'une carte de presse dans le pays – *« une carte française »* – et, en 1956, avoir frôlé la révocation. *« C'est Houphouët qui m'a sauvé en intervenant auprès de Guy Mollet. Mon crime : j'avais fait diffuser une déclaration de la SFIO juste après celle de mon parti... »* M. Thiam – titulaire de son portefeuille depuis sept ans – a fait adopter un statut des journalistes « privés » qui lui en savent gré, car ils supportaient mal d'être traités en fonctionnaires.

Ici, on s'amuse...

A *Fraternité-Matin*, ils sont une soixantaine, jeunes – trente ans de moyenne d'âge, – et dans leur grande majorité titulaires d'une licence et formés par trois ans d'institut de presse à Dakar et des stages en France et au Canada. Le directeur de la rédaction, Auguste Miremont – un professionnel chevronné au regard malin derrière ses fines lunettes – a la réputation, tout comme son ministre, de *« couvrir »* ses subordonnés. Il les mène avec une douce fermeté, et toute l'équipe offre le spectacle réconfortant d'une décontraction efficace. *« On s'amuse, même quand il y a beaucoup de travail... »* Les rares anciens rappellent que, pour lancer le quotidien, il a fallu s'échiner jusqu'à seize heures par jour, tant le matériel, choisi ultra moderne d'emblée, donnait des suées aux essuyeurs de plâtres.

Pour M. Miremont, le succès du journal tient à son originalité : il gagne de l'argent. *« Nous avons été créés par un chef d'Etat et nous conservons une autonomie de fonctionnement, vingt ans après. Ce n'est pas banal dans un système de parti unique ! Nous pouvons aborder tous les thèmes et faire parler les gens. Ainsi, nous avons exprimé le mécontentement général face à l'expérience de télévision scolaire, qui a été abandonnée à la suite de ce mouvement d'opinion. »*

Avec sa petite moustache, son regard direct et ses gestes vifs, Bim Yeti, titulaire de la rubrique tourisme, se veut un *« reporter au ras du sol »*. Il incarne bien la nouvelle génération de journalistes africains, vrais « pros » sachant que le lèse-président du style Watergate leur est refusé, mais n'acceptant plus d'être des griots de cour, des fonctionnaires préposés aux besognes de plume. *« Quand je passe la frontière, je ne dis jamais que je suis de la presse. Après, je raconte comment les policiers ou les douaniers traitent M. Tout-le-Monde. C'est intéressant, non ? »* Des difficultés particulières ? *« Oui. Dans les villages, pour avoir le moindre renseignement, il faut des heures. Les gens, par tradition, vous baladent de chef en chef, et on demande l'avis des sages. C'est tuant ! »*

Les poissons sacrés

Peut-être, mais du moins, pour ce qui est de l'originalité des sujets traités, la presse africaine est imbattable. Bim Yeti vient de consacrer une « série » aux *« poissons sacrés »*. Il parle avec émerveillement de ceux de Sapia, dans la région de Boundoukou, la petite ville aux trente-deux mosquées. Dans la campagne avoisinante, l'islam gagne du terrain. Que vont devenir les silures, alors que chacun d'entre eux est, dans la représentation du monde des villageois, lié à la vie de chaque paysan. A chaque décès « naturel », le poisson est recueilli et enterré en grande pompe par un féticheur. Que fera l'islam triomphant ? *« On gardera les poissons sacrés. Ici toutes les croyances se superposent et font bon ménage... »* En tout cas, ce sujet d'enquête sur les rapports de l'islam et de la mortalité en rivière eût sans doute ravi Alphonse Allais.

Le désir de se rapprocher des lecteurs, de les informer et de les instruire est sensible à toutes les pages, et le journal joue, dans la vie sociale, un rôle irremplaçable pour la cohésion du pays. Avec une préférence pour le sport, passion nationale, et d'abord le football puisque nous sommes en Afrique, mais sans ignorer les thèmes moins « grand public ». La chanson de l'anniversaire le proclame :

« Des nouvelles économiques !
Fraternité-Matin,
tu es mon journal ! »

Quel autre « rubricard » de cette spécialité pourrait se vanter de faire danser les foules ?

Une chose agace souverainement les journalistes africains : le peu de cas que leurs compatriotes « intellectuels » font trop souvent de leur travail. *« C'est trop facile, à la fin !*, nous dit un Ivoirien. *Ils nous traitent de porte-coton du pouvoir, mais eux, ils se gardent bien de prendre position. Ils n'acceptent même pas, par crainte de déplaire, qu'on cite leur nom dans une enquête. »* Et son voisin de renchérir : *« En plus, les gens sont susceptibles ! »* M. Thiam résume la situation : *« Un jour, le journaliste africain est un monsieur très bien et le lendemain il passe pour un salaud. Entre-temps, il a écrit qu'un maire ne faisait pas balayer les rues de sa ville. »*

fraternité matin

ADIEU, LA CRISE ?

•Les Ivoiriens toujours prêts à l'effort et à la rigueur

Le comploteur malgré lui

Petits malheurs, bien connus de tous ceux qui, en Afrique et ailleurs, froissent des vanités ou dérangent des intérêts. A cet égard, *la Fraternité* n'a pas trop à se plaindre, et il est rare que les récriminations ébranlent la sérénité de son directeur de la rédaction. Dans d'autres pays, la situation faite aux journalistes est beaucoup moins enviable. Tel des participants aux agapes d'Abidjan a dû, en dix minutes, apprendre et faire savoir à ses lecteurs que son président, mort de façon soudaine, n'était plus, comme il l'avait encore écrit la veille, *« la lumière de l'Afrique »*, mais un abominable tyran. Tel autre a trouvé une façon de se tirer d'affaire qu'il propose à la ronde : *« Moi, si je dois écrire quelque chose qui risque de créer problème, je cherche une citation de mon président à l'appui. Il y en a toujours une qui s'y prête, il a tant écrit ! »* Le malin se rengorge au milieu des rires et des félicitations.

Dans le petit groupe de confrères en liesse, Célestin, journaliste camerounais, n'est pas le moins joyeux. Pourtant, il a éprouvé dans sa chair l'inconvénient d'exercer ce périlleux métier. En 1969, il était allé « couvrir » le congrès du parti unique de son pays. Appartenant à un journal catholique, il avait eu la malchance que son évêque fût, à l'époque, fort mal vu du pouvoir. *« Alors, il ont monté un beau complot. La sécurité a décidé que j'étais chargé par l'évêque d'apporter du poison à une fille qui devait séduire le président et l'assassiner au saut du lit en lui faisant un mauvais café. »* Pas de procès, mais des interrogatoires *« poussés »*, qui ont laissé des cicatrices, et plus de quatre ans de prison.

Célestin n'a pas de rancune, l'évêque s'en est tiré ainsi que la Judith qui n'avait d'ailleurs jamais rencontré son Holopherne. Et le comploteur malgré lui, un peu scandalisé, de conclure : *« Evidemment, un journaliste, ça fait bien dans une conspiration. Mais tout de même, ces gens de la sécurité qui font croire que leur président est volage ! »*

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

France

La situation en Nouvelle-Calédonie

Le président de la République a reçu, le vendredi 14 décembre, deux représentants du Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS), MM. Roch Pidjot, député (non inscrit), et Octave Togna, représentant du Front à Paris. Cet entretien, qui a duré trois quarts d'heure à l'Elysée, avait été sollicité par M. Pidjot. M. Togna a déclaré que cet échange avec M. François Mitterrand avait été « très intéressant », étant entendu que les négociations proprement dites sont menées, à Nouméa, par le « gouvernement provisoire » du FLNKS et M. Edgard Pisani, délégué du gouvernement.

M. Pisani a reçu, samedi matin, M. Jacques Lafleur, député (RPR), président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR). M. Lafleur, qui était le premier interlocuteur de M. Pisani dans les trois jours de consultations engagées par celui-ci, avait précisé qu'il se rendait à la « convocation » du délégué du gouvernement pour lui *« demander en priorité le rétablissement de l'ordre dans le territoire »*.

M. Jean-Marie Tjibaou, président du « gouvernement provisoire » du FLNKS, devait être reçu ce samedi soir par M. Pisani. Celui-ci s'était entretenu, vendredi, avec une délégation de militants non canaques (métropolitains, caldoches et polynésiens) du FLNKS.

Les aléas de la réforme foncière

De notre correspondant

Nouméa. — Dans le bureau de l'Office foncier à Nouméa, ce n'est pas la joie. Les troubles que connaît depuis trois semaines le territoire anéantissent le travail de fourmi réalisé par les vingt-cinq personnes — dont treize en brousse — chargées de l'acquisition, puis de la redistribution des terres aux tribus de la Grande-Terre. Quant à l'avenir, il s'annonce plutôt sombre : dans certaines régions, l'antagonisme entre les « colons » et les tribus voisines a atteint un tel degré que toute négociation sera impossible avant longtemps.

M. Patrice Devos, directeur de l'Office, ne cache pas sa déception. Son problème n'a jamais été l'acquisition de la terre, mais sa redistribution. *« Il n'y a aucun consensus entre les différents clans d'une même tribu pour assurer la gestion et l'exploitation des terres*, dit-il. *Le seul accord qui puisse intervenir est lorsqu'il s'agit de revendiquer et de pousser les Européens dehors. Après... »* Après, le problème commence.

Le cas de la tribu de Nakety, sur la côte est, est significatif. Dans son fief, le chef indépendantiste Eloi Machoro avait lancé une revendication dure. Très au fait des moyens juridiques à employer pour parvenir à ses fins, il avait créé un groupement d'intérêt économique — en Nouvelle-Calédonie, on crée un GIE avec la fréquence des sociétés anonymes dans un paradis fiscal — pour rendre plus crédible une revendication avant tout politique. Depuis, la tribu de Nakety a obtenu 5 000 hectares. Pour leur exploitation, l'Office foncier se propose d'apporter son concours : *« Depuis huit mois*, commente Patrice Devos, *j'exhorte les gens de Nakety à poser des clôtures pour qu'on puisse leur livrer du bétail... »*

Car l'Office foncier ne se contente pas de racheter les terres ; il assure également leur mise en valeur, avec livraison d'un cheptel et formation du personnel délégué par les tribus. Dans le cas de Nakety, les querelles claniques rendent toute évolution impossible. On assiste alors à des situations ubuesques où, lorsqu'on arrive à poser quelques centaines de mètres de clôture, ceux-ci sont immédiatement coupés par un clan qui s'estime lésé et impose un détour de 20 ou 30 mètres. Le même scénario peut se répéter à plusieurs reprises. *« Dans le cas de Nakety*, explique le directeur de l'Office foncier, *tout le monde s'était rassemblé derrière Machoro et son GIE pour la revendication. Depuis, les dissensions coutumières ont fait que plus personne ne veut de Machoro. Aujourd'hui, le blocage est complet. »*

Echec également à 350 kilomètres plus au nord, à Pouebo, dans la tribu des Tchamboene, où l'Office foncier a, en septembre, attribué au clan Boïloa des terres pour lesquelles avait été mis sur pied un projet de développement économique. A peine l'opération terminée, d'autres clans opposants à la tribu ont remis en cause la propriété des Boïloa. Dans ce cas précis, le conflit portait sur des bâtiments, donc sur des loyers à encaisser. La seule solution viable a consisté, pour l'Office foncier, à s'interposer dans cette querelle clanique et à assurer la gestion des bâtiments.

Ce cas de substitution d'un service officiel à un secteur autochtone défaillant est loin d'être unique. Le dernier en date concerne une propriété de 1 500 hectares à Houaïlou (côte est), revendiquée puis allouée par le truchement de l'Office foncier à une tribu qui ne compte pas moins de vingt-trois clans, totalisant moins de trois cents personnes. Depuis la redistribution, pas un seul de ces clans n'a souhaité la poursuite des opérations de mise en valeur. Après quelques tentatives infructueuses pour éveiller l'intérêt de la tribu pour ces terres qui sont redevenues sa propriété, l'Office foncier a décidé de prendre lui-même en charge l'exploitation de la propriété. Pour éviter ces difficultés, l'Office mène des études très détaillées — elles durent, en général, un an — avant de procéder à une redistribution ; actuellement, 30 000 hectares de terres sont en instance d'attribution, pour 15 000 hectares achetés en 1984 et 18 500 redistribués cette même année.

Prendre le problème à l'envers

Paradoxalement, ceux que l'on appelle les « colons » semblent être les plus satisfaits de la réforme foncière. Pourtant, depuis *l'engagement du programme* de décolonisation décidé par le territoire en 1978, dans le cadre du plan de développement économique et social conçu par M. Paul Dijoud, alors secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, les Européens n'ont cessé de s'opposer à toute remise en question du droit de propriété sous un prétexte coutumier.

Dans la pratique, les choses se sont révélées fort différentes. Confrontés aux revendications et aux offres de l'Office foncier, proportionnelles à la pression exercée sur le terrain par les Mélanésiens, éleveurs et agriculteurs acceptent volontiers une transaction dont ils peuvent tirer un profit inespéré. D'ailleurs, pas une seule fois l'Office foncier n'a été contraint de procéder à une expropriation.

Depuis quelques mois, compte tenu des incertitudes politiques, le nombre des offres de vente a largement dépassé celui des revendications. Toujours à Houaïlou, sur la côte est, un propriétaire européen avait affirmé, il y a un an et demi, que jamais, sous quelque pression que ce soit, il n'accepterait de vendre sa terre. Quinze jours après les élections territoriales du 18 novembre, alors que l'agitation du FLNKS atteignait son paroxysme, ce propriétaire contactait l'Office foncier et se déclarait prêt à tout vendre à n'importe quel prix...

Vérification faite, sa propriété, située au cœur d'une région contrôlée par le conseiller territorial du RPCR, M. Auguste Parawi Reybas, n'avait fait l'objet d'aucune revendication. *« Lui comme beaucoup d'autres sentent le vent tourner »*, commente-t-on à l'Office foncier.

Mais cette « terre canaque », si chère à la revendication indépendantiste, les Mélanésiens sont dans l'impossibilité de trouver un consensus pour l'utiliser, même quand on la leur offre. Le jugement du chef du mouvement LKS (Libération kanake et socialiste), M. Nidoïsh Naïsseline, est sans appel : *« Ce problème de la redistribution de la terre est révélateur du désarroi du FLNKS ; celui-ci n'est capable de se mobiliser qu'autour d'une idée négative : la revendication, et l'expulsion des colons. Personne n'a essayé de prendre le problème à l'envers, à savoir : d'abord, mettre tous les clans d'accord sur un plan d'exploitation précis et crédible ; et, ensuite seulement procéder à la revendication. »*

Ce n'est pas une mince affaire. Depuis un an, dans la vallée d'Amoa, à côté de Poindimié (côte est), le LKS tente une expérience originale en proposant un plan préalable pour l'aménagement d'un site, avec bassin d'aquaculture, scierie, etc. Un accord semble sur le point de se conclure puisque chaque district a désigné quatre ou cinq représentants qui suivront une formation adéquate.

Sur la côte ouest, les mécanismes de redistribution des terres semblent avoir mieux fonctionné. M. Gabriel Païta, ancien conseiller territorial de l'Union calédonienne (principale formation indépendantiste — dont il a été exclu avant les dernières élections), — rejoint le point de vue de M. Naïsseline sur la nécessité d'un consensus préalable à toute revendication. Sur la commune qui porte son nom, l'ancien membre du conseil d'administration de l'Office foncier estime avoir réussi des opérations de redistribution de terres : mais il reconnaît que le cas est un peu particulier : *« Depuis plusieurs générations, canaques et colons vivent et travaillent ensemble à l'exploitation de la terre ; aussi, à Païta, lorsque nos jeunes* [canaques] *ont la possibilité de s'installer sur leurs propres terres, ils sont très motivés... »*

Ce qui est vrai pour Païta ne l'est plus à 250 kilomètres plus au nord. A Oundjo, dans une des tribus indépendantistes les plus actives pour la revendication des terres, la redistribution foncière a été un échec. Les membres de la tribu ont préféré le confort de la collectivité à un travail astreignant, peu rémunérateur, et dont ils ne perçoivent pas bien l'intérêt.

« Normal, s'exclame Nidoïsh Naïsseline, *il y a un tel chemin à faire ! Il y a encore cinq ans, on disait que le concept même d'économie n'était pas kanake. Depuis on déculpabilise, et il faut le temps... »*

FRÉDÉRIC FILLOUX.

« Des truands, des proxénètes et des repris de justice... »

Orléans. — *« Si le gouvernement accorde l'indépendance à la Nouvelle-Calédonie, je me considérerai comme dégagé de la légalité républicaine »*. Ainsi vient de s'exprimer le secrétaire fédéral du Loiret du Parti républicain, M. Jean-Pierre Lamarque, au cours d'une conférence de presse.

« Les troubles actuels, a notamment expliqué M. Lamarque, *sont le fait d'un petit groupe de trois cents personnes recrutées dans les plus basses couches de la population mélanésienne, des truands, des proxénètes et des repris de justice... »* Ces propos ont provoqué une petite tempête politique à Orléans, y compris au Parti républicain. De passage à Orléans, M. François Léotard a désapprouvé les déclarations de son secrétaire fédéral, exprimées à titre personnel, mais il a indiqué qu'il lui gardait toute sa confiance pour diriger la fédération. Pied-noir d'origine, ancien parachutiste et partisan de l'Algérie française, Pierre Lamarque, pharmacien à Beaugency, a ajouté : *« On m'a fait une fois le coup avec l'Algérie, on ne me le fera pas deux fois ; et je ne serai pas seul »*. M. Lamarque a un faible pour M. Le Pen, mais *« je ne suis pas d'accord sur tout avec lui*, ajoute-t-il, *moi, je suis un libéral musclé »*.

R. G.

POINT DE VUE

Guerre ou paix

par JEAN GUIART (*)

NUL *actuellement ne saurait* prétendre contrôler la situation, qui est à la merci des initiatives aventurées. Les Mélanésiens sont plus lents à décider lorsqu'il s'agit d'une affaire grave et c'est là un facteur positif, de même que la modération en actes de la plus grande partie de la population européenne. Quoique l'évacuation des centres de brousse soit en soi une idée regrettable, cela vaut mieux que de tirer dans le tas, comme on cherche à l'obtenir des Blancs que l'on apeure au-delà de ce que la situation justifie.

Certains facteurs ne relèvent pas des forces de l'ordre et jouent un rôle extrêmement positif, en particulier les médias ; les journalistes ne disent pas toujours ce qu'il faudrait, sélectionnent des images qui peuvent être biaisées, où interrogent des gens dont on se sert pour les intoxiquer, mais leur seule présence, et en particulier celle des journalistes de la presse internationale, est un frein aux débordements sanglants dans le lieu et l'instant où ils sont là. Cette présence prête aussi aux *gesticulations, mais c'est* un faible prix à payer pour moins de victimes.

On n'empêchera pas les Mélanésiens d'exercer une pression constante pour repousser les Blancs de leur voisinage immédiat, tant ils craignent qu'ils ne servent de base à des entreprises armées contre leurs villages. Le massacre de Hienghène leur a donné raison. Il y a au moins quatre autres équipes européennes prêtes à se lancer dans une pareille aventure, et puisque les pouvoirs publics n'ont jamais pris les moyens de, tout au moins, les désarmer, il ne faut pas s'attendre à ce que les Mélanésiens baissent leur garde, et les incidents ne peuvent devenir que de plus en plus dangereux.

L'affrontement généralisé n'est pas concevable. Il n'est pas dans les plans des Canaques, qui sont des réalistes, et dont les initiatives s'adaptent aux circonstances et à l'équilibre local des forces. Peut-on rétablir l'ordre ? Ce n'est pas sûr. Les Mélanésiens, et le FLNKS en particulier, ont besoin des médias et de l'attention internationale. Ils ne lâcheront pas cette carte sans contrepartie. Et ils n'accepteront jamais de participer à une nouvelle consultation électorale dans les mêmes conditions d'inscriptions faussées. La tension n'est donc pas près de retomber. Mais il y aura des éclaircies. L'attitude à la fois théâtrale par calcul et défensive par nécessité des Mélanésiens suggère une sorte de règle du jeu implicite utile à considérer. La pierre de touche de la crédibilité est la mise hors d'état des groupes armés européens, à Nouméa dans les clubs de tir, et dans l'intérieur, autour d'excités que l'on connaît parfaitement, et dont la nocivité potentielle est devenue évidente.

Si nous ne sommes pas capables de contrôler le véritable facteur qui a construit la tension ces dernières années — car qui accepterait de vivre longtemps en butte à des menaces de mort constamment répétées ? — l'intérêt des Mélanésiens sera alors de créer une situation telle que les pays voisins soient poussés à intervenir. L'activisme *européen, par son aveuglement, ou*vre la voie à ce qui n'est envisagé que comme une option. Le problème est justement de contrôler ceux auxquels on n'a si souvent pas voulu toucher dans le processus de décolonisation. Une autre panique plane sur la situation, celle de l'Australie craignant que la situation ne se dégrade au point que l'URSS ne soit tentée d'intervenir. La doctrine australienne actuelle est de faire tout pour être là avant.

Si l'on était d'accord pour mettre la Nouvelle-Calédonie en dehors du cadre constitutionnel — les règles *républicaines* y sont constamment violées depuis plus de vingt ans par ceux-là même qui s'en réclament si fort, — on pourrait penser élaborer pas à pas une solution pragmatique. Les Canaques ont fait le choix *délibéré de se mettre en dehors du ca*dre juridique dont ils avaient espéré le rétablissement de la justice, mais ils ont été trop fortement déçus pour revenir en arrière, et la classe politique européenne ne voudra pas des garanties qu'il faudrait leur assurer.

Les solutions

Certaines propositions sont à l'exclure. Le double collège revient indéfiniment à la surface sous une forme ou sous une autre depuis 1951, époque où Maurice Lenormand (ancien député, ancien président *de l'Union calédonienne*) voulait introduire les communes mixtes algériennes. Les Mélanésiens n'en ont jamais voulu. L'accord réservé du député Pidjot à la proposition de M. Jospin ne les engage pas. L'idée d'un Etat fédéral n'est pas meilleure. Elle implique une frontière sur le terrain, qui serait immédiatement celle entre la prospérité et la misère. Comme dans tous les cas de ce genre les camps opposés se feraient la guerre pour repousser cette frontière dans un sens ou dans un autre. D'une certaine façon, cette guerre existe de manière larvée depuis de longues années et a pris une forme active au cours des dernières semaines. Il n'est pas souhaitable de l'institutionnaliser. Aucun texte le faisant ne serait respecté. Les Mélanésiens n'ont pas cessé, depuis 1945, de repousser leurs limites de réserves de façon à aboutir à un domaine d'un seul tenant d'où les Européens seraient exclus, sauf pour ce qui est de leur vocation actuelle, le secteur tertiaire, la fonction publique et parapublique. La droite européenne, et en particulier le syndicat des éleveurs, avait imaginé de faire la part du feu, en abandonnant aux Canaques la côte est, moins Thio et Poidimié, d'où les événements actuels à Thio. Ce concept a volé en éclats du fait du mouvement de revendication des terres à Gomen, Voh, Koné et Poya, qui a provoqué la colère en face, où l'on est réduit à se satisfaire d'une enclave Nouméa-Bourail, laquelle est mise en danger du fait de la pression mélanésienne à partir des vallées débouchant sur La Foa et Boulouparì, et de la volonté de retour sur Bourail des exilés canaques chassés à Houaïlou et Moindou.

La solution possible ne peut être que temporaire et circonstancielle. Nous ne savons pas ce qui se passera d'ici dix ans. Les Mélanésiens veulent arrêter l'immigration et avoir accès pour leurs fils et leurs filles à la part d'emplois qu'ils estiment leur revenir, ce qui crée une situation conflictuelle potentiellement plus dure que le problème foncier : on rachète les terres et l'on paie cash, mais les emplois ne relèvent pas d'une solution de ce genre ; ce qui sera donné aux Mélanésiens exclura autant d'Européens dans la situation économique prévisible ; d'où l'intérêt de fixer le maximum de Mélanésiens à la terre.

La réalité historique est qu'il n'y a en Nouvelle-Calédonie que deux camps, les Canaques et les autres. Le concept de société multiethnique est un autre moyen de minoriser les Mélanésiens, qui ne marcheront pas. Les caldoches sont depuis le départ le résultat de la fusion de gens de toutes origines : Allemands, Anglais, Irlandais, Français, Chinois, Hindous, Japonais, etc.

Seuls les Wallisiens et Futuniens sont à part, du fait de leur extrême cohérence culturelle et du mépris dans lequel les Européens les tiennent. Ils sont restés neutres, semble-t-il, en fait, dans les événements récents, instruits par l'expérience du Vanuatu du danger qu'il pouvait y avoir à soutenir les Européens. Leur volonté actuelle est de négocier avec les Mélanésiens leur maintien dans le pays et un accès à la terre dont ils ont besoin, les promesses de prospérité qui leur avaient été faites s'étant évanouies.

L'expérience et la réflexion amènent à penser que le cadre institutionnel n'est pas ce qui compte le plus en ce moment. Le problème posé est celui du partage du pouvoir politique, le pouvoir économique relevant d'un marché mondialisé dominé par l'Occident et le Japon, ce qui n'est pas près de changer, et la Nouvelle-Calédonie se situant à l'intérieur *de la sphère stratégique* américaine, couverte, quoique nous en ayons, par le pacte de l'ANZUS entre les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

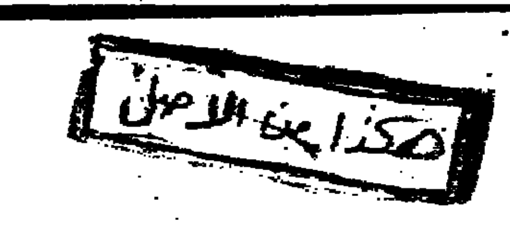
Il est bien évident qu'il faudra dissoudre l'Assemblée territoriale et le conseil de gouvernement actuels, en échange de la disparition du gouvernement provisoire du FLNKS. A condition que la transition vers l'indépendance soit claire, et courte, le statut Lemoine n'a besoin d'être changé que pour ce que les parties voudront en ôter. L'important est la formule de partage du pouvoir pendant la période de transition, dans un pays maintenu unitaire. L'observation sur les dernières années a montré que la solution américaine de quotas provisoires, pour une période donnée, avait de bons résultats dans les situations d'affrontements communautaires. Il conviendrait de s'en inspirer et de dire que, par exemple pour dix ans, tous les postes électifs seront rigoureusement partagés entre les Canaques, et ceux qu'ils admettent avec eux, d'une part, et les Européens et assimilés, d'autre part.

Une possibilité serait d'imposer à chaque liste des quotas en chiffres absolus et précisés par rapport aux positions sur les listes, variables par circonscription électorale, d'autoriser les listes incomplètes et de se passer alors de la proportionnelle, dont le maniement serait trop complexe. Une autre solution serait d'établir des quotas seulement au niveau de la proclamation des élus, à savoir un Mélanésien, un Blanc, etc., de telle sorte qu'une liste n'ayant qu'un Mélanésien ne pourrait avoir que deux élus, ce qui obligerait *ipso facto* à la constitution de listes convenables. Dans cette hypothèse, la proportionnelle serait utilisable. Les variations de *quotas par circonscription* se situeraient dans un système global où l'égalité entre les camps serait la règle absolue. Il n'y aurait cependant pas, de ce fait, de territorialisation des antagonismes et pas de partage du pouvoir par régions géographiques tranchées, même s'il y avait plus d'élus européens à Nouméa que dans l'intérieur. On aurait moins *besoin de réviser les listes de façon* drastique, *puisque* l'avantage malhonnête obtenu du fait de l'immigration serait ainsi neutralisé.

(*) Professeur d'ethnologie au Muséum national d'histoire naturelle.







La convention nationale du Parti socialiste

Le PS réunit, samedi 15 et dimanche 16 décembre, à Evry, dans l'Essonne, une convention nationale autour du thème : Modernisation et progrès social. Outre M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, et d'autres dirigeants socialistes, plusieurs ministres, dont le premier d'entre eux, M. Laurent Fabius, devaient s'adresser aux militants. L'épreuve de la réalité née de l'exercice du pouvoir a fait « bouger les lignes » à l'intérieur du parti, on a pu le constater notamment lors de la préparation de cette convention.

Certains vont juqu'à imaginer une recomposition interne du parti sur d'autres bases que les courants qui structurent aujourd'hui le PS.

Si une telle hypothèse ne semble pas prendre suffisamment en compte le poids de ces courants dans la vie du parti, on estime, néanmoins, dans l'entourage de M. Jospin, qu'une certaine redistribution des cartes serait souhaitable avant l'échéance de 1986.

De même source, on indique qu'une telle recomposition pourrait se faire dans le cadre des courants actuels. Il s'agirait plutôt de s'appuyer sur une nouvelle majorité « transversale ». Cette majorité serait composée de socialistes de tous bords, qui seraient d'accord sur quelques axes et seraient en mesure d'imposer aux « caciques » de leurs courants respectifs cette vision commune.

Nous publions, ci-dessous, un texte représentatif de l'émergence d'une telle sensibilité, puisqu'il exprime un point de vue commun à plusieurs socialistes, de sensibilité différente, sur l'évolution du PS.

M. Jospin : l'emploi et le pouvoir d'achat nous feront gagner ou perdre les élections

Les débats de la convention nationale du Parti socialiste — « modernisation et progrès social » — ont été ouverts, samedi en fin de matinée à Evry, par une intervention de M. Lionel Jospin.

Le premier secrétaire du Parti socialiste a évoqué la perspective des élections législatives de 1986 et répondu implicitement aux critiques qui lui sont adressées. *« Il y a des hypothèses qu'on écarte avec hauteur et qui, pourtant, vous tombent sur le nez »*, a-t-il dit à propos d'une défaite éventuelle de la gauche, allusion aux récentes déclarations de M. Michel Rocard.

Gagner en 1986 suppose, selon lui, que les socialistes commencent à modifier leur état d'esprit, en prenant conscience que le gouvernement *« travaille pour l'ensemnle du pays »*, mais que la règle du jeu démocratique est telle que l' *« on gagne seulement avec la moitié »*. M. Jospin estime que les socialistes, depuis trois ans et demi, ont largement fait la preuve de leur *« volonté de gestion »* et de leur *« esprit de responsabilité »*.

Dès lors, le terrain de l'action politique se déplace. *« Sachons*, a dit M. Jospin, *que les questions qui nous feront gagner ou perdre sont les mêmes vieilles questions : celle de l'emploi d'abord et, surtout, celle du pouvoir d'achat, celle du sentiment de justice, celle du sentiment de notre fermeté et de notre autorité dans la direction des affaires. Choisir ce qui nous enracine, ce qui permet à l'électorat qui est le nôtre de s'identifier à nous et à notre gouvernement, voilà ce qui doit nous guider. Une fois les choix faits, dégageons tous les moyens nécessaires. »*

M. Jospin appelle de ses vœux un mouvement de mobilisation qui engage le PS, mais aussi le gouvernement et *« s'il en décide ainsi »* le président de la République. Le PS, indique-t-il, est *« dans l'attente du signal »*.

Le premier secrétaire du PS avait d'abord expliqué aux militants pourquoi, selon lui, son parti incarne *« la modernité »* alors que la droite représente *« l'archaïsme »* (économique, social et sur les problèmes de société), et le parti communiste *« l'immobilisme »*.

Depuis trois ans et demi, a-t-il dit, le gouvernement a modernisé l'Etat (décentralisation), la société (peine de mort, IVG...), l'économie (secteur public, recherche, politique industrielle). Mais il est passé d'une phase *« d'optimisme de la modernisation »* (secteur public) à celle du *« pessimisme de la modernisation »* (restructurations). Du moins l'opinion a-t-elle ressenti, selon lui, cette évolution en ces termes.

Il reste, à son avis, des domaines dans lesquels le gouvernement peut encore rendre le processus de modernisation plus efficace et moins rude. Il en va ainsi de son financement. Le transfert au profit de l'épargne et de l'investissement ne doit pas se faire, a-t-il affirmé, *« au prix d'une détérioration du rapport salaires-profits »*. *« Drainer des fonds vers les entreprises, oui ; qu'ils aillent seulement vers les patrons, non. Il faut veiller à ce que les salariés aussi aient leur part, même différée, des progrès de la productivité et des plus values réalisées. »*

A propos de la flexibilité, M. Jospin qualifie de *« flexibilité résidu »* celle qui consiste à *« dégraisser »* des effectifs. Il demande que, en cas d'échec des négociations entre le patronat et les syndicats sur cette question, le gouvernement *« n'accepte de légiférer ou de décréter que sur les points acceptés par les syndicats (...). L'affaire a pris un tour politique et symbolique, tel qu'il y va de la crédibilité des socialistes »*.

M. POPEREN : le comique de M. Barre

Auparavant, M. Jean Poperen avait présenté le rapport d'activité du partie. Observant que, avec une hausse des prix de 0,3 % en novembre, *« il est quasiment acquis que le pari de 7 % sur l'année sera tenu »*, M. Jean Poperen a invité les socialistes à prendre conscience de ce qu'ils sont *« en train de réussir là où la droite a échoué »*. *« Il devient véritablement comique*, a-t-il dit, *d'entendre le savant économiste Barre vous faire la leçon du haut de sa suffisance et de ses 15 % d'inflation ! »*

M. Jean Poperen a réaffirmé l'engagement du PS aux côtés des syndicats *« pour empêcher que soit porté atteinte aux droits du monde du travail »* dans la négociation sur la flexibité de l'emploi. *« La modernisation (...) ne se fera pas sur le dos des salariés »*, a-t-il déclaré. Au sujet des TUC (travaux d'utilité collective), M. Jean Poperen juge *« significatif »* et *« navrant »* que *« Georges Marchais se retrouve avec Stoléru et d'autres politiciens de droite pour rejeter par le sarcasme cette initiative »*.

Pour M. Jean Poperen, *« la France n'a pas envie de voir revenir les ci-devant »*. *« Disons mieux aux générations nouvelles ce que nous sommes, ce qu'en ce moment nous faisons*, a-t-il dit. *La France qu'elles espèrent, ce n'est pas la France revancharde, frileuse, raciste, répressive, égoïste, la France de Dupond-la-Joie, encadrée par Le Pen et chloroformée par Hersant. La France de l'an 2000, c'est nous qui avons charge d'y travailler ! »*

★ Nous avons publié des articles relatifs à la préparation de la convention nationale du PS « Modernisation et progrès social » dans les numéros du *Monde* des 6, 14, 16, 18-19, 23 novembre, et 7, 9-10, 12 et 15 décembre. En outre, nous avons publié, dans *le Monde* des 13, 14 et 15 décembre, un point de vue de chacun des courants du PS sur cette convention.

● *M. Delors : les « entrelacs » du PS.* — M. Jacques Delors, futur président de la Commission européenne, a jugé, jeudi 13 décembre à Paris, devant l'Association de la presse anglo-américaine, que les acteurs de la scène politique française devraient, au nom du *« bon sens »*, se mettre d'accord sur l'essentiel. *« Seul un gouvernement bénéficiant d'une large marge d'acceptabilité pourra continuer le redressement »*, a-t-il ajouté.

M. Delors a estimé qu'à l'intérieur du Parti socialiste certains *« entrelacs (...) rappellent le Parti travailliste* [britannique] *dans sa plus funeste période »*. Le PS, a-t-il poursuivi, doit accepter d'*« assumer ce qu'il a fait, sans raser les murs »*.

Au congrès du PSU

LÉGER RECUL DES AMIS DE Mme BOUCHARDEAU

(De notre correspondant.)

Bourges. — Le quinzième congrès du PSU s'est ouvert, le vendredi 14 décembre, à Bourges, en présence de trois cent cinquante délégués. Le vote sur les textes d'orientation, selon des résultats non définitifs, n'a pas clairement départagé les courants.

Le texte qui a reçu la caution de Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, et de M. Serge Depaquit, secrétaire national, est en léger recul (21-22 %) par rapport au congrès de Vénissieux, en juin 1983, à côté du texte signé par M. Jacques Salvator, porte-parole adjoint (24-25 %) ; mais M. Depaquit et Mme Bouchardeau devraient bénéficier du soutien d'un nouveau courant (13-13,5 %), issu des rangs de leurs partisans. Deux autres tendances semblent écartées du jeu des alliances en raison de leur volonté de rupture, plus affirmée chez l'une (9-9,5 %) que chez l'autre (31 %), avec le gouvernement.

P. M.

REPORT DU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* » DU 16 DÉCEMBRE

En raison de l'intervention télévisée de M. François Mitterrand, dimanche 16 décembre sur TF1 à 19 heures, l'émission hebdomadaire « Le Grand-Jury RTL-*le Monde* » qui devait avoir lieu ce même jour est supprimée.

Le « Grand Jury » reprendra le cours normal de ses émissions domiuicales à partir du 23 décembre.

FACE AU NAZISME

M. Roland Leroy réplique à M. P.-H. Teitgen

M. Roland Leroy a répondu dans *l'Humanité* du 14 décembre — journal dont il est directeur — à la mise en cause par M. Pierre-Henri Teitgen de Marcel Paul, ancien ministre du général de Gaulle, pour son attitude de militant communiste au camp de Buchenwald (*le Monde* du 15 décembre). Reprenant la comparaison faite par M. Teitgen avec l'ancien ministre de l'intérieur du gouvernement de Vichy, M. Leroy, lui-même membre du bureau politique du PCF, écrit :

« Il y a des différences qui ne peuvent s'estomper. L'un, Pucheu, a fait fusiller des Français en les livrant à la bête immonde, encourageant ainsi les hitlériens à développer leur répression contre tous les patriotes ; l'autre, Marcel Paul, a sauvé des vies de Français de toutes opinions, a su redonner à des déportés le goût et le sens de l'humain, a fait luire la flamme de la solidarité de lutte, en un mot, a su maintenir la Résistance dans sa combativité et son esprit d'union dans le camp de Buchenwald. L'un décidait dans les salons de la collaboration, l'autre souffrait dans sa chair (...)

» En réalité, décider de ne pas choisir aurait été choisir la mort pour tous, choisir que « la loi du milieu » soit imposée dans les camps par les détenus de droit commun, que la barbarie nazie mêlait aux patriotes et aux combattants anti-hitlériens. Le choix fondamental, Marcel Paul l'a fait dès le premier jour en France, en s'engageant avec son parti dans la Résistance.

» Pourtant, Pierre-Henri Teitgen a bien connu, comme nous, la nocivité de l'argument selon lequel la lutte était un « engrenage » dangereux. Et il sait bien qu'il est heureux que des Français d'opinions diverses aient su surmonter cet obstacle et agir quand il le fallait, jusqu'à organiser l'insurrection armée à Buchenwald. »

● *M. Stoléru (PR) : jouer le jeu en 1986.* — M. Lionel Stoléru, ancien secrétaire d'Etat de M. Giscard d'Estaing et membre du bureau politique du PR, a déclaré vendredi 14 décembre sur Europe 1 qu'il *« approuve sur le fond M. Barre quand il dit que la victoire* [de l'opposition en 1986] *doit être massive. Si cette victoire est tellement massive que M. Mitterrand décide de son plein gré de démissionner naturellement, c'est une bonne chose pour nous (...) »*. *« Mais*, a-t-il ajouté, *là où je ne suis plus d'accord avec M. Barre, c'est dans l'hypothèse où M. Mitterrand décide de rester ; je souhaite à ce moment-là que l'opposition devenue majorité joue le jeu, c'est-à-dire qu'elle gouverne avec le président de la République élu jusqu'en 1988. »*

● *Le Sénat et la montagne.* — Le Sénat a adopté en deuxième lecture, vendredi 14 décembre, à l'unanimité (le PC s'abstenant), le projet de loi relatif au développement et à la protection de la montagne.

Les modifications apportées par les sénateurs au texte précédemment voté par l'Assemblée nationale ne sont apparues, ni aux yeux de M. René Souchon, secrétaire d'Etat à l'agri- culture et à la forêt, ni à ceux de M. Jean Faure (Union centriste, Isère), rapporteur de la commission des affaires culturelles, comme devant faire obstacle à un accord en commission mixte paritaire.

POINT DE VUE

Pour être modernes soyons démocrates !

Par JEAN-YVES LE DRIAN
JEAN-PIERRE MIGNARD
JEAN-MICHEL GAILLARD
et FRANCIS HOLLANDE (*)

QUI ne voit que nous vivons la fin d'une époque ? L'hégémonie intellectuelle des idéaux socialistes sur la société civile, a fait place à la vague des théories libérales, fussent-elles les plus sauvages. L'union de la gauche, vecteur d'une stratégie de conquête du pouvoir, n'a pas résisté à son exercice, même si, qu'on le veuille ou non, les trois-quarts des cent dix propositions du candidat François Mitterrand sont déjà entrées en vigueur. Quant à la droite, si elle avait, jusque-là, accepté les vertus de l'État-providence, quitte à alourdir continuellement les prélèvements obligatoires, elle fait, aujourd'hui, une marche arrière franche et joyeuse.

Les Français eux-mêmes ont changé. Hier encore, ils espéraient dans les solutions miraculeuses, c'est-à-dire idéologiques, de sortie de crise. Aujourd'hui, ils n'ont plus d'illusions. Ils nous font d'ailleurs payer cher cette mue, en nous rendant responsables, non pas tant de la politique de rigueur, chacun sachant bien qu'elle est incontournable, mais de cette prise de conscience mutuelle dont il n'était plus possible de différer, une dernière fois, encore, l'effort.

Un nouveau paysage politique se dessine donc : le « changement » souvent brutal mais toujours mythique est incarné par d'autres que nous (PCF et libéraux doctrinaires) ; la crise qui avait épargné le système démocratique le menace aujourd'hui par ses effets perturbateurs (chômage, immigration, insécurité). Quant aux mouvements sociaux sur lesquels la gauche comptait s'appuyer pour poursuivre la réforme de la société française, ils sont restés atones ou, pire, ont renforcé les rayons déjà bien garnis des corporatismes.

Dans ce contexte, l'enjeu pour les socialistes est simple : ou bien ils font comme si rien n'avait bougé et s'arc-boutent sur leurs croyances anciennes et leurs indéniables acquis, mais le risque est alors réel d'un isolement grandissant par rapport à l'opinion, ou bien ils construisent au cœur même de la crise et dans l'expérience du pouvoir les bases d'un nouveau contrat et ils se modernisent. Cela suppose néanmoins de tordre le cou à quelques tabous préhistoriques.

Disons-le tout net, au risque de provoquer, la conception dogmatique du rôle de la classe ouvrière, l'idée que le lieu du travail pourrait être aussi un espace de liberté, la notion d'appartenance des individus à des groupes sociaux solidaires, l'affirmation d'un programme politique a temporel, tout cela doit être abandonné. Le Parti socialiste est sans doute le premier parti ouvrier du pays, mais son ambition ne doit-elle pas d'être aussi le parti de toute la société ? Aussi doit-il s'adresser aux individus tout autant qu'aux groupes, en appeler au réel bien plus qu'aux mythes, adopter une démarche modeste, c'est-à-dire non pas pauvre, mais adaptée aux temps qui viennent.

Dans cette conception, l'Etat, loin d'être absent détient un rôle fondamental. Il doit parfaire l'efficacité de ses interventions pour que «ça marche» et qu'ainsi soit réduite l'angoisse croissante des Français. Et mettre du libre choix partout, pour être mieux accepté. Il doit aussi, dans cette période d'incertitude, où l'envie de comprendre est évidente, anticiper, prévoir, annoncer les évolutions, bref devenir un «État éclaireux».

Cette modernisation de notre discours est d'autant plus indispensable que jamais autant qu'aujourd'hui, le socialisme démocratique en tant que mode d'organisation n'a jamais paru aussi bien convenir à l'appréhension des bouleversements actuels.

La gauche, en effet, n'est pas un projet économique, mais un système de valeurs. Elle n'est pas une façon de produire, mais une manière d'être. Aussi est-elle moderne dès lors qu'elle est elle-même : c'est-à-dire d'abord démocratique.

Notre pays sera vaincu par la crise s'il lui concède comme tribut, en charge d'un hypothétique succès, le sectarisme économique, la régression sociale ou la haine raciale. La démocratie, nécessaire mariage entre l'égalité des droits et des chances et la liberté, notamment celle d'être différent, est le seul moyen d'assumer convenablement la mutation technologique. Cela vaut aussi bien pour l'ordre interne que pour les rapports internationaux.

Si le «libéralisme est de retour», la gauche est toujours là ; sa survie historique dépendra de sa capacité à se «restructurer» d'abord elle-même pour faire accepter la modernisation de la société dans son ensemble. Mais si nous sommes les plus confiants dans les vertus de l'idéal démocratique, nous n'en sommes pas les seuls dépositaires. Aussi face aux périls qui grossissent (racisme, peur, pauvreté, montée des extrêmes), ayons le front de proposer un consensus stratégique entre tous les courants démocratiques du pays. Ainsi, au-delà du clivage gauche-droite, pourraient s'affirmer les principes sur lesquels notre société doit impérativement reposer et les limites qu'il convient de ne jamais dépasser, à moins de déchoir. Tout le monde y gagnera...

C'est aussi tout cela la modernisation.

(*) Membres du PS.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les constructions près des aérodromes seront rendues plus difficiles

Six millions de personnes habitant quelque trois cents cinquante communes ont peu ou prou à souffrir du bruit des avions décollant ou atterrissant sur les aérodromes français. Si, au temps de l'urbanisme à tout va et du développement économique sans mesure, nul ne s'est beaucoup inquiété du voisinage difficile des logements et des avions, depuis 1973 les pouvoirs publics en ont pris conscience, produisant des circulaires pour limiter la construction aux abords des aérodromes, créant une taxe permettant d'indemniser les riverains. Le conseil des ministres du 2 mars 1983 a décidé d'accentuer cette action.

Légiférer devenait obligatoire. Ne serait-ce que parce que les lois de décentralisation n'autorisent que le Parlement à imposer des directives d'urbanisme aux collectivités locales. L'Assemblée nationale a donc adopté le vendredi 14 octobre, en première lecture, un projet de loi limitant les possibilités d'urbanisme au voisinage des aéroports. Seuls les députés socialistes ont voté pour, l'opposition et les communistes s'abstenant, pour des raisons opposées d'ailleurs.

L'objectif est clair : *« éviter l'installation de populations supplémentaires dans les zones bruyantes sans pour autant enfermer celles qui y habitent déjà dans une sorte de périmètre interdit »* ainsi que l'a résumé M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports (*le Monde* du 25 octobre). Pour ce faire, trois zones de bruit dégressif seront créées autour des aérodromes. Les possibilités de construction y seront plus ou moins limitées. Dans chacune seront établis « par l'autorité administrative » des plans d'exposition au bruit qui s'imposeront aux documents d'urbanisme locaux ; les certificats d'urbanisme devront signaler aux candidats à la construction l'existence de ces zones.

Même les socialistes ont jugé cela un peu insuffisant. Mme Paulette Nevoux (PS, Val-de-Marne) et M. Jean-Pierre Fourré (PS, Seine-et-Marne) auraient au moins voulu que les possibilités actuelles d'aide financière à l'isolation phonique des logements existants soient accrues. Sans aller jusque-là, le rapporteur de la commission de la production, M. Georges Le Baill (PS, Hauts-de-Seine), a fait inclure les aérodromes militaires parmi ceux dont le voisinage pourrait être concerné par la loi ; rendu obligatoire la consultation des commissions consultatives de l'environnement, « lorsqu'elles existent », a fait préciser le gouvernement, lors de l'établissement des plans d'exposition au bruit ; facilité la construction des équipements liés à l'activité aéronautique.

Les communistes, tout en souhaitant, par la voix de M. Paul Mercieca (PC, Val-de-Marne), la limitation du bruit à la source ou « la réparation des dégâts causés », ont estimé qu'une telle législation était trop contraignante pour les communes concernées. Gérant nombre de celles-ci, ils auraient notamment voulu qu'elles aient leur mot à dire dans l'établissement de plans d'exposition au bruit et que ceux-ci ne s'imposent pas aux documents d'urbanisme ; de plus, ils auraient souhaité que, dans la zone de bruit le moins fort, puissent être construites des habitations collectives.

A l'inverse, le RPR, représenté par M Roland Nungesser (RPR, Val-de-Marne), aurait souhaité une législation plus stricte, notamment par l'interdiction des rénovations et réhabilitations sur les zones les plus bruyantes et de développement de l'activité aérienne créant de nouvelles zones de bruit.

Seul les socialistes ont voté pour le projet après avoir rejeté ces propositions extrêmes et contraires.

THIERRY BRÉHIER.

Les socialistes ne veulent pas faciliter la construction sur les anciennes fortifications de Paris

L'urbanisme permet-il le consensus ? Les conditions de discussion du projet de loi modifiant les principes d'aménagement, pour tirer les conséquences de la décentralisation de compétences urbanistiques aux collectivités locales, pourraient le laisser penser (*le Monde* du 23 et celui daté 24-25 juin 1984). L'opposition s'est abstenue en deuxième lecture, le vendredi 14 décembre, à l'Assemblée nationale, alors que celle-ci a retenu de nombreuses modifications introduites par le Sénat.

Sur quelques points, toutefois, des désaccords persistent entre les deux chambres du Parlement. Ainsi les députés ont refusé la distinction entre communes de plus ou de moins de dix mille habitants dans l'exercice du droit de préemption, alors que le gouvernement aurait souhaité une formule transactionnelle. De même, ils n'ont pas accepté de faire figurer l'Agence des espaces verts de la région Ile-de-France parmi les bénéficiaires possibles de la taxe des espaces naturels sensibles, car il s'agit là d'une prérogative départementale. Ils ont aussi refusé la diminution de moitié du taux maximum de cette taxe opérée par les sénateurs. Par ailleurs, ils ont rétabli la possibilité pour le préfet de se substituer aux organismes sociaux ne respectant pas les règles d'attribution des logements sociaux, ainsi que l'établissement par lui de ces règles.

Le Sénat avait aussi prévu des possibilités de modification de plafon légal de densité (PLD). Malgré les vives critiques des communistes, l'Assemblée, à l'initiative du gouvernement, les a encore étendues en permettant le doublement de ce plafond, dans toutes les communes, dans les six mois suivant les élections municipales. De même, toujours à l'initiative de M. Paul Quillès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, elle a repris des idées du Sénat, en en limitant la portée, sur la modification des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme, et des plans *d'occupation des sols* (POS). Mais elle a refusé de rendre au préfet le pouvoir de s'opposer au permis de construire des constructions pouvant recevoir plus de cent personnes.

Les socialistes et M. Quilès ont été en désaccord à propos de la levée des servitudes imposées à la Ville de Paris sur les emplacements des anciennes fortifications (*le Monde* du 14 décembre). Le Sénat avait proposé de les faire entièrement disparaître alors que les plus anciennes remontent à un décret des 8-10 juillet 1791. La commission avait pensé faire bénéficier Lille de ce même avantage. Le ministre était d'accord à condition d'accroître la publicité faite autour du devenir de ces terrains et d'alourdir la procédure de révision du POS le concernant.

Malgré vingt minutes de suspension de séance, il n'a pu convaincre ses amis, bien qu'il leur ait fait valoir que *« la ceinture verte »* de Paris concernée *« n'avait plus de vert que le nom »* ; qu'il fallait mettre fin à *« un imbroglio juridique »* ; qu'il n'était pas possible de revenir sur la responsabilité des élus locaux voulue par la décentralisation : qu'il y allait de l'avenir de la ZAC Champerret, donc de la responsabilité financière de l'Etat, et que les règles du POS étaient suffisamment contraignantes.

Th. B.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni vendredi 14 décembre sous la présidence de M. François Mitterrand. Au *terme de ses travaux*, le communiqué suivant a été publié :

● **AVIATION CIVILE INTERNATIONALE**

A l'initiative de la France, le protocole du 10 mai 1984, dont la ratification va être soumise au Parlement, interdit l'usage des armes contre les avions civils en vol. — Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant la ratification du protocole du 10 mai 1984 portant amendement de la convention de Chicago relative à l'aviation civile internationale.

Ce protocole pose, pour la première fois en droit international, le principe de l'interdiction d'utiliser des armes contre les avions civils en vol.

Il a été conclu à l'initiative de la France pour prévenir le renouvellement de drames pareils à celui intervenu le 1er septembre 1983, lorsque un avion de la compagnie Korean Airlines fut abattu avec deux cent soixante-neuf passagers à bord.

● **CONVENTIONS INTERNATIONALES**

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres deux projets de loi autorisant la ratification de conventions internationales :

— La convention franco-monégasque du 16 février 1984 a pour objet de fixer les droits économiques de la principauté de Monaco sur le plateau continental qui s'étend dans le prolongement de sa mer territoriale;

— *L'avenant du 16 juillet 1984* à la convention fiscale franco-sénégalaise du 29 mars 1974 a pour objet d'établir entre les deux pays de nouvelles règles concernant l'imposition des redevances, notamment celles qui concernent la jouissance de biens immobiliers ou l'exploitation de mines, de carrières ou d'autres ressources naturelles.

● **ARMES A FEU**

Améliorer la sécurité et éviter la banalisation des armes à feu. — Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a présenté au conseil des ministres un projet de loi réglementant et limitant la publicité en faveur des armes à feu et de leurs munitions.

Ce projet prévoit notamment :

— L'interdiction de l'envoi à toutes personnes autres que celles qui en font la demande expresse ou les armuriers professionnels, de documents publicitaires en faveur des armes et munitions;

— Une définition précise du contenu de l'information susceptible d'être donnée aux acheteurs potentiels de ces matériels ;

— L'interdiction de faire coexister dans un même document, et notamment dans les catalogues de vente par correspondance, la publicité en faveur des armes et munitions et la promotion d'autres produits.

Parallèlement, pour éviter la banalisation de l'achat de ces produits, un décret prévoira que la vente au public des armes à feu ne pourra être effectuée que dans des locaux fixes et permanents. Ces locaux ne pourront accueillir d'autres activités commerciales, à l'exception de celles qui sont liées directement à la pratique de la chasse, du tir sportif ou de la pêche.

● **ATTRIBUTIONS DU MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT**

A la suite des modifications apportées à la composition du gouvernement, le conseil des ministres a adopté un décret définissant les attributions du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement.

● **SITUATION INTERNATIONALE**

Le conseil des ministres a entendu une communication du ministre des relations extérieures sur la session ministérielle du conseil de l'Atlantique nord des 13 et 14 décembre qui a été précédée par la réunion traditionnelle à quatre (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne) *sur les affaires* de Berlin.

Le ministre a rendu compte de l'intérêt que suscitent de la part des pays de l'alliance les perspectives liées à la rencontre soviéto-américaine de Genève les 7 et 8 janvier prochains. Il a saisi cette occasion pour rappeler les positions françaises. La France approuve la disponibilité des deux parties à *négocier sur l'ensemble de leurs armements nucléaires et spatiaux.* Tout en étant consciente du fait que le processus risque d'être long et difficile, elle espère que les deux parties manifesteront une égale volonté de parvenir à des résultats concrets et vérifiables aboutissant à des réductions substantielles de *leurs arsenaux ainsi qu'à une* limitation des utilisations militaires de l'espace.

En marge de la session, le ministre a eu un entretien avec M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, sur un certain nombre de questions bilatérales.

● **CONDITION D'IMPLANTATION DES NOUVELLES ACTIVITÉS**

Assouplissement du régime des autorisations d'implantation; poursuite des efforts pour le développement des zones de conversion. — Le ministre d'Etat, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, a présenté au conseil des ministres *une communication sur l'implantation* des nouvelles activités.

S'il revient aux entreprises de déterminer la localisation de leurs activités, l'Etat de son côté doit veiller au développement équilibré du territoire. Il dispose à cet effet de plusieurs moyens : primes d'aménagement du territoire, contrats de plan entre l'Etat et les régions, programmes de développement des pôles de conversion, régime réglementaire d'autorisation des localisations. C'est ce dernier régime, devenu inadapté, qui doit être revu.

I. — La réforme de la procédure d'agrément. — La procédure de l'agrément subordonne à un accord administratif la construction ou l'utilisation de bureaux et de locaux industriels en Ile-de-France.

Il est nécesssaire aujourd'hui de renforcer la compétitivité de la capitale au regard des grandes métropoles européennes, de moderniser le parc des bureaux et d'alléger les règles pour les entreprises, particulièrement pour les petites et moyennes entreprises dynamiques. Cela doit se faire dans le cadre d'un aménagement équilibré du pays avec, en Ile-de-France, une priorité reconnue aux villes nouvelles et à l'est de l'agglomération.

Dans cette perspective, le gouvernement a décidé :

1) De supprimer toute procédure d'agrément pour les opérations suivantes :

— Implantations de locaux de toute nature (bureaux, locaux industriels, entrepôts) dans les villes nouvelles;

— Construction de bureaux non affectés et rénovation de bureaux sans extension de surface;

2) De doubler les seuils d'agrément pour la construction ou l'extension :

— De locaux industriels (seuil porté à 3 000 mètres carrés) ;

— De bureaux affectés (seuil porté à 2 000 mètres carrés).

L'agrément est *en revanche* maintenu pour toutes les opérations des administrations de l'Etat.

Un bilan de la mise en œuvre de cette procédure sera établi chaque année.

Ces nouvelles mesures de simplification viennent compléter celles arrêtées récemment pour permettre la création d'entreprises en moins d'un mois et pour encourager les *investissements étrangers* en France.

II. — La poursuite des efforts pour le développement des zones de conversion. — *Un programme* concernant la recherche, la formation, l'accueil des entreprises dans les pôles de conversion vient d'être *arrêté par le gouvernement. Il sera* complété par un nouveau programme d'infrastructure, d'un montant supérieur à 500 millions *de francs, financé par la quatrième* tranche du Fonds spécial grands travaux.

● **POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS**

Assurer un meilleur service du public dans un cadre de travail rénové. — *Le ministre délégué* chargé des PTT a présenté au conseil des ministres une communication sur l'amélioration des conditions d'accueil des usagers des PTT.

Le réseau des établissements de la poste et des télécommunications comporte plus de dix-huit mille points de contact avec le public, répartis sur l'ensemble du territoire. Le ministre a annoncé un ensemble de mesures de modernisation de ce réseau destinées à le rendre plus efficace, à mieux l'adapter au service des usagers et à améliorer les conditions de travail des personnels.

1) Un programme de rénovation des bureaux de poste sera engagé en 1985 pour la construction et le réaménagement de six mille bureaux. Ces opérations, qui s'étaleront *sur quatre ans, concernent* aussi bien le patrimoine de l'Etat que les immeubles mis à disposition par les municipalités.

2) Un programme d'informatisation des bureaux de poste sera lancé simultanément à partir d'opérations pilotes menées dans un certain nombre de bureaux depuis deux ans.

Il vise à implanter dans quatorze mille établissements des matériels micro-informatiques et télématiques, adaptés aux besoins des usagers et des personnels : trente mille *postes de travail seront ainsi* équipés dans les quatre ans à venir. La formation des personnels débutera en 1985.

L'implantation des applications informatiques et télématiques dans les agences commerciales des télécommunications sera achevée en 1988.

3) L'information et l'accueil du public seront améliorés par un ensemble de mesures : signalisation des points d'accueil, personnalisation des relations avec les usagers, implantation de minitels en libre *service* dans les bureaux de poste, accueil téléphonique au « 14 » et actions de formation des personnels.

Ces actions seront complétées par la simplification et la mise à jour des textes et des procédures concernant les rapports entre l'administration et les utilisateurs. Ces améliorations viseront à mieux garantir les droits des usagers, à renforcer la concertation au niveau national et à la mettre en œuvre au plan local.

● **LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE**

Orienté en priorité vers les fraudes les plus graves, amélioré dans ses méthodes, le contrôle fiscal a accru son efficacité. — Le secrétaire d'État chargé du budget et de la consommation a présenté au conseil des ministres une communication sur les résultats de la lutte contre la fraude fiscale.

L'action menée depuis trois ans a porté ses fruits, puisque le montant des droits nets rappelés a atteint 19,275 milliards de francs en 1983, dernière année connue, soit une hausse de 20 % par rapport à 1982. Ce résultat a été obtenu sans que le nombre d'opérations de contrôle se soit accru. Il est dû pour l'essentiel à l'amélioration de la qualité du contrôle fiscal et à sa réorientation vers les secteurs où la fraude est la plus forte et vers les entreprises ou contribuables dont les obligations fiscales sont les plus élevées.

Cette politique sera poursuivie dans l'avenir en mettant l'accent sur trois priorités :

— La lutte contre les fraudes les plus graves ;

— *La généralisation des vérifications des groupes d'entreprises* :

— La meilleur adaptation des techniques de vérificaiton aux enjeux réels : en particulier, il sera recouru plus largement à la méthode dite de « vérification-diagnostic » qui permet, pour les petites entreprises, de prendre très rapidement une décision sur la poursuite ou l'arrêt de la vérification.

MESURES INDIVIDUELLES

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

— M. Charles de Villaines, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé président de chambre à la Cour des comptes.

— Mme Yvonne Théobald-Paoli est nommée conseiller d'Etat en service extraordinaire.

∴

— M. Charles Barbeau, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur et de la décentralisation.

— M. Gérard Belorgey, préfet en service détaché, est nommé préfet hors cadre.

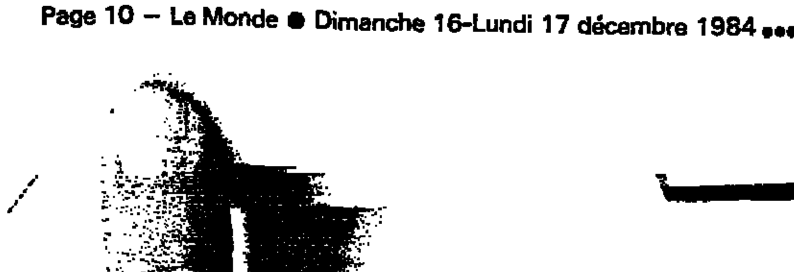
— M. Christian Blanc, préfet, commissaire de la République du département des Hautes-Pyrénées, est nommé préfet hors cadre.

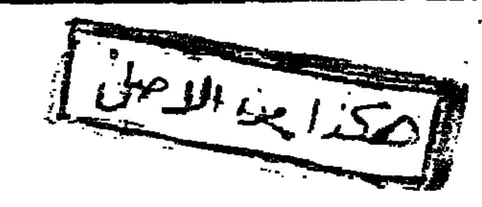
∴

— M. Philippe Bodin est nommé président du conseil d'administration de la Société française de câbles sous-marins et de radio.

∴

— M. Bernard Attali, président du conseil d'administration du Groupe des assurances nationales et M. Jean-Claude Morel, directeur général du personnel et de l'administration de la Commission des Communautés *européennes, sont nommés* membres titulaires du Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat.

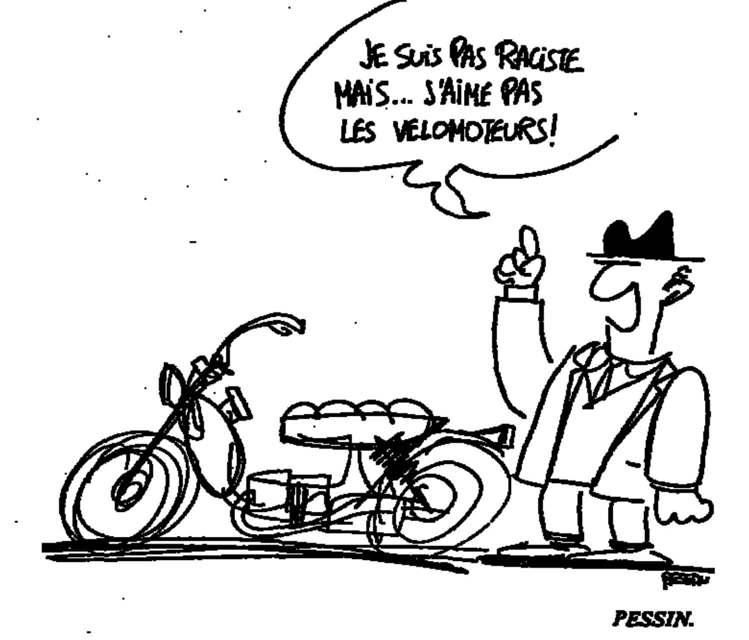




DE L'ANTIRACISME A L'ÉGALITÉ

Le microbe de Farida Belghoul

Comparer la France à un vélomoteur (« pour avancer, il lui faut du mélange ») était un slogan ingénieux. L'illustrer et le tester en parcourant l'Hexagone sur des machines pétaradantes frisait la perfection. Pourquoi alors tout gâcher par des propos au vitriol ? Les « rouleurs de l'égalité », enfants d'immigrés pour la plupart, ont brouillé les cartes, ces dernières semaines, en s'en prenant aux groupes antiracistes qui passaient pour leurs meilleurs défenseurs.



PESSIN.

Farida Belghoul est le personnage le plus en vue de Convergence 84. Née à Paris, âgée de vingt-six ans, cette fille d'éboueur algérien a décroché une maîtrise d'économie puis réalisé deux films. C'est une militante pleine de fougue qui s'étonne d'être interrogée sur sa nationalité. *« Qu'est-ce que ça veut dire ? En France, ce n'est pas la nationalité qui compte mais le statut. Pour trouver un logement en HLM, il ne suffit pas d'avoir la nationalité française quand on est Maghrébin ou Antillais. »*

Rien ne l'agace autant que les questions posées *« en termes d'Etat-nation »*. Elle vous renvoie volontiers cent ans en arrière, à la Commune, lorsque *« toute personne vivant, travaillant et luttant à Paris était considérée comme citoyen, sans regard pour sa nationalité »*. Ne pourrait-on être aujourd'hui de nationalité algérienne ou malienne et citoyen de l'Etat français ? demande Farida Belghoul.

« Madame la France dévore ! »

Insistez un peu, et elle vous parle de son enfance. Le dilemme France-Algérie, elle l'a toujours connu. *« A l'école, les institutrices me transmettaient l'image dévalorisée qu'elles avaient de mes parents. Ceux-ci se battaient contre cette image et m'associaient à leur combat... »* Plus tard, à l'Université, Farida Belghoul a résisté aux tentatives d'assimilation. *« Madame la France dévore ! Pour mes camarades, il fallait absolument que je sois comme eux. »* Mais elle a faussé compagnie à *« ces petits-bourgeois, vite entrés dans les cadres existants »*.

Résoudre le dilemme France-Algérie ? *« Et pourquoi donc ? La meilleure façon de rester moi-même, c'est d'entretenir le dilemme. »*

Elle n'avait pu obtenir de bourse d'études ni de la France ni de l'Algérie : *« Je ne répondrais aux conditions d'aucun côté. Toute notre vie s'est déroulée ainsi, sans pouvoir compter sur l'un des deux Etats. Et notre identité d'immigrés s'est forgée en conséquence. »*

Assise entre deux chaises ? *« Ah non, de grâce ! L'histoire des chaises, c'est un truc de sociologues français. Ou maghrébins, d'ailleurs... Une logique d'Etat-nation. Nous, nous vivons avec la seule culture qui soit vraiment la nôtre : celle des quartiers. Nous nous appelons « Farid des Minguettes », « Omar de Châtenay »... Nobles à notre manière, vous voyez. »*

La culture de ces jeunes immigrés s'est donc construite à la périphérie des villes ou en dehors d'elles, loin des espaces de décision et de consommation. *« On nous a mis hors de la cité, pour nous accuser ensuite d'être hors la loi. L'immigration a été marginalisée. Elle est devenue un monde mystérieux qui nourrit tous les fantasmes de l'imagination nationale. »*

Cette opposition banlieues-centre-ville est essentielle. L'ignorer, c'est renoncer à comprendre quoi que ce soit aux propos de Farida Belghoul et de ses amis de Convergence, immigrés et français. Leur récent tour de France à vélomoteur a été un malentendu : *« A chaque étape, nous étions accueillis par les représentants de groupes organisés, habitant le centre-ville. Nous nous sommes aperçus qu'ils n'avaient aucun contact réel avec nos semblables, les jeunes des quartiers périphériques. Ces groupes organisés se mobilisent dès qu'il y a une initiative ou un incident. Ils mettent alors en avant leur boutique, leur idéologie, s'enferment dans des débats généraux et semblent soulager leur mauvaise conscience. Notre tour de France n'a fait que révéler cet état de choses. »*

Cow-boys assermentés

N'y avait-il vraiment rien d'autre à révéler ? On attendait plutôt des « rouleurs de l'égalité » qu'ils montrent une France accueillante, comme pour la « marche des Beurs » en 1983, ou qu'ils révèlent au contraire la xénophobie et ses dangers... Mais Farida Belghoul en a assez d'entendre parler d'immigrés et de racisme. *« Vous ne comprenez pas que ces réseaux antiracistes forment un écran et empêchent de voir la réalité ? Chaque fois qu'un jeune immigré est tué, par exemple, des associations crient au racisme. Or ce n'est pas toujours le mobile du crime. Le vrai problème est celui de la chasse aux jeunes, immigrés ou non, c'est celui des milices d'autodéfense, des arrestations abusives, par ces cow-boys assermentés que sont certains policiers. A servir le racisme à toutes les sauces, on finit par le banaliser et à occulter tous les problèmes qui ne sont pas seulement ceux des immigrés. »*

Les étrangers sont, en France, beaucoup moins nombreux qu'on croit, dit Farida Belghoul. *« Nous ne sommes pas étrangers à la réalité française : aux conditions de travail, de logement, à la télévision, etc. On nous a enfermés pendant des années sur le terrain des différences culturelles. Et d'ailleurs à sens unique : pourquoi serions-nous les seuls différents, par rapport à un modèle dominant ? Pourquoi est-ce toujours le dominé qui doit montrer sa différence ? Le fameux droit à la différence n'aboutit jamais à l'égalité, c'est une forme voilée de l'exclusion. »*

Pas assez clair ? Elle revient à la charge : *« On s'appuie sur les différences culturelles pour favoriser des ségrégations politiques, sociales et territoriales. La France est un pays qui... respecte les différences. Au point d'imposer des justices différentes, des conditions de vie différentes, et de perpétuer ainsi l'ordre établi. »*

Il n'est pas facile de passer d'un combat antiraciste, axé sur la cohabitation entre les communautés culturelles, à un combat politique, fondé sur l'égalité. Farida Belghoul l'a constaté de manière très concrète : *« Convergence 84, qui était totalement indépendant, nous a laissé un trou de 150000 francs. Si vous pouviez indiquer le CCP... (1). »*

Prochaines initiatives ? Trop tôt pour en parler. *« Convergence est comme un microbe,* dit Farida Belghoul. *Il faut qu'il incube. Ça demandera du temps. »*

ROBERT SOLÉ.

(1) CCP 1021 50 N Paris. A l'ordre de Farida Belghoul (et non de Convergence).

Les apprentis sorciers

(Suite de la première page.)

Ces techniques sont diverses :

L'homme est-il stérile ? On peut alors s'adresser au don bénévole et anonyme de spermatozoïdes et pratiquer l'insémination artificielle de la femme.

La femme est-elle stérile ? Plusieurs cas peuvent schématiquement se présenter :

— Dans le cas le plus fréquent, les ovules sains ne parviennent pas dans l'utérus, car les trompes sont obstruées. On peut y remédier en *prélevant les ovules de la femme*, en les fécondant en éprouvette avec les spermatozoïdes de l'homme et en implantant cet embryon dans l'utérus de la femme, qui porte alors son propre enfant dont elle est à la fois la mère génétique et utérine ;

— Dans un deuxième cas, les ovules sont déficients, mais l'utérus de la femme peut porter un enfant. La logique serait, comme dans le cas de l'homme stérile, de recourir au don d'ovule (bénévole et anonyme), de le fertiliser avec les spermatozoïdes de l'homme et d'implanter cet *embryon dans l'utérus* de la femme, qui est alors une mère utérine mais non une mère génétique ;

— Troisième cas, l'utérus de la femme ne peut porter un enfant. C'est alors que l'on a imaginé de recourir à une autre femme. Les ovules de la femme stérile sont prélevés, sont fertilisés avec les spermatozoïdes de l'homme, et cet embryon, qui est génétiquement l'enfant du couple, est implanté dans l'utérus de cette autre femme. Celle-ci est mère utérine (ou couveuse) mais non génétique.

En généralisant, disons que du moment où sperme, ovule et même embryon peuvent être congelés en attendant d'être implantés, bien d'autres cas de figure peuvent être envisagés.

Un défi extraordinaire

Parmi ceux-ci, il y en a un dans lequel la femme, étrangère au couple, est à la fois donneuse d'ovule (qui n'est plus alors un don anonyme) et prêteuse d'utérus. C'est le cas de la femme, dite *improprement* mère de substitution, qui accepte d'être inséminée avec les spermatozoïdes du futur père adoptif. Le Comité d'éthique a pris position contre cette pratique, car la femme étrangère au couple est une vraie mère, utérine et génétique, qui abandonne, volontairement et le plus souvent contre rétribution, son propre enfant, avec toutes les conséquences que cela peut entraîner, en particulier pour l'enfant, dont l'intérêt doit être prioritaire.

Ces diverses situations appellent un *débat de société*, car elles posent plus de problèmes de mentalité et de conscience que de problèmes de science, comme le démontre le fait qu'aux Etats-Unis le recours à un tiers rémunéré apparaît en général comme normal et ne choque pas.

Naturellement, chacune de ces situations mériterait de longs développements, mais je pense avoir suffisamment montré l'extraordinaire défi lancé à la société. Les Français vont avoir à en débattre. Personnellement, je pense qu'une seule considération doit guider les esprits : le respect *de la personne humaine* et de sa dignité.

La France a une attitude exemplaire en ce qui concerne les produits biologiques d'origine humaine. Ils n'ont pas de prix. Ils ne peuvent faire l'objet de profits. Notre cohorte de donneurs de sang bénévoles fait l'admiration et l'envie de nombreux pays. Chaque Français est présumé volontaire pour le don d'organes après la mort. Le don de sperme est bénévole et anonyme. La France va-t-elle ouvrir la voie à la location d'utérus et au trafic d'embryons ? *Ou bien suivra-t-elle* la ligne qu'elle s'est déjà tracée ?

Bienfaiteur encore, le médecin-généticien a la prétention de l'être lorsqu'il informe, avec le maximum de clarté et d'objectivité, un couple qui court le risque d'avoir des enfants anormaux.

Le grand public ne soupçonne pas la *profonde* souffrance, souvent cachée, des familles dans lesquelles il existe une maladie héréditaire entraînant, après un long calvaire, une mort inéluctable ou une arriération mentale grave.

Les biologistes ont mis au point de *nombreux* tests pour tenter de prédire *in utero* les enfants atteints ou susceptibles de l'être. L'analyse du code génétique de l'enfant, faisable depuis peu dès la septième ou la huitième semaine de gestation, bouleverse *la médecine prédictive en permettant* de donner à une date assez précoce des informations précises. Dans tous les cas, le rôle du médecin-généticien se borne à indiquer le plus exactement possible les risques encourus. La décision d'interrompre la grossesse reste entièrement au couple, parfois *douloureusement* confronté à une situation d'incertitude lorsque la science ne peut donner que des probabilités.

Heureusement se profilent à l'horizon des possibilités de traitement de certaines maladies héréditaires dues à *la déficience d'un gène par l'introduction* du gène normal manquant dans les cellules de l'enfant. Cela a déjà été réalisé chez l'animal et pourrait, peut-être, être envisagé chez l'homme.

Apprenti sorcier, le biologiste risque de le devenir s'il n'y prend garde. En effet, le génie génétique ouvre des perspectives inquiétantes que chacun ressent, sans d'ailleurs en connaître exactement les limites. On a vu paraître, dans une des meilleures revues internationales de biologie, la photographie d'une souris géante *provenant d'un embryon dans lequel* un gène de croissance de rat avait été introduit. Cette souris croisée à une souris normale a eu un certain nombre de descendants géants. Le gène de croissance avait donc été transmis.

Chez l'animal encore, il est possible de diviser les embryons, chaque partie pouvant donner naissance à des êtres complets et tous jumeaux provenant d'un embryon unique.

Enfin, on sait que dans chaque cellule existe un noyau qui renferme tout le programme génétique d'un être. On a pu expérimentalement introduire dans un embryon un tel noyau qui se substitue au programme de l'embryon et ainsi obtenir un être génétiquement identique au donneur de noyau.

La tentation de l'eugénisme

On frémit à l'idée des abus qui pourraient être faits de l'utilisation de ces techniques chez l'homme. Un pouvoir autoritaire pourrait dépister *in utero* les enfants porteurs de gènes jugés mauvais et les éliminer. La tentation de l'eugénisme est proche de la tentation totalitaire. Il pourrait aussi faire manipuler, en plus ou en moins, des gènes au niveau des embryons humains ou même faire engendrer des êtres identiques.

Au cours de sa longue histoire, l'homme a su maîtriser et utiliser à son profit les forces de la nature, le feu, l'atome. Récemment, la révolution biologique lui apporte la maîtrise des usines chimiques d'une extraordinaire précision que sont les cellules et les bactéries. Son nouveau pouvoir *ne doit pas le griser. Il faut souhaiter* qu'il ne participe jamais à aucune tentative d'« améliorer » l'espèce humaine, rêve chimérique et dangereux, et qu'il s'assigne plutôt un but, peut-être plus modeste mais déjà immense : celui de préserver la diversité de la faune et de la flore, richesses *inestimables et essentielles à la persistance* de la vie sur la Terre, donc de celle de l'homme, et qu'il œuvre pour que le cerveau humain, ce cadeau merveilleux de la nature, soit utilisé au plein de ses capacités, car cela devrait permettre, d'après les lois de l'évolution, un nouvel accroissement *de son* intellectualité.

Non, les biologistes ne sont pas prêts à jouer les apprentis sorciers !

JEAN DAUSSET.

L'école sauvage de Limans

De notre correspondant régional

Limans. — Limans : 158 habitants, un village des Alpes-de-Haute-Provence, près de Forcalquier. Depuis le 7 septembre, sept écoliers de six à onze ans y « attendent un maître ». Pour la deuxième année consécutive, la municipalité à majorité de gauche réclamait en vain la réouverture de l'école communale. Lassée, elle a organisé avec les parents d'élèves une classe sauvage qui se prolonge... Tous les matins, un ancien instituteur sans emploi occupe bénévolement le pupitre. L'après-midi, les parents, à tour *de rôle, prennent le relais.*

L'école de Limans avait fermé officiellement en 1968, faute d'effectifs suffisants. Le dossier de réouverture présenté par la municipalité aux autorités académiques réunissait apparemment toutes les conditions requises pour la création d'une classe unique : nombre d'élèves largement supérieur au seuil exigé — il y en aurait vingt-trois l'an prochain, — bâtiment scolaire existant, logement de fonction rapidement disponible. Le conseil avait même voté les crédits de rénovation, et les parents *s'étaient chargés des travaux* dans le courant de l'été dernier. Rien ne manquait : ni le matériel scolaire, récupéré sans bourse délier auprès de la mairie communiste de Berre-l'Etang (Bouche-du-Rhône), ni les manuels, fournis par les écoles de plusieurs communes environnantes.

En 1983, le dépôt de la demande aurait été trop tardif. En 1984, il n'y avait pas de moyens. Jusqu'à la dernière rentrée, la plupart des enfants de Limans allaient à l'école à Forcalquier, à 10 kilomètres. Compte tenu des horaires du service de ramassage scolaire, il fallait plus de deux heures chaque jour de transport ou d'attente, avec un départ du village à 7 h 15 et un retour à 18 h. *« Dans deux autres communes du canton, l'une à égale distance, l'autre plus proche de Forcalquier,* observe le maire (div. g.) de Limans, M. Gilbert Combe, quarante-deux ans, *deux classes uniques plus faibles en effectifs ont été maintenues. C'est d'ailleurs ce que recommande la loi Montagne. Pourquoi nous en refuser l'application ? »*

L'histoire de Limans est celle de beaucoup de petites communes de ce secteur frappées par l'exode rural. Une population à son apogée, plus de cinq cents habitants à la fin du siècle dernier. Puis un lent dépérissement conduisant le village à son étiage *démographique : une centaine* d'âmes en 1956.

Comme partout, la vie s'est tarie avec l'extinction progressive des commerces et des services. A la fin des années 70, trois des quatre bistrots, le coiffeur, le boulanger, le boucher, le buraliste, ont mis la clef sous la porte. Le minotier, au bord de la Laye, la rivière qui traverse Limans, a arrêté ses machines pour devenir un simple distributeur de produits céréaliers. Le service de car quotidien a été supprimé. Seule la poste est restée entrebâillée, une heure chaque matin, avec un préposé itinérant. L'école, elle, existait depuis toujours. Les archives du département en mentionnent même une au seizième siècle... Entre les deux guerres, l'école actuelle possédait deux classes. L'espace de deux générations, elle n'accueillait plus à sa fermeture que cinq élèves.

A l'origine du petit « boom » *démographique : l'implantation* sur la commune, en 1973, d'une coopérative agricole de production Longo Maï. Depuis, quelques jeunes de l'extérieur sont venus se fixer au pays. Parmi eux, deux couples d'anciens estivants marseillais et une employée d'un camping naturiste de Limans ayant des enfants d'âge scolaire.

Les enfants de Longo Maï

Depuis plus de trois mois, la municipalité a multiplié les interventions à tous les niveaux, y compris jusqu'à la présidence de *la République. Peine perdue* puisque la réouverture d'une école, en vertu des mesures de déconcentration, relève de la seule compétence des autorités académiques. Or celles-ci restent sur leurs positions et manifestent même une irritation de plus en *plus vive devant l'obstination* de leurs interlocuteurs. Récemment, le nouvel inspecteur d'académie des Alpes de Hautes-Provence, M. Caillaux, est sorti de ses gonds en menaçant les parents d'élèves récalcitrants de leur faire supprimer le versement des allocations familiales... Le maire de Limans, lui, a été averti qu'il risquait d'être « destitué ».

Les élus et la population de la commune « rebelle » ne sont pourtant pas isolés dans leur action. Les syndicats d'enseignants (SNI-PEGC et SGEN-CFDT) et la fédération départementale des parents d'élèves Andrieu ont, dès le début, apporté leur soutien. Sur le plan politique, les partis de gauche (fédérations départementales du PC et du PSU, sections de Forcalquier du PS) se sont également déclarés solidaires, tout comme les dix maires — dont sept de l'opposition — du canton de Forcalquier. *« Leur cause est juste et administrativement défendable. Donc, je la défends »,* affirme pour sa part le maire (RPR) et conseiller général de Forcalquier, M. Pierre Delmar.

On murmure en fait que la véritable raison du refus opposé à la municipalité de Limans n'est pas d'ordre administratif. Elle aurait trait à une discrimination politique visant la coopérative Longo Maï, dont les enfants représentent plus de la moitié des effectifs scolarisés de la commune. Longo Maï, qui se réclame d'un mouvement internationaliste d'extrême gauche, s'est attiré certes des antipathies. Mais la question posée à Limans est — ou devrait être — celle de l'intérêt des enfants... Trois d'entre *eux, élèves de CM2, courent le* risque, si le conflit ne trouvait pas rapidement une solution, d'être refoulés l'an prochain à l'entrée en classe de sixième de l'enseignement secondaire.

GUY PORTE.



Société

DES LYCÉENS DE CHARENTE-MARITIME DÉCOUVRENT LE MONDE ÉCONOMIQUE

A l'école des entrepreneurs

De notre envoyé spécial

Ouvrir l'école sur son environnement est une préoccupation partagée par le gouvernement et des acteurs du système éducatif. En Charente-Maritime, le Centre des jeunes dirigeants d'entreprises, sans attendre de circulaires officielles, a décidé d'organiser un concours destiné à faire mieux connaître « l'entreprise aux élèves et aux enseignants des lycées ». (Le Monde soutient cette opération baptisée « voyage au bout de l'entreprise ».

Rochefort-sur-Mer. – Une salle de classe presque ordinaire avec ses tables disposées en demi-cercle. Classeurs et dictionnaires d'économie sont fermés sous les bras croisés de trente-deux élèves attentifs. La classe de 1re B2 du lycée Maurice Merleau-Ponty de Rochefort écoute le patron d'une marbrerie de la ville. *« Nous allons réfléchir ensemble et imaginer un produit ou un service que nous pourrions créer. Il sera nécessaire d'étudier sa conception et ensuite sa production et les contraintes qu'elle implique, ensuite nous envisagerons la commercialisation et bien sûr nous tiendrons compte des implications financières »*, explique M. Girard Gabé. Garçons et filles de seize et dix-sept ans regardent avec étonnement ce jeune dirigeant. Sa rapidité et son dynamisme semblent les surprendre. *« Vous aurez accès à toutes les informations que vous souhaitez dans mes services. Mais il faut constituer une équipe motivée. N'oublions pas que ce jeu est aussi un concours ; alors on va s'efforcer de gagner. »* Quelques mains se lèvent. Un jeune garçon demande si *« on pourra étudier la création d'une entreprise »*. Une fille cherche à savoir quel est le but poursuivi par ces patrons qui souhaitent si soudainement dialoguer avec des lycéens.

Une idée ancienne

« L'idée est ancienne », explique M. Michel Louvel, responsable du Centre des jeunes dirigeants d'entreprises (CJD) de Charente-Maritime. Depuis longtemps ce mouvement de jeunes patrons et de cadres (ils ont tous moins de quarante-cinq ans) s'interroge sur l'adaptation de l'enseignement au monde du travail. Les adhérents, conscients du fossé qui sépare ces deux milieux, cherchent des moyens pour faire mieux connaître aux jeunes leurs entreprises avec leurs réalités et leurs contraintes. *« L'esprit et la charte du CJD encourage les membres à ouvrir leur entreprise »*, précise M. Louvel. *« Nous avons donc imaginé l'an dernier, lors d'une de nos réunions, de faire participer des lycéens, encadrés par leurs enseignants, à un jeu d'entreprise. »* Une fois l'idée lancée, la vingtaine de jeunes dirigeants que compte le département ont conçu un petit concours. Une classe ou un groupe d'élèves, de préférence de première, année sans examen, et d'une filière à dominante économique, détermine un projet. Avec l'aide de leur professeur de sciences économiques et sociales ou d'autres disciplines et d'un jeune dirigeant, ils précisent leur choix : création d'un nouveau produit, d'un service. Le patron, qui devient leur parrain, les guide dans leur démarche. Avec lui ils font connaissance avec les différentes fonctions qui existent dans une entreprise. Ils cherchent aussi par eux-mêmes des renseignements auprès des organismes consulaires ou des banques.

En trois mois les élèves doivent préparer un petit mémoire qu'ils viennent soutenir avec l'aide du parrain et du professeur devant un jury composé d'enseignants et de chefs d'entreprises. *« Il y a vingt établissements publics et privés dans notre département qui peuvent participer à notre jeu »*, explique M. Louvel, en ajoutant que vingt jeunes patrons sont disposés à s'engager à assumer le rôle de parrain. Après avoir obtenu l'accord du recteur de Poitiers et l'appui des chambres de commerce et d'industrie de Rochefort et de La Rochelle, les Jeunes Dirigeants de Charente-Maritime sont confiants. Pour M. Jacques Mible, patron d'une entreprise de fleurs artificielles de la région de Saintes, *« l'expérience est passionnante »*. Il attend beaucoup des interrogations, voire des possibles critiques des élèves. *« Nous avons tout à gagner de ces échanges qui peuvent mettre en cause les perceptions qui nous avons des uns et des autres. »*

L'heure de cours est passée rapidement dans la classe de première B2. Mais Joëlle a quand même eu le temps de poser sa question : *si c'est un concours il y a donc un prix »*. Les rires de ses camarades ne les ont pas empêchés d'entendre que le meilleur projet permettrait à la classe récompensée de visiter l'entreprise française de son choix. Une fois ses élèves sortis de la salle, Mme Nicole Torrent, l'enseignante de sciences économiques, a examiné avec les jeunes patrons la façon d'aider la classe à affiner son projet. L'initiative l'intéresse, même si elle implique pour elle quelques contraintes. *« Nous allons essayer de faire qu'un peu de pratique, de cas concrets, cohabitent avec le programme. »*

SERGE BOLLOCH.

En bref

Plainte contre X après l'accident d'avion de Garges-lès-Gonesse

L'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) et l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS) ont annoncé, le 14 décembre, leur décision de porter conjointement plainte contre X à la suite de l'accident d'avion survenu, le 12 décembre au soir, à Garges-lès-Gonesse.

Sept personnes ont trouvé la mort dans cet accident (quatre journalistes de l'AJIS et un collaborateur de l'AFPA, ainsi que le pilote et le copilote de l'appareil) qui s'est produit au retour d'un voyage de presse organisé par les deux associations, les 11 et 12 décembre à Genève et à Turin.

Trafic des voitures neuves : trente-quatre interpellations

Un gang de voleurs de voitures neuves qui avait réalisé 40 millions de francs de « chiffre d'affaires » en deux ans a été démantelé dans le sud de la France pendant la première quinzaine du mois de décembre. L'enquête a établi que quatre cents voitures neuves volées dans dix-sept départements du Sud-Est avaient pu être revendues à des acheteurs, souvent de bonne foi, comme des véhicules d'occasion très récents.

Trente-quatre personnes ont été interpellées, la plupart à Marseille, et six d'entre elles placées sous mandat de dépôt. Les deux principaux responsables du trafic, Jean-Claude Emery, trente-sept ans, et Bernard Bousquel, trente-trois ans, se présentaient respectivement l'un comme directeur d'une société d'import-export à Aix-en-Provence, et l'autre comme technicien à Marseille.

● *M. Roland Navy remis en liberté.* – M. Roland Navy, trente et un ans, incarcéré après avoir tué, dans la nuit de lundi 10 à mardi 11 décembre, son père hospitalisé à Pontoise (Val-d'Oise) pour un cancer incurable de la moëlle épinière, a été remis en liberté jeudi 13 décembre. Le juge d'instruction chargé de l'affaire a pris cette mesure dès qu'ont été connus les résultats de l'autopsie confirmant le mal dont était atteint M. Navy, soixante-sept ans, ancien militaire de carrière. M. Roland Navy reste inculpé de parricide.

LE DÉBAT SUR L'INFORMATION JUDICIAIRE

Secret fictif et innocence

Au fil des jours, le doute s'insinue. Et si les deux médecins de Poitiers étaient innocents ? Et si l'assassin des Vosges n'était pas celui-là ? Il faudrait alors trouver d'autres coupables : les magistrats qui les ont inculpés sur de simples présomptions et les journalistes qui leur ont emboîté le pas. Drôle de justice, drôle de presse !

Que n'ont-ils pas respecté le secret de l'instruction ! Censé préserver l'anonymat des suspects et tenir les journalistes à distance, ce secret a au contraire été continuellement bafoué. L'Académie des sciences morales et politiques s'en est émue il y a quelques jours (1) avec raison. La justice a besoin de sérénité.

Mais réclamer le respect absolu du secret de l'instruction est irréaliste. Les journalistes ont une mission d'information, et toute tentative, même justifiée par les considérations les plus louables, de les brider, doit être tenue pour suspecte. Ils ne sont pas, du reste, tenus à ce secret. Seules le sont, dit le code, les personnes qui « concourent » à la procédure.

Il s'ensuit, *a contrario*, que les inculpés et les victimes sont autorisés à parler. Ils ne sont pas les seuls. A examiner de près le code de procédure pénale, on s'aperçoit que les avocats peuvent lever le voile sur les dossiers dont ils ont la charge s'ils estiment que les droits de la défense ont été violés.

De même, les juges d'instruction sont-ils autorisés à diffuser des informations sur les enquêtes qui leur sont confiées s'ils estiment que ces informations peuvent faire avancer celles-ci ? Et comme le procureur de la République peut, lui aussi, publier des communiqués explicatifs, ainsi que s'y résolut celui de Poitiers au début de l'affaire Nicole Berneron, cela fait en définitive beaucoup de monde à pouvoir s'affranchir, en toute quiétude, du secret de l'instruction.

Sans qu'on puisse reprocher à quiconque de sortir de son rôle, ce secret est de plus en plus fictif. Cette situation a donné lieu, sous cette majorité comme sous la précédente, à des études savantes et a suscité de multiples propositions de réforme comme celle du Syndicat de la magistrature (gauche) qui souhaite, comme il l'a rappelé ces jours derniers, que certaines phases de l'instruction soient rendues publiques, de manière à ce que l'accusation et la défense puissent faire valoir tout aussi publiquement leur point de vue.

Comme ses prédécesseurs, M. Robert Badinter, garde des sceaux, se préoccupe des dérapages qui se produisent continuellement et a nommé une commission « presse-justice » chargée d'examiner une fois de plus la question. Instituer ainsi un lieu de dialogue entre journalistes et magistrats n'est pas superflu, mais on ne voit pas sur quoi peut déboucher une telle réflexion sinon sur le rappel du principe intangible de la présomption d'innocence.

Car plus que le secret de l'instruction, c'est le respect de ce principe qui doit gouverner chacun, policiers, magistrats et journalistes. Cette ligne de conduite n'exclut pas que les représentants de ces corporations aient leur mot à dire et le disent, mais interdit les extrapolations hâtives et les condamnations avant procès.

Parce qu'une telle prudence n'a pas été observée, les deux médecins de Poitiers et M. Bernard Laroche dans les Vosges peuvent se considérer comme des victimes, qu'ils soient coupables ou, pire, innocents.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Dans un vœu adopté le 6 décembre, l'Académie *« souligne que, sous peine de troubler la marche de la justice et de causer aux justiciables des préjudices irréparables, la liberté d'information, traditionnelle en démocratie, ne saurait autoriser quiconque à livrer au public des récits et commentaires concernant des procédures pénales avant la clôture de l'instruction »*.

Sports

Résultats

FOOTBALL : *Défaite de Paris-Saint-Germain.* – La vingtième journée du championnat de France de première division disputée, vendredi 14 décembre, a donné les résultats suivants :

Nantes b. *Marseille	2-0
*Bordeaux b. Nancy	3-1
Lille b. *Paris-SG	3-2
Toulon b. *Brest	1-0
*Metz b. Strasbourg	1-0
*Bastia b. Toulouse	4-0
*Lens b. RC Paris	1-0
*Tours b. Monaco	2-1
*Auxerre b. Laval	2-1

Classement. – 1. Nantes, 33 pts ; 2. Bordeaux, 31 ; 3. Auxerre, 26 ; 4. Lens, Toulon et Metz, 23 ; 7. Paris-SG et Bastia, 22 ; 9. Brest, 21 ; 10. Monaco et Laval, 19 ; 12. Lille, 17 ; 13. Sochaux, Tours et Marseille, 16 ; 16. Strasbourg, Toulouse et Nancy, 15 ; 18. Nancy, 15 ; 19. Rouen, 14 ; 20. RC Paris, 12.

JUDO : *Michel Berthet champion de France toutes catégories.* – En l'absence d'Angélo Parisi, tenant du titre, et de Roger Vachon, vainqueur cinq fois de suite de la compétition, Michel Berthet (moins de 78 kilos) est devenu, vendredi 14 décembre, à Rouen, champion de France toutes catégories, en battant François Fournier (moins de 86 kilos), par décision.

SKI ALPIN : *Coupe du monde féminine.* – La Polonaise Dorota Tlalka a remporté, vendredi 14 décembre, le slalom spécial de Madonna di Campiglio (Italie), devant la Suissesse Brigitte Gadienl, et les Françaises Christelle Guignard et Perrine Pelen, respectivement victorieuses de la deuxième et de la première manche. Au classement provisoire de la Coupe du monde, la Suissesse Erika Hess occupe la première place, avec 57 points, devant sa compatriote Brigitte Oertli (54 points), et Christelle Guignard (48 points).

VOILE : *La Route de la découverte.* – *Crédit Agricole* qui était en tête de la Route de la découverte a démâté, a annoncé, vendredi 14 décembre, son skipper Philippe Jeantot. Après l'abandon de ce dernier, *Charente-Maritime* de Pierre Follenfant occupait, samedi matin 15 décembre, la première place de l'épreuve, suivi de près par *Fleury-Michon* de Philippe Poupon.

Carnet

Naissances

– Olivier, Elisabeth et Mathilde BLONDEAU ont la joie d'annoncer la naissance de

Clémentine,

le 13 décembre 1984.

Rés. Gambetta,
78120 Rambouillet.

Décès

– Les familles Neury, Molin, Arnaud, Baud,

ont la douleur de faire part du décès de,

Mme Georges ARNAUD,
née Suzanne Neury,

survenu le 9 décembre 1984 à Paris.

L'enterrement a eu lieu à Connaux (Gard).

Une messe sera dite en l'église Saint-François-Xavier (crypte), le lundi 17 décembre, à 18 heures, pour la défunte, et à la mémoire du treizième anniversaire du décès de son mari, le gouverneur honoraire

Georges ARNAUD.

– **M. René Henry BAUDIER,**
ingénieur ENSC,
croix de guerre 1914-1918,

s'est endormi dans la paix du Seigneur, à l'âge de quatre-vingt-six ans, le 13 décembre 1984.

Mme René Baudier,
son épouse,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

demandent aux personnes qui l'ont connu d'assister ou de s'unir d'intention au service religieux qui sera célébré le mardi 18 décembre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Priez pour lui.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

5, rue Angélique-Verien,
92200 Neuilly.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Francis Cosne,
son épouse,
M. et Mme Roger Beck,
sa sœur et beau-frère,
M. et Mme Christian Bellest
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Bonnemazou
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Vicheniovski
et leurs enfants,
M. et Mme Denis Melca
et leur fille,
M. et Mme Thierry Berque,
ses filles, gendres et neveu,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Francis COSNE,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
ancien président d'Unifrance film,
de la Chambre syndicale
des producteurs et exportateurs
de films français
et de la Fédération
des producteurs de films,

survenu à Paris le 13 décembre 1984, à l'âge de soixante-huit ans.
On se réunira au temple protestant, 18, boulevard Inkerman, à Neuilly-sur-Seine, le lundi 17 décembre, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

55, rue Charles-Laffitte,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme Henri L'Echevin,
son épouse,
M. et Mme Robert Oswald,
Le docteur et Mme Patrick L'Echevin,
ses enfants,
Nathalie, Xavier, Christophe,
ses petits-enfants,
M. et Mme Dufour-Leborgne
et leur famille,
Les familles Trehout, Klaskala, Pilinski,
Ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Henri L'ECHEVIN,
ancien ingénieur de l'équipement,
expert auprès du tribunal
administratif de Lille,
médaillé militaire,
croix de guerre 1939-1945,
croix de combattant,
titulaire de la médaille des évadés,
des blessés de guerre,
commémorative française
Flandres-Dunkerque,

décédé le 12 décembre 1984, dans sa quatre-vingtième année.

Selon la volonté du défunt son corps sera incinéré le mardi 18 décembre, à 15 h 30, au crématorium de Wattrelos, rue de Leers.
Assemblée au crématorium, à 15 h 15, 59130 Lambersart.

8, avenue de la République,
PF Mme Gaston Debondue,
89, rue Chanzy,
59260 Hellemmes,
Tél. : (20) 56-77-58.

– M. Mario Parrinello,
ses enfants Francesca et Lorenzo,
M. et Mme François Massot
et leurs filles,
Et leurs familles,
font part du décès accidentel de

Mme Nicole PARRINELLO,
née Massot,

survenu, à Paris, le 12 décembre 1984.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Lyon.

Mme Emile Pommatau
et ses enfants,
Anne et Claire, Laure et Gilles Bonnet,
M. et Mme René Pommatau
et leur fille Alexandra,
Ainsi que leurs familles et leurs amis,
ont la douleur de faire part du départ, dans la paix du Seigneur, du

docteur Emile POMMATAU.

Messe des obsèques le lundi 17 décembre 1984, à 14 h 30, en l'église Saint-Nizier (corps déposé).
Inhumation au cimetière de la Tour-du-Pin, à 16 h 45.
Condoléances sur registres.
Ni fleurs ni couronnes.
Dons à Médecins sans frontières.

La famille ne reçoit pas.

Anniversaires

– Pour le quarantième anniversaire de sa mort en déportation pour faits de résistance,
sa famille et ses amis se souviennent de l'exemple de

Gabriel GALICE,
ancien vénérable de la loge
Emmanuel-Arago,

mort à Bergen-Belsen, le 16 décembre 1944.

– *« Et maintenant, bien sûr, ça fait déjà six ans... », le Petit Prince,*

Roland HOUZEL,

10 janvier 1943 - 16 décembre 1978.

L'ASSASSINAT DE GRÉGORY VILLEMIN

Bernard Laroche reste en détention

De notre envoyé spécial

Nancy. – Bernard Laroche, inculpé d'assassinat, après le meurtre de Grégory Villemin, quatre ans, noyé le 16 octobre dans la Vologne, à *Docelles (Vosges), reste en prison* : ainsi en a décidé, vendredi après-midi 14 décembre, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy confirmant l'ordonnance du juge d'instruction d'Epinal chargé de l'affaire, M. Jean-Michel Lambert, et rejetant donc la demande de mise en liberté présentée par les avocats de la défense, Me Welzer, d'Epinal, et Mes Stasi et Prompt, de Paris.

Les magistrats ont considéré qu'il existe contre Bernard Laroche des présomptions suffisantes pour le maintenir en détention : il s'agit, pour l'essentiel, du témoignage accusateur de sa jeune belle-sœur, Muriel, quinze ans et demi, même si *cette dernière s'est rétractée par* la suite. Mais la chambre d'accusation a aussi indiqué dans son arrêt que la culpabilité de l'inculpé n'était pas, en l'état actuel du dossier, matériellement démontrée. Il semble que les magistrats nancéiens n'aient pas voulu prendre le risque, en le remettant en liberté, d'exposer Bernard Laroche à des passions encore très vives, *même si l'opinion publique* locale paraît moins hostile à son égard, comme en témoigne une pétition signée par les trois quarts de ses camarades de travail.

La même chambre d'accusation doit statuer, mardi prochain 18 décembre, sur deux autres appels de la défense, demandant *« la nullité de la désignation des experts »* commis dans cette affaire : le premier concerne des experts en écriture, requis par les gendarmes alors qu'ils auraient dû l'être par le juge d'instruction ; le second vise un spécialiste des expertises vocales, qui n'a pas l'agrément officiel des tribunaux. Expertises qui avaient été ordonnées pour tenter de découvrir le ou les « corbeaux » ayant harcelé les parents de Grégory.

Selon toute vraisemblance, laisse-t-on à penser dans les milieux judiciaires, la chambre d'accusation devrait, mardi, accéder aux requêtes de la défense, car il y a eu, là, des vices de forme ou de procédure. M. Lambert devrait alors nommer de nouveaux experts, notamment chargés de réexaminer, dans des délais précis, les quelque cent trente dictées « recueillies » dans le vaste entourage familial des Villemin.

Une grande partie de l'enquête repartirait ainsi de zéro.

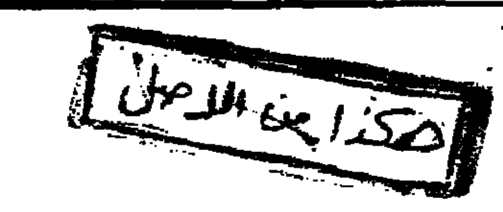
Appel au président de la République

Le juge d'instruction d'Epinal n'en continue pas moins ses auditions : il vient d'entendre, pour la troisième fois depuis le déclenchement de l'affaire, la mère de Grégory, Mme Christine Villemin, que trois de ses collègues de travail contredisent, à propos de son emploi du temps de la fin d'après-midi du 16 octobre. Cette troisième convocation n'a pas été de nature, évidemment, à faire cesser les rumeurs, dans ces coins très délimités de la campagne spinalienne, où vivent les nombreux membres de la famille Villemin. A tel point que les parents de Grégory ont cru devoir adresser un télégramme au président de la République, l'adjurant de *« mettre fin à toutes les calomnies qui nous torturent »* et se déclarant même prêts à se soumettrent au sérum de vérité...

Un sérum qui n'a pas plus de valeur scientifique ou juridique reconnue. Mais, dans cette affaire, tant de maladresses, tant de déclarations hâtives ont été faites – gendarmes, magistrats, presse, témoins, etc. –, que l'on n'en est plus à une fantaisie près. Il reste qu'un enfant de quatre ans a été précipité, poings et pieds liés, dans une rivière vosgienne il y a maintenant deux mois et qu'un homme, qui n'a jamais cessé de proclamer son innocence, commence, lundi, sa sixième semaine de détention à la prison Charles-III, de Nancy, sous l'inculpation d'assassinat.

MICHEL CASTAING.





Trésors de la Cinémathèque de Pékin à Beaubourg

Du 15 décembre 1984 au 28 février 1985, le Centre Georges-Pompidou, en collaboration avec la Cinémathèque française et la cinémathèque de Pékin, présente dans sa nouvelle salle de projection, la salle Garance (*le Monde* du 15 décembre), un ensemble de cent quarante films, couvrant une période de soixante-deux ans (1922-1984). Quarante-huit d'entre eux seront repris à la salle Chaillot de la Cinémathèque française.

Simultanément, à Beaubourg, des costumes, maquettes, éléments de décor, affiches, rappelleront l'histoire des studios de Shanghai et de Pékin. Un ouvrage de référence sur le cinéma chinois, sous la direction de Marie-Claire Quiquemelle et Jean-Loup Passek, sera publié pour la circonstance.



CINEMA CHINOIS

Rétrospective de 140 films. Nouvelle Salle de projection Cinéma Vidéo

15 décembre 1984 - 28 février 1985

Expositions : Salle d'Animation et Foyer du Cinéma

L'inconnue chinoise

Tout commence vraiment, en Europe du moins, avec la rencontre de Turin, en février-mars 1982, organisée par Marco Muller sous le titre *Ombre elettriche*. Quelque cent trente films chinois sont projetés. Au mois de juin de la même année, le cinéma la Pagode, à Paris, reprend soixante de ces films et publie une brochure de cent pages, qui constitue la première introduction en français au cinéma de l'Empire du milieu, tel qu'on peut le découvrir après la révolution culturelle et la soudaine ouverture sur les trésors de la Cinémathèque de Pékin, jusque-là réservés aux seuls spécialistes. Marie-Claire Quiquemelle, principale spécialiste du film chinois en Europe avec Marco Muller et Jean-Paul Tchang, et aujourd'hui chargée de mission auprès du Centre Pompidou, a coordonné la manifestation.

Marie-Claire Quiquemelle, qui assume les mêmes fonctions à Beaubourg, nous explique Jean-Loup Passek, responsable du cinéma au Centre Pompidou, ne vit depuis vingt ans que par le cinéma chinois. Chercheuse au CNRS (Centre national de la recherche scientifique), elle développe après 1968 l'enseignement du chinois à Censier et commence à montrer beaucoup de films : *« Dieu sait si on a pu se moquer de nous ! »* Pour faciliter les choses, elle crée le Centre de documentation sur le cinéma chinois, organisme privé régi par la loi de 1901. L'aventure se poursuit aujourd'hui à Jussieu.

« Les films n'étaient jamais sortis de Chine depuis 1949, date de l'arrivée au pouvoir des communistes, explique M.-C. Quiquemelle, *mais, dès les années 50, les Chinois commencent à s'intéresser à leur héritage cinématographique, poussés peut-être par Georges Sadoul et en accord avec Henri Langlois. Les films sont stockés dans des souterrains au froid, la Cinémathèque chinoise adhère à la FIAF (Fédération internationale des archives du film), où Henri Langlois joue un rôle important. Jay Leyda, spécialiste du cinéma soviétique et ami d'Eisenstein, vient vers 1963 inventorier le fonds, il travaille sur les films occidentaux et soviétiques, avant la rupture avec l'URSS. Il voit également beaucoup de films chinois. Il en tirera, en 1972, un livre remarquable,* Dianying, Electric Shadows *(MIT Press, Cambridge, USA). Jay Leyda est celui qui nous a ouvert le cinéma chinois. » Dianying,* nom chinois de cinéma, se traduit par « ombres électriques ».

La manifestation de Beaubourg est née d'un vœu exprimé par le ministère des relations extérieures, qui apporte une aide financière *importante pour la traduction simultanée* de la plupart des films projetés (douze traducteurs sont prévus). Le protocole d'accord avec la Cinémathèque chinoise fut signé fin 1982 par Jean-Pierre Biron du Centre Pompidou et Marc Delocque-Fourcaud, alors délégué général à la Cinémathèque française. M.-C. Quiquemelle part en septembre 1983 faire la sélection.

La grande nouveauté

Comment a-t-on choisi ? *« Nous avons été guidés, pour la période 1930-1940 et jusqu'à 1949, par deux principes,* nous dit M.-C. Quiquemelle. *Que reste-t-il, quels films sont encore disponibles ? Ensuite, quels sont les réalisateurs importants de cette période ? Que chaque grande compagnie soit représentée équitablement. La Cinémathèque de Pékin n'arrête pas de restaurer les films anciens et les ressort au fur et à mesure. En 1983, s'est tenu à Pékin un festival consacré à ces années 30-40 et réservé exclusivement aux spécialistes chinois et de Hongkong. »*

La grande nouveauté sera évidemment l'avant-guerre, qui constitue entre 30 et 35 % du programme, selon Jean-Loup Passek. Une autre tranche, 35 % environ, est composée de films produits entre 1949 et 1965, à la veille de la révolution culturelle. La période allant de l'occupation japonaise jusqu'à l'arrivée du pouvoir rouge (1940-1949) n'est représentée que par dix films. Si l'on en croit les spécialistes, les films de l'occupation, très intéressants, méritent d'être un jour projetés. La révolution culturelle, elle, est pratiquement passée sous silence.

Le catalogue de Beaubourg, qui devrait paraître assez rapidement *(contrairement à ce qui se produisit* pour l'Inde), comprendra, outre une chronologie de l'histoire chinoise et du cinéma chinois de 1897 à nos jours, une fiche détaillée pour chaque film présenté, *« c'est vraiment le plus difficile, ce qui prend le plus de temps et de travail »*, précise M.-C. Quiquemelle. Quant aux textes, venus de partout, d'Australie, du Japon, de Hongkong, d'Italie, de France et bien sûr de Chine, ils offrent un des plus larges éventails réunis à ce jour sur la question.

Quels films montre-t-on aujourd'hui en Chine ? *« Pour ce qui est des films chinois,* déclare M.-C. Quiquemelle *l'accent semble devoir être mis à l'avenir sur le cinéma de pur divertissement, si j'en crois M. Shi Fangyu, directeur du bureau du cinéma auprès du ministère de la culture. Il faut penser davantage au public, et pas seulement à éduquer, insiste-t-on. Mais la morale traditionnelle reste très forte. On ne prend que des films étrangers au contenu moral jugé parfait, sans situations scabreuses. Pour les Chinois,* Tess, *de Roman Polanski, raconte une histoire exemplaire, et aussi* le Vieux Fusil, *avec Philippe Noiret. Les Chinois attachent une grande importance à l'amitié. C'est ainsi qu'on peut voir* Monsieur Verdoux *doublé en Chinois, c'est assez extraordinaire. Le public ne comprend pas très bien, mais Chaplin reste l'ami de toujours. Quant à Joris Ivens, c'est une figure presque légendaire. Il travaille là-bas à un nouveau film,* le Vent, *titre symbolique, car il s'agit à la fois du vent physique et du vent de l'histoire. Il sera composé pour partie de documents anciens, pour partie de scènes jouées. »*

LOUIS MARCORELLES.

« LE CINÉMA CHINOIS » par Régis Bergeron 1949-1983 (tomes II et III)

Après un essai sur la période 1905-1949 (publié en 1978 aux Editions Eibel, à Lausanne), Régis Bergeron avait entrepris une vaste histoire du cinéma chinois, de 1949 à 1983, c'est-à-dire de l'avènement de Mao à nos jours. Ouvrage en trois tomes, dont le premier s'arrêtait en 1959. Les deux derniers, récemment parus, achèvent des travaux commencés depuis de longues années par un journaliste qui avait effectué de nombreux séjours en Chine.

De ce cinéma, maintenant ouvert à l'Occident, on n'a pas fini de recevoir des surprises. Il a toujours été étroitement lié aux conditions économiques, politiques et sociales de la République populaire. En 1960, nous apprend Régis Bergeron, il est en pleine expansion, s'étend sur les marchés orientaux et ceux des « pays frères ». Puis viennent le resserrement idéologique, une régression due à la révolution culturelle et au rôle néfaste de l'épouse de Mao.

L'historien cite beaucoup de cinéastes et de films mais porte peu de jugements esthétiques. Il raconte une aventure exaltante puis terrible, unique, sans doute, au monde : celle d'un art collectif traversant des tempêtes et des tragédies, revivant comme par miracle. Trente-cinq ans d'histoire chinoise, en fait. L'œuvre d'une vie.

JACQUES SICLIER.

★ *Le Cinéma chinois 1949-1983,* par Régis Bergeron. Les trois tomes aux Editions L'Harmattan, 7, rue de l'Ecole-Polytechnique 75005 Paris.

AVANT LA RÉVOLUTION

Une très ancienne tradition

La naissance du cinéma chinois de fiction remonte à l'année 1913, où un jeune homme de vingt et un ans, Zang Shichuan, grand amateur du théâtre moderne en langue vulgaire, tourna en quatre bobines une histoire écrite par un acteur et critique de théâtre, Zheng Zhengqiu. Le film s'intitulait *le Couple ravagé* : on *y ironisait sur les mariages arrangés.* Zhang Shichuan débutait ainsi dans une carrière de cinéaste prodige, puisqu'il devait réaliser, avant 1949, jusqu'à cent cinquante films. En 1922, Zhang et Zheng fondent une compagnie cinématographique, la Mingxing, avec des capitaux confiés par le beau-père de Zhang pour monter... une compagnie de courtage en Bourse ! Ils tournèrent d'abord des bandes *comiques*, dont un *Charlot en Chine* où un clown anglais joue le rôle de Chaplin. On peut voir le deuxième film de la compagnie, *la Romance d'un marchand ambulant*, dans la rétrospective parisienne, avec Zheng Zhenqiu dans le rôle d'un malicieux marchand de fruits. Mais bientôt Zheng Zhenqiu décida d'écrire des films bien-pensants, car il fallait, pensait-il, *éduquer la société en* l'émouvant. Ses scénarios traitaient abondamment de l'infortune des veuves et des orphelins, de la misère des filles vendues et des prostituées. *Zhang* Shichuan les dirigeait. Les films se terminaient toujours par un happy end, car on devait faire pleurer, bien sûr, mais pas trop, afin de ne pas désespérer le public.

De 1928 à 1930, renonçant aux *films sentimentaux, « de papillons et d'oiseaux »* comme disait Zhang Shichuan, le cinéma shanghaïen exploita la veine des films de cape et d'épée, précurseurs des films de kung-fu, où les personnages marchent déjà aux murs et aux plafonds et se déplacent à la vitesse du vent. Toujours sur des scénarios de Zheng Zhenqiu, Zhang Shichuan ne tourna pas moins de dix-huit épisodes de *Feu au temple du lotus rouge*. Puis cette vogue passa, et le cinéma shanghaïen découvrit un nouveau filon : le cinéma parlant, quatre mois après son invention aux Etats-Unis, débarquait en Chine. Hong Shen se mit au travail pour le compte de la Mingxing. Et, au mois de mars 1931, le premier film chinois sonorisé sortit sur les écrans, réalisé par Zhang Shichuan, sur un scénario de Hong Shen. Le premier rôle était tenu par Hu Die. Bien que le son fût mal audible et la synchronisation discutable, Hu Die, pour la première fois, parlait et, même chantait l'opéra de Pékin : l'enthousiasme du public confina au délire.

La concurrence cependant se faisait dure, même pour la Mingxing. Dès 1929, une seconde « major » s'était promis de se tailler une grande place dans le monde du cinéma chinois : la Lianhua. Son fondateur, Luo Mingyou – qui finit pasteur protestant, – avait créé, en 1927, un circuit de distribution et de salles qui couvrait largement le nord de la Chine. Et, à la fin de 1930, la Lianhua ouvrit à Shanghai trois studios de tournage. *Elle* commença par lancer deux films de Sun Yu, qui avait fait des études de cinéma à New-York, à l'université Columbia. Avant même de rejoindre la Lianhua, Sun Yu avait déjà tourné deux « thrillers » et un film de cape et d'épée. Son coup d'essai à la Lianhua fut un coup de maître : *le Rêve printanier dans la capitale antique* (1930), réalisé sur un scénario de Zhu Shiling et de Luo Lingyou, et joué par Ruan Lingyou, la transfuge de la Mingxing. La Lianhua sut se donner une image de marque « nouvelle vague » : abandonnant la production souvent bâclée de films comiques et de cape et d'épée au profit d'œuvres plus élaborées, elle entraîna toutes les autres compagnies.

Mais l'Histoire fit soudain irruption. Le 28 janvier 1932, les Japonais attaquaient Shanghai et s'y heurtaient à la résistance de la 19e armée. Au cours de la bataille, qui dura un mois, les studios de Zhabei, de Hongkou et de Jiangwan furent détruits ; seize des trente cinémas de Shanghai étaient en ruine. Une trentaine de maisons de production durent cesser leurs activités. Les difficultés n'épargnèrent pas les plus grandes, qui venaient juste de faire des investissements dans le cinéma parlant. L'heure était à la gravité et, pour séduire un public moins insouciant, les producteurs se tournèrent vers des scénaristes politiquement engagés.

L'un des patrons de la Mingxing, Zhou Jianyun, se lia avec trois scénaristes : A Ying, Xia Yan et Chen Boqi. Et, sans même se douter qu'ils étaient tous trois communistes, il les invita à venir travailler avec Zhang Shichuan, Zheng Zhengqiu, Hong Shen, etc. Et c'est ainsi qu'en 1933, la Mingxing produisait des films d'inspiration antiféodale et anti-impérialiste. La plupart des vingt-deux films sortis cette année-là mettaient en scène la ruine des artisans chinois, l'exploitation des paysans, l'horreur de la condition féminine. *Le Torrent sauvage*, réalisé par Cheng Bugao sur un scénario de Xia Yan, inaugure cette série. On retiendra aussi *les Vers à soie du printemps* du même réalisateur, *les 24 Heures de Shanghai* et *l'Appel des femmes*, de Shen Xilin, *le Marché de la tendresse* de Zhang Shichuan (scénario de Xia Yan), qu'on peut voir à Paris, et un film de Li Pingian, *la Plaine printanière du pipa*, où on voit pour la première fois un jeune comédien du nom de Zhao Dan, qui allait devenir le plus grand acteur chinois.

La production de la Lianhua décrivait aussi les inégalités sociales et incitait à la résistance contre le Japon. Le réalisateur Bu Wancang tourna deux films, *les Trois Femmes modernes* et *la Fierté d'une mère*, d'après les scénarios d'un homme notoirement de gauche, Tian Han. Cependant que Sun Yu parlait d'amour, de haine et de folie au milieu d'une société se décomposant sur fond de guerre, il réalisait successivement *la Rose sauvage, Amour et sang sur le volcan, le Petit Jouet* et *l'Aube*. Mais le plus beau de ses films est sans doute *la Route*. Ce fut aussi Lianhua qui produisit *la Divine* de Wu Yongang, en 1934, d'autant plus émouvant que ce fut l'un des derniers où apparut la jeune et talentueuse Ruan Lingyu, qui se suicida peu de temps après.

Une place à part doit être réservée à l'éphémère compagnie Diantong, en 1934. Prise en main par Xia Yan qui venait de la Mingxing, Tian Han et Situ Huiming, ancien étudiant au Japon et aux Etats-Unis, la Diantong regroupa des artistes de gauche, communistes pour la plupart : les réalisateurs Yuan Muzhi, Ying Yunwei, Xuxingzhi, les actrices Chen Bo'er, Tang Kuiqiu, Wang Renmei, etc ; et les compositeur Nie Er et Huo Luding. Les trois frères Wan, les inventeurs du dessin animé chinois, en firent partie. La Diantong eut le temps de produire quatre très bons films avant de disparaître : *les Malheurs de la jeunesse* de Ying Yunwei, écrit par Yuan Muzhi qui y joue le premier rôle ; *les Enfants de la tourmente*, de Xu Xingzhi, toujours avec Yuan Muzhi ; *les Scènes de la ville*, réalisé cette fois par Yuan Muzhi ; et *la Déesse de la liberté* de Situ Huiming. C'est dans ces deux derniers films qu'on vit apparaître une jeune actrice du nom de Lan Ping, la future Jiang Qing, Mme Mao. Est-ce pour cette raison que les cinéphiles sont, encore à ce jour, privés de la possibilité de voir ces films ?

En 1936, la restructuration de la Minxing offre aux cinéastes de l'ex-Diantong l'occasion de reprendre pied dans une grande compagnie. De grands films voient le jour : *les Etrennes*, de Hong Shen, *Unis dans la vie comme dans la mort*, de Ying Yunwei, *Carrefour*, de Shen Xiling *et, enfin, les Anges du boulevard*, de Yuan Muzhi. Tous ces films prennent pour thème l'exil de la Mandchourie occupée par les Japonnais, l'absence d'espoir de la jeunesse dans cette société injuste. Ils rendirent célèbres, entres autres, l'inoubliable chanteuse Zhou Xhuan et l'actrice Bai Yang.

Le 13 août 1937, les Japonais attaquèrent pour la deuxième fois Shanghai et occupèrent la ville. Le gros du cinéma de Shanghai rejoignit le flot des exilés. Certains, comme Yuan Muzhi et Chen Bo'er, partirent à Yen'an, la base communiste située dans le nord-ouest du pays, où ils tournèrent des documentaires. D'autres émigrèrent à Hankou, puis à Chongqing, ou encore s'installèrent à HongKong. Enfin, une petite poignée de cinéastes se réfugièrent dans les concessions étrangères où ils réalisèrent des « thrillers ». Après Pearl Harbour, les concessions tombèrent aux shanghaïens de l'occupation. Sous la houlette d'un collaborateur, Zhang Shankun, cent trente films furent réalisés entre mai 1942 et août 1945, date de la capitulation du Japon : parmi ces films, des adaptations de romans de Ba Kin et beaucoup d'histoires d'amour... Est-il nécessaire de préciser que, si, pendant les années 20 et 30, les cinéastes chinois avaient été en contact permanent avec les films des grands maîtres *américains, allemands ou soviétiques*, de Griffith à King Vidor en passant par Fritz Lang, Eisenstein et Poudovkine, ceux qui restèrent à Shanghai pendant la guerre durent découvrir le cinéma japonais.

Certes l'essor du cinéma chinois fut brutalement interrompu par la guerre, mais ce cinéma avait eu le temps de mûrir, à preuve la maîtrise dont les réalisateurs témoignèrent dès que la victoire sur le Japon leur permit de revenir travailler à Shanghai. Entre 1946 et 1949, les films produits par les compagnies Kunlun et Wenhua n'avaient rien à envier au néo-réalisme italien. En particulier, *Corbeaux et moineaux* de Zheng Junli, qui regroupa les meilleurs acteurs issus des années 30 dans une féroce satire de la société chinoise de l'après-guerre. Avec *San Mao le petit vagabond, Corbeaux et moineaux* constitue le dernier film entrepris avant l'entrée des troupes communistes à Shanghai, fin mai 1949. Toute une époque du cinéma chinois de Shanghai s'achève.

JEAN-PAUL TCHANG.

M. Mitterrand et les grands projets d'architecture

M. François Mitterrand répond, dans *le Nouvel Observateur* du 14 décembre, aux questions de nos confrères Christiane Duparc et Guy Dumur sur ses conceptions architecturales et les grands projets de Paris. Dans cet *entretien, intitulé* « Parce que je suis amoureux de Paris... », le président de la République n'apporte pas d'informations véritablement nouvelles mais replace sa politique dans son contexte : la moitié des grands travaux de l'Etat, rappelle-t-il, étaient décidés avant mon arrivée (la Défense, le Musée d'Orsay, le Musée de La Villette, l'Institut du monde arabe). Ils ont été repris, mais modifiés par leur équipe dans une mesure variable, selon leur état d'avancement.

M. Mitterrand précise que ses décisions ont été prises en concertation avec un groupe de cinq personnes comprenant notamment les ministres de la culture et de l'urbanisme, ainsi que le directeur de cabinet de l'ancien premier ministre. Le président affirme qu'il n'a *« pas le droit d'imposer ses seules préférences ». « Plusieurs des projets que j'ai approuvés ne reflètent pas mon inclination personnelle »*, poursuit-il. Il rappelle que, sauf pour le Grand Louvre, tous les grands projets ont fait l'objet de consultations internationales, principe qu'il défend *« parce que cela sert considérablement le rayonnement de la France »*.

M. Mitterrand réaffirme l'intérêt à ses yeux de l'Opéra de la Bastille, quoique celui-ci ait été *« le projet sur lequel* (il ait) *le plus hésité, et pas seulement pour son architecture »*.

Concernant le Grand Louvre, il indique qu'il a *« tiré profit, par exemple, d'un récent article de Michel Guy paru dans* le Monde » *(du 7 décembre)*, sans toutefois préciser quel profit particulier. Selon lui cependant M. Michel Guy, l'ancien *secrétaire d'Etat à la* culture, se tromperait sur le système d'entrée unique prêté au projet de l'architecte Ieoh Ming Pei. 60 % des visiteurs passeront, estime le président, par d'autres entrées.

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'ILE DE TULIPATAN : Mouffetard (331-11-99), sam., dim. 15 h 30, 20 h 45.

KIDNAPPING : Poche (548-92-97), sam. 21 h.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), sam. : Journées « Portes ouvertes » de l'école de danse ; sam. *19 h 30* : Commedia dell'Arte (Arlequin, magicien par amour ; Carnaval ; le Bourgeois gentilhomme).

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam. 20 h 30 : Bérénice ; dim. 14 h 30 : les Corbeaux ; dim. 20 h 30 : le Misanthrope.

CHAILLOT (727-81-15) ; Grand Foyer, sam. 15 h : Polichinelle ; Théâtre Gémier sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Une pièce d'amour.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), sam., dim. 20 h 30 : l'Illusion.

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), sam., dim. 18 h 30 : Adiedi.

TEP (364-80-80), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Othello. – Cinéma : dim. 14 h 30 ; le 16 à 15 h : Les 5 000 doigts du docteur T (v.o.), de R. Rowland ; Excalibur (v.o.), de J. Boorman.

BEAUBOURG (277-12-33). – Concerts : sam. 18 h : Nouvelle musique improvisée : British summer time ends (C. Bell, S. Hallet, S. Jones) ; Forum des percussions : sam., dim. 17 h : Percussions africaines. Ensemble Djoliba (Mali) ; Cinéma-vidéo : dim. 10 h : Nostos II de Thierry Kuntzel ; sam., dim. 13 h : Where did you get that woman ? de L. Smith ; 16 h : Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Louis Feuillade, de C.-J. Philippe : 19 h : Naissance de la nouvelle vague, de C.-J. Philippe ; Le cinéma chinois : dim. 14 h 30 : Du sang sur le volcan, de S. Dongshan ; 17 h 30 : le Petit Jouet, de S. Yu (muet) ; 20 h 30 : la Route, de S. Yu (muet) ; Danse : Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris : sam., dim. : les Rats, de R. Chopinot ; le French Revolting, de M. Clark ; la Couleur du secret, de J.-C. Pare ; A cœur ouvert, de J. Garnier (danseurs étoiles du ballet de l'Opéra : G. Thesmar et M. Denard) ; sam. 16 h et 20 h ; dim. 16 h : Spectacle.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : dim. 14 h 30 : la Chauve-Souris ; sam. 20 h 30 : la Fille de Madame Angot.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), sam. 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : le Chevalier à la rose ; sam. 18 h 30 : les Mummenschanz.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), dim. 15 h : Les marionnettes Boua-Boua (conte musical antillais) ; Soirées latino-américaines : dim. 20 h 30 : Sacy Perere ; les Etoiles.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), sam. 20 h 15 : Métamorphose d'une mélodie.

ADYAR (théâtre) (296-01-47), sam. 20 h 30 (dern.) : La Fausse Suivante (de Marivaux).

AKRAKAS CENTER (258-97-62), sam., mardi, 24 h : Opus Anomique.

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), sam. 20 h 30 : Sliiip.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (20Jouvet, sam. 20 h 30 : l'Ouest, le vrai. – *Salle Ch.-Bérard, sam. 20 h 30 : le Rêve* de d'Alembert.

BASTILLE (357-42-14), sam. 20 h et 23 h, dim., 15 h : l'Ile des morts.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

***BOURVIL** (373-47-84), sam. 20 h : Elles* nous parlaient d'amour.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), sam. 18 h et 21 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), sam., 20 h, sam., dim., 15 h 30 : le Prince travesti.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), sam. 20 h 30 : Records (dern. le 15).

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), La Resserre, sam. 20 h 30 : Lucrèce Borgia (dern.).

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30, 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Retour de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES *(723-37-21), sam., 17 h et 20 h 45, dim.* 15 h 30 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 19 h : Zabe ; sam. 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48), sam. 20 h : Quasimodo (dern.) ; 21 h : Repas de famille.

L'ÉCUME (542-71-16), sam. 20 h 30 : Hughie.

EDOUARD-VII (742-57-49), sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

EPICERIE (272-23-41), sam. 21 h : De Lucifer à Satan.

ESPACE GAITE (327-95-94), sam. 20 h 30, dim., 15 h : Morpioni's Palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam. 20 h 30 : Cie A. Recoing ; sam. 19 h et 22 h 30, dim. 15 h 30 et 19 h : Cie H. Tierney.

ESPACE MARAIS (271-10-19), sam.-dim. 20 h : le Misanthrope ; sam. 22 h 30 : Madras-Edouard Manet.

ESSAION (278-46-42), I. sam. 20 h 30 : Hiroshima mon amour 85. II. sam. 18 h30 : la Tour d'amour ; 21 h : Toril.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56), sam. 21 h : la Dernière Répétition de Freshwater de Virginia Woolf.

FONTAINE (874-74-40), sam. 20 h 15 : les Trois Jeanne ; 22 h : Gamea.

***GAITÉ-MONTPARNASSE** (322-16-18),* sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Grand-père.

GALERIE 55 (326-63-51), sam. 20 h 30 : Educating Rita (version anglaise) (dern.).

GRAND HALL MONTORGUEIL (206-04-06), sam. 20 h 30 : le Rêve du rat.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam.-dim. 20 h 30 : Guérison américaine.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : le *Prophète ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h :* Bréviaire d'amour d'un haltérophile. – II. 18 h 30 : Bibli-Chocs ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, n° 2 ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 20 h, dim. 17 h : l'Ecole des filles ; sam. 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : Un otage.

MANUFACTURE (722-09-58), sam. 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MARIE-STUART (508-17-80), sam., 22 h : Savage Love ; sam. 20 h 30 : Angel City.

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Salle Gabriel (225-20-74), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : la Berlue.

MATHURINS (265-90-00), sam.-dim. 20h45 : Meli-Meloman II. – Petite salle, sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Louki que quoi dont où.

MENAGERIE DE VERRE (338-33-44), sam. 22 h 15 : Lycanthropie.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), sam. 21 h, sam. et dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac ; dim., 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir pour épouser cochonnette.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, sam. 21 h 15, dim. 16 h : Duo pour une soliste ; Petite salle, sam. 21 h, dim. 16 h : la Carte du tendre.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (331-11-99), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : l'Ile de Tulipatan.

NOUVEAUTES (770-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 21 h 30, dim. 15 h 30 : la Chasse aux dragons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Giovanni.

PLAISANCE (320-00-06), sam.-dim. 20 h 30 : l'Orphelinat.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), sam. 21 h : Kidnapping.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans la valise.

RENAISSANCE (208-18-50), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

SALLE M. L. KING (370-48-88), sam. 20 h 30 : la Nuit des Bulgares (dern. le 15).

SALLE VALHUBERT (548-30-60), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Est-il bon, est-il méchant ? (dern.).

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (278-91-15), sam. 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. Sam. 18 h 30, dim. 17 h : l'Ecume des jours. II. Sam. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam., 21 h, dim. 17 h : la Nouvelle Figurante d'opéra.

THÉATRE MÉNILMONTANT (366-60-60), sam. 17 h, dim. 15 h : le Journal d'un fou (dern.).

THÉATRE DU MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), sam. 20 h 30 : Il était trois fois.

THÉATRE NOIR (346-91-93), sam. 20 h 30, dim. 17 h : les Jongleurs.

THÉATRE 13 (588-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Archipel Papou.

THÉATRE 18 (226-47-47), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Dialogue d'exilés.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 17 h : Letters Home.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Chambres calmes, vue sur la mer.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Ubu Président.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Savannah Bay ; Petite salle, sam. 20 h 30 : Compagnie (dern.).

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam. 20 h 30, dim. 17 : les Voisins ; sam. 22 h 30 : Ça.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), sam. 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 20 h 30 : Calamity Jane.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), dim. 18 h : Ce qui est bon dans la tarte.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la Gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), sam. 21 h, *dim. 15 h 30 : Les zéros sont fatigués.*

La danse

AMERICAN CENTER (335-21-50), sam. 21 h : C. Diverres, B. Montet.

THÉATRE DU JARDIN (747-77-86), *sam. 20 h 30 : Ballets E. Pagava.*

Opéra

CIRQUE D'HIVER (338-24-19), sam. 20 h 30 : l'Arlésienne.

Samedi 15 – Dimanche 16 décembre

ÉPICERIE (273-23-41), sam. dim. à 19 h 30 : The Choice of Hercules.

ESPACE CARDIN (266-17-81), sam. à 20 h 30, dim. 15 h : Orphée aux enfers.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), sam. 14 h 30 et 20 h 30 : la Périchole.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), sam. à 20 h 30, dim. 15 h : Hourra Papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), sam. 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : les Mille et Une Nuits.

Les concerts

SAMEDI 15

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 18 h et 20 h 45 : A. Stivell.

Salle Gaveau, 20 h 30 : M. Rudy (Mozart, Schumann, Scriabine).

Lucernaire, 20 h. : N. Zabaly (Vivaldi, Bridge, Brahms).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : Chœur Haendel, dir. : H. Niquet (Haendel).

Radio-France, Grand Auditorium, à partir de 14 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : M. Lasserre de Rozel, L. Pfaff (Milhaud, Xénakis, Bartok...).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : Quatuor Melos (Dvorak, Zemlinsky, Beethoven).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 18 h 30 : Ensemble per cantar e sonar, O. Bailleux, dir. : S. Caillat, A. Gouzes (chants grégoriens, Bach).

Eglise Saint-Merri, 21 h : M. Laufer, J.-M. Cottet (Beethoven, Prokofiev, Fauré).

Eglise suédoise, 18 h : Chorale internationale Saint-Cécile, dir. : Th. Ahren (Buxtehude).

Heure musicale de Montmartre, 18 h : J.-P. Sevila (Bach).

Salle Cortot, 20 h 30 : F. et N. Boyer (Franck).

DIMANCHE 16

Eglise Saint-Gabriel, 15 h 45 : chorale Saint-Gabriel (Mozart, Daquin, Haendel...).

Eglise Saint-Merri, 16 h : L.-Cl. Thirion, G. Lambert (Bach, Liszt, Pierné...).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Weber, Rachmaninov, Schubert...).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : voir samedi ; 21 h : B. Marcinkowska (Moss, Piechowska, Leget...).

Lucernaire, 17 h 30 : A. Dafanis (Bach, Schubert, Prokofiev) ; 18 h 30 : CMC (Celsi, Cage, Lefebvre...).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux, dir. : J. von Websky (Beethoven, Schubert) ; 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, Chœur national de Paris (Offenbach).

Eglise des Billettes, 17 h : N. Lee, Ph. Bride, P. Boufil (Beethoven).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : Ensemble de cuivres de la garde républicaine, dir. : R. Boutry.

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : Octuor de l'Academy Saint-Martin in the Fields (Gabrieli, Schubert).

Eglise Saint-Roch, 17 h : Ensemble vocal S. Caillat (Goudimel, Bouzignac, Liszt...).

Théâtre La Bruyère, 11 h : Ensemble instrumental La Bruyère, Keiko Abe (Telemann, Bach, Zelenka).

Grand Temple de la Grande Loge de France, 17 h : Orchestre et chœur, dir. : P. Molina (Mozart).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 17 h : Quatuor Lutèce (Bitsch, Ménanger, Schmitt...).

***Musée de l'Assistance publique**, 15 h :* Duo Picavet (Franck, Schubert, Brahms...).

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

Dravel, Eglise Saint-Rémy (942-34-17), sam. 20 h 45 : les Arts florissants (Monteverdi, Cavalli, Grandi).

Festival d'automne

(296-12-27)

Théâtre de Chaillot, salle Gémier (727-81-15), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Une pièce d'amour.

Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Entre chien et loup (dernière).

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Pompéi (dernière).

Maison des Cultures du Monde (544-72-30), sam., dim. 17 h, 20 h, 22 h : Films P. P. Pasolini.

Chapelle de la Sorbonne, sam., dim. : de 11 h à 19 h : Exposition P. P. Pasolini.

Quinzaine des jeunes spectateurs

Dunois (584-72-00), dim. 15 h : L'histoire de Dieuzaide.

Th. de la Plaine (250-15-65), sam, 15 h : les Rats de l'espace.

Ivry, Théâtre des quartiers (672-37-43), sam. 20 h 30, dim. 17 h : D'Azincourt à Verdun.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 15 DÉCEMBRE

15 h : les Filles du Rhône, de J.-P. Paulin ; 17 h. : Soixante-dix ans d'Universal : Impatient maiden, de J. Whale ; 19 h : Court-circuit, de J. Whale ; 21 h : One more river, de J. Whale.

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

15 h : Marinella, de P. Caron ; Soixante-dix ans d'Universal ; 17 h : L'Or, de J. Cruze ; 19 h : la Tour de Londres, de R.V. Lee ; 21 h. : Aventures en Irlande, de A. Pierson.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 15 DÉCEMBRE

Festival des trois continents-Nantes 1984, 15 h : *Music of Satyajit Ray*, de U. Chakraborty ; le Confluent, de K. Vishwanath ; cinéma japonais-remake, 19 h : l'Amour de l'actrice Sumako, de K. Mizoguchi ; 21 h : Des pierres sur le chemin, de T. Tasaka.

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

Festival des trois continents-Nantes 1984, 15 h : la Rivière sauvage, de W. Tianming ; 17 h : Nayan Shyama, de N. Mukherjee ; cinéma japonais-remake, 19 h : le Double Suicide à Sonezaki, de Y. Masumura ; 21 h : le Double Suicide à Sonezaki, de M. Kurisaki.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

L'ANNÉE DES MÉDUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

L'ARBALETE (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

AVE MARIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE BAL (Fr.-It.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

BOY MEETS GIRL (F.) : 7e Art-Beaubourg, 7e (278-34-15) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : *Movies, 1er (260-43-99) ; Reflet Logos,* 5e (354-42-34) ; George-V, 8e (562-41-46).

CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

EMMANUELLE IV (**) (V. ang., v.f.) : *George-V, 8e (562-41-46).*

ET LA VIE ET LES LARMES ET L'AMOUR, (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

FLEURS DE PAPIER (Indien, v.o.) : St-*André des Arts, 6e (326-48-18) ;* Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

GREMLINS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; *Publicis Champs-Elysées, 8e* (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg (H. sp.), 3e (271-52-36).

HOTEL NEW-YORK (A., v.o.) : Forum 1er (297-53-74).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., *v.o.)* : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

J'AI RENCONTRÉ LE PÈRE NOËL (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-50) ; UGC Gare de Lyon, 12e *(343-01-59)* ; Gobelins, *13e (336-23-44)* ; Miramar, 14e (320-89-52).

MATAGI LE VIEUX CHASSEUR D'OURS (Jap., v.f.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

1984 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

ROCKING SILVER (dan., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Montparnasse 14e (335-30-40).

LES RUES DE FEU (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

SPLASH (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04).

LA TÊTE DANS LE SAC (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).

THE HIT (angl., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; (v.f.) UGC Opéra, 2e (574-93-50).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71).

UN AMOUR INTERDIT (franco-ital.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

VIOL (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

LES FILMS NOUVEAUX

ATTENTION LES DÉGATS, film italien de E.-B. Clucher. V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (339-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; *Secrétan, 19e (241-77-99).*

LE BÉBÉ SCHTROUMPF, dessin animé belge de Peyo : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e *(522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).*

CINEMA MARIONNETTE UNE PREMIÈRE, film inédit : **L'EXIL DES AMANTS**, film japonais de Marty Gross. V.o. : Templiers, 3e (272-94-56), *voir festivals.*

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES, film allemand de Werner Herzog. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e *(359-36-14) ; Ambassade, 8e* (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

RÉVEILLON CHEZ BOB, film français de *Denys Granier-Deferre* : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Les Images, 18e (522-47-94).

SAUVAGE ET BEAU, *film français* de Frédéric Rossif : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

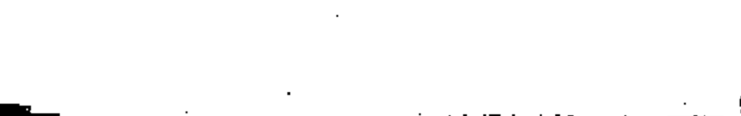
SOS FANTOMES (Ghostbusters), film américain d'Ivan Reitman. V.o. ; Forum, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; *Paramount City, 8e* (562-45-76) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Les Images, 18e (522-47-94).

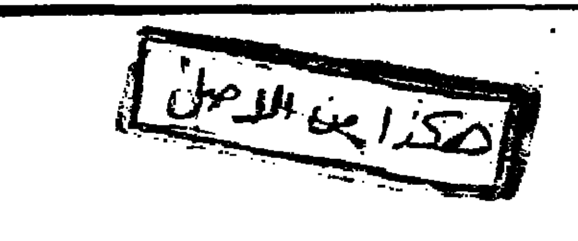
UN ÉTÉ D'ENFER (*), film français de Mickaël Schock : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 15 d

Dimanche 16 d





RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 15 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Au théâtre ce soir : Un parfum de miel.
D'Eric Westphal, avec D. Paturel, A.-M. Philipe...
Philibert, dentiste un peu malgré lui, réalise enfin le rêve de sa vie : devenir apiculteur. Mais, outre les surprises de l'amour, interviennent aussi de mystérieuses abeilles récalcitrantes. A la douceur du miel se mêlera bientôt une étrange amertume... Une comédie tout de même.

22 h 25 Droit de réponse, l'esprit de contradiction : Revue de presse.
Emission de Michel Polac.
Avec Th. Ferenczi (le Monde), *N. Copin* (la Croix), *J.-F. Kahn* (l'Evénement du jeudi), *G. Claisse* (le Matin), *D. Jamet* (le Quotidien de Paris), *J.-M. Bouguereau* (Libération), *C. Cabanes* (l'Humanité), *F. Lebrette* (Magazine hebdo), *P. Brooks* (The Australian) *et J. Gulart, directeur du laboratoire d'ethnologie du Musée de l'homme.*

0 h 5 Journal.

0 h 25 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente... « le Coyote et la lune ».
Extérieur nuit : Visages de la Goutte-d'Or. *Un quartier composé de plusieurs communautés étrangères à Paris.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Autour de Michel Leeb : Gilbert Montagné, Jesse Garon, Jairo, Milva...

22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
De P. Blanc-Francard.
Spécial MTV show : la remise du premier prix du vidéo-clip musical.

23 h 40 Journal.

23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Au nom de l'amour.
Emission de Pierre Bellemare.
But de cette émission : réunir deux personnes qui ont vécu un « bel amour » et que la vie a séparées. Une belle idée exploitée de manière spectaculaire, jusqu'à dévier même l'émotion.

21 h 30 D'amour et de Kriss. Emission de Kriss et Inoxydable.

21 h 45 Journal.

22 h 10 Feuilleton : Dynastie.
Mark avoue à Krystle qu'il a achevé leur divorce dans un bar de Mexico. Steven, le frère de Jeff Colby, est retrouvé.

22 h 55 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit Frédéric Rossif, Patrick Préjean et Roger Corbeau.

23 h 25 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS - ÎLE-DE-FRANCE

17 h 35, Alcazar : 1968-1984 ; 18 h, Troisième rang de face ; 18 h 25, Opérette marseillaise ; 18 h 30, Clip clap ; 19 h, Le temps du tango ; 19 h 15, Informations, 19 h 35, Sports ; 19 h 50, Fragments mémoire.

CANAL PLUS

20 h 30 L'Australienne ; 21 h 20 France Gall ; 22 h 20 Le radeau d'Olivier ; 23 h Tendres cousines, film de D. Hamilton (érotique) ; 0 h 35 Que le spectacle commence, film de B. Fosse (comédie) ; 2 h 30 Autopsie d'un meurtre, film d'O. Preminger (suspence) ; 5 h 10 Cauchemars à Daytona Beach, film de R. Scavolini (horreur).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le tiroir oublié de la commode Louis XV : *Diables, cabinets noirs et flibustiers*, d'après Lesage.
22 h 10 Démarches avec Jean-Michel Meurice, peintre.
22 h 30 Musique : Les maîtres-chanteurs, ou les enjeux d'un concours de chant.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 5 Concert : *Parsifal*, de Wagner par le chœur et l'orchestre du festival de Bayreuth, dir. H. Knappertsbusch (1954), sol. M. Mödl, W. Windgassen, L. Weber.
0 h 5 Les élèves et les suiveurs : œuvres de Cornelius.

Dimanche 16 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h 30 Journal.
9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée à Notre-Dame de Plaisance (Paris-14e).
12 h 2 Midi presse. Emission de Pierre-Luc Séguillon.
Invité : M. Jacques Delors.
12 h 30 Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Sports-dimanche.
16 h 30 Variétés : La belle vie.
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h 10 Série : Alambic et Torpédo.
19 h Entretien avec M. François Mitterrand.
En direct de l'Elysée, le président de la République répondra aux questions des journalistes à propos de la politique de la France dans le monde, à mi-chemin du septennat.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : l'Ultime Attaque.
Film anglais de D. Hickox (1979), avec B. Lancaster, P. O'Toole, S. Ward, J. Mills, N. Davenport, D. Elliot.
Janvier 1879. Le haut commissaire anglais au Natal décide l'invasion du territoire des Zoulous. Un général orgueilleux mène une stratégie qui conduit ses soldats au massacre. Film tiré de faits authentiques.
22 h 30 Sports dimanche soir.
Tennis : *Coupe Davis.*
23 h 30 Journal.
23 h 50 C'est à lire.
23 h 55 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 35 Journal et météo.
9 h 40 Récré A2.
10 h 10 Les chevaux du tiercé.
10 h 40 Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
17 h Série : l'Homme de la nuit.
18 h Stade 2 (et à 20 h 20).
19 h Série : Dans la tourmente.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : Le grand raid.
Deuxième numéro du nouveau jeu imaginé par le baroudeur Jacques Antoine. Deux mille kilomètres pour cette étape du Cap au lac Kariba au Zimbabwe.
21 h 45 Magazine : Lire c'est vivre.
Proposé par Pierre Dumayet.
Rusé, sournois, menteur, l'Illustre, Poil de Carotte, le classique de Jules Renard commenté par sept enfants de douze à treize ans, sous l'œil vigilant et tatillon de Pierre Dumayet. A priori *très appétissant.*
22 h 35 Magazine : Désirs des arts.
Réal. P. Collin et P.-A. Boutang, présenté par Pierre Daix.
Portrait de Daniel-Henry Kahnweiler, marchand de tableaux au début du siècle, l'un des premiers à avoir osé exposer Braque et toutes les œuvres révolutionnaires des années 1910-1930. Sa collection est actuellement exposée au Centre Georges-Pompidou.
23 h 5 Journal.
23 h 20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Mosaïque.
12 h Oser. Fondation pour la vie associative.
13 h Quatre-vingt-quatre. Emission du GMF.
14 h 40 Objectif entreprise. Emission de l'APIE.
15 h Musique pour un dimanche.
16 h Théâtre : l'Oiseau vert.
De B. Besson, d'après Carlo Gozzi réal. H. Basle, avec V. Mermoud, C. Brandt, J. Burnand...
Les jumeaux Renzo et Barbarina échappent de justesse à la mort atroce que leur réservait leur grand-mère, la vieille Tartagliona, reine des tarots, qui, comble de l'horreur, fait enterrer Ninette sous le trou de l'évier. Ironie et mélancolie d'un grand du théâtre du XVIIIe siècle, hostile à la « philosophie des lumières ».
18 h Emissions pour la jeunesse.
19 h 40 RFO Hebdo.
20 h Fraggle Rock.
20 h 35 Témoins : Philippe Soupault et le surréalisme. Série de B. Tavernier et J. Aurenche. Musique d'E. Satie.
Dernier épisode des confessions d'un des grands poètes surréalistes, coauteur avec André Breton des Champs magnétiques : *une mémoire tenace, ironique, parfois coriace.*
21 h 25 Aspects du court métrage français.
Le Perroquet des îles, de Jean-Luc Gaget ; *Passe-moi l'sel*, de Philippe Dorison.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle : curiosités) : Jet Pilot. Film américain de J. von Sternberg (1951), avec J. Wayne, J. Leigh, J.-C. Flippen, P. Fix, R. Rober. (v.o. sous-titrée).
Une jeune Russe, pilote d'aviation, se pose sur une base américaine de l'Alaska, prétendant avoir choisi la liberté. Un officier, chargé de lui faire connaître la démocratie, s'éprend d'elle.
0 h 20 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h Tous en scène ; 7 h 40 Chroniques nomades ; 8 h 40 Cabou Cadin (Sherlock Holmes ; Paul et les Dizygotes ; Mister T ; les Quatre Filles du Dr March ; Benji) ; 10 h 40 Gym à Gym ; 11 h Le père Noël est une ordure, film de Jean-Marie Poiré (comédie) ; 12 h 50 Dessin animé ; 13 h 25 l'Australienne ; 14 h 15 Soap ; 14 h 35 Batman ; 15 h 5 Robin des bois ; 16 h 50 Ingrid Bergman ; 17 h 45 Top 50 ; 19 h 15 Club de la presse.
20 h 30 l'Amour nu, film de Y. Bellon (drame psychologique).
22 h 10 le Grand Frère, film de F. Girod (policier).
0 h 5 Paradis pour tous, film d'A. Jessua (comédie fantastique).
1 h 55 Un Anglais à l'étranger.

FRANCE-CULTURE

7 h 3 Chasseurs de son ; 7 h 15 Horizon, magazine religieux ; 7 h 25 La fenêtre ouverte ; 7 h 30 Littérature pour tous : Claude Dulong « La vie quotidienne des Françaises au XVIIe siècle » ; 7 h 45 Dits et récits : le Solitaire, d'Ephraïm Mikhaël ; 8 h Orthodoxie ; 8 h 30 Protestantisme ; 9 h 5 Ecoute Israël ; 9 h 35 Divers aspects de la pensée contemporaine ; la Grande Loge de France.. ; 10 h Messe à l'abbaye bénédictine de Jouarre ; 11 h Chronique de la langue parlée : langue écrite pour être parlée (J.-P. Wenzel) ; 12 h Des papous dans la tête ; 13 h 40 L'exposition du dimanche : Hommage à Kahnweiler au Musée d'art moderne ; 14 h Le temps de se parler ; 14 h 30 Le tiroir oublié de la commode Louis XV : *la Vie du compère Mathieu, ou certaines bigarrures de l'esprit humain*, d'après l'abbé Dulaurens ; 16 h 30 La tasse de thé : Rencontre avec Arrabal ; la gauche française : le syndrome de l'échec ; revue de presse internationale ; coup de cœur ; 19 h 10 Le cinéma des cinéastes : Henri Alekan, chef opérateur ; 20 h Musique : collection de timbres.
20 h 30 Atelier de création radiophonique : Affaire à suivre no 2.
22 h 30 Musique : l'Inde et le jazz.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : Guido Cantelli ; 7 h 3 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère ; 9 h 5 Cantate BWV 198 de Bach ; 10 h Gustav Mahler : l'été 1900 ; 12 h 5 Magazine international ; 14 h 4 Programme musical de disques compacts : œuvres de Bach, Haendel, Mendelssohn-Bartholdy, Honegger, Monteverdi ; 17 h Comment l'entendez-vous ? 'Dormir plutôt que vivre, par Jacques Drillon, journaliste et écrivain ; 19 h 5 Jazz vivant : le groupe Spyro Gyra ; 20 h 4 Avant-concert : œuvres de Brahms, Beethoven.
20 h 30 Concert : *Concerto pour deux pianos et orchestre no 10 en mi bémol majeur*, de Mozart, *Symphonie no 7*, de Bruckner par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. R. Chailly, sol. Radu Lupu et Murray Perahia, pianos ; Après-concert : *Double quatuor à cordes*, de Spohr, *Trio pour violon, cor et piano*, de Brahms.
23 h Les soirées de France-Musique. Ex-libris ; à 1 h, les mots de Françoise Xenakis.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

– *M. Jacques Delors*, ancien ministre, est l'invité de « Midi presse » sur TF 1, à 12 heures.

– *M. François Mitterrand*, président de la République, répond aux questions des journalistes, en direct de l'Élysée, sur TF 1, RTL, Europe 1, à 19 heures.

LES SOIRÉES DU LUNDI 17 DÉCEMBRE

TF 1 20 h 35, Cinéma : *les Nerfs à vif*, de J. Lee Thompson ; 22 h 15, Etoiles et toiles ; 23 h 30, Tennis : Coupe Davis ; 23 h 50, C'est à lire ; 23 h 55, Clignotant.

A 2 20 h 35, Le grand échiquier : *premiers de cordée* ; 23 h 30, Bonsoir les clips.

FR 3 20 h 35, Cinéma : *Tout feu, tout flamme*, film de J.-P. Rappeneau ; 22 h 45, Thalassa, magazine de la mer ; 23 h 35, Fat's blue ou les confidences d'un dinosaure ; 23 h 40, Prélude à la nuit : Petrovitch.

Canal Plus 20 h 30, Cinéma : *Family rock*, film de J. Pinheiro ; 21 h 55, Sports ; 22 h 55, Football américain ; 0 h 55, *Tendres cousines*, film de D. Hamilton.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15-12-84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 16.12.84 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 16 DÉCEMBRE A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps prévu en France entre le samedi 15 à 0 heure et le dimanche 16 à 24 heures.

Le champ de pression restant relativement élevé et diffluent, l'activité des zones perturbées sera limitée sur la France.

Dimanche, en matinée, le temps sera instable (éclaircies et averses) sur la Bretagne, la Normandie, l'ouest du Bassin parisien et le Nord. Quelques ondées se produiront également sur l'Aquitaine. Ailleurs, mis à part quelques bancs de brouillard, il fera assez beau mais plutôt froid (nombreuses gelées au lever du jour).

En cours de journée, le temps nuageux avec averses s'étendra à la moitié nord du pays. Sur la moitié sud, l'après-midi sera bien ensoleillé. Cependant, sur les régions littorales du golfe du Lion, le vent de secteur sud-est advectera des bancs de nuages bas.

Les températures diurnes atteindront un maximum allant de 7 degrés dans le Nord à 17 degrés en Corse. Les vents seront généralement modérés.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 15 décembre, à 7 heures, de 1 018,9 millibars, soit 764,2 millimètres de mercure.

Températures (le *premier chiffre* indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15 décembre) : Ajaccio, 16 et 4 degrés ; Biarritz, 13 et 4 ; Bordeaux, 12 et 3 ; Bourges, 11 et 1 ; Brest, 10 et 3 ; Caen, 10 et 5 ; Cherbourg, 10 et 4 ; Clermont-Ferrand, 10 et – 2 ; Dijon, 10 et – 2 ; Grenoble-St-M.-H., 9 et – 1 ; Grenoble-St-Geoirs, 9 et – 1 ; Lille, 10 et 4 ; Lyon, 11 et – 1 ; Marseille-Marignane, 13 et 3 ; Nancy, 8 et – 2 ; Nantes, 12 et 7 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 7 ; Paris-Montsouris, 11 et 5 ; Paris-Orly, 9 et 3 ; Pau, 13 et 0 ; Perpignan, 16 et 3 ; Rennes, 11 et 5 ; Strasbourg, 9 et – 1 ; Tours, 11 et 4 ; Toulouse, 12 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, *20 et 10* ; Amsterdam, 9 *et* 2 ; Athènes, 15 et 7 ; Berlin, – 1 et – 4 ; Bonn, 8 et – 1 ; Bruxelles, 10 et 4 ; Le Caire, 18 (max.) ; îles Canaries, 22 et 14 ; Copenhague, 3 et 1 ; Dakar, 32 et 20 ; Djerba, 21 et 8 ; Genève, 9 et – 1 ; Istanbul, 8 et 7 ; Jérusalem, 10 et 2 ; Lisbonne, 13 et 11 ; Londres, 9 et 5 ; Luxembourg, 6 et – 1 ; Madrid, 9 et 4 ; Montréal, – 6 et – 10 ; Moscou, – 7 et – 10 ; *Nairobi, 26 et 9 ; New-York, 10* et 3 ; Palma-de-Majorque, 17 et 4 ; Rio-de-Janeiro, 27 (max.) ; Rome, 17 et 3 ; Stockholm, 0 et – 2 ; Tozeur, 16 et 8 ; Tunis, 19 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 3861

HORIZONTALEMENT

I. Célèbre fabricant d'autos. Se montre donc très affecté. – II. Chasse souvent sous l'eau. Carrière jadis toute tracée. Conjonction. – III. Expression imagée. Réduction de temps. Coule en Roumanie. Se règle avant de partir. – IV. Formations du secondaire. Attaque surprise. – V. Grande saline de Bolivie. Fait partir mais empêche souvent de revenir. – VI. Note. Coupe l'air ou aurait bien besoin d'en avoir. Fait le pont, à l'occasion. – VII. « Fauteur » de troubles. Végétal. – VIII. Occupa des hommes très « occupés ». Viciées. Abréviation qui rallonge. – IX. Ne pas apprécier ou apprécier beaucoup. Un Américain à Berlin. – X. Quelque chose auquel certains aspirent et que d'autres redoutent. Petits dessous qui souvent ne manquent pas de piquant. – XI. Est envahi par les bêtes. Est toujours au plus bas ou se doit d'être solide. Personnel. C'est le dernier qui l'emporte. – XII. Embrassement ou embrasement. Admis dans un cercle fermé. – XIII. Carie, par exemple. Met dans un état de « sublimation » totale. – XIV. *Juge avec un certain* recul. – XV. Vallée. Demande une grande concentration. Préposition.

VERTICALEMENT

1. Fait beaucoup de façons. Saint-Pierre. – 2. Etre parcouru de frissons. Boivent pendant le service. – 3. Salle d'opération. Parcouru. Favorise les échanges de feuilles. – 4. Certains les prennent pour maigrir. Dans le vent. – 5. Rangée de perles. *Le mal de la jeunesse.* – 6. Un maillon de la chaîne. A donc été inspiré. – 7. Manière d'aller. Avoir l'aspect d'un mouton ou la conduite d'un loup. Sont plus volontiers mordants que mordus. – 8. L'enfant de l'amour. Son chemin *est tout tracé. A ses entrées dans* les palais de Buckingham. Apparaissent quand on décolle. – 9. Prise d'eau. Est dur de la feuille. Peut se prendre par la bande. Sèche donc ou se mouille. – 10. Est souvent attaché aux biens de ce monde. Travail qui se fait souvent avec diligence. – 11. Parfois sourd mais jamais muet. Empereur romain. Animal. – 12. En reprisant. Abréviation religieuse. Doit être connu de tous ou est tenu dans le plus grand secret. – 13. C'est parler pour ne rien dire. Un champ où l'on cultive le « melon ». Personnel. – 14. Ne manquent pas de rames. Se fait généralement sur une petite échelle. – 15. Tranche. Bien peu de chose.

Solution du problème no 3860

Horizontalement

I. Nécropole. – II. Océanie. – III. Contusion. – IV. Tutu. Alpe. – V. Aviron. EM. – VI. Mimer. Tri. – VII. Blé. Io. As. – VIII. Ulsters. – IX. Lo. Indice. – X. Entêtée. – XI. Sen. Seau.

Verticalement

1. Noctambule. – 2. Ecouvillons. – 3. Centimes. Te. – 4. Rature. Tien. – 5. ONU. Orient. – 6. Pisan. Ordes. – 7. Œil. Siée. (Forme subjonctive de « seoir »). – 8. Opéra. – 9. Ennemi. Ecu.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

LUNDI 17 DÉCEMBRE

« Le quartier Saint-Paul », 11 heures, façade de l'église Saint-Paul, Mme Allaz.

« Odilon Redon », 15 heures, musée d'Art et d'essai, Mme Vermeersch.

« Le Panthéon », 14 h 30, devant la façade, Mme Allaz (Caisse nationale des monuments historiques).

« *Le Douanier Rousseau* », *15 h 45*, au Grand Palais (Approche de l'art).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, devant la poste (Mme Hager).

« L'hôtel de Lassay », résidence du président de l'Assemblée nationale », 15 heures, 128, rue de l'Université (M. Jaslet).

« L'Hôtel-Dieu autrefois », 15 heures, devant l'entrée (Paris autrefois).

« Hôtels et passages pittoresques du Faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, parvis de la Madeleine (Mme Pohyer).

« L'Opéra », 14 heures, haut des marches à gauche (Tourisme culturel).

MARDI 18 DÉCEMBRE

« L'Opéra », 13 h 15, à l'intérieur dans le hall, Mme Senant.

« La manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Allaz.

« Diderot et l'art : de Boucher à David », 16 heures, 11, quai Conti, Mme Chapuis (Caisse nationale des monuments historiques).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14h h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Le mystère des Templiers », 15 heures, 195, rue du Temple (Paris et son histoire).

« Le siège du Parti communiste », 15 heures, métro Colonel-Fabien (Mme Pohyer).

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Exposition – les Tarots – », 14 h 30, Bibliothèque nationale (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

LUNDI 17 DÉCEMBRE

14 h 45 : 23, quai de Conti, Mme Hélène Anrweiller : « Empire et barbaries intérieures : l'exemple byzantin ».

Économie

La CEE et les États-Unis sont plus que jamais divisés sur les questions commerciales

De notre correspondant

Bruxelles *(Communautés européennes)*. – La CEE et les États-Unis ont le 14 décembre affiché comme jamais leurs divergences. Au cours de la conférence de presse qui a suivi la rencontre annuelle entre la Commission européenne et une délégation américaine conduite par le secrétaire d'État, M. Shulz, les négociateurs n'ont pu masquer leur profond différend, tant sur les exportations de tubes d'acier des Dix vers le marché américain que sur le commerce agricole.

Dans ce genre de réunion, qui se tient depuis 1982, les déclarations sont toujours traitées dans un cadre strictement protocolaire. Cette fois, la tension latente qui existe en permanence dans les relations commerciales entre la Communauté et les États-Unis n'a pu être contenue.

M. Thorn, président de la commission, avait ouvert le feu en annonçant que dans l'affaire des tubes *« il n'avait pas été trouvé un terrain d'entente »*. M. Brock, représentant du président Reagan pour les affaires commerciales, a alors expliqué que la décision de son pays de fermer ses frontières aux produits des Dix (*le Monde* du 29 novembre) était parfaitement justifiée et que, dans ces conditions *« les États-Unis avaient un bon dossier pour se défendre »* devant les instances du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) qui se saisit lundi 17 décembre de la plainte de la CEE. En réplique M. Davignon, commissaire aux affaires industrielles, a déclaré sèchement que pour la Communauté, *« la décision des Etats-Unis n'était pas conforme aux règles du GATT »*.

Le ton était donné. Ce fut au tour de M. Block, secrétaire américain à l'agriculture, de sortir la grosse artillerie. Celui-ci s'est lancé dans l'explication du projet de loi de son gouvernement concernant une politique nouvelle pour l'agriculture américaine. La présentation qu'il en a faite, même s'il s'en est défendu, s'apparente beaucoup à une déclaration de guerre.

En résumé, M. Block a expliqué que les intentions de Washington, dans le cadre des mesures de réduction du déficit budgétaire, étaient de supprimer les aides publiques qui ont conduit *« à l'échec de l'agriculture américaine »*. Si la législation envisagée était approuvée par le Congrès, il ne serait pas question de restreindre la production. Bien au contraire, les fermiers américains devront *« produire et vendre selon la loi du marché »*. L'administration Reagan à l'intention, a précisé le secrétaire à l'agriculture, de ne plus financer des stocks qui dépasseraient le strict nécessaire. Autrement dit, les excédents de production devront être obligatoirement exportés.

A cette fin, *M. Block* a annoncé que les Etats-Unis *n'appliqueraient* plus les prix-planchers négociés au sein du GATT pour les céréales, le tabac et les produits laitiers. Les Américains ont déjà déclaré, vendredi, à Genève, qu'ils ne respecteraient plus les prix minima pour les ventes de beurre, et de poudre de lait sur le marché mondial. Pour ponctuer le tout, le représentant de Washington a dit que son pays *« ne tolérera pas »* de perdre des marchés au profit des exportateurs bénéficiant de subventions. L'avertissement à l'égard des ventes européennes est on ne peut plus clair.

Le gouvernement américain peut-il tenir un autre discours et envisager une autre politique à l'exportation lorsqu'il s'apprête à ne plus soutenir ses agriculteurs ? Interrogé sur les éventuelles mesures de rétorsion de la CEE, M. Dalsager, le commissaire à l'agriculture, n'a pas totalement éludé la question : *« Si les règles du GATT sont respectées, il n'y aura pas de représailles. »*

MARCEL SCOTTO.

LES NÉGOCIATIONS SUR LA FLEXIBILITÉ

La CFDT, la CFTC, la CGC et FO demandent au patronat de « faire preuve de réalisme social »

Les syndicats et le patronat se sont retrouvés, le 15 décembre à 9 h 30, au siège du CNPF pour une ultime séance de négociations sur la flexibilité de l'emploi. M. Yvon Chotard, premier vice-président du CNPF, devait présenter un nouveau texte aux syndicats. Du côté des organisations syndicales, seule la CFDT avait fait parvenir un contre-projet au patronat.

Avant le début de la réunion, M. Jean-Louis Mandinaud, secrétaire national de la CGC, a lu devant la presse une déclaration commune CFDT, CFTC, CGC, FO, dont le texte est le suivant : *« Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGC et FO sont tout à fait conscientes de la très grave situation de l'emploi qui prévaut dans notre pays dans un contexte économique difficile. Face à une telle situation, tout doit être mis en œuvre pour trouver les réponses permettant d'améliorer l'emploi et de réduire le chômage. C'est dans ce sens que, dans la négociation en cours, les organisations précitées entendent faire prévaloir leurs propositions. Elles iront jusqu'au bout de cette négociation. Aujourd'hui, il appartient au patronat de faire preuve de réalisme social pour qu'elle puisse aboutir à des résultats satisfaisants. »* Cette déclaration commune avait été mise au point le 14 décembre lors d'une réunion de ces quatre organisations au siège de la CGC.

Réuni les 13 et 14 décembre, le conseil confédéral de la CFTC a élevé *« une vive protestation contre la situation créée par le comportement patronal »*, qui place les négociateurs devant un *« choix redoutable : rejeter tout en bloc ou bien conclure dans les plus mauvaises conditions »*. Le patronat doit *« changer de comportement »*, conclut la centrale chrétienne.

LA FIN DES MANIFESTATIONS D'AMBULANCIERS

Un projet de loi sur les transports sanitaires va être préparé

Les ambulanciers, qui manifestaient depuis plusieurs jours, ont obtenu partiellement satisfaction à l'issue d'entretiens à l'hôtel Matignon, au ministère des affaires sociales, à l'intérieur et au secrétariat d'Etat à la santé.

Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, a reçu vendredi 14 décembre, à l'issue du conseil des ministres, l'un des quatre responsables du CNETSA (Comité national des entreprises de transport sanitaire agréées, qui déclare réunir 3 800 entreprises et 30 000 professionnels) qui faisaient la grève de la faim depuis le 5 décembre.

Elle a annoncé qu'un projet de loi sur les transports sanitaires serait préparé d'ici au 15 janvier, ce qui permettrait de régler le problème de l'arrêté de 1955 ne prévoyant de remboursement que pour les transports hors de la commune de résidence ou en cas d'hospitalisation. Une première réunion doit avoir lieu le 21 décembre. L'application d'une lettre du 9 août dernier préconisant des réductions de tarif en cas de transport répétitif sera suspendue. Les caisses d'assurance maladie seront invitées à respecter les délais de paiement. Déjà une circulaire du ministre de l'intérieur aux préfets datée du 3 décembre, recommandait aux pompiers volontaires de ne pas effectuer de transports sanitaires.

Des opérations « escargot » avaient eu lieu dans certaines villes depuis plusieurs jours. 1 500 ambulanciers s'étaient rassemblés à Paris le jeudi 13 décembre. Ils avaient défilé jusqu'à l'hôtel Matignon. Après avoir passé la nuit dans leurs véhicules garés sur le Champ-de-Mars, ils avaient de nouveau manifesté vendredi matin.

L'OCDE prévoit une amélioration de la conjoncture en Europe

La réunion ministérielle de l'OCDE, la première depuis que M. Jean-Claude Paye a succédé à M. Emile Van Lennep au poste de secrétaire général de cette organisation, aura lieu en 1985, un peu plus tôt que d'habitude. La date en a été fixée aux 11 et 12 avril 1985, cela, pour que le conseil ministériel puisse se réunir avant la tenue du « sommet » des Sept à Bonn au début du mois de mai.

Les experts de l'OCDE sont aujourd'hui un peu plus optimistes qu'ils ne l'étaient encore au début de l'été au sujet des perspectives en Europe où le taux d'expansion devrait en moyenne se situer entre 2,5 % et 3 % (contre 2,25 % prévus au mois de juillet).

Au Japon, le taux de croissance serait l'année prochaine de l'odre de 4,5 à 5 %, sans changement par rapport à cette année.

Cette amélioration de la conjoncture en Europe devrait atténuer les effets d'un ralentissement modéré prévu aux Etats-Unis, où le taux de croissance selon les experts du Château de la Muette, se situerait l'an prochain aux alentours de 3 %. Cet optimisme, comme on le sait, est loin d'être partagé par tous les experts américains, dont certains déclarent tout bonnement que les Etats-Unis sont déjà entrés en récession.

L'OCDE aura pour souci, au mois d'avril prochain, d'éviter qu'un dialogue de sourds ne s'instaure entre certains pays européens, impatients de voir le chômage continuer à monter, et les Américains refusant toute discussion sur le sujet, se bornant à se donner en exemple en exhortant les Européens à libérer et à déréglementer leur économie.

SELON L'OFCE

La France devrait connaître une croissance lente en 1985

La France devrait connaître, en 1985, *« une croissance lente compatible avec l'équilibre du solde extérieur »*, estime l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) dans sa lettre de décembre. La situation financière des entreprises devrait continuer de s'améliorer du fait du freinage de la croissance du salaire nominal et de la faible progression du prix des importations. *« La part de l'excédent brut d'exploitation dans la valeur ajoutée passerait ainsi de 38 % à la fin de 1983 à 41 % à la fin de 1985, retrouvant les niveaux antérieurs au premier choc pétrolier. »*

L'OFCE prévoit que la hausse des prix à la consommation devrait continuer à se ralentir et ne pas dépasser 5,9 % en glissement (de décembre 1984 à décembre 1985.

La croissance (1,1 %) serait plus faible qu'en 1984 (1,6 %), malgré les progrès continus de l'exportation et le développement de l'investissement industriel (celui-ci augmenterait, en volume, de 5 % en 1984 et de 9,5 % en 1985). On assisterait également à une reprise modérée de la consommation (+ 0,4 % en moyenne, mais + 1,6 % en glissement), le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages, qui a régressé en 1983 et en 1984 (– 0,4 % en moyenne), s'améliorerait en 1985 (+ 0,7 %).

L'emploi salarié continuerait de baisser au cours de l'année 1985, mais de 0,2 % seulement, contre 1,1 % en 1984. Le nombre de demandeurs d'emploi atteindrait 2 440 000 à la fin de 1984, et 2660000 à la fin de 1985. Ce nombre pourrait être ramené à 2,6 millions en raison de la mise en place des travaux d'utilité collective (TUC).

Faits et chiffres

Conjoncture

● **L'indice des prix CGT.** – La progression des prix en novembre, selon l'indice publié par la CGT, a été de 0,4 %, ce qui aboutit à une hausse de 9,3 % pour les onze mois de l'année et de 10 % par rapport à novembre 1983.

● **Augmentation des défaillances d'entreprises en novembre.** – Le nombre des défaillances d'entreprises s'est élevé, en novembre, à 2 341, en données corrigées des variations saisonnières, contre 1 788 en octobre, a indiqué l'INSEE le 14 décembre. Pour les onze premiers mois de l'année, on enregistre 22 816 défaillances contre 20 539 pour la période correspondante de 1983, soit une augmentation de 11,1 %...

Social

● **EDF-GDF : six mille emplois possibles par la réduction du temps de travail, selon la CFDT.** – Plutôt que d'organiser un mouvement traditionnel, la fédération gaz-électricité de la CFDT a préféré réaliser les *« six heures pour six mille emplois »* à la porte de Pantin, le 13 décembre, et apporter la preuve que la réduction du temps de travail, à EDF-GDF créerait des emplois.

● **Creusot-Loire : la CGT fera opposition au jugement du tribunal de commerce.** – Dans un communiqué publié le 14 décembre, la Fédération de la métallurgie CGT déclare qu'elle *« fera en sorte que les salariés de Creusot-Loire fassent appel en tierce opposition au jugement qui a été rendu »*. Pour la CGT *« la décision prise par le tribunal de commerce met en cause immédiatement deux mille six cents emplois et bien d'autres à venir, cela du fait que toute la cohérence du groupe se trouverait brisée »*.

● **SEITA : fin des débrayages au centre de la Plaine-Saint-Denis.** – Pour la première fois depuis plus d'un mois, la SEITA n'a été affectée le 14 décembre par aucun mouvement de grève, les débrayages quotidiens ayant cessé au centre de distribution de la Plaine-Saint-Denis. Si la fin des grèves se confirme, le réapprovisionnement progressif des buralistes d'Ile-de-France s'échelonnera du 17 au 25 décembre. La fédération agro-alimentaire CFDT a *« exprimé son désaccord »* avec *« un certain nombre d'arbitrages rendus par le secrétaire d'État au budget sur le statut du personnel de la SEITA »*.

AU DANEMARK

Les syndicats réclament une réduction de la durée du travail à 35 heures

De notre correspondante

Copenhague. – Les négociations en vue du renouvellement des conventions collectives, valables d'avril 1983 à mars 1985, viennent de débuter officiellement. Les syndicats réclament des augmentations de salaires – *« raisonnables »* selon eux, – surtout pour les plus défavorisés, l'abaissement de la durée hebdomadaire de travail de quarante à trente-cinq heures avec *compensation* et une amélioration du régime des retraites complémentaires.

Pour sa part, le patronat rejette toute idée de hausse de salaires, au nom de la concurrence, mais se dit prêt à accepter un aménagement plus flexibles des horaires. Il souhaite également que les conventions collectives soient dorénavant signées pour trois ans, au lieu de deux, et propose que soient versés aux jeunes embauchés sans expérience préalable des *« salaires d'introduction »*, ce que les syndicats ne veulent absolument pas retenir.

Le gouvernement de centre-droit a préalablement fait savoir qu'il n'entendait absolument pas se mêler de ces pourparlers – ce qui ne l'a pas empêché, au cours des semaines précédentes, d'avoir des contacts avec les uns et les autres et de leur faire connaître son opinion et ses projets. *« Je crois que malgré ses promesses le gouvernement ne pourra pas s'empêcher d'intervenir, même si nous nous sommes mis d'accord »*, a déclaré le président de la centrale LO, M. Knud Christensen.

CAMILLE OLSEN.

PRÉVUE POUR FÉVRIER 1985

La privatisation de British Airways serait retardée

La compagnie aérienne britannique British Airways ne sera peut-être pas privatisée, le 14 février 1985, comme le gouvernement de Mme Thather le souhaitait. En effet, plusieurs préalables ne sont pas toujours levés, notamment le litige qui oppose le liquidateur de la compagnie Laker Airways à British Airways. Celle-ci est citée en dommages et intérêts devant les tribunaux civils américains pour avoir *« conspiré »* avec d'autres compagnies à la disparition du *« train du ciel »*. L'importance des sommes réclamées – 840 millions de livres (9,5 milliards de francs) – et l'impossibilité actuelle de parvenir à une transaction conduiraient British Airways à retarder jusqu'à l'été 1985 le processus de privatisation. La *transaction est compliquée* encore par la dispute qui oppose les banquiers de la City et le Trésor sur la nécessité d'injecter de l'argent frais – 400 millions de livres – dans la compagnie, avant la vente des actions dans le public, pour réduire ses dettes.

Lord King of Wartanaby, président de British Airways, continue néanmoins l'opération de séduction qu'il a engagée à l'égard des éventuels acheteurs des actions de compagnie. Relayé par ses représentants dans chaque pays où ses appareils se posent, il a publié des résultats financiers flatteurs. D'avril à septembre 1984, British Airways a enregistré un bénéfice de 187 millions de livres, soit 25 % de mieux qu'au cours de la période correspondante de 1983. Le nombre des passagers a augmenté de 11,4 % sur la quasi totalité du réseau.

Enfin, la compagnie va consacrer, dans les années à venir, 42 millions de livres pour changer son logo et les couleurs de ses avions. Les agences de *design, Landor Associated et* Chester Jones Limited ont imaginé une combinaison de couleurs gris perle et bleu nuit fléchée de rouge brillant, le blason apparaissant sur la gouverne avec la devise *« To fly to serve » (Voler pour servir)*.

APRÈS LA VISITE DE Mme EDITH CRESSON

Les responsables lorrains expriment leur déception

De notre correspondant

Metz. – *« Expliquer la modernisation »* : tout au long de son voyage de deux jours en Lorraine, les 13 et 14 décembre, Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, a exhorté, tant dans la Meuse et les Vosges qu'à Nancy et à Metz, ses interlocuteurs régionaux à partager sa foi dans la reconversion industrielle. Si, sur le fond, les élus de la majorité et de l'opposition, et l'ensemble des syndicats s'accordent à reconnaître *« la nécessité de moderniser et de diversifier le tissu industriel lorrain »*, en revanche *« l'absence de réponses concrètes »* du ministre a engendré une réprobation unanime.

« Nous sommes très déçus », affirme M. Jean-Marie Rausch, président (UDF) du conseil régional, alors que M. François Guillaume, président du Comité économique et social, considère que le ministre n'a répondu à *« aucune des douze questions »* qui lui ont été soumises. Mme Cresson, venue pour *« vérifier que ce qui a été annoncé se réalise »*, n'a pas convaincu, en dépit de la prochaine constitution d'une société de financement pour l'innovation dotée d'un capital de 72 millions de francs, de cent quatre-vingt-quinze nouvelles créations d'emplois et de la confirmation des annonces faites par M. Laurent Fabius au printemps 1984. Il est vrai que le bouclage financier des dossiers de créations d'emplois rendus publics en avril dernier donne quelque souci au préfet délégué, M. Jacques Chérèque.

Après s'être intéressée à l'agro-alimentaire dans la Meuse et l'ameublement dans les Vosges, tout en se félicitant du dynamisme des responsables de PME qu'elle a rencontrés, Mme Cresson a pu mesurer, vendredi matin à Nancy, l'ampleur du défi industriel pose à la Lorraine et l'inquiétude d'une population *« sous le choc de trop de promesses non tenues »*. *« L'idée de conversion est souvent difficile à admettre »*, a reconnu le ministre face aux représentants syndicaux de la sidérurgie, en remarquant : *« La confiance en la reconversion reste trop incertaine, parce que le redéploiement industriel est l'objet d'un immense pari qui n'est pas gagné d'avance. »*

L'ensemble des organisations syndicales s'inquiètent néanmoins de la *« lecture »* de la convention générale de protection sociale de la sidérurgie (CGPS) faite par Mme Cresson. *« Les mesures d'âge ne suffisent plus,* déclare-t-elle ; *les restructurations dans la sidérurgie concerneront désormais des hommes et des femmes qui ont encore un long avenir professionnel devant eux (...), il faut donc dès aujourd'hui penser à utiliser les congés de formation. »*

En tirant les conclusions de la visite de Mme Cresson, M. Rausch a déclaré : *« La situation que connaît la Lorraine est le fait des choix politiques et économiques du gouvernement. C'est à lui seul d'assumer les conséquences de ses décisions. »* Le ministre du redéploiement industriel a, de son côté, affirmé : *« Je suivrai la Lorrain de très près, parce que c'est un test particulièrement difficile. Je souhaite y retourner pour voir les dossiers avancer. »*

JEAN-LOUIS THIS.

En Grande-Bretagne

LES PRIX ONT AUGMENTÉ DE 0,3 % EN NOVEMBRE

Londres *(AFP)*. – La hausse de l'indice des prix à la consommation n'a été que de 0,3 % en novembre contre 0,6 % en octobre et 0,4 % en novembre 1983. Ainsi le taux annuel d'inflation est retombé à 4,9 % contre 5 % à la fin du mois précédent. En juillet dernier toutefois ce taux était descendu à 4,5 %.

Courant décembre, entrera en vigueur, à la suite de la baisse des taux d'intérêt récemment annoncée, une réduction du coût du logement équivalant à 0,3 % de l'indice des prix. Néanmoins, les analystes doutent que le gouvernement parvienne à atteindre tout à fait son objectif pour l'année entière, qu'il a pourtant révisé le mois dernier à 4,75 % au lieu des 4,5 % prévus par le budget publié en mars.

Il y aura cependant un progrès par rapport aux années précédentes puisque le taux était de 5,3 % en 1983 et de 5,4 % en 1982, après les 12 % de 1981, 15,1 % de 1980 et 17,2 % de 1979. Le résultat de novembre a été favorisé par une baisse des prix des denrées saisonnières de 1 % par rapport au mois précédent et de 5 % par rapport à novembre 1983.

UN EXEMPLE DE DYNAMISME ITALIEN

Les artisans entrepreneurs de Val Vibrata

De notre envoyé spécial

Val Vibrata. – Le père continue à élever ses moutons et à s'occuper de la petite exploitation agricole ; mais les enfants ont d'abord transformé une remise, puis tout le rez-de-chaussée de la maison, en atelier de confection. Et aujourd'hui, avec dix ouvrières, toutes des voisines, ils fabriquent pour leur compte, ou « à façon » pour certains grands noms du prêt-à-porter comme Biagiotti, de cent cinquante à deux cents modèles par jour.

Ici, on a sacrifié le garage, là, on a ajouté une pièce, ailleurs, on s'est serré au premier étage du pavillon : tout au long de la route 259 qui relie entre eux les douze petits pays de Val Vibrata, un « miracle » de dynamisme et d'ingéniosité industrielle est en cours. Les artisans se transforment en entrepreneurs, les ouvriers créent leur propre société, les émigrés reviennent et des entreprises de moyenne dimension passent à l'âge de l'ordinateur. Ce pullulement de PME et d'ateliers de cinq ou six employés travaillent pour l'essentiel comme sous-traitants pour les ténors de la mode (bagagerie ou habillement) : Valentino, Krizia, Adidas, Fiorucci, Benetton, Versace, Wrangler, les Copains ou Jesus.

Val Vibrata, une bande de terre de 30 kilomètres carrés s'étirant entre l'Adriatique et la montagne, au nord des Abruzzes, est l'une des zones « émergentes » de l'Italie qui produit. Son activité constitue un exemple caractéristique de ce passage, mis en relief notamment par les études du CENSIS (Centre d'études pour les investissements sociaux), du *sommerso*, l'économie noire, à l'industrialisation, voire à l'ère post-industrielle. Aujourd'hui, peut-on encore parler de *sommerso*, c'est-à-dire de travail non déclaré, de double emploi, dans le cas de Val Vibrata ?

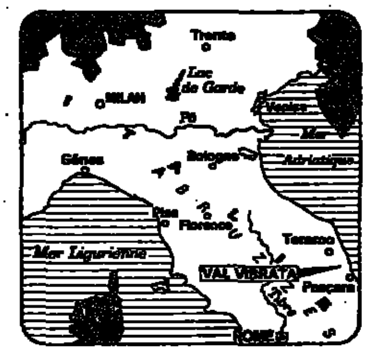
Nombre des PME sont effectivement filles de l'économie noire ; mais avec le succès, elles ont *« émergé »*. Pas totalement toutefois, l'inspection du travail de Teramo, le chef-lieu, a récemment mené une enquête révélant qu'au cours du deuxième trimestre 1984, 284 employeurs sur *315* contrôlés ne déclaraient que partiellement leur personnel. Quatre-vingt-dix-neuf salariés travaillant dans ces entreprises ont également été poursuivis pour avoir exercé deux emplois, dont l'un n'était pas déclaré.

Des liens avec la terre

La région compte mille six cent deux PME, employant douze mille personnes et réalisant un chiffre d'affaires annuel global de 1 100 milliards de lires (5 milliards de francs). Entre 1971 et 1981, le nombre des emplois a augmenté de 107 % et en 1984 les investissements se sont chiffrés à 50 milliards de lires (250 millions de francs). Cette transformation s'est opérée au cours des quinze dernières années, sans provoquer cependant les déséquilibres qu'entraîne généralement un tel phénomène.

Au début des années 70, ValVibrata était encore essentiellement agricole. Elle l'est encore, car beaucoup de ses habitants, quoique travaillant pour la petite industrie, n'ont pas abandonné pour autant la terre : il y a toujours un membre de la famille qui prend soin de la vigne ou du champ. Et, au moment des récoltes, les « maladies » sont encore nombreuses. Mais le reste de l'année, l'absentéisme est très faible. Val Vibrata connaît un calme social enviable : l'ouvrier travaille, souvent dur, mais il est intégré à son environnement, maintenant des liens solides avec sa terre et la maison familiale.

A la différence de certaines régions qui constituent aussi des viviers pour les PME – comme Prato pour les textiles, Cantu pour les meubles, Vigevano pour les peaux – mais qui se sont spécialisées dans un secteur, Val Vibrata a une activité diversifiée.



Elle compte trois secteurs de force équivalente : l'habillement (180 entreprises, 3 800 employés et 400 milliards de lires de chiffre d'affaires), le travail des peaux et du synthétique (328 entreprises, 1 800 employés, 170 milliards de chiffre d'affaires) et l'ameublement (102 entreprises, 1 350 employés et 200 milliards de chiffre d'affaires).

La transformation de Val Vibrata ne s'arrête pas à ce premier succès, car l'ambition de la plupart de ces jeunes entrepreneurs, qui n'ont derrière eux qu'une dizaine d'années d'expérience (près de deux cents entreprises sont nées au cours des six dernières années), est de travailler, non plus en sous-traitant, mais sous leur propre marque. Une part importante de la plus-value va en effet aux détenteurs de « griffes ».

« Nous sommes capables de faire un produit qui est vendu 700 000 ou 800 000 lires sur le marché et l'on nous paye un tiers ou un quart de sa valeur », affirment nos interlocuteurs, qui travaillent dans l'habillement.

Certains, comme M. Mardinocchi, qui dirige une petite entreprise de chemiserie (trente employés), préfèrent rester sous l'*« ombrelle des grands noms »*. Il travaille exclusivement « à façon » (pour Armani, Cacharel, Ungaro, Fendi), produisant deux cents chemises par jour, dont certaines demandent jusqu'à quarante et cinquante minutes de travail.

D'autres ont fait un choix différent. Ainsi Tiziana et Giuseppe Denti, qui dirigent un petit atelier de dix ouvrières. Pendant des années, ils ont fait des pantalons pour Ferré et des jeans pour Chicago, puis ils ont créé leur marque, Other Line, et vendent huit mille modèles par an. Il y a aussi ceux qui se débrouillent *« à l'italienne »*, comme cet ancien chauffeur, émigré à Berlin, qui fabrique désormais dans son minuscule atelier des sacs qu'il vend directement en Allemagne, ou cet artisan sellier qui exporte toute sa production au Canada grâce à un réseau de parents émigrés...

La conquête des marchés étrangers

Le problème de fond qui se pose à Val Vibrata est celui de la commercialisation de sa production. Là encore est notable un singulier dynamisme des entrepreneurs locaux pour conquérir leur autonomie. En 1983, à l'initiative de M. Angelini, qui dirige une PME fabriquant des lainages, une association des entreprises de Val Vibrata a été créée dont l'objectif est la prospection des marchés extérieurs pour les trois secteurs de production, mais aussi la constitution d'une structure de services (marketing, représentation, montages financiers) propre à la région.

« La plupart des entreprises de Val Vibrata n'ont pas la force de s'attaquer seules au marché étranger, souligne M. Angelini ; *il existe déjà des consortiums pour les trois secteurs principaux. Il faut renforcer leur activité, mais aussi et surtout créer une image de Val Vibrata qui soit en quelque sorte le label de garantie de la qualité de notre production. »*

Un premier pas en ce sens a été l'organisation d'une foire annuelle des productions de la vallée : « Val Vibrata made in », avec notamment le soutien de l'Institut pour le développement du Mezzogiorno. Ces foires attirent de plus en plus d'acheteurs anglais, américains, japonais ou canadiens. Même les Chinois sont intéressés par la création de co-entreprises *(joint ventures)* avec Val Vibrata.

Plusieurs particularités expliquent l'essor de la vallée. D'abord un esprit d'entreprise séculaire, propre à une région frontière – entre le royaume des Deux-Siciles et les Etats pontificaux, – où fleurirent le commerce et la contrebande. Le métayage a en outre favorisé un esprit d'autonomie chez les agriculteurs, sans oublier une longue tradition artisanale. De ce passé, les habitants de Val Vibrata ont hérité une mentalité où se mêlent deux qualités de l'entrepreneur : le goût du risque et la propension à l'épargne. La seule caisse d'épargne de Teramo a dans ses coffres pour 120 milliards de lires (600 millions de francs) en dépôt.

Au cours de ces vingt dernières années d'autres facteurs sont intervenus : Val Vibrata, à l'extrême nord du Mezzogiorno, a bénéficié de l'influence de la région des Marches, qui elle-même s'industrialisait au contact de l'Emilie voisine. Les plus entreprenants ont compris que l'âge du petit tailleur ou de l'artisan fournissant le voisinage était révolu, et ils se sont lancés, créant de petits ateliers. Le phénomène a fait tache d'huile. Non seulement d'autres les ont imités, mais encore les émigrés ont commencé à rentrer, ayant souvent acquis à l'étranger une qualification, et se sont mis à leur compte, s'insérant dans le système de la sous-traitance.

Une « peau de léopard »

Située administrativement dans le Mezzogiorno, Val Vibrata a, certes, bénéficié des aides consenties par la Cassa del Mezzogiorno – notamment de prêts à faible taux d'intérêt pour 30 % du montant de l'investissement, de dégrèvements d'impôt, – mais en raison des facteurs culturels et historiques, la vallée n'est pas devenue un lieu d'implantation de *« cathédrales dans le désert »*.

Val Vibrata, et d'autres régions, qui forment désormais ce qu'on appelle la « peau de léopard » sur la carte du développement économique au sud de la péninsule, sont un exemple qui incite à réviser la stratégie d'aide au Mezzogiorno. Aux interventions « en pluie » qui ont démontré leurs limites, on a cherché à substituer des interventions sélectives, adaptées à des situations particulières. C'est notamment l'action que poursuit l'Institut pour le développement du Mezzogiorno.

La vallée a, en fait, besoin aujourd'hui d'autre chose que des aides de l'Etat. Elle a en effet démontré l'efficacité de l'entreprise privée. Son originalité tient à un tissu industriel diffus, mais aussi à l'existence de firmes de dimension moyenne particulièrement solides. Il en est ainsi de la Men's Club, qui produit deux mille chemises par jour : il y a dix ans, cette entreprise a démarré sur les ruines d'une première société en faillite. Les associés, avec un capital de 50 millions de lires et le concours des syndicats, ont remonté une affaire qui fait aujourd'hui 300 millions de lires de profit par an.

C'est également le cas d'Euroflex, l'un des principaux fabricants de sacs et de bagages de la péninsule : 180 employés, 10 milliards de chiffre d'affaires et une gestion informatisée qui a permis d'augmenter la productivité de 28 %. C'est encore le cas de la Lyan, la fabrique de lainages de M. Angelini, qui réalise avec ses vingt employés un chiffre d'affaires de 2 milliards de lires et exporte 50 % de sa production.

Tradition artisanale, flexibilité et rapidité de la production, qualité de la main-d'œuvre et utilisation judicieuse des aides de l'Etat : la « formule » de Val Vibrata pourrait sans doute être reprise ailleurs, à condition qu'existe le même esprit d'entreprise.

PHILIPPE PONS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LOCATEL - EGT



Locatel, assistée de Lazard Frères et du Crédit commercial de France, vient de s'assurer la possibilité de reprendre, à compter de mars 1985, l'activité de location de répondeurs téléphoniques exercée par EGT (Entreprise générale de télécommunications).

Cette activité représente environ 60 000 contrats de location et générerait un chiffre d'affaires de l'ordre de 35 millions de francs pour le second semestre de l'exercice 1984-1985 de Locatel. L'expansion de l'activité du département péritéléphonie de Locatel ainsi obtenue lui permettrait d'améliorer son implantation chez les professions libérales, les commerçants, artisans et la PME.

Pour sa part, EGT conserve la vente des répondeurs téléphoniques et poursuit la commercialisation de ses autres lignes de produit (eurosignal, téléphone de voiture, télécopie...).

Crédits — Changes — Grands marchés

L'euromarché

Bel exploit asiatique du Crédit lyonnais

La fin de l'année s'acheminant à *grand pas*, l'activité primaire, c'est-à-dire le lancement d'opérations nouvelles, s'est fortement ralentie sur le marché international des capitaux. Celui-ci continue d'évoluer au gré des informations économiques venues d'outre-Atlantique, celles faisant espérer une baisse supplémentaire des taux d'intérêt survoltant les esprits et *vice versa*. Quatre euro-emprunts français ont, néanmoins, vu le jour cette semaine. Mais, afin de ne pas se télescoper, ils ont été contractés en quatre devises différentes : le dollar américain, le sterling, l'ECU et le florin hollandais.

Le Crédit lyonnais a réussi cette semaine un exploit exceptionnel en levant 250 millions de dollars en Asie par le truchement d'une euro-émission à taux d'intérêt variable d'une durée de quinze ans. C'est, au travers de ce type d'instrument, tout à la fois le plus gros volume jamais drainé dans cette région et également *la plus longue échéance qui ait* jamais été offerte sur ce qu'on appelle le marché de l'« Asia-dollar ».

Ce dernier existe depuis long-*temps, mais les emprunts internatio*-naux lancés sur ce marché refluaient la plupart du temps rapidement en Europe. Cette fois-ci, seulement *10 % du montant se sont révélés* un placement européen. L'opération, proposée au pair avec un taux d'intérêt semestriel qui sera l'ajout de 0,125 % au taux du Libor à six mois et une commission bancaire s'élevant à 0,40 %, s'est révélée un grand succès pour deux raisons. D'une part, le choix du taux interbancaire offert sur les dépôts en eurodollars (Libor), au lieu de la moyenne entre les taux interbancaires offerts et demandés sur les mêmes dépôts à court terme (Limean), a été chaleureusement accueilli parce que le Libor offre pour les prêteurs un matelas de sécurité plus douillet que le Limean.

D'autre part, le syndicat bancaire réuni à cette occasion a été des plus heureux dans la mesure où il est pratiquement composé exclusivement d'établissements du Sud-Est asiatique, dont la Bank of China. Cette structure, renforcée par la présence de la Saudi International Bank, qui a puissamment aidé à placer une partie non négligeable de l'émission dans les pays du Golfe, contraste heureusement avec celle mise en place au début de 1983 lors du premier emprunt du Crédit lyonnais sur le marché de l'Asia-dollar. A l'époque, dans sa majorité le consortium bancaire, dont l'objectif était de placer du papier au Moyen-Orient et en Extrême-Orient, était composé de banques européennes.

L'émission du Crédit lyonnais était à l'origine de seulement 150 millions de dollars. Elle a été portée à 250 millions en deux étapes successives, la première augmentation de 75 millions n'ayant pas suffi à éteindre l'appétit des investisseurs asiatiques. En outre, et ce n'est pas là l'aspect le moins intéressant de la transaction, elle a été réalisée à un coût pour la banque française qui est le plus bas jamais obtenu par un emprunteur tricolore sur le marché international des capitaux. Il est, sur une base annualisé à partir d'un Libor à 12 %, d'un peu plus de 18 points de base par an. Il était de près de 21 points pour l'euro-émission de 400 millions de dollars sur quinze ans réalisée le mois dernier par la BNP.

Pour terminer, il faut noter qu'il s'agit là de la première émission d'euro-obligations dites « *subordonnées* » tout à la fois pour le Crédit lyonnais et le marché de l'Asia-dollar. Les récentes restrictions apportées au Royaume-Uni par la Banque d'Angleterre pour l'utilisation de ce genre de papier en *ont vivement* freiné l'euro-intérêt. Les réticences de la Vieille Dame de Threeneedle Street n'ont toutefois pas *influencé l'Extrême-Orient. En fin* de semaine, l'opération du Crédit lyonnais se traitait sur le marché gris en dessous de la commission de *vente de 0,25 % que* les banques reçoivent pour récompenser leur placement.

Des ECU pour Peugeot

L'euro-emprunt du Crédit lyonnais a été en dernière minute autorisé par le Trésor en remplacement d'une opération en dollars qu'envisageait le Crédit foncier de France. Celui-ci s'est reporté sur la devise britannique et le florin. Jeudi, il a lancé au pair, sous la garantie de la République française, une euro-émission à taux variable de 100 millions de livres sterling. D'une durée de quinze ans, elle portera un intérêt trimestriel qui sera l'addition d'une marge de 0,125 % au taux du Libor à trois mois. Le tout est assorti d'une commission globale pour les banques de 0,30 %. La transaction se traitait vendredi avec une décote légèrement supérieure à cette commission. Néanmoins, le marché des émissions en eurosterling demeurant fondamentalement bon et les conditions de l'emprunt s'avérant, bien qu'un peu tirées vers le bas, acceptables, les euro-obligations devraient s'écouler sans trop de difficultés.

La transaction en florins du Crédit foncier est, elle, offerte sur le marché domestique et n'est pas techniquement une euro-émission. D'un montant de 200 millions de florins, elle est également garantie par la République française. Elle s'étendra sur dix ans et a été offerte vendredi au pair avec un coupon annuel de 7,75 %. Des conditions adéquates dans un environnement favorable : un succès assuré.

PSA Finance Holding SA, filiale financière du groupe Peugeot, a préféré se tourner vers l'ECU pour drainer dans cette devise 50 millions sur cinq ans. Les notes ont été proposées, à la veille du week-end, avec un coupon annuel de 10,25 %. Le prix est ouvert, mais, au vu de la bonne réception, on peut s'attendre à une prime, c'est-à-dire à une sortie au minimum de 100,25.

Contrairement à ses sociétés mères industrielles, PSA Finance Holding a toujours été bénéficiaire depuis sa création il y a trois ans. La question est donc de savoir comment les actionnaires, Peugeot SA (74,6 %) et Automobiles Peugeot SA (25,4 %), désirent disposer de ces bénéfices. L'objet social de PSA Finance Holding est de financer les clients et les réseaux du groupe Peugeot. *Mais les porteurs de l'émission* euro-obligataire ECU seront-ils assurés dans le contrat de prêt que la bonne situation financière de PSA *Finance Holding ne sera pas pertur*bée pendant toute la durée de l'emprunt par le déséquilibre financier actuel des maisons mères ?

*Le dentiste belge, fasciné par l'ex*cellente image de marque du Lion de Sochaux, fait dans ce domaine apparemment confiance aux actionnaires de PSA *puisqu'il s'est jeté* avec appétit sur l'opération. Le dentiste français, qui, par suite du très faible niveau de la prime sur la *devise-titre, est également un* acheteur important de papier, a réagi de même.

L'activité emprunteuse des débiteurs *français ne va s'arrêter* que l'espace d'un Noël. Dès le début de l'année prochaine, EDF devrait revenir sur le marché international des capitaux avec *une euro-émission en* dollars attendue depuis quelque temps dont l'intérêt devrait être, entre autres, de pouvoir être convertie *en ECU. Le 10 janvier, le Crédit* d'équipement aux petites et moyennes entreprises (CEPME) lancera un euro-emprunt de 200 *millions de deutschemarks*. La BFCE devrait aussi le mois prochain solliciter le marché de l'euro-yen à moins que EDF ne lui ravisse la place.

CHRISTOPHER HUGHES.

● RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission nous a fait écrire, dans notre précédente rubrique (*le Monde* daté 9-10 décembre), au troisième paragraphe de la deuxième colonne, que « les 200 millions émis il y a dix jours à New-York par la Communauté européenne ont été *libellés* en ECU et non en dollars ». C'est « libérés » qu'il fallait lire.

Marché monétaire et obligataire

A nouveau la diète

Après la nouvelle secousse qui l'a ébranlé la semaine dernière, tout au long d'un « jeudi noir », le marché obligataire de Paris panse ses plaies encore saignantes. Les rendements, certes, qui avaient monté de 0,25 % à 0,30 % à la veille du week-end dernier, sont revenus au niveau de ceux en vigueur il y a quinze jours. Ils sont passés, pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, de 11,68 % à 11,49 %, contre 11,46 % deux semaines auparavant ; pour ceux à moins de sept ans, de 11,59 % à 11,37 %, contre 11,26 % à la même époque, tandis que les emprunts du secteur public restaient stables à 12,70 %, contre 12,75 % (et 12,45 %), selon les indices Paribas. Avec tout cela, on est loin des 10,74 %, 10,23 % et 12,08 % du début de novembre dernier, avant les deux « coups de tabac » qui ont secoué le marché.

Il est vrai que, jusqu'à la fin de l'année, ledit marché restera perturbé, comme le sont les gestionnaires de SICAV court terme et leurs clients. A cette occasion, il a paru intéressant de donner les variations de quelques SICAV de la place, entre le 5 novembre et le 7 décembre 1984, calculées à partir de l'indice Paribas. Parmi les plus touchées figurent Investissements obligations de la Banque Steindecker (- 3,23 %), Associc du CIC (- 2,78 %), Sélection L Prime du CCF (- 2,59 %), Epargne association de Paribas (- 1,98 %), Natio Associations de la BNP (- 1,94 %), Lion Associations, du Crédit Lyonnais (- 1,83 %), Eparcourt de la Caisse des Dépôts (- 1,48 %). La leçon est sévère pour des placements recommandés comme « sûrs » par les banques à leurs clients.

En revanche, Mobival de CGM-Indosuez a progressé de 1,03 % ; Valreal de la Caisse des Dépôts et de Paribas de 1,01 % ; Finord Sécurité du Crédit du Nord de 0,44 % ; Univar du Crédit agricole de 0,28 % et UNI-MI de la Banques Vernes de 0,10 %.

Entre les deux, Natio-Placements de la BNP a fait jeu blanc en perdant seulement 0,05 %, Sélection court terme du CCF a limité son recul à 0,48 %, tandis que les Banques populaires affichent une perte de 0,48 % pour Fructivar et un gain de 0,17 % pour Valorg, le Crédit du Nord enregistrant, tout de même, un *fléchissement de 1,37 % pour Finord* Placement.

Dans *le Monde* du 12 décembre, nous opérions un clivage entre SICAV plus ou moins touchées selon l'absence ou la présence de droits d'entrée ou de sortie, toujours un peu arbitraire. Il faut y ajouter un autre clivage, celui entre les SICAV dites « de sécurité », avec un portefeuille composé, surtout, d'obligations à taux variable et de bons du Trésor et les SICAV dites « performantes » avec prédominance d'obligations à taux fixe, dont les cours progressent rapidement en cas de baisse des taux. C'est ce qui s'est passé en septembre et en octobre, où ces SICAV ont fait des étincelles, gagnant, parfois, 3 % ou 4 % en un mois, à la grande joie de leurs clients, souvent des trésoriers d'entreprises, qui n'avaient jamais enregistré de telles plus-values. Par solde, les clients desdites SICAV, s'ils sont entrés au début de l'automne, sont encore largement gagnants. S'ils sont entrés au début de novembre, en revanche, pour placer l'argent de leurs impôts, par exemple, la pilule est amère.

Pour M. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, tout ce qui s'est passé depuis six semaines est le signe que le marché obligataire de Paris est devenu un grand marché, sur lequel, comme à New-York ou à Toronto, des « mouvements » peuvent se produire. M. Bérégovoy *qui se dit « fasciné par les Anglo-Saxons »*, estime qu'il faut prendre des risques : « *Je continuerai. Il y aura des secousses, mais il faut faire preuve d'audace et de prudence. Je suis un socialiste qui aime bien que les mécanismes financiers jouent librement.* »

En attendant, le marché obligataire de Paris a, de nouveau, été mis à la diète. Seule la Banque Steindecker lancera un emprunt de 800 millions de francs lundi prochain, la CALIF appelant 500 millions de francs sur le second marché (désormais sans autorisation) sous le patronage de la Société générale, qui placera l'émission dans son propre réseau.

En fait, l'année est finie et, maintenant, tout le monde attend janvier, avec ses 24 à 25 milliards de francs de liquidités provenant de remboursements et de coupons (caisses indemnitaires, 7 % 73, etc.). Les pronostics sont réservés. Certains estiment que le marché reprendra son activité normale à la faveur de la reprise de la baisse des rendements, accompagnée par une baisse des taux à court terme. Ce phénomène est vivement « *souhaité* » par M. Bérégovoy, qui « *encourage* » la Banque de France à agir en ce sens. « *Ce n'est pas par hasard que j'ai pris cette direction et je serai inébranlable* », assure le ministre.

Pour la petite histoire, le marché obligataire a failli encore avoir peur, à la suite de propos « assassins » que l'AFP avait faussement prêtés à M. David Dautresme, président du Crédit du Nord. Il aurait déclaré à Nice que l'Association française de Banque allait, prochainement, prendre *des mesures pour remédier* à la dérive des SICAV et fonds communs court terme : établissements de droits d'entrée et de sortie, détention obligatoire d'un an, etc... Tout cela fut démenti. Il n'en reste pas moins que M. Dautresme, président de la commission financière de l'AFB, est chargé depuis plusieurs mois, d'une mission d'étude sur lesdites SICAV, dans le but d'éviter que les abus commis ne provoquent de trop grandes secousses.

FRANÇOIS RENARD.

Les devises et l'or

Grande vigueur du dollar

Le dollar se porte vraiment très bien en cette fin d'année, au moment où se préparent les échéances de fin d'exercice, de semestre, de trimestre et de mois, sans compter les « habillages de *bilan* » pour *les banques. Il a ter*miné au plus haut de la semaine, dépassant 9,50 F à Paris et 3,10 DM à Francfort, en dépit des interventions de la *Banque fédérale* d'Allemagne, qui vend quelques dizaines de millions de dollars à l'approche du cours de 3,10 DM.

Pourtant, à la veille du week-end, on apprenait que la masse monétaire MI s'était contractée de 7,1 milliards de dollars aux Etats-Unis. Cette contraction, nettement supérieure aux prévisions, annule la progression de 8,9 milliards de dollars enregistrée les deux semaines précédentes, et relance les spéculations sur une nouvelle réduction du taux d'escompte de la Réserve fédérale, théoriquement de nature à déprimer le « billet vert ». Mais ce dernier ne s'en soucie guère, et il a bénéficié à plein d'une « bonne » nouvelle pour le gouvernement et les entreprises américaines, à savoir une progression de 1,8 % des ventes au détail en novembre. Cette progression, inattendue, ainsi que la forte reprise des ventes d'automobiles au début de décembre, pourrait être de nature à écarter le spectre d'une récession aux Etats-Unis.

M. Henry Kaufman, le « gourou » new-yorkais bien connu, estime, dans son étude prévisionnelle pour 1985, que la progression du produit national brut américain devrait atteindre 4 % en termes réels. Pour lui, l'inflation augmentera « modestement », pour atteindre un rythme annuel de 5 % fin 1985, contre 3,8 % à 4 % actuellement. Le dollar demeurera « *fort au premier semestre* » mais pourrait fléchir quelque peu ensuite, par « *anticipation* ». Enfin, M. Kaufman pense que la « *réaccélération* » de la croissance, conjuguée avec un déficit budgétaire en hausse de 20 milliards de dollars pour atteindre 200 milliards de dollars, se traduira par un « *fort* » accroissement de la demande de crédit.

En conséquence, si une nouvelle diminution du taux d'escompte de la Réserve fédérale est possible, et même probable, une « *remontée irrégulière* » des taux d'intérêt américains se produira. Il sera intéressant, dans un an, de comparer ces pronostics avec la réalité, et aussi avec ceux de la CITICORP, deuxième banque américaine, qui table sur une croissance de 2,4 % seulement en 1985, avec une inflation de 7 % à la fin de la même année, des taux d'intérêt à court terme plus élevés de 3 % que les taux actuels et un dollar qui cessera de monter.

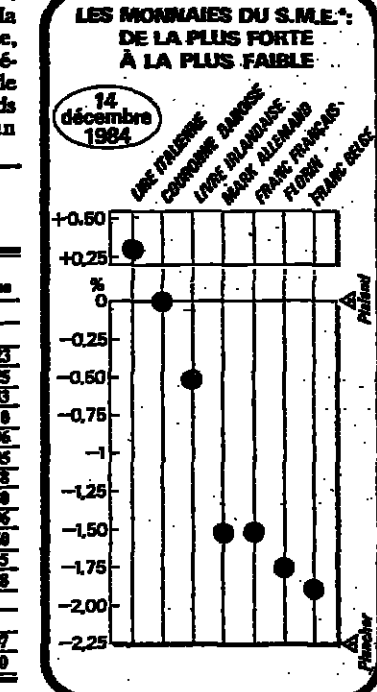
F.R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 7 AU 14 DÉCEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—	—
New-York ...	1,1910	—	10,4987	39,06	32,2061	1,6049	28,5551	0,0523
	1,2020	—	10,5764	39,2772	32,3939	1,6097	28,6697	0,0525
Paris	11,3443	9,5250	—	372,07	306,76	15,2865	271,99	4,9843
	11,3649	9,4550	—	371,36	306,28	15,2285	271,07	4,9710
Zurich	3,0490	2,5600	26,8766	—	82,4477	4,1085	73,1011	1,3396
	3,0602	2,5460	26,9280	—	82,4748	4,0985	72,9931	1,3385
Francfort ...	3,6981	3,1050	32,5984	121,29	—	4,9831	88,6636	1,6248
	3,7105	3,0870	32,6498	121,24	—	4,9694	88,6050	1,6230
Bruxelles ...	74,2112	62,31	6,5417	24,3398	20,0676	—	17,7927	3,2606
	74,6682	62,12	6,5700	24,3990	20,1238	—	17,8096	3,2660
Amsterdam ..	4,1709	3,5020	36,7664	1,3680	112,79	5,6203	—	1,8325
	4,1925	3,4880	36,8908	1,3699	112,98	5,6149	—	1,8338
Milan	2276	1911	200,63	746,48	615,46	30,6692	545,69	—
	2286,20	1902	201,16	747,85	616,13	30,6181	545,29	—
Tokyo	295,25	247,90	26,0262	96,8359	79,8390	3,9785	70,7881	0,1297
	297,37	247,40	26,1663	97,1720	80,1425	3,9826	70,9288	0,1300

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 14 décembre, 3,8423 F contre 3,8217 F le vendredi 7 décembre.



*Système monétaire européen

Les matières premières

Baisse du sucre et du blé

Le facteur monétaire a encore exercé une influence déterminante sur les différents marchés. Conséquences : baisse persistante des prix des métaux précieux et renchérissement du dollar, qui continue à fausser l'évolution réelle des cours. Une nouvelle réduction du prix de l'or noir serait susceptible d'entraîner certaines perturbations.

MÉTAUX. — *Les cours du cuivre se sont maintenus pratiquement à leurs niveaux précédents au Metal Exchange de Londres. La nouvelle diminution des stocks britanniques de métal revenus à 134 450 tonnes, en baisse de 7 275 tonnes, a contribué à la stabilité. Mais, en termes réels, le prix du cuivre est à son niveau le plus bas depuis cinquante ans, inférieur actuellement à 60 cents la livre. D'ailleurs, la plupart des grandes sociétés travaillent en dessous de leur capacité qu'elles utilisent à moins de 80 %. Les spécialistes tablent sur une augmentation de 5 % seulement des capacités de production au cours des deux prochaines années.*

En légère progression à Londres, les cours du plomb n'ont pas trop mal réagi à la reprise du travail dans une unité de production située aux Etats-Unis (Missouri) après une grève de huit mois. Seule l'usine d'Amax reste paralysée.

Les cours du zinc ont poursuivi leur lente progression à Londres. Pourtant, la production minière mondiale devrait dépasser cette année le chiffre record de 4,80 millions de tonnes atteint en 1982. Elle s'élève déjà, pour les dix premiers mois, à 4,17 millions de tonnes, en augmentation de 192000 tonnes pour la période correspondante de 1983.

Nouveau recul des cours de l'argent et des métaux précieux affectés par le regain de faveur du dollar.

La progression des cours du nickel s'est poursuivie. Le marché a été stimulé par les prévisions formulées par le président du plus important groupe mondial relatives à une augmentation probable des prix durant le premier semestre de l'année prochaine. Les stocks mondiaux devraient diminuer et la demande mondiale s'améliorer. En outre, l'hypothèque politique est loin d'être levée en Nouvelle-Calédonie, facteur, en cas d'aggravation de la situation, de raréfaction des disponibilités.

TEXTILES. - *Effritement des cours du coton à New-York. La récolte des Etats-Unis pour la saison 1984-1985 est évaluée par le département de l'agriculture à 13,4 millions de balles, chiffre supérieur de 1 % à la précédente évaluation. La récolte 1983-1984 ayant souffert de la sécheresse n'avait atteint que 7,8 millions de balles, soit la plus faible depuis près de deux décennies. La production brésilienne pour la saison en cours enregistrerait une augmentation de près de 20 %.*

DENRÉES. — *Chute des cours du sucre qui retrouvent leurs niveaux d'il y a quatorze ans sur la plupart des marchés. Des offres à des prix toujours « intéressants » sont faites par la République dominicaine. Quant aux achats attendus de l'URSS, ils se font plus que désirer. Autre facteur défavorable, la récolte de l'Afrique du Sud atteindra le niveau record de 2,30 millions de tonnes, soit presque le double de celle de la campagne 1983-1984.*

Peu de variations sur le marché du cacao. La récolte mondiale de fèves pour la saison 1984-1985 sera-t-elle excédentaire de 25000 tonnes comme l'a prévu récemment une firme britannique, ou déficitaire de 96 000 tonnes comme l'estime l'Organisation internationale du cacao? Négociants et utilisateurs sont plongés dans les affres de l'incertitude.

CÉRÉALES. — *Au fil des mois, l'évaluation de la production mondiale de blé ne cesse d'augmenter. Elle devrait atteindre, pour la campagne 1984-1985, le niveau record de 515 millions de tonnes, et peut-être même légèrement plus, selon les dernières estimations du Conseil international du blé, soit 3 millions de tonnes de plus que la précédente évaluation.*

La perspective d'un excédent mondial de production supérieur aux prévisions a entraîné un recul des cours des tourteaux de soja. Depuis le commencement de l'année, la baisse dépasse 50 % sur le marché de New-York, se réduisant à 30 % sur le marché de Londres. Pour l'huile de soja, elle est de l'ordre de 10 % à New-York.

LES COURS DU 14 décembre 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — Londres (*en sterling par tonne*) : cuivre (high grade), comptant, 1 101,50 (1 107) ; à trois mois, 1 114,50 (1 123,50) ; étain comptant, 9 870 (9 812) ; à trois mois, 9 840 (9 805) ; plomb, 349 (345,50) ; zinc, 673 (661) ; aluminium, 926 (943) ; nickel, 4 220 (4 075) ; argent (en pence par once troy), 559,50 (582,50). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 57,60 (58,48) ; argent (en dollars par once), 6,74 (7,04) ; platine (en dollars par once), 307,5 (318,8). — Penang : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

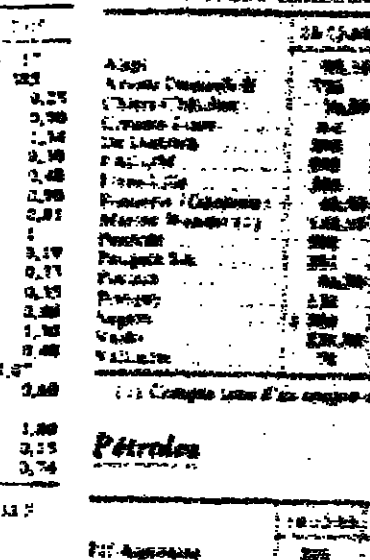
TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mars, 65,43 (66,15) ; mai, 66,55 (66,80). — Londres (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), janv., 508 (504). — Roubaix (en francs par kilo), laine, 52,70 (52,45).

CAOUTCHOUC. — Londres (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 600-630 (615-635).

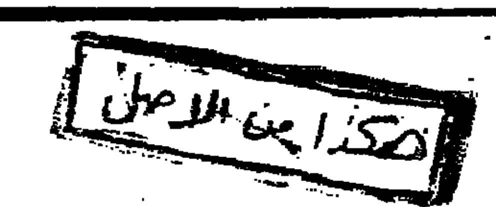
DENRÉES. — New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 087 (2 115) ; mai, 2 098 (2 116) ; sucre, janv., 3,96 (4,52) ; mars, 4,61 (5,10) ; café, mars, 139,30 (138,80) ; mai, 137,32 (136,75). — Londres (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, mars, 131 (140,60) ; mai, 138,20 (147,80) ; café, janv., 2 231 (2 275) ; mars, 2 230 (2 235) ; cacao, mars, 1 840 (1 845) ; mai, 1 843 (1 846). — Paris (en francs par quintal) : cacao, mars, 2 060 (2 097)) ; mai, 2 077 (2 090) ; café, janv., 2 540 (2 595) ; mai, 2 504 (2 510) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 405 (1 463) ; mai, 1 450 (1 515). Tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), janv., 146,20 (151,90) ; mars, 152,40 (157,50). — Londres (en livres par tonne), févr., 142,70 (143) ; avril, 143 (143,50).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 340,50 (353) ; mai, 336,50 (347) ; maïs, mars, 266,25 (275 3/4) ; mai, 273,75 (282 1/2).

INDICES. — Moody's, 974,3 (984,20) ; Reuter, 1 894,5 (1 893,20).







BOURSE DE PARIS

Semaine du 10 au 14 décembre

Un discret parfum de hausse

LA Bourse n'a pas de chance. Si d'entrée de jeu elle n'avait pas fait un faux pas, cette semaine, imputable à la légère émotion que les déclarations mal interprétées de M. Dautresme, président du Crédit du Nord, sur un éventuel changement de régime des SICAV-Trésorerie et des Fonds communs de placement (FCP) *(voir la rubrique : Marchés monétaire et obligataire)*, tout porte à croire que, malgré son manque de tonus, elle aurait fait un assez bon parcours. Avec le retard pris à cette occasion (près de 1 % de baisse lundi) et l'allure d'escargot accumulée prise ensuite pour le combler, la pente a été dure à remonter.

Le refroidissement causé par l'affaire Dautresme n'eut, toutefois, pas de suite fâcheuse. Mardi, le marché prenait sur soi, avec l'aide des gendarmes, assuraient les bonnes langues, et se ressaisissait un peu. Les déclarations apaisantes de M. J. Dromer, président de l'AFB, sur le sujet brûlant abordé par M. Dautresme, le patron du Crédit du Nord, n'y étaient quand même pas totalement étrangères. Elles se résumaient ainsi : aucune décision sans concertation. C'était donc la relative assurance du maintien au calme sur le marché obligataire, qui ne s'en était du reste pas départi pour une fois.

La Bourse se remit donc à s'occuper de ses affaires. Le moins que l'on puisse en dire est que celles-ci ne furent pas très actives (moins de 200 millions de francs par jour en moyenne). Les nouvelles, il est vrai, ne furent pas légion et leur contenu n'a pas vraiment été de nature à susciter la crainte ou l'optimisme. Que disaient-elles ?

Pêle-mêle, Wall Street bat de l'aile, Londres et Tokyo s'emballent, l'inflation recule en France (+0,3 % en novembre), Total a découvert un nouveau gisement de pétrole en mer du Nord, le chômage va s'aggraver en 1985, la confiance dans le franc est rétablie (selon M. Stoltenberg, ministre des finances de RFA), des mesures complémentaires pour relancer les investissements pourraient être prises (M. Bérégovoy).

Faut-il dire que cette information décousue telle qu'elle fut reçue sous les lambris, laissa la Bourse assez indifférente. Après s'être effritées mercredi, les valeurs françaises se remirent ensuite, lentement, à grignoter le terrain perdu. Mais faut-il s'étonner de ce désintérêt ? Rien d'abord dans cette actualité, s'agissant des bonnes nouvelles, ne répondait aux vœux du marché, à la recherche de véritables motivations pour trouver un second souffle. La deuxième raison est que avec les journées chômées prévues pour les fêtes de fin d'année, la liquidation générale a été plus avancée qu'à l'accoutumée. Elle aura lieu le mardi 18 décembre. Les opérateurs ont donc fait l'impasse et surtout procédé aux ajustements de portefeuilles habituels. Rien ne presse pour l'instant. *« La grande information,* disait-on, *sera pour janvier »*, mois durant lequel les liquidités vont recommencer à devenir abondantes avec les règlements de nombreux coupons (7 % 1973, CNI, etc.).

Décevant, ce mois de décembre 1984, avec 0,9 % de hausse ? La Bourse nous avait certes habitué à plus de chaleur à cette époque (+2,4 % en décembre 1983). En fait, en y regardant de plus près, elle a, malgré les nombreuses incertitudes du moment, très bien consolidé ses positions. Même si l'on hésite sur le terme à employer – amélioration ou résistance, – on s'aperçoit que, au-delà des indices, quelques belles valeurs ont encore fait de bons scores, comme par exemple CSF (+5 %) et Peugeot (+7,8 %), non loin désormais de son plus haut niveau de l'année. Même si Lesieur (–10 %) a subi le contrecoup du *« séisme des matières premières »*, (*le Monde* du 14 décembre), cela démontre que les investisseurs sont loin d'avoir renoncé à rechercher de bonnes affaires. Il est même possible que subodorant une reprise de Wall Street, déclenchée par les premiers signes d'un redémarrage de l'expansion aux Etats-Unis, quelques-uns aient déjà commencé doucement à reprendre position. A la veille du week-end, un discret parfum de hausse flottait sous les colonnes.

L'événement de la semaine a été la baisse de la devise-titre aux alentours de 9,73 F, dont la prime par rapport au dollar commercial est ainsi tombée en dessous de 3 %. Dans les travées, de méchantes langues disaient que des ventes massives de valeurs étrangères avaient été effectuées pour éponger l'hémorragie financière récemment consentie pour tenir le marché obligataire à bout de bras et l'empêcher aussi de trop dériver.

A propos de la devise-titre, signalons que la COB vient de donner son agrément à la Banque transatlantique pour lancer un nouveau fonds commun de placement – Neptune Institutions communautaires et internationales – en associant avec la Standard Chartered Bank (GB), qui, pour la première fois, émettra en France des emprunts libellés surtout en ECU. Cela lui évitera de transiter par cette fameuse devise-titre.

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	14-12-84	Diff.
4 1/2 % 1973	1 643	– 17
7 % 1973	8 470	– 385
10,30 % 1975	96,45	+ 0,25
PME 10,6 % 1976	96,10	+ 0,90
8,80 % 1977	117,70	+ 1,34
10 % 1978	97,10	+ 0,30
9,80 % 1978	96,50	+ 0,48
8,80 % 1978 (1)	97,50	+ 0,90
9 % 1979	93,90	+ 0,81
10,80 % 1979	99,60	+ 1
12 % 1980	101,39	+ 0,19
13,80 % 1980	105,85	+ 0,33
16,75 % 1981	111,65	+ 0,35
16,20 % 1982	115,20	+ 0,80
16 % 1982	115,45	+ 1,30
15,75 % 1982	112,90	+ 0,40
CNE 3 %	4 114	+1,87
CNB bq. 5 000 F	101,80	+ 0,60
CNB Paribas 5 000 F	101,95	+ 1,80
CNB Suez 5 000 F	101,95	+ 0,15
CNI 5 000 F	101,89	+ 0,74

(1) Compte tenu d'un coupon de 88 F.

Produits chimiques

	14-12-84	Diff.
Institut Mérieux	1 401	+ 11
Laboratoire Bellon	835	+ 10
Roussel-Uclaf	1 580	– 45
BASF	554	– 12
Bayer	592	– 14
Hoechst	581	– 20
ICI	83,65	+ 3,45
Norsk Hydro	108,50	– 12

Métallurgie construction mécanique

	14-12-84	Diff.
Alspi	95,10	– 4,90
Avions Dassault-B.	736	– 9
Chiers-Châtillon	36,80	– 0,20
Creusot-Loire	n.c.	–
De Dietrich	390	–
FACOM	995	+ 57
Fives-Lille	308	+ 3
Fonderie (Générale)	48,50	inch.
Marine Wendel (1)	110,10	+ 5,30
Penhoët	598	inch.
Peugeot SA	251	+ 19
Poclain	44,50	– 0,60
Pompey	136	– 3
Sagem	1 386	– 3
Valéo	229,50	– 29
Vallourec	79	– 1,20

(1) Compte tenu d'un coupon de 4,30 F.

Pétroles

	14-12-84	Diff.
Elf-Aquitaine	221	– 4
Esso	537	– 18
Francarep	293	+ 30
Pétroles (Française)	241,80	– 5,20
Pétroles B.P.	121,50	– 4,50
Primagaz	267	– 7,60
Raffinage	80	– 1,50
Sogerap	475	+ 6
Exxon (1)	422	– 0,20
Petrofina	1 090	– 30
Royal Dutch	473,50	– 10,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 6,80 F.

Alimentation

	14-12-84	Diff.
Béghin-Say	312	– 0,50
Bongrain	1680	– 110
BSN G.-Danone	2430	– 71
Carrefour	1885	+ 30
Casino	870	– 23
Cédis	551	– 23
Euromarché	829	+ 58
Guyenne et Gasc.	380	– 7
Lesieur	888	– 108
Martell	1780	– 45
Moët-Hennessy	1895	– 20
Mumm	n.c.	–
Occident. (Gle) (1)	640	– 580
Olida-Caby	278	– 11
Pernod-Ricard	741	+ 1
Promodès	1640	– 20
Source Perrier	491,50	– 8,50
St-Louis-Bouchon	301	– 8,50
C.S. Saupiquet	575	– 15
Veuve Clicquot	2391	– 8
Viniprix	980	inch.
Nestlé	21090	– 160

(1) Compte tenu d'un droit de 3,18 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	14-12-84	Diff.
Géophysique	780	– 25
Imétal	78,60	– 1,30
Michelin	761	– 15
MM Penarroya	65,10	– 2,90
Charter	22,10	+ 1,20
INCO	106,50	+ 4
RTZ	69,20	– 3,30
ZCI	1,77	– 0,09

Banques, assurances sociétés d'investissement

	14-12-84	Diff.
Bail Équipement	264	inch.
Bancaire (Cie)	560	– 25
Cetelem	430,10	– 20,50
Chargeurs SA	377	+ 0,40
CFF	647	+ 22
CFI	261	– 1
Eurafrance	1 105	+ 27
Hénin (La) (1)	359	– 8,50
Imm. Pl.-Monceau	412	+ 4
Locafrance	325	– 6
Locindus	736	+ 16
Midi	2 095	+ 88
Midland Bank	229	+ 2
OFP (Omn. Fin. Paris)	847	– 10
Parisienne de réesc.	852	+ 12
Prétabail	1 044	– 25
Schneider	n.c.	–
UCB	275	– 0,10

(1) Compte tenu d'un coupon de 13,50 F.

Valeurs diverses

	14-12-84	Diff.
Accor	240	– 1
Agence Havas	682	+ 31
ADG	195	– 40,10
L'Air Liquide	557	– 3
Arjomari	619	+ 20
Bic	499	– 9
Bis	307	+ 15
CGIP	490	+ 50
Club Méditerranée	1 035	– 10
Essilor	2 885	+ 35
Europe 1	760	– 4
Hachette	1 675	+ 45
L'Oréal	2 260	– 50
Navigation Mixte	319	+ 8
Nord-Est	69,60	– 0,40
Presses de la Cité	1 745	– 33
Skis Rossignol	1 749	+ 19
Sanofi	577	– 12

Bâtiment, travaux publics

	14-12-84	Diff.
Auxil. d'entreprises	835	– 5
Bouygues (1)	675	– 8
Ciment Français	293	– 2
Dumez	640	+ 10
GTM	219,50	– 6,50
J. Lefebvre	140	– 4
Lafarge C.	360,10	– 6,90
Maisons Phénix	188,90	– 5,10
Poliet et Chausson	412,50	– 3,50
SCREG	138,10	– 2,70
SGE-SB	48,80	– 1,20

(1) Compte tenu d'un coupon de 6 F.

Matériel électrique services publics

	14-12-84	Diff.
Alsthom-Atlantique	204	+ 1,50
CIT-Alcatel	1 300	– 1
Crouzet	226,50	+ 6
Générale des Eaux	530	– 9
Intertechnique	1 980	– 20
Legrand	1 880	– 10
Lyonnaise des Eaux	604	– 55
Matra	1 755	+ 17
Merlin-Gérin	1 371	+ 36
Moteurs Leroy-Somer	445	– 14
Moulinex	91	– 1,50
PM Labinal	379	+ 5
Radiotechnique	238	inch.
SEB	344	– 14
Signaux	687	+ 7
Téléméc. Electrique	2 220	+ 70
Thomson-CSF	480	+ 18
IBM (1)	1 170	+ 1,15
ITT	293,50	– 8,20
Philips	151,90	– 0,50
Schlumberger	370	– 12,50
Siemens	1 460	– 4

(1) Compte tenu d'un coupon de 8,85 F.

Mines d'or, diamants

	14-12-84	Diff.
Amgold	834	– 76
Anglo-American	114,50	– 15,50
Buffelsfontein	396	– 27,50
De Beers	44	– 1,20
Driefontein	250,20	– 31,80
Free State (1)	241	– 44,40
Goldfields	56	– 3,40
Gencor	130,10	– 10
Harmony	145,10	– 15,90
President Brand (2)	257	– 64,20
Randfontein	938	– 174
Saint-Helena	178	– 26,90
Western Deep	375	– 55
Western Holding (3)	280,20	– 46

(1) Compte tenu d'un coupon de 10,10 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 8,80 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 13,80 F.

Filatures, textiles, magasins

	14-12-84	Diff.
André Roudière	233,60	+ 2,60
FF Agache-Willot	271	– 2
BHV	197	– 9
CFAO	789	+ 61
Damart-Serviposte	2 330	+ 22
Darty	1 150	– 25
DMC	118	– 4,80
Galeries Lafayette	321	+ 12
La Redoute	1 205	+ 18
Nouvelles Galeries	155	– 1,90
Printemps	186	– 4
SCOA	57,50	+ 6

Scanvest Ring : l'informatique norvégienne au second marché

Journées fastes pour les firmes étrangères à la Bourse de Paris. Après Volvo, le constructeur d'automobiles, le 5 décembre, c'était au tour d'American Brands, le célèbre marchand de tabac et de bourbon, de grimper, le 10 décembre, l'escalier central du palais Brongniart pour accéder au marché officiel. Cette fois-ci, il s'agit d'une autre société étrangère, Scanvest Ring, qui va représenter l'informatique norvégienne à Paris à partir du 18 décembre, date de son introduction sur le second marché, sous la conduite de la banque Indosuez et de la charge d'agents de change Nivard, Flornoy et Cie.

De création récente, puisqu'elle n'a qu'une dizaine d'années d'existence, cette société est née en 1973 à l'initiative de son actuel président, M. Sjur Svaboe, à l'origine pour distribuer du matériel informatique, notamment des mini-ordinateurs Datapoint, et pour commercialiser les logiciels d'application spécifique développés ensuite par ses propres équipes à partir des applications software de la firme Datapoint. Le résultat de cette politique est que Scanvest Ring assure actuellement 7 % à 8 % des ventes d'ordinateurs en Norvège, contre 25 % à 28 % au géant américain IBM (et 8 % à 10 % pour Norsk Data), tout en détenant une position dominante sur le marché local des logiciels.

Dotée d'une solide implantation dans son pays, la firme norvégienne a entrepris en 1980 une double diversification interne et externe, à savoir passer du stade de traitement de données à celui du traitement de l'information et, dans le même temps, d'élargir la percée à l'ensemble du marché scandinave puis à d'autres pays, notamment en direction des Etats-Unis et de l'Allemagne fédérale. Les activités du groupe se répartissent aujourd'hui en quatre grands secteurs :

1. **Systèmes informatiques** (39 % des ventes au premier semestre 1984 contre 95 % de l'activité de la société avant les opérations de fusion et d'acquisition menées en 1983, débouchant, notamment sur le regroupement de Scanvest EDB et de Gustav-A-Ring System Maskiner) : il s'agit de logiciels complets destinés aux hôtels, aux hôpitaux, aux banques... et de systèmes informatiques sophistiqués pour de grands groupes industriels.

2. **Bureautique** (37 % des ventes) : commercialisation de matériel et d'équipement de bureaux auprès de cinquante-cinq mille clients. Depuis février 1984, la firme commercialise un ordinateur personnel/professionnel de 16 bits, le Scanvest PC, produit en version bureau ou portable et livré avec les logiciels *ad hoc*.

3. **Communication** (13,6 % des ventes) : systèmes électroniques de communication interne, systèmes de gestion des appels téléphoniques et autocommutateurs numériques.

4. **Technologie** (10,4 % du chiffre d'affaires) : équipements spéciaux et interfaces, microélectronique et micro-mécanique, équipements radio et divers matériels électroniques.

En ce qui concerne l'internationalisation de son activité, Scanvest Ring réalise actuellement 75 % de son chiffre d'affaires en Norvège, 19 % dans les autres pays scandinaves et 6 % seulement dans le reste du monde. En France, la société, qui a déjà eu des contacts avec de grands groupes nationaux, notamment Matra, ne prévoit pas d'avoir d'activité de fabrication pour l'instant, mais elle recherche activement un partenaire, démarche qui sera sans doute facilitée par son introduction à la Bourse de Paris (1), la société étant actuellement cotée uniquement à Oslo. Signalons à ce sujet que la firme norvégienne Tandberg, détenue en majorité par l'Allemand Grundig, spécialisée dans les terminaux informatiques, est actuellement en cours de négociations avec la Compagnie générale d'électricité (CGE), pour envisager la fabrication de ses produits en France à raison de 15 000 à 20 000 terminaux par an.

Pour en revenir à Scanvest Ring, cette firme connaît une très forte croissance avec un chiffre d'affaires estimé à 850 millions de couronnes norvégiennes cette année (1 couronne norvégienne = environ 1,06 FF) contre 674 millions en 1983, tandis que le bénéfice d'exploitation devrait atteindre 75 millions de couronnes, soit une augmentation de près de 120 % d'un exercice à l'autre.

Assortie d'un ratio d'endettement long terme/capitaux permanents de 17,5 % et bénéficiant d'un marché local qui reste encore sous-développé dans de nombreux domaines (informatique, bureautique, réseaux de communication privée), la société va faire progresser de 30 % à 50 % par an ses dépenses de recherche et de développement au cours des trois prochaines années. A l'heure actuelle, l'action « A » ou « B » capitalise environ quatorze fois le bénéfice net courant consolidé de l'entreprise estimé pour l'année en cours et dix fois celui attendu pour 1985. Précisons enfin que le capital de Scanvest Ring est réparti – avant l'introduction – entre son président, M. Svaboe (31,92 %) et des actionnaires étrangers (42,10 %), dont déjà 2,67 % sont de nationalité française, le reste étant dans le public.

S. M.

(1) Le capital de 23,15 millions de couronnes norvégiennes est divisé en 9,6 millions d'actions « A » et 1,92 million d'actions « B », la loi norvégienne accordant un traitement plus souple à ces dernières, qui peuvent être détenues à 70 % par des étrangers, étant entendu qu'elles sont émises sans droit de vote. L'admission au second marché parisien par voie d'arbitrage concernera les seules actions « B », la société envisageant de demander par la suite la cotation des titres « A », de même que le transfert de Scanvest Ring à la cote officielle au premier semestre 1985.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
CNE 3 %	56 901	240 725 926
BSN (1)	25 755	63 320 815
CSF (1)	159 946	62 169 742
SCREG	478 124	60 791 367
Renault part. (1)	52 825	52 901 377
Peugeot (1)	205 130	49 854 486
Midi (1)	21 642	43 492 069
L'Oréal (1)	16 984	38 846 665
Club Médit.	34 800	36 078 245
Accor (1)	146 201	35 063 169
Thomson part.	25 801	31 991 884
4 1/2 % 1973	19 094	31 383 379
CGE part. (1)	19 825	30 316 675
CGIP (1)	61 295	29 265 925

* Du 6 au 13 décembre inclus.

(1) Séance du 14 décembre inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 7 déc.	Cours 14 déc.
Or fin (kilo en barre)	100 000	98 100
– (kilo en lingot)	99 950	98 000
Pièce française (20 F)	598	598
Pièce française (10 F)	452	494
Pièce suisse (20 F)	577	571
Pièce latine (20 F)	571	561
● Pièce tunisienne (20 F)	588	588
Souverain	723	712
Souverain Elizabeth II	739	725
● Demi-souverain	390	380
Pièce de 20 dollars	4 306	4 306
– 10 dollars	2 040	2 005
● – 5 dollars	1 215	1 255
– 50 pesos	3 790	3 705
● – 20 marks	710	700
– 10 florins	600	592
● – 5 roubles	390	400

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	10 déc.	11 déc.	12 déc.	13 déc.	14 déc.
RM	318 820	294 837	313 311	318 044	444 026
Comptant R. et obl.	3 025 431	3 801 411	3 345 858	2 976 362	2 788 869
Actions	56 102	48 000	55 384	66 008	83 692
Total	3 400 353	4 144 248	3 714 553	3 360 414	3 316 587
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)					
Franç.	119,4	119,7	119,2	119,4	–
Étrang.	84,9	85,3	85,3	83,6	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)					
Tendance	119,5	120,1	120	120,2	120,7
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	180,8	181	180,9	180,9	180,7

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Un timide redressement

Après son récent accès de faiblesse, Wall Street a cherché cette semaine à se redresser. Mais les forces lui ont fait un peu défaut. Surtout, le marché a manqué de point d'appui au départ. Cependant, par la suite, les nouvelles plus rassurantes sur l'économie l'ont un peu revigoré et, vendredi, l'indice des industrielles s'établissait à 1 175,90 (contre 1 163,20 le 7 décembre).

L'annonce d'une forte reprise des ventes au détail (+ 1,8 %) en novembre et d'une augmentation le même mois de la production industrielle (+ 0,4 %), en baisse les trois mois précédents, a produit un assez bon effet autour du « Big Board », où les opérateurs ont interprété la nouvelle comme le signe d'un redémarrage de l'expansion. Toutefois, la contraction très brutale de la masse monétaire (– 7,1 milliards de dollars) a créé une certaine confusion, nul ne sachant trop comment le Fed allait réagir, d'autant que les prix de gros se sont remis à monter assez sec (+ 0,5 %).

	Cours 7 déc.	Cours 14 déc.
Alcoa	34 7/8	35 1/4
ATT	18 7/8	18 1/4
Boeing	52 3/4	53 7/8
Chase Man. Bank	44 1/4	45 3/4
Du Pont de Nemours	46 3/4	46 3/4
Eastman Kodak	69	68 5/8
Exxon	43 3/4	43 3/8
Ford	42 3/8	43 1/2
General Electric	53 3/4	55
General Foods	54 1/2	56 1/4
General Motors	73 3/4	75 1/8
Goodyear	24 7/8	25 1/8
IBM	116 1/2	118 3/8
ITT	31 5/8	29 3/4
Mobil Oil	27 3/4	26 3/8
Pfizer	39 5/8	40
Schlumberger	38 3/8	37 1/4
Texaco	33 5/8	33 3/8
UAL Inc.	40 3/4	44 1/4
Union Carbide	36 5/8	36 3/8
US Steel	24 1/4	24 1/8
Westinghouse	24 1/4	25 1/4
Xerox Corp	36 1/4	38 3/4

LONDRES

Au plus haut

La déception causée par l'accroissement de la masse monétaire et l'affaiblissement de la livre n'a pas durablement affecté le marché. Ferme en début de semaine, ce dernier encaissait le coup ensuite, mais se redressait à l'approche du week-end, encouragé en cela par la perspective d'un boom du commerce de détail pour la fin de l'année, mais aussi par le développement des activités d'ICI aux Etats-Unis (rachat de Beatrice Chemicals pour 750 millions de dollars). Vendredi 14 décembre, l'indice « FT » des industrielles s'établissait à son plus haut niveau : 935,4 (contre 923) ; Fonds d'Etat, 82,34 (contre 83,27) ; mines d'or, 504 (contre 547,5).

	Cours 7 déc.	Cours 14 déc.
Beecham	380	375
Bowater	188	190
Brit. Petroleum	500	483
Charter	171	188
Courtaulds	113	122
De Beers (*)	452	442
Dunlop	25	25
Free State Geduld	28 1/2	24
Glaxo	1058	1095
Gt Univ. Stores	654	684
Imp. Chemical	664	712
Shell	658	633
Unilever	1025	1035
Vickers	203	210
War Loan	36 1/8	35 7/8

(*) En dollars.

TOKYO

Reprise en fin de semaine

Affecté par d'assez importantes ventes bénéficiaires consécutives au récent mouvement de hausse, le marché s'est d'abord alourdi. Mais il s'est assez rapidement ressaisi et, au cours des dernières séances, a pratiquement regagné tout le terrain perdu initialement.

Indices du 15 décembre : Nikkeï Dow Jones, 11 400,70 (contre 11 438,64) ; indice général, 886,24 (contre 884,27).

	Cours 7 déc.	Cours 14 déc.
Akaï	491	475
Bridgestone	533	541
Canon	1 520	1 560
Fuji Bank	1 340	1 210
Honda Motors	1 180	1 220
Matsushita Electric	1 360	1 480
Mitsubishi Heavy	243	245
Sony Corp.	3 530	3 610
Toyota Motors	1 220	1 250

FRANCFORT

Léger repli

Parvenu la semaine précédente à un niveau record, le marché s'est légèrement replié cette semaine, mais avec peu d'affaires. Une assez grande indécision a régné sur l'attitude à prendre.

Indice de la Commerzbank du 14 décembre : 1 077,6 (contre 1 097,2).

	Cours 7 déc.	Cours 14 déc.
AEG	102,50	102,20
BASF	176,90	176,40
Bayer	187,30	185,10
Commerzbank	172,20	167,20
Deutschebank	380,50	378,80
Hoechst	186	183,50
Karstadt	250,50	244,50
Mannesman	143,50	143,50
Siemens	454	453,50
Volkswagen	198,70	199,70

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

FRANCE

SOCIÉTÉ

CULTURE

ÉCONOMIE

SELON LE MINISTÈRE DU TRAVAIL

Trois cent mille chômeurs de plus en un an

Avec 2524900 demandeurs d'emploi en données brutes et 2380900 en données corrigées des variations saisonnières, le chômage à la fin novembre a encore augmenté de 0,4 % et 0,6 %, respectivement, par rapport au mois d'octobre.

En un an, indiquent les statistiques publiées par le ministère du travail dans la soirée du 14 décembre, la progression du nombre de personnes inscrites à l'ANPE a été de 13,6 % en données brutes et de 13,5 % en données corrigées, soit une augmentation de 301900 dans un cas et de 283500 dans l'autre.

Ces chiffres, élevés, confirment une évolution intervenue depuis novembre 1983 quand, il faut s'en souvenir, la « crête » des deux millions de chômeurs avait été franchie après dix-huit mois d'une relative stabilité due au *« traitement social du chômage »*, à base de départs en préretraites, sous forme de contrats de solidarité notamment.

Depuis, le marché du travail a retrouvé sa configuration antérieure, selon une courbe identique au cours de ces dix dernières années. Confirmant les estimations des experts, le chômage a progressé en un an au rythme de 25158 demandeurs d'emplois supplémentaires par mois, en données brutes, et de 23625 en données corrigées. Ce qui devrait entraîner, au début de 1985, une hausse sensible des taux de chômage en données corrigées.

Quant aux offres d'emplois, qui ont depuis longtemps un niveau insignifiant, elles ne cessent de diminuer, que ce soit pour celles encore disponibles en fin de mois — 41300 en données brutes, 47200 en données corrigées, en chute, respectivement de 29,5 % et de 26,8 % en un an — ou de celles déposées en cours de mois — 29400 en données brutes, 33000 en données corrigées soit, respectivement, une baisse de 26 % et de 27,1 % en un an, — révélant ainsi l'extrême fragilité du marché du travail qui se rétrécit comme une peau de chagrin.

Cependant, comme toujours à cette époque de l'année, après les conséquences de la rentrée scolaire, le nombre des demandes d'emplois déposées en cours de mois sont en baisse sensible. 315800 ont été enregistrées en novembre, contre 451700 en octobre et, mieux, 341600 un an auparavant (– 7,6 %). Les demandes d'emploi placées ou annulées, elles, régressent (– 12,5 % en un mois, + 4,1 % en un an), et particulièrement en raison d'une moindre suppression à la suite d'une *« absence au contrôle ou non-réponse à convocation »*, qui s'est élevée à 115865 radiations en novembre contre 121048 en octobre et 110346 en novembre 1983.

Cela étant, le service des études et de la statistique du ministère du travail observe la confirmation d'une autre tendance significative. Depuis l'été, le nombre des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans diminue (– 2,2 % entre août et novembre en données corrigées) alors que celui des demandeurs âgés de 25 à 49 ans progresse (+ 2,7 %), de même que celui des demandeurs de plus de 50 ans (+ 3 %). On peut voir là l'effet des mesures prises en faveur des jeunes mais, surtout, l'indication d'un déplacement du chômage qui frappe de plus en plus les salariés expérimentés, jusqu'à présent privilégiés par les mesures de lutte pour l'emploi. Contradictoirement, enfin, il apparaît que, également depuis l'été, la « masculinisation » du chômage est stoppée, puisque les chômeurs n'augmentent que de 0.5 % contre 1 % pour les chômeuses.

ALAIN LEBAUBE.

L'URSS lance une première sonde en direction de la comète de Halley

En lançant, samedi 15 décembre à 10 heures (heure de Paris), la sonde spatiale Vega-1, porteuse notamment d'expériences scientifiques françaises, les Soviétiques devaient donner le coup d'envoi à l'une des plus spectaculaires aventures spatiales de ces dernières années : l'observation « sur place » de la comète de Halley. Envoyée en direction de la planète Vénus, qu'elle observera en juin 1985 et qu'elle utilisera alors comme un tremplin pour se diriger vers la comète, cette sonde de plusieurs tonnes devrait survoler Halley en mars de l'année suivante (lire notre dossier publié dans le supplément du *Monde Aujourd'hui*).

Dans une semaine, elle devrait être suivie comme son ombre par une seconde sonde, Vega-2, qui, comme elle, larguera un module de descente et un ballon météo dans l'atmosphère de Vénus avant de se diriger vers la comète. Pour cet ambitieux programme auquel participent, outre l'Union soviétique, plusieurs pays de l'Est et les Autrichiens, la France, par l'intermédiaire du Centre national d'études spatiales, a depensé quelque 100 millions de francs.

Il s'y ajoute la contribution de certains autres laboratoires scientifiques qui, à des titres divers, ont participé à l'élaboration des matériels scientifiques embarqués sur la sonde européenne Giotto, dont le lancement depuis la base guyanaise de Kourou sera effectué, en juillet de l'année prochaine, par la fusée Ariane. Deux sondes japonaises devraient compléter cette « force d'observation » dont, paradoxalement, les Américains ne font pas partie. En dépit de cette absence, la NASA, pour ne pas être en reste, a dérouté la sonde spatiale ISEE-3, utilisée à d'autres fins, pour qu'elle étudie en septembre 1985 la comète Giaccobini-Zinner et observe ensuite, mais depuis une distance de 30 millions de kilomètres — contre 500 à 10 000 kilomètres pour les engins européen et soviétiques — la comète de Halley. Ainsi l'honneur américain serait sauf.

● *Au Comité d'histoire de la télévision.* — L'assemblée générale du Comité d'histoire de la télévision, organisme qui s'attache à rassembler les archives et témoignages des pionniers du petit écran, s'est tenue le mercredi 12 décembre. La naissance de la télévision en couleurs, le 10 octobre 1967, a fait l'objet d'une émission rétrospective, réalisée sous la conduite de M. Michel Oudin, responsable du développement à la Société française de production. Le Comité d'histoire de la télévision, que préside M. Gabriel de Broglie, membre de la Haute Autorité, a été fondé en 1980 par Jean d'Arcy. Il public un bulletin bitrimestriel et a édité, par ailleurs, une histoire de mai 1968 à l'ORTF et un recueil de souvenirs de Jean d'Arcy.

● *M. Hervé Bourges contre les lourdeurs du service public.* — Dans une conférence de presse, le 14 décembre, M. Hervé Bourges, président de TF1, a déploré *« les lourdeurs, les rigidités et les corporatismes »* qui paralysent souvent le secteur public de l'audiovisuel. Il a souligné notamment *« le caractère scolaire et pesant des cahiers des charges »*, la faiblesse de la redevance, insuffisante pour compenser 40 % d'augmentation des coûts de production en trois ans et *« le fonctionnement atypique de la Société française de production »*, qui constitue *« une hypothèque grave pour le déploiement de la création française »*. Le président de TF1 a indiqué que la chaîne devait mobiliser ses capacités de production pour être présente sur les nouveaux marchés ouverts par le satellite et le câble.

Selon M. Stoléru

106 000 SANS TRAVAIL ONT ÉTÉ ARTIFICIELLEMENT ÉLIMINÉS DES STATISTIQUES

Un an après la publication de son premier indicateur ARIES (Association de recherches internationales économiques et sociales), M. Lionel Stoléru, son président, a établi que le nombre réel des chômeurs était, au 1er octobre 1984, de 2 685 000, alors que le nombre officiel était, en données corrigées des variations saisonnières, de 2 359 000.

Alors que, l'an passé, le groupe de travail de l'ARIES avait estimé à 220 000 le nombre de chômeurs supplémentaires qui avaient fait l'objet d'un *« traitement politique des statistiques »* (*le Monde* du 5 janvier 1984), objet de toutes les critiques de la part de l'ancien secrétaire d'Etat de M. Giscard d'Estaing, son analyse aboutit à constater seulement, et avec les mêmes critères, une augmentation annuelle de 106 000 chômeurs, au 1er octobre 1984, artificiellement éliminés.

Cet état, aux yeux de l'ARIES, correspond bien à d'autres indicateurs, tels qu'ils sont fournis par l'UNEDIC et l'INSEE, et qui permettent d'observer que, en un an, les nouveaux actifs (203 000) et les pertes d'emploi (+ 260 000) ont entraîné une progression de 463 000 du nombre des chômeurs, à comparer aux 327 000 officiellement reconnus.

Hormis le traitement social du chômage (retraites et préretraites), évalué pour 30 000, le traitement statistique comprend, selon M. Stoléru, les préretraites forcées (15 000) pour cause de licenciement FNE, les congés de conversion (5 000), pour Citroën ou la sidérurgie, les *« scolarités forcées »* (50 000) dues au maintien des jeunes dans le système scolaire, et les radiations forcées des fichiers de l'ANPE (30 000), d'ailleurs moins fortes que l'an passé (120 000).

[De la même façon que l'an passé, on peut s'interroger sur les critères de jugement utilisés par l'ARIES pour conforter sa démonstration. Les préretraités même après un licenciement peuvent-ils être considérés comme des chômeurs ? Peut-on reprocher une augmentation du taux de scolarité des jeunes qui peut aussi se traduire par une meilleure formation ? Doit-on penser que toutes les radiations des fichiers de l'ANPE n'ont pas de justification ?. — A. Le.

En Yougoslavie

NOUVEAU REPORT DU PROCÈS DE BELGRADE

(De notre correspondant.)

Belgrade. — Le procès des six contestataires, accusés d'avoir formé une « groupe hostile » pour renverser le régime, a été interrompu le 14 décembre et reporté au 24 décembre, Me Sheks, l'un des défenseurs du premier inculpé, M. Mijanovic, ayant été frappé d'une crise cardiaque, après une vive altercation avec le défenseur de l'un des autres accusés.

Le tribunal n'entendra, le 24 décembre, qu'un seul témoin, après quoi le procès sera, une nouvelle fois, reporté jusqu'au 7 janvier, ce qui en fera le plus long procès politique jamais intenté en Yougoslavie.

Aucun des treize témoins entendus à ce jour n'a chargé les accusés. Ils ont tous affirmé que les réunions auxquelles ils avaient assisté n'avaient rien de clandestin ; qu'il n'avait jamais été question de formation d'un groupe ou de déclenchement d'une action politique concertée quelconque. En revanche, ils ont reproché à la police d'avoir utilisé des méthodes de pression et d'intimidation et ont affirmé que la procédure à laquelle l'instruction a eu recours fut « « totalement illégale ».

P. Y.

FAITS DIVERS

Cavale légale

Un important trafiquant de drogue, Bedros Vartanyan, ressortissant turc, a été tué de sept balles de revolver, vendredi 14 décembre, en début d'après-midi. Alors qu'il se promenait dans le centre de Marseille, deux hommes circulant à moto sont arrivés à sa hauteur. L'un d'eux tirant de son blouson un revolver 11,43 a fait feu à bout portant sur le trafiquant.

Beaucoup à Marseille le croyaient en prison... Interpellé le 26 septembre 1979, après la découverte dans sa cave du matériel complet d'un laboratoire d'héroïne, il était condamné à vingt ans de prison le 5 janvier 1982, par le tribunal de grande instance de Marseille. Peine confirmée en appel en avril de la même année.

Or ce trafiquant aura été, le plus légalement du monde, remis en liberté quelques mois plus tard en 1983, soit quatre ans après avoir été condamné à... vingt ans d'emprisonnement.

Cette anomalie est due à un principe jurisprudentiel constant qui veut que la peine criminelle absorbe la peine correctionnelle. Or Bedros Vartanyan, deux ans avant d'être jugé par le tribunal correctionnel marseillais, avait été condamné le 12 janvier 1980, à huit ans de réclusion criminelle par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, pour des agressions à main armée commises en 1973 et 1974. Les huit ans ont donc, en vertu de la jurisprudence de la Cour de cassation, annulé les vingt ans et le trafiquant, qui avait déjà accompli deux années de préventive de 1974 à 1976, a tout naturellement été relâché en 1983.

N. B.

LA SITUATION AU TCHAD

Le colonel Kadhafi propose que des observateurs se rendent dans le nord et dans le sud du pays

Le colonel Kadhafi a proposé, vendredi 14 décembre, la constitution d'une commission internationale pour « établir qu'il n'y a pas de troupes libyennes » *au Tchad. Dans un entretien accordé à l'AFP, le chef de l'État libyen a précisé que cette commission pourrait être constituée d'observateurs français, libyens, grecs et éventuellement Syriens.*

« Ces observateurs, a-t-il déclaré, peuvent inspecter le territoire tchadien pouce par pouce, et leur mission pourrait durer le temps nécessaire pour convaincre l'opinion publique française et mondiale du mensonge des services de renseignement américains, même si cette mission devait durer un an. Nous posons à cela une condition, a-t-il ajouté. Si les observateurs inspectent le Nord, ils doivent aussi inspecter le Sud ».

Pour le colonel Kadhafi, cette proposition n'est valable qu'à condition que le président Hissène Habré et M. Goukouni Oueddeï, président du GUNT, l'acceptent. *« Si certains tentent de mettre des obstacles devant cette proposition,* a souligné M. Kadhafi, *il sera alors clair que la résolution du problème tchadien n'est pas leur premier souci. »* Pour lui, *« tout le vacarme fait autour de la présence des troupes libyennes au Tchad est en fait un complot américain visant à faire avorter le rapprochement entre les peuples arabes et français. Je soumets donc cette proposition à notre ami le président Mitterrand afin de lui donner l'occasion de ne pas tomber dans le piège que lui tendent les Américains »*, observe le colonel libyen, qui affirme, en outre : *« Nous avons fait pression sur nos amis du GUNT afin qu'ils ne s'attaquent pas aux troupes françaises. »*

Le 22 novembre dernier, soit douze jours après la publication du communiqué du Quai d'Orsay annonçant le retrait des troupes étrangères, le porte-parole du gouvernement grec, M. Dimitris Maroudas, avait annoncé qu'une commission mixte d'observateurs français et libyens surveillait sur le terrain *« le retrait des troupes du Tchad »*, conformément, indiquait-on à Athènes, à ce qui avait été décidé par les présidents Mitterrand et Kadhafi, lors de leur rencontre en Crète. Le ministère français de la défense avait *« formellement démenti »* cette information, ajoutant : *« Nous n'avons plus personne là-bas. »*

La proposition du colonel Kadhafi n'avait pas encore entraîné de réaction du côté français, samedi matin. On rappelait simplement, de source officieuse, que le président Mitterrand devait s'exprimer, dimanche 16 décembre, sur TF1, au cours d'une émission consacrée à « la politique de la France dans le monde, à mi-chemin du septennat ». On ajoutait, de même source, qu'il y a déjà eu des observateurs français et libyens au Tchad et que ceux-ci peuvent toujours revenir. On s'interrogeait, en revanche, sur la crédibilité d'observateurs syriens ou grecs pour vérifier la bonne foi du colonel Kadhafi. On rappelait, d'autre part, qu'il serait extrêmement facile au président libyen de faire mouvoir ses troupes dans le nord du Tchad de façon que des observateurs ne les rencontrent jamais. Si, malgré tout, un contingent se laissait surprendre, il serait également facile de le présenter comme relevant des troupes du GUNT. Enfin, cette proposition aurait l'avantage de donner à Tripoli la possibilité d'inspecter le sud du Tchad ou de se prévaloir d'un éventuel refus de la France de vérifier sa bonne foi.

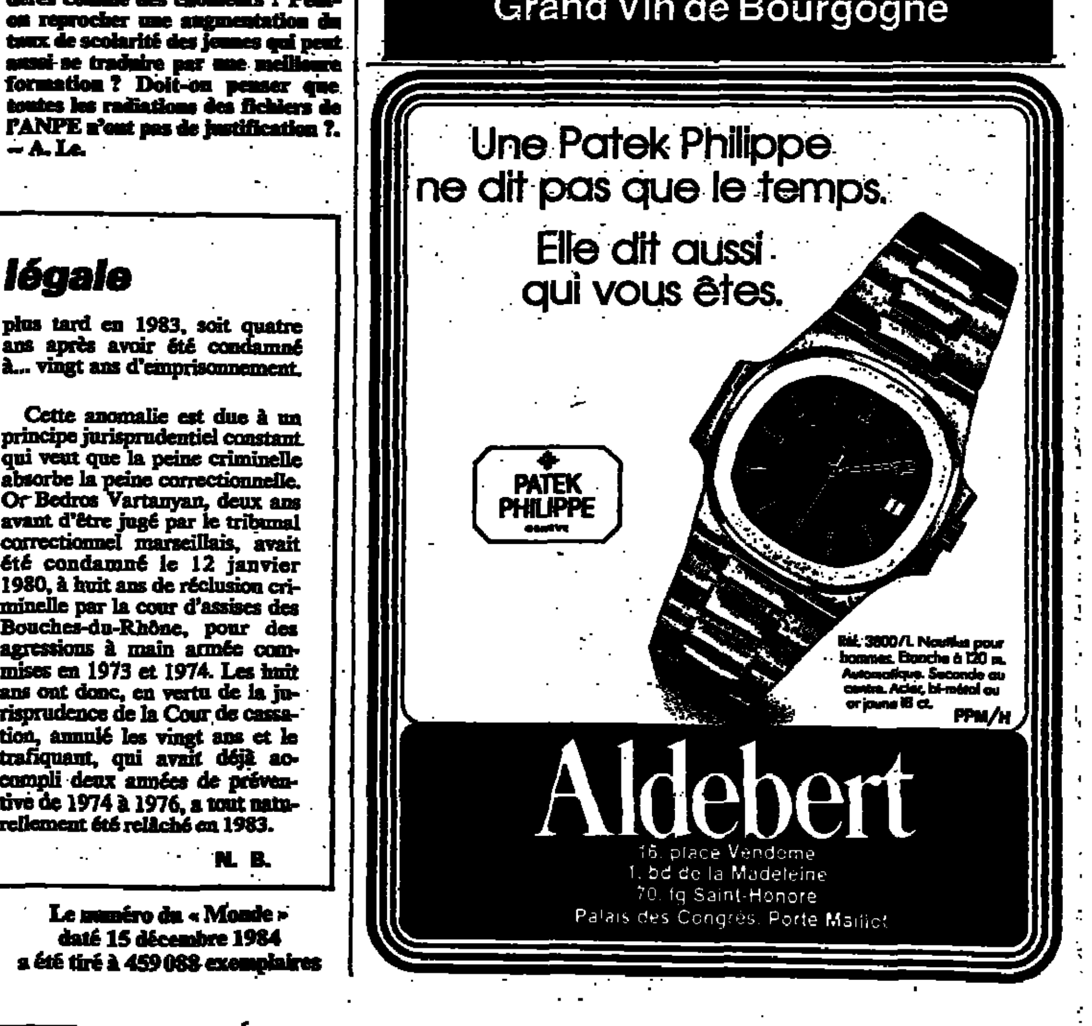
M. Allam-Mi, ambassadeur du Tchad à Paris, a estimé vendredi que le chef de l'Etat libyen n'a pas à imposer *« n'importe quelle initiative ou n'importe quel observateur »* au gouvernement tchadien.

De son côté, le président sénégalais, M. Abdou Diouf, qui était reçu vendredi par M. Mitterrand, a déclaré que celui-ci *« a tenu ses engagements à l'égard du Tchad »* et qu'il *« mérite des hommages particuliers »*, *« pour la façon loyale, vigoureuse et intègre avec laquelle il a appliqué sa politique vis-à-vis du Tchad, qui est celle à laquelle nous adhérons et croyons fermement »*. Pour M. Diouf, le sommet de Bujumbura *« a été un grand succès sur tous les plans ». « Nous en sommes repartis réconfortés et encore plus confiants dans la solidarité franco-africaine »*, a ajouté le président sénégalais.

● *La présidence du Festival de Cannes.* — M. Pierre Viot a été élu à l'unanimité, le 14 décembre, président de l'Association du Festival de Cannes, en remplacement de M. Robert Favre Le Bret, sur proposition de celui-ci *(voir nos dernières éditions)*.

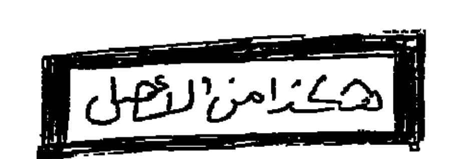
● *Mort du compositeur Max Schoenherr.* — Le compositeur et chef d'orchestre autrichien Max Schoenherr, auteur de nombreuses opérettes, ancien directeur de l'Orchestre philharmonique de Vienne, est mort le 13 décembre. Il était âgé de quatre-vingt-un ans.

● *Un pétrolier attaqué dans le Golfe.* — Le pétrolier *Ninemia* a été attaqué, le samedi 15 décembre, dans le Golfe, au sud du terminal iranien de Kharg, indique-t-on de sources maritimes à Bahrein. Un incendie s'est déclaré à bord du pétrolier. *(AFP.)*



A B C D E F G

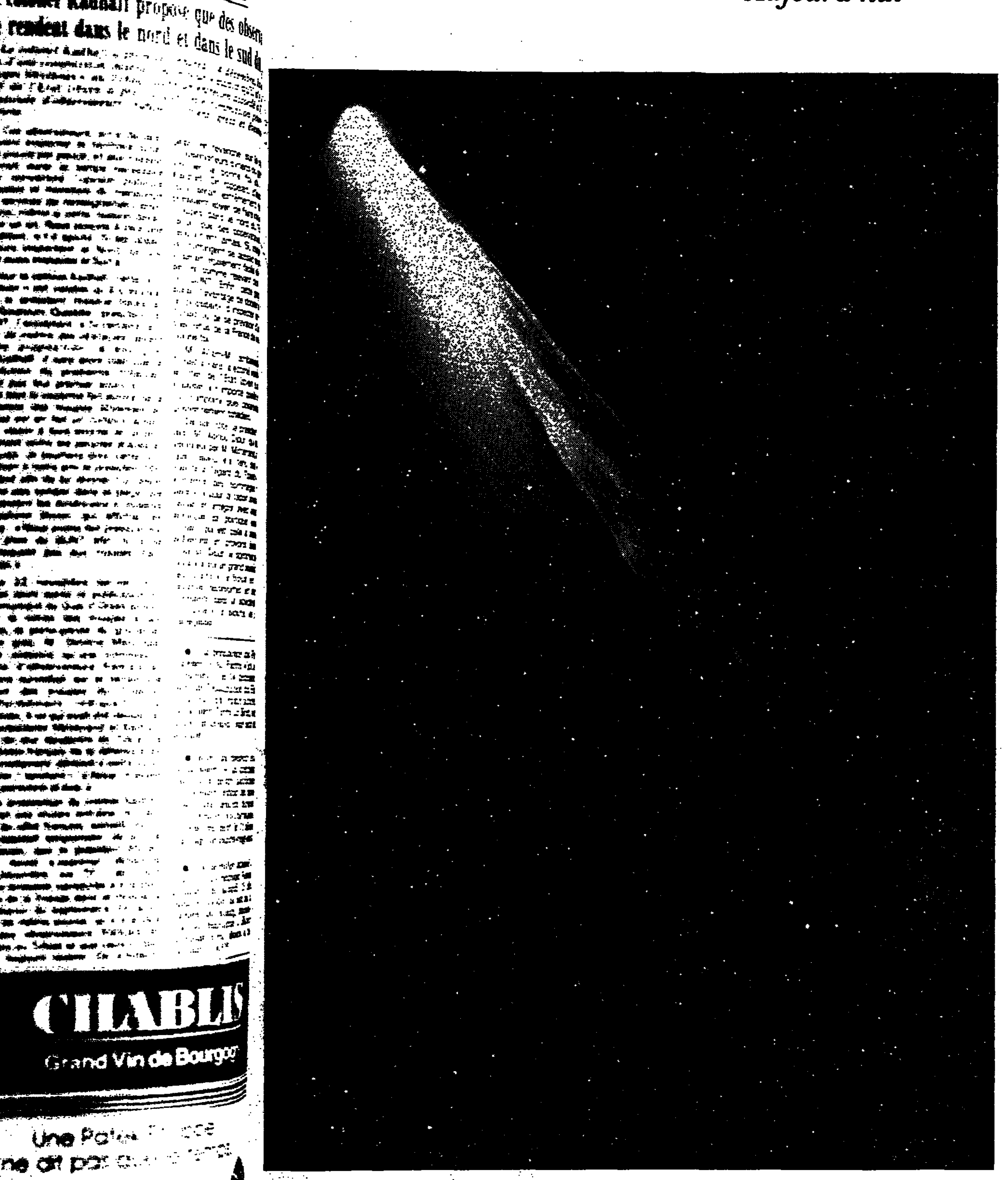
Le numéro du « Monde » daté 15 décembre 1984 a été tiré à 459 088 exemplaires



Le Monde
Aujourd'hui

LA SITUATION AU TCHAD

Le colonel Kadhafi propose que des observ… se rendent dans le nord et dans le sud du…



ASTRONOMIE : A LA RENCONTRE DE LA COMÈTE DE HALLEY

Le prochain passage de la comète de Halley, en mars 1986, est impatiemment attendu par la communauté scientifique internationale. Cinq sondes spatiales seront lancées entre le mois de décembre 1984 et le mois d'août 1985 à sa rencontre. Cette curiosité extrême s'explique par le fait que les comètes sont vraisemblablement les grands témoins de l'origine du système solaire. **(Page III.)**

ENFANTS DU MONDE

En l'an 2000 la moitié de la population mondiale sera composée d'enfants et de jeunes. Dans les pays pauvres, cette proportion atteindrait 70 %. Déjà, on estime à 80 millions le nombre des jeunes qui vivent dans la rue, et presque autant sont exploités dans des travaux ingrats... Telles sont quelques-unes des constatations révélées au Symposium international sur la protection de l'enfance qui vient de se dérouler à Amman. (Page VII.)

L'ÉVANGILE ET LA RÉVOLUTION

Vingt-cinq ans après la révolution castriste, l'Église catholique a conservé une certaine audience à Cuba et rencontre aujourd'hui un net regain de ferveur populaire. Si la liberté de conscience est reconnue par la Constitution, le régime politique avait d'abord conduit les responsables ecclésiastiques à la rupture. Une nouvelle attitude des évêques et des prêtres apparaît depuis quelque temps. En cherchant à définir une théologie de la réconciliation. (Page XI.)

L'ART PARIÉTAL (Page VIII.)



Supplément au nº 12406. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 16-Lundi 17 décembre 1984.

Kiosque

Les enfants de Bhopal

L'ITINÉRAIRE des frayeurs modernes s'est enrichi d'une nouvelle ville-étape. Il y avait Hiroshima, *Minamata, Seveso, Three-Mile-Island*, il y a désormais Bhopal.

Dans la nuit du 2 au 3 décembre, une usine chimique a répandu la mort sur cette ville du centre de l'Inde, qui comptait huit cent mille habitants. Aux dernières nouvelles, il y a déjà plus de deux mille cinq cents morts. Cent mille personnes *ont été touchées plus* ou moins gravement par le nuage toxique émanant de l'usine d'Union Carbide. Les aveugles se comptent par milliers, pour l'instant.

Les titres résument notre terreur : « Jamais on n'avait vu ça *en temps de paix* » (*VSD*) ; « Un Hiroshima sans guerre » (*Paris-Match*) ; « Apocalypse now » (*le Point*) ; « L'usine de la terreur » (*la Vie*). D'autres, plus militants, veulent déjà voir plus loin : « En France aussi, c'est possible » (*Magazine Hebdo*) ; « Il y aura d'autres Bhopal » (*Jeune Afrique*). Certains résument leurs explications : « *Quand une multinationale* passe une ville par les gaz » (*Afrique Asie*) ; « Ça n'arrive qu'aux pauvres » (*l'Express*) ; « Ne tirez pas sur le progrès » (*le Nouvel Observateur*).

Avant de broder, de conclure, de tirer les leçons — ou d'en donner — ayons encore un regard pour les victimes. Elles sont dans *Paris-Match* — dès la couverture. Des belles jeunes filles aux yeux désormais clos d'où s'écoulent des larmes. Des corps d'enfants. Nus de la nudité de la mort, à demi *enfouis déjà* dans la terre sèche de leur sépulture anticipée. Des hôpitaux bondés. Des hommes aux yeux bandés qu'on tient comme des condamnés à mort que l'on conduirait au supplice. Oui, pour une fois, le choc des photos, qu'on dirait admirables *si elles n'avaient* pas l'horreur pour unique sujet et notre apitoiement comme objet.

Visite aux cimetières de Bhopal. *Match* explique : « *A Chhola Road, l'une des dix nécropoles de la ville, les cadavres d'enfants musulmans et ceux des petits hindous de moins de six ans sont enterrés dans les mêmes fosses creusées profondément dans la glaise et tapissées de chaux. Au lendemain du sinistre, les tombes à fleur de terre étaient fouillées par les chiens affamés. Sur le front des bébés est apposé, maintenu par un sparadrap, un numéro qui, reporté sur l'acte de décès, permettra aux parents de toucher, après une longue attente, les mille roupies promises pour chacun des morts. Les enfants ont été les plus vulnérables à l'effet mortel du gaz : atteints de convulsions ou de paralysie, ils ont succombé en une ultime crise d'asphyxie avec une nécrose foudroyante du tissu pulmonaire.* »

Sur les faits tout, ainsi, est dit. Dans *le Matin de Paris*, la semaine dernière, on a pu voir un de ces bébés, veillé dans sa tombe ouverte par un cercle de famille. On aurait dit une crèche. La crèche de Bhopal.

Maintenant il faut instruire le procès, dire le pourquoi du comment, désigner, dénoncer. A la limite tirer un profit de cette horreur. Les manières d'y procéder ne manquent pas. *D'abord, si cela s'est passé en* Inde, ce n'est pas un hasard. *L'Express* explique : « *Plus on est pauvre, plus on sollicite l'implantation d'usines apportant emplois et ressources, et moins on impose de contraintes aux industriels. En Inde, comme d'ailleurs en Chine, au Brésil ou au Mexique, les accidents de trains, les naufrages de ferry-boats, les explosions dans les mines, les incendies, sont fréquents et plus meurtriers qu'en Europe ou en Amérique du Nord. Tout simplement parce que les pays en voie de développement sont peu exigeants sur la sécurité.* »

Il y en a qui vont plus loin que *l'Express* dans la voie de cette explication. *Jeune Afrique* : « *Contrairement à sa jumelle de Virginie l'usine indienne n'a pas été dotée d'un système informatique ultrasophistiqué, capable de déceler la moindre anomalie de fonctionnement (...) Le scénario de Bhopal est d'une tragique banalité : assurées de bénéficier d'avantages de toutes sortes dans des pays soucieux de s'industrialiser à n'importe quel prix, les grandes firmes transnationales, mais aussi les sociétés nationales, installent des usines aux moindres frais, quitte à « arroser » au passage quelques responsables bien placés qui ferment les yeux sur les insuffisances en matière de sécurité ou de pollution. Bhopal, demain ce pourra être Abidjan, Gabès ou Nairobi.* »

Afrique-Asie est encore plus direct : « *Bhopal n'est pas une catastrophe, mais un massacre accepté et donc voulu par une multinationale qui, comme les autres, est insensible à tout ce qui n'est pas son profit. (...) Il est temps — pourquoi pas ? — de créer un tribunal pour les crimes contre l'humanité où les assassins de la guerre économique seront jugés au même titre que les criminels de guerre.* »

Redoutable accusation. Dans *la Vie*, M. Patrick Lagadec, économiste, auteur d'une thèse remarquée sur les « risques industriels majeurs », est plus nuancé : « *A Mexico, il ne s'agissait pas d'une multinationale. A Seveso, si la compagnie en cause était bien une multinationale, on ne peut pas dire que l'Italie fasse partie du tiers-monde.* » Dans *Paris-Match*, le même expert détaille les dernières catastrophes industrielles : 1974, vingt-huit tués dans l'explosion d'une usine chimique en Grande-Bretagne ; 1976, Seveso ; 1978, l'*Amoco-Cadiz* (220 000 tonnes de pétrole à fleur de mer) ; 1979, *Three-Mile-Island*, aux Etats-Unis, deux cent mille personnes fuient le voisinage d'une centrale nucléaire dont le réacteur surchauffe. Et, en France, depuis Feyzin, on a répertorié précisément la liste des « *200 à 300 installations à haut risque* ». *Le Nouvel Observateur* publie la carte de ces installations — centrales nucléaires, usines chimiques, raffineries, poudreries. On constate une forte concentration dans quatre régions : la basse vallée de la Seine, le Nord, le sud de la région lyonnaise et celle de Marseille.

Que faire ? Trembler ? Fuir ? Attendre que ça saute ? Tout fermer ? *Le Nouvel Observateur* prend la défense de l'industrie : « *A moins de retourner à l'âge de pierre, où les accidents de chasse devaient être fréquents, l'homme est condamné à prendre des risques. D'autant plus graves que ses entreprises sont plus ambitieuses.* »

Dans *Paris-Match*, M. Lagadec décrit les deux attitudes les plus courantes face aux risques technologiques majeurs : « *L'une, d'aveuglement, consiste à dire par exemple : nous avons douze mille morts par an sur les routes. C'est un risque acceptable puisque nous l'acceptons. Et nous l'acceptons parce qu'il est la rançon du progrès, le prix à payer pour la liberté de se déplacer. C'est ainsi que, par glissements successifs, on en arrive à faire accepter n'importe quoi. L'autre attitude est celle de l'alarmisme, qui conduit au refus des technologies modernes. Et, partant, au refus pur et simple de la société moderne, et à l'établissement d'une contre-société : moulin à vent, mais sécurité ; dénuement, mais convivialité.* »

Alarmisme ou aveuglement, dit le spécialiste. Il y a une troisième voie : le cynisme. A Bhopal, on fabriquait des pesticides. *Magazine Hebdo* écrit : « *C'est grâce à ce genre de pesticide, grâce aussi aux engrais et à d'autres technologies à risques que l'Inde, pays symbole de la famine, a atteint l'autosuffisance alimentaire. Depuis cinq ans, sa balance agricole est excédentaire et la faim, toujours présente, régresse de façon spectaculaire, il faut donc hiérarchiser les dangers et admettre que pour New-Delhi la catastrophe de Bhopal est relative.* » Admettons...

BRUNO FRAPPAT.

Terre promise

Dans le supplément du *Monde* daté 2-3 décembre 1984, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article « Les volontaires cambouis de la Terre promise ». Ce récit, qui traite du volontariat de Français dans l'armée israélienne, fait preuve d'un manque de connaissances de la réalité israélienne.

Sans entrer dans les détails, je voudrais souligner quelques points qui, à mon avis, illustrent cette opinion :

1) Le *général Aaron Davidi*, qui est le père de ce projet, est très connu pour ses affinités avec *l'extrême droite israélienne* et habite lui-même dans les territoires occupés du Golan ;

2) Les réservistes n'acceptent guère « volontiers d'aller se battre au Liban » et sont près de cent quarante à avoir purgé des peines de prison pour avoir refusé de s'y battre ; le dernier cas est celui du sergent de réserve Max Bloch, de Tel-Aviv, *né en Belgique* et âgé de quarante-six ans, fils d'un père mort dans un camp de déportation nazi (c'est maintenant sa troisième condamnation) ;

3) Ces *volontaires qui travaillent* dans l'armée ne militent pas pour « la cause d'Israël », mais servent dans une armée qui occupe des territoires libanais, syriens et palestiniens. Aujourd'hui, travailler pour la cause d'Israël, c'est prendre part d'une façon active à la lutte pour *une paix juste au Moyen-Orient* pour tous les peuples et pays, y compris Israéliens et Palestiniens.

EPHRAIM DAVIDI
(Tel-Aviv, Israël).

P.S. — Je n'ai aucune parenté avec M. Aaron Davidi.

A la Goutte-d'Or

Depuis 1980, je vis à la Goutte d'Or. Ce matin, j'ai lu dans un journal : « Psychose de peur dans le XVIIIe. » *Dans l'article était écrit* : « Le quartier n'est vraiment pas sûr, surtout depuis qu'une faune en provenance de la Goutte-d'Or, n'hésite plus à venir y commettre des méfaits. » Et un peu plus loin : « ... des voyous qui se sont enfuis en courant vers la Goutte-d'Or. »

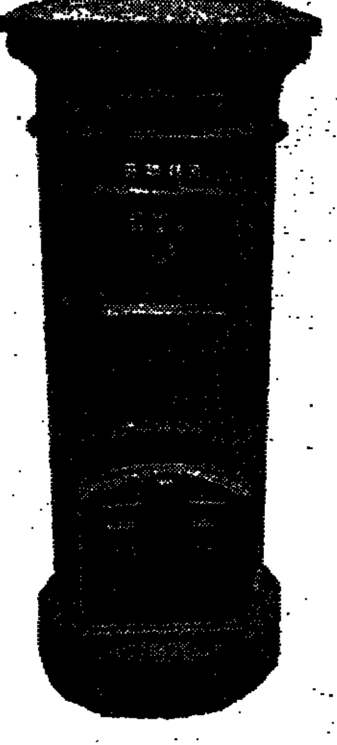
Depuis plusieurs semaines, mon quartier est l'objet d'un intérêt suspect il est un symbole depuis bien *des années et il l'est resté, même si* la prostitution s'est déplacée, mais ces derniers jours, toute la presse *s'en est mêlée* pour le faire apparaître comme un repaire de voleurs, de drogués et d'assassins. Il y a des drogués à la Goutte-d'Or. La drogue est un fléau qui touche tous les milieux, toutes les couches sociales. Il y a des voleurs dans les mêmes proportions que dans le reste de Paris.

Mais « mon pays » n'est pas un refuge pour ceux qui menacent la paix civile. Un jeune Arabe n'est pas *un agresseur potentiel. La campagne* qui tend à faire croire le contraire est *criminelle*. La peur *n'évite* pas le danger, elle provoque l'agression comme le prouvent les assassins involontaires barricadés dans leur pavillon et dans leur peur.

J'aimerais que mon témoignage *soit entendu par le plus grand public* pour rétablir un équilibre dangereusement menacé par les médias.

La Goutte-d'Or est aussi un enjeu important pour les promoteurs dont les intérêts sont trop bien servis par cette campagne. Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il *est galeux. Nous habitants* de la Goutte-d'Or, nous ne sommes pas une faune. Nous sommes une population riche de ses différences.

MARIE-FLORENCE EHRET
(Paris.)



Boîte à lettres chinoise

Reconstruire Chlef

Le schéma directeur de la ville de Chlef, en Algérie, l'ancienne El Asnam détruite par un séisme (*le Monde Aujourd'hui* daté 18-19 novembre) a été préparé par une équipe internationale du centre des Nations unies pour les établissements humains (PNUD).

Plusieurs études préalables (évaluation des risques sismiques, habitat) ont été réalisées par E. M. Fournier d'Albe, Joachim Petrovski, Omar Kirèche, Oguz J. Lengyel et certains auteurs du schéma directeur lui-même (août 1983), établi par Françoise Py-Mokrane, Tugrul Akçura, Raci Bademli, Ahmet Gülgönen.

« *Notre équipe*, nous écrit en son nom M. Gülgönen, *est d'autant plus sensible aux commentaires et suites données à ce projet qu'il fut le dernier auquel se dévoua notre ami, le grand urbaniste turc Tugrul Akçura. Pour sa mémoire, et pour l'importance d'un travail qui nous avait tous mobilisés — et qui, nous le savons, est la propriété du PNUD, de l'Agence Habitat et du gouvernement algérie, — nous tenions à témoigner.* »

Musique

Chants de la spirale

IANNIS XENAKIS et ses lectures de la spirale.

— La spirale se trouve aussi bien sur un mégalithe de Carnac que sur le dos d'un escargot, dans les lointaines galaxies qu'au centre microscopique de l'ADN, au Japon ou chez les Mayas; cette forme archétypale évoquerait-elle, d'une certaine façon, celle de l'univers ?

— La spirale existe comme une invention humaine. Vers le troisième millénaire avant l'ère chrétienne, c'est un symbole, que l'on retrouve, c'est l'Extrême-Orient jusqu'aux civilisations d'Amérique Centrale en passant par la Méditerranée. La spirale avait certainement un pouvoir magique, mais lequel ? Il est difficile pour nous d'en décider.

— Vous venez de dire qu'il s'agit d'une « invention humaine » ; or vous affirmez par ailleurs que c'est une forme naturelle...

— C'est une forme naturelle dont l'homme a pris conscience et qu'il a reproduite d'une manière très spécifique. En effet, la spirale que l'on observe sur les coquilles de mollusques est relativement simple en comparaison de celles que l'on découvre dans les dessins ou les bas-reliefs. On trouve notamment dans la civilisation cycladique des entrelacements de spirales qui, s'ils existent dans l'univers, dans les lontaines galaxies, sont bien moins rigides et organisés.

— La spirale serait-elle une forme aussi essentielle, aussi fondamentale, que le cercle ?

— Il faudrait encore examiner les causalités spécifiques de chaque type de spirale. Ainsi, la spirale des galaxies n'a pas la même provenance que les spirales esthétiques ou que celles de l'escargot... Dans certains cas, la causalité peut *néanmoins paraître commune.* En ce qui concerne les galaxies, les astrophysiciens ne sont pas tous d'accord sur l'origine des spirales : certains les imputent à l'action du champ gravitationnel, d'autres à un mouvement contradictoire d'attraction/dispersion des éléments. La causalité est différente dans le cas de l'œil d'un typhon : il s'agit là d'une opposition entre le mouvement ascensionnel de l'atmosphère et la condensation due au vide.

— Que représente pour vous la spirale ?

— C'est une forme ouverte, qui peut se relier à d'autres formes semblables, et que l'on retrouve dans une quantité de domaines très différents, allant du macro au microscopique. Il est intéressant de constater que cette forme n'a rien de moderne. L'homme du paléolithique la connaissait peut-être déjà. Ce qui est extraordinaire, ce que l'on peut observer c'est son omniprésence synchronique *pendant seulement un* laps de temps d'un millénaire ou deux. Comme si son évolution historique reflétait, en des lieux très différents, les mêmes types de pensée.

— N'y aurait-il pas une raison plus profonde qui expliquerait votre attirance quasi « obsessionnelle » pour cette forme originelle ?

— Elle évoque *pour moi une* certaine dynamique dans l'espace et dans le temps. C'est l'éloignement d'un point tout en restant aussi proche que possible de son point de départ ; c'est comme une oscillation qui ne revient jamais au même point.

— Serait-ce la forme du progrès : elle s'ouvre sur le nouveau tout en restant fidèle à elle-même ?

— *En effet, mais on ne peut* pas dire aussi que cela ressemble *à un périodicité, quelque* chose qui se répète, mais pas de la même manière. Cela tourne autour du même point, mais en s'en écartant de plus en plus. C'est cette dynamique qui m'intéresse, car elle correspond à une évolution continue. Mais on peut aussi imaginer un changement brutal, qui existe aussi dans la nature et chez l'homme.

— A l'instar de la « Théorie des catastrophes » de René Thom : des ruptures, qui amènent un changement ; mais le merveilleux *dans la spirale*, c'est qu'elle amène justement un changement harmonieux... Quelle résonance évoque cette forme pour vous aujourd'hui ?

— Si la spirale m'a tant attiré ce n'est pas seulement sur un plan intellectuel, mais parce qu'elle signifie pour moi la dynamique même du mouvement, elle suscite en moi une sensation physique, viscérale, profonde.

— Serait-ce pour cela que vous envisagez, en tant qu'*architecte de la musique*, de *construire une salle spiralique* ?

— C'est pour une raison de géométrie dans l'espace : si l'on veut à la fois tourner et monter, cela crée forcément une spirale, qu'on le veuille ou non. Mais il y a aussi une torsion de l'acoustique, de la réverbération, qui tient compte de l'accélération de *Coriolis*, dans l'hémisphère Nord. Les sons vont donc être beaucoup plus efficaces que si la salle pivotait dans l'autre sens de celui des aiguilles d'une montre. Le son est un fluide qui doit certainement être influencé par la spirale créée par la rotation terrestre...

— L'auditeur serait-il ainsi saisi dans une ambiance de spirale acoustique ?

— Cela *peut en effet* avantager la richesse de la conduite *du son, mais il faut* d'abord l'expérimenter.

— Quel est l'impact de la spirale en musique ?

— Si vous avez un son qui a une certaine hauteur, c'est-à-dire répétition d'une forme d'onde qui frappe le tympan, variation de pression atmosphérique qui se répète en conformité avec la hauteur donnée : tant de cycles par seconde, tant de répétitions de cette forme d'onde élémentaire, alors, en modifiant légèrement cette forme d'onde à chaque répétition, on *s'écartera* de plus en plus du son original. Ce qui veut dire qu'on obtient ainsi une sorte de spirale. Cela correspond, d'une manière plus générale abstraite, à une idée ou à un point *dans* l'espace, *dont vous vous* écartez progressivement tout en conservant la liaison avec lui. Il se produit ainsi un changement progressif et continu, qui est un facteur très important en esthétique, qu'elle soit musicale ou autre. C'est peut-être là aussi que réside le sens profond d'une spirale philosophique. La variation musicale, par exemple, est une forme spiralique, très *compliquée, qui* part d'une idée de base et qui s'en écarte de plus en plus, tout en se référant à cette même idée musicale.

— Il s'agit donc d'une forme matricielle très forte, qui marque aussi bien la créativité humaine que celle de la nature ?...

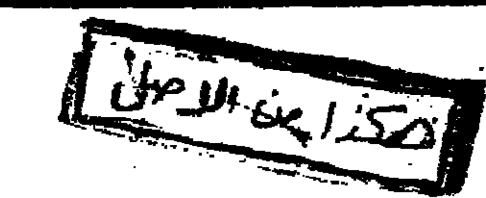
— Exactement, on englobe ainsi une continuité qui correspond à une sorte de déterminisme philosophique, mais, à force de nous éloigner de plus en plus, on peut aboutir à une formulation tout à fait probabiliste. Le déterminisme et l'*indéterminisme se rejoignent* par le truchement de cette idée fondamentale qu'est la spirale.

GUITTA PESSIS-PASTERNAK.

Les comètes

Cinq

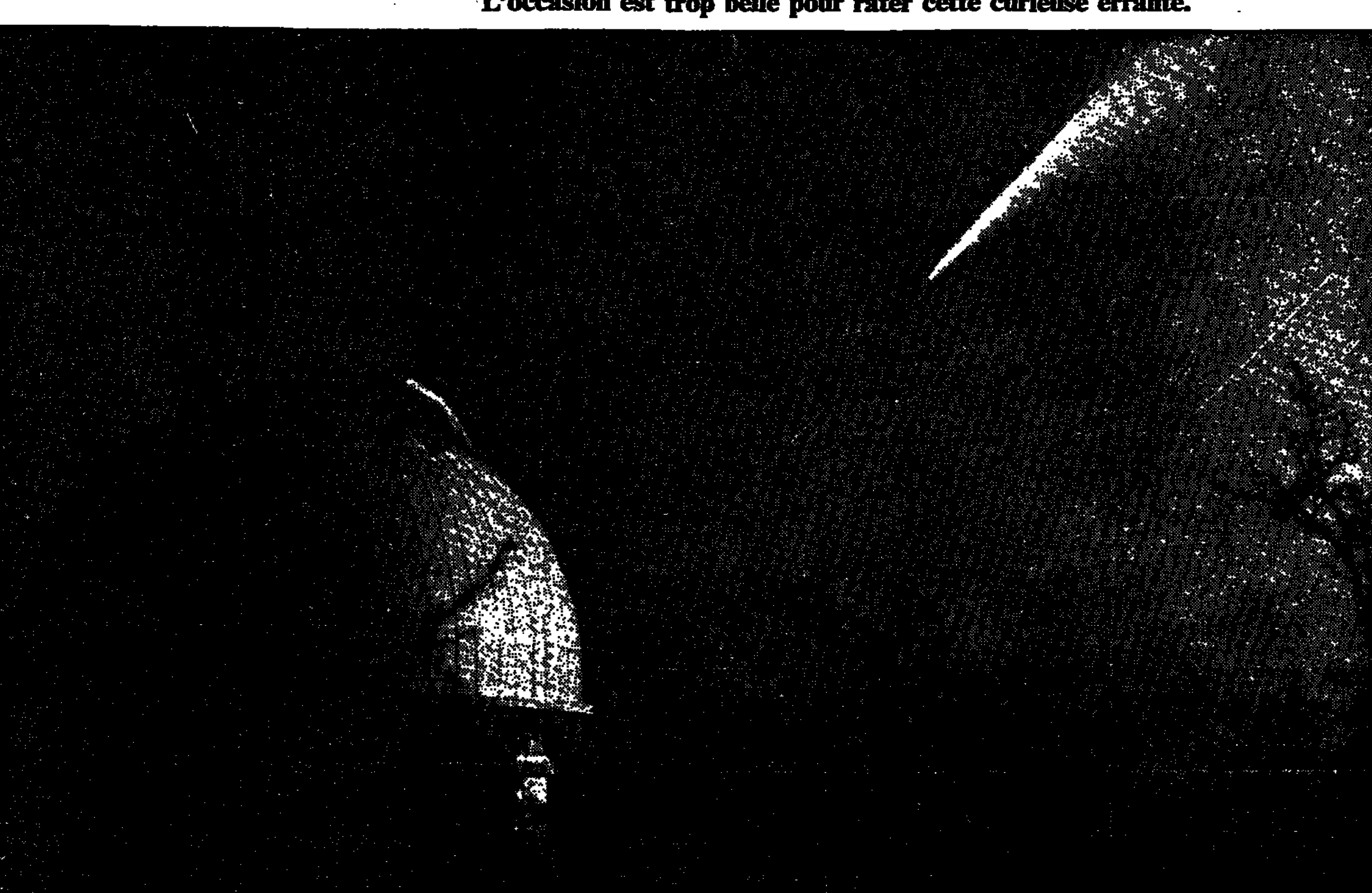




Les comètes

Cinq sondes à la rencontre de Halley

L'occasion est trop belle pour rater cette curieuse errante.



La comète de Bennett : découverte dans la constellation du Toucan, en 1969, par un astronome sud-américain dont elle porte le nom, Bennett a permis la découverte du fameux halo d'hydrogène qui s'étend bien au-delà de la chevelure visible sur ce cliché pris depuis l'observatoire de Haute-Provence dont on distingue la coupole.

OHP-CNRS

ELLES nous viennent du fond des âges. Quelques-unes font un petit tour puis s'en vont. D'autres sont fidèles et reviennent régulièrement nous rendre visite. La plus célèbre d'entre elles, la comète de Halley, est une vieille habituée de ces *voyages dans la banlieue* solaire, à l'occasion desquels elle donne lieu, comme tous les soixante-seize ans environ, à l'étonnant spectacle de sa queue développée sur des dizaines de millions de kilomètres. Certaines de ses visites sont passées inaperçues au cours des vingt-deux siècles écoulés, tandis que d'autres marquaient l'histoire ou donnaient lieu, comme en 1910, à nombre de commentaires dont le contenu n'eut pas toujours la rigueur scientifique qu'il convient. Il n'est que de lire les chroniques de l'époque pour s'en convaincre et apprécier à sa juste valeur la vente, par des escrocs, de pilules anti-comète pour se protéger d'un gaz toxique – le cyanogène – détecté dans l'atmosphère de Halley, dont la Terre devait traverser la queue.

Rien de tel n'est prévu pour le prochain passage de Halley et rendez-vous a été pris par la communauté scientifique pour *observer sur place*, en mars 1986, cette belle errante qui ne nous reviendra pas avant 2062. A cette fin, pas moins de cinq sondes spatiales ont été construites pour aller à sa rencontre et l'étudier en détail. Deux sont japonaises, une, Giotto, est européenne, et les deux dernières, Vega-1 et Vega-2, sont soviétiques. La première des Soviétiques devait être lancée ce samedi 15 décembre à 10 heures (heure de Paris), en direction de la planète Vénus, qu'elle doit d'abord survoler en juin 1985, avant de s'élancer en direction de la comète de Halley. Elle devrait être suivie comme son ombre par Vega-2, dont le tir a été fixé au 21 décembre.

Un pareil luxe de moyens n'est-il pas hors de proportions avec l'objet à étudier ? Ce n'est en effet ni la Lune, ni Jupiter ou Saturne. Alors, ces centaines de millions de francs dépensés pour observer un corps qui ne fait que passer et va ensuite se perdre pendant plus de soixante-dix ans dans le fin fond du système solaire se justifient-ils ? D'autant que les résultats scientifiques que l'on attend du dépouillement des mesures faites à l'occasion du survol de la comète ne sont pas acquis. Avec Halley, on plonge un peu dans l'inconnu, et la communauté scientifique sait bien que, du fait de la grande vitesse relative à laquelle se feront les rencontres avec la comète, le temps pour observer dans les meilleures conditions sera compté.

Mais qu'importe, l'*occasion est trop belle* pour la rater. Et cela pour au moins trois raisons. D'abord parce que les comètes sont, avec les astéroïdes, les seuls corps du système solaire à ne pas avoir été observés par une sonde spatiale. Les Américains nous ont en effet offert la Lune, Mars, Mercure et les géants que sont Jupiter et Saturne ; les Soviétiques, la Lune, Mars et Vénus.

Ensuite, parce que la période de Halley – un retour tous les soixante-seize ans – est suffisamment courte pour que la comète ait été soigneusement observée à plusieurs reprises et que sa trajectoire soit connue avec une précision suffisante pour permettre une rencontre programmée avec un engin spatial. Mais, elle est aussi suffisamment longue pour que les propriétés physiques de la comète n'aient pas été trop altérées par de fréquents passages au voisinage du Soleil. Ainsi Halley, si l'on en croit Michel Festou, de l'Institut d'astrophysique, est *« une comète musclée, un objet exceptionnel »*.

Enfin, et c'est la raison la plus fondamentale, parce que les comètes sont vraisemblablement des témoins de l'origine du système solaire. *« On a tout lieu de penser*, écrit Jean-Loup Bertaux, directeur adjoint du service d'aéronomie du CNRS (1), *que les noyaux des comètes, ces boules de neige sale, ainsi que les a qualifiés l'astronome Fred L. Whipple, se sont formés en même temps que les planètes. Depuis la formation du système solaire, ils ont été conservés « au frais », loin du Soleil, dans l'immense « réfrigérateur » que constitue le système solaire extérieur. « De temps en temps,* dit-il, *un événement fortuit – une infime perturbation due au passage d'une étoile à une distance relativement faible du Soleil – précipite ce noyau vers l'intérieur du système solaire, où il s'évapore rapidement, en quelques centaines de passages, en un magnifique et spectaculaire « chant du cygne »*.

Avant qu'elle ne s'approche du Soleil, explique Michel Festou, *« une comète n'est donc qu'un bloc de quelques kilomètres de diamètre – certains, comme celui de la comète Schwassmann-Wachmann-1, peuvent atteindre la taille exceptionnelle de 50 kilomètres – en rotation sur lui-même et qui n'a aucune raison d'être sphérique. C'est alors une boule de neige sale, un mélange d'eau et de diverses molécules (CO, CO^2, CS^2,...) formant une matrice glacée emprisonnant des grains de matière solide. Tant qu'il reste dans le vide, à une grande distance du Soleil, ce noyau, d'environ 6 kilomètres de diamètre pour Halley, ne manifeste aucun signe d'activité car la température (environ – 200 °C) est trop basse pour permettre aux composants volatils du noyau de s'échapper. »*

Mais lorsque la comète arrive à proximité des planètes géantes (Jupiter et Saturne), la température s'élève sous l'effet du rayonnement solaire. Les composants volatils commencent à se sublimer, entraînant avec eux des poussières solides. Le démarrage de cette activité n'est guère visible pour les astronomes dans la mesure où ce dégazage est, à ce moment là, certainement très inférieur au kilogramme de matière par seconde. Presque rien comparé aux quelque 50 tonnes d'eau et antant de poussières produites chaque seconde lorsque la comète frôle le Soleil. Une broutille comparée aux dizaines, voire aux centaines de milliards de tonnes que pèse un tel objet. En fait, avec un taux de production aussi bas, il faut attendre que soit formé un nuage de poussières de taille suffisante pour que la comète perde son aspect stellaire. Ce fut le cas, en septembre 1984, avec Halley, pourtant distante de 6 unités astronomiques, soit environ 900 millions de kilomètres.

Petit à petit, le noyau de la comète s'échauffe et libère de plus en plus de matière, ce qui le rend moins visible. Se développe alors une sorte de cocon de gaz et de poussières de forme relativement sphérique auquel on donne le nom de chevelure (coma) et dont la taille va aller croissant jusqu'au point de devenir une tache lumineuse dont le rayon peut atteindre 100 000, voire 1 million de kilomètres, éventuellement visible à l'œil nu. L'étude de la lumière émise par cette coma montre qu'elle est en fait constituée à la fois de grains de poussières de quelques microns (silicates métalliques et graphite, entre autres) et de fragments de molécules tels que OH, C, C^2, C^3, CH, CN, CS...

« Tout se passe donc, explique Michel Festou, *comme si la chevelure interne était composée de « molécules mères » (eau, gaz carbonique, oxyde de carbone...) issues du noyau. Celles-ci seraient cassées et ionisées par le rayonnement ultraviolet émis par le Soleil. Elles donnent alors naissance à des radicaux libres et à des atomes présents dans tout l'ensemble de la coma et à des ions que le vent solaire emporte. En outre, les photons émis par le Soleil repoussent les grains de poussières arrachées au noyau. »* De l'ensemble de ces phénomènes naissent alors deux grandes queues de matière qui constituent une partie du *spectacle* offert par la comète. L'une d'elles, longue et étroite, porte le nom de queue de plasma. De couleur bleue, fortement chargée en ions CO, elle est orientée sous l'action du vent solaire dans une direction opposée à celle du Soleil. La seconde, faite de poussières, est en revanche courbée, moins longue et moins bien structurée que les queues de plasma, et d'une belle couleur jaune blanc. A cela, enfin, s'ajoute, mais ce n'est guère visible pour le néophyte, un énorme halo d'hydrogène s'étendant bien au-delà de la chevelure et dont l'existence a été mise en évidence pour la première fois en 1970.

Reste qu'au-delà de toutes ces manifestations *spectaculaires* que sont la coma et les queues, c'est le noyau, inobservable *depuis la Terre lorsque* la comète est à proximité du Soleil, qui renferme l'essentiel de l'information permettant de donner leur place aux comètes dans le modèle général de formation du système solaire. Voit-on toutes les molécules mères composant le noyau ? Quelles sont les plus importantes ? Sans doute l'eau, qui semble le composant essentiel – de 50 à presque 100 % – du noyau mais dont l'existence n'a jamais été mise en évidence de façon directe, sinon par le biais de ses éléments de décomposition. Sans doute aussi, et dans une moindre proportion, des molécules tels le gaz carbonique et l'oxyde de carbone. Mais que dire d'autres radicaux chimiques comme CN, CH, C^2, C^3 et NH^2, dont les parents sont toujours inconnus et ne sont certainement pas, selon M. Michel Festou, le méthane et l'ammoniac.

Les sondes lancées vers Halley permettront-elles de lever une partie du voile ? Peut-être, si elles ne sont pas détruites trop tôt lors de leur passage au voisinage de la comète. Mais il y a fort à parier, si elles réussissent leur délicate mission, qu'il faudra compléter l'information recueillie par l'étude d'une autre comète. Ce pourrait être l'objet en 1991 d'une mission franco-soviétique (VESTA) destinée à l'étude de Vénus, à celle de trois astéroïdes et d'un noyau de comète peu actif.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) *Grand Atlas de l'astronomie* (Encyclopaedia Universalis).

Le nuage de Oort

A ce jour, les astronomes ont recensé environ sept cents comètes différentes. Chaque année apporte son lot de nouvelles découvertes dont beaucoup sont dues aux astronomes amateurs. C'est ainsi qu'en 1984 plus d'une vingtaine de comètes ont été observées, dont une bonne partie étaient déjà connues. Cela tient au fait que certains de ces astres, tel Halley, reviennent régulièrement au voisinage du Soleil derrière lequel elles tournent avant de s'élancer à nouveau vers le fin fond du système solaire.

Près de quatre-vingts d'entre elles, dont la période est inférieure à deux cents ans, ont été observées à plusieurs reprises. D'autres, au contraire, ne l'ont été qu'une fois, soit parce que leur période est très longue à l'échelle de l'humanité, soit au contraire parce qu'elles n'ont pas été observées dans le passé, soit enfin parce que, après leur passage à proximité du Soleil, elles ont été placées sur une trajectoire qui les en éloignera à jamais.

Parmi toutes ces comètes, un grand nombre ont une période extrêmement longue : de l'ordre du million d'années. C'est l'étude statistique de ces comètes à longue période qui a permis, en 1950, à l'astronome hollandais Jan Oort de formuler l'hypothèse que toutes les comètes proviendraient d'un vaste réservoir – dit « nuage de Oort », – situé aux confins du système solaire, à une distance du Soleil comprise entre 20 000 et 50 000 unités astronomiques, soit une distance un millier de fois plus grande que celle des plus lointaines planètes connues. C'est là qu'elles passeraient le plus clair de leur temps, conservées « au frais », loin du Soleil.

Là, existerait un ensemble de plus de mille milliards de comètes représentant une masse équivalente à celle de la Terre. Elles se seraient formées, voici 4,6 milliards d'années, en même temps que les planètes et, selon une théorie généralement admise, seraient nées dans une région comprise entre Saturne et Uranus. Du fait des perturbations apportées par les grosses planètes, les noyaux de ces comètes auraient été progressivement envoyés sur une orbite fortement excentrique dont le point le plus éloigné du Soleil serait situé à environ 50 000 unités astronomiques du Soleil et le plus proche à quelque 15 unités astronomiques.

Or le passage d'une étoile, près du système solaire, peut perturber ce bel équilibre et envoyer vers nous certaines de ces comètes. Un processus inverse de celui qui a donné naissance au nuage de Oort peut alors donner lieu à la capture, par les planètes du système solaire de quelques-unes de ces comètes. Ce sont celles-là qui forment la famille des comètes à courte période.

J.-F. A.

Les comètes

Les risques de collision avec la Terre

Chaque année, 100 000 tonnes de débris interplanétaires tombent sur le globe.

LA peur de l'impact cataclysmique d'une comète avec la Terre s'est manifestée à toute époque. Un véritable phénomène d'hystérie collective s'est produit, en France, au siècle dernier, à la suite de la prédiction par un astrologue allemand de la collision d'une comète avec la Terre pour le 13 juin 1857. Malgré les affirmations rassurantes des scientifiques de l'époque, de nombreuses personnes demeurèrent, pendant près d'un mois, terrorisées à l'idée de voir la Terre annihilée par une comète... Tout ce qui nous reste aujourd'hui de cette comète, qui bien sûr n'est jamais venue, c'est une belle série de dessins humoristiques d'Honoré Daumier.

Il est certain que la Terre reçoit chaque année des débris (100 000 tonnes environ) venus de l'espace interplanétaire. Il s'agit essentiellement de poussières, mais il arrive aussi que notre planète rencontre des objets plus volumineux, qui se brisent et se consument dans l'atmosphère, et dont des fragments arrivent au sol sous forme de météorites. On estime qu'il pénètre en moyenne dans l'atmosphère un corps de 100 tonnes tous les jours, un corps de 1 000 tonnes tous les mois... et peut-être un corps de 1 million de tonnes (c'est-à-dire d'environ 100 mètres de diamètre) tous les siècles. Il est d'ailleurs permis de penser que la violente explosion, le 30 juin 1908, de la Toungouska (Sibérie) provient de la désintégration vers 8 000 mètres d'altitude d'un fragment cométaire de cet ordre de grandeur (1).

Quant à la fréquence des collisions de la Terre avec un noyau cométaire de plusieurs kilomètres de diamètre, telle qu'elle a pu être estimée par les extrapolations des statistiques relatives au passage de comètes au voisinage de la Terre, elle serait de l'ordre de 30 à 60 millions d'années. Il faut noter, à ce propos, que la fréquence des collisions de la Terre avec un astéroïde doit être plus élevée, et que rien ne prouve que, sur des échelles de temps aussi élevées, le taux d'injection des comètes du nuage de Oort dans le système solaire interne est une constante.

Nous pouvons tout de même, raisonnablement, admettre que le risque de destruction totale ou partielle de l'espèce humaine par l'irruption d'un noyau cométaire est infime... *Mais, une comète, ce n'est pas seulement un noyau de quelques kilomètres de diamètre, c'est aussi une queue qui peut parfois s'étirer sur des millions de kilomètres.* Que se passe-t-il quand une queue cométaire, avec ses gaz et ses poussières, balaye la surface de la Terre ?

Cela a déjà dû se produire, par exemple, en 1861 ou en 1910, et sans aucun dommage ! Il est vrai que la masse totale de matière gazeuse ou solide éjectée par une comète au cours de son passage à proximité du Soleil est infiniment plus faible que la masse de notre atmosphère, au point que la traversée d'une queue cométaire par la Terre ajoute bien moins d'un atome extraterrestre pour un milliard d'atomes atmosphériques...

La grande comète 1861-II, découverte par l'astronome australien Tebutt le 13 mai 1861 en Australie (2), a développé au cours du mois de juin, alors qu'elle n'était visible que dans l'hémisphère sud, une queue qui s'étendait sur plus de la moitié de l'hémisphère céleste. Les 29 et 30 juin, la Terre a traversé cette queue, sans aucun dommage pour l'humanité, et même sans qu'aucune inquiétude ne se manifeste en Occident. Il est vrai que la comète se déplaçait plus vite que les paquebots transportant les notes des observateurs de l'hémisphère sud qui avaient pu calculer ses éléments orbitaux...

En 1910, le grand public était très sensibilisé aux problèmes cométaires, puisque deux comètes furent observables cette année-là. Pendant l'hiver, une comète exceptionnellement brillante (1910-I) était visible le jour, avec une région nucléaire plus brillante que Vénus, et une queue s'étendant sur quelques dizaines de degrés. La comète de Halley (1910-II), pour son troisième retour calculé (après ceux de 1759 et de 1835), avait été retrouvée le 11 septembre 1909 à l'observatoire de Heidelberg, en Allemagne, et devenait visible à l'œil nu à la fin de l'hiver. Elle passait au périhélie le 20 avril, et se rapprochait ensuite de l'orbite terrestre. Le 18 mai 1910, elle passait entre le Soleil et la Terre, à 23 millions de kilomètres de notre planète, et sa queue, opposée à la direction du Soleil, était susceptible de rencontrer l'atmosphère de la Terre. Les lecteurs de la presse de l'époque étaient largement prévenus de l'événement. Ils savaient en particulier que le radical toxique CN (cyanogène) avait été détecté par des mesures spectroscopiques, peu avant, dans la comète Morehouse (1908-II). De là à dire que l'humanité allait être empoisonnée par des gaz toxiques, il n'y avait qu'un (grand) pas, qui fut allègrement franchi par quelques charlatans...

Dans un roman, *Au temps de la comète*, qu'il avait publié à l'époque, H.G. Wells imaginait un monde nouveau et merveilleux après le passage d'une comète. Mais certains humains, en revanche, étaient bientôt atteints par une angoisse intolérable, qui les conduisait même au suicide : « *Je me tue avant d'être tué ; je crains la mort apportée par un astre.* » D'autres appelaient les astronomes au secours : « *Une explication, je vous en supplie à genoux, n'ayant que seize ans, je trouve que mourir le 18 mai, c'est trop tôt* », cependant que des instituteurs et des prêtres organisaient des leçons sur la nature des comètes.

La nuit du 18 au 19 mai fut, de par le monde, chargée d'inquiétude. Certaines personnes la passèrent calfeutrées dans leur maison après avoir obturé portes et fenêtres ; d'autres restèrent en prière dans des églises ou des monastères ; d'autres encore participèrent à des fêtes et des banquets en l'honneur du dernier jour. A Paris, l'astronome Camille Flammarion avait tenté de rassurer les lecteurs de *l'Illustration* : « Nous devons considérer ces queues comme immatérielles, surtout au point de vue des craintes pour notre atmosphère. » Plusieurs astronomes veillèrent et soupèrent gaiement à la tour Eiffel, sans rien remarquer d'insolite. Et le matin du 19 mai arriva enfin, effaçant de certains esprits des craintes déraisonnables... Mais *il n'en est pas moins vrai que* l'influence des comètes sur la Terre demeure un sujet de fascination. *On peut encore rêver*, aujourd'hui, en détectant dans les comètes des molécules organiques qui pourraient – mais cela n'a rien de certain – être liées à l'origine de la vie sur notre planète.

A.-C LEVASSEUR-REGOURD,
professeur d'astrophysique à l'université Pierre-et-Marie-Curie, Paris.

Sur ce schéma sont représentées les trajectoires suivies par certaines planètes du système solaire et celle de la comète de Halley. En bas, à gauche, apparaissent les positions relatives de la comète et de la Terre à différentes dates, ce qui permet d'apprécier les distances relatives.

(1) Sur 30 kilomètres de rayon, tous les arbres furent déracinés. Le bruit fut entendu à plus de 1 000 kilomètres et l'onde de choc fit plusieurs fois le tour de la Terre (*le Monde* du 23 avril 1975).

(2) Lors de leur apparition, les comètes – nouvelles ou redécouvertes – reçoivent une désignation provisoire qui tient compte de l'année de cette apparition et de l'ordre des apparitions successives ; à la condition toutefois que la comète détectée ne soit pas observable sur l'ensemble de son orbite. Ainsi la première comète apparue en 1983 porte le nom de 1983 a, la suivante : 1983 b, etc. Ce n'est qu'après une étude précise des paramètres de leurs trajectoires que les comètes – quelles qu'elles soient, périodiques ou non – reçoivent une nouvelle désignation portant indication de l'année de passage au plus près du Soleil (périhélie) suivie d'un chiffre romain indiquant l'ordre de passage au périhélie. Exemple : 1976 IV qui est la comète West.

L'invisible armada

C'EST une véritable armada de sondes spatiales qui va être lancée entre les mois de décembre 1984 et d'août 1985 en direction de la comète de Halley. Certaines, comme les sondes franco-soviétiques Vega-1 et 2, partent tôt parce qu'elles font d'abord un détour en survolant la planète Vénus, tandis que d'autres comme les deux *sondes japonaises, Planet-A* et MS-T 5, et la sonde européenne Giotto, s'envoleront plus tard avec la comète pour seul objectif. Sans vouloir diminuer la portée scientifique des expériences embarquées sur les engins japonais, il est clair que celles réalisées pour les missions franco-soviétiques et européenne devraient donner de meilleurs résultats, dans la mesure où les sondes qui les portent passent à une distance de Halley comprise entre 500 et 10 000 kilomètres.

Les deux premières, Vega-1 et 2, dont le lancement est prévu dans la semaine qui vient, sont des engins d'environ 4 tonnes chacun, composés essentiellement de deux parties : une sonde de survol de la comète de Halley et un module *d'environ 2 tonnes, destiné à se* poser en douceur sur le sol de Vénus. C'est en juin 1985 que ces deux sondes devraient survoler la planète, dans l'atmosphère de laquelle elles largueront chacune un module de descente. Celui-ci, à son tour, libérera un ballon météo porteur d'instruments permettant d'enregistrer, pendant une cinquantaine d'heures, certains des paramètres de l'atmosphère vénusienne.

Plusieurs laboratoires français ont participé d'ailleurs, pour tout ou partie, à la réalisation de plusieurs instruments d'étude de l'atmosphère de Vénus. Ils ont aussi contribué, de même que certains des pays de l'Est et l'Autriche, aux expériences liées au survol de Halley, fournissant notamment deux spectromètres infrarouges (IKS) d'une valeur d'environ 40 millions de francs. En tout, une centaine de millions de francs ont été dépensés par le Centre national d'études spatiales pour cette mission Vega, et, selon certains experts, les Soviétiques y auraient consacré une somme dix fois plus importante.

Premières arrivées – les 6 et 9 mars 1986 – à proximité de la comète de Halley, Vega-1 et 2 devraient permettre d'affiner la trajectoire de la sonde européenne Giotto (960 kilogrammes). Cette dernière doit en principe effectuer, le 13 mars, un survol « kamikaze » en passant à 500 kilomètres seulement du noyau de la comète. Une rencontre spécialement brève, puisqu'elle s'effectuera à une vitesse relative de 69 kilomètres par seconde. Cette sonde, dont le coût est estimé à 130 millions de dollars, est porteuse d'une dizaine d'instruments scientifiques représentant une masse totale de 58 kilogrammes. Des laboratoires français ont participé à la construction de certains des équipements de Giotto, témoignant ainsi de la vitalité de la communauté scientifique française dans la recherche cométaire.

J.-F. A.

Mission	Pays	Date de lancement	Date de survol	Distance de survol
Vega 1	URSS France	15 déc. 1984	6 mars 1986	10 000 km
Vega 2	URSS France	21 déc. 1984	9 mars 1986	10 000 km ou moins
MS-T5	Japon	5 janv. 1985	8 mars 1986	4-5 millions de km
Giotto	Europe	2 juil. 1985	13 mars 1986	500 km
Planet-A	Japon	14 août 1985	8 mars 1986	200 000 km

1910-1986

LES observateurs qui, de la Terre, et tout particulièrement de son hémisphère nord, s'attendent à assister à un spectacle extraordinaire lors de la prochaine apparition de la comète de Halley risquent d'être fort déçus, surtout s'ils ont encore en mémoire les récits de leurs grands-parents sur le précédent passage de cet astre. *Non que* la comète ait changé en quelque soixante-dix ans ou qu'elle ait perdu de sa capacité de briller. Mais, en 1910, l'objet était passé, au moment du périhélie, entre le Soleil et la Terre, et il était alors assez éloigné du premier (0,8 à 0,9 unités astronomiques [UA] et assez proche de la seconde (0,3 à 0,4 UA) pour être « vu » dans les meilleures conditions. Tel ne sera pas le cas en février 1986. Les positions relatives des trois astres – Terre, comète, Soleil – seront différentes, et la comète apparaîtra alors « de l'autre côté » du Soleil, par rapport à nous.

Qu'on se rassure cependant. Lors de son périple, la comète se rapprochera à deux reprises de notre planète. En novembre prochain, elle sera à 0,62 UA de la Terre, et, à condition de disposer d'une bonne paire de jumelles, on pourra voir, comme dit M. Michel Festou, « *une toute petite chose dans le ciel* ». Les observations deviendront plus difficiles dans les mois qui suivront, au fur et à mesure que l'objet céleste se rapprochera du Soleil et que l'angle formé par les trois astres diminuera. Mais à nouveau, en avril 1986, la comète de Halley réapparaîtra à 0,42 UA de nous, et les observateurs de l'hémisphère sud pourront alors détecter à l'œil nu une comète devenue très brillante et dont la queue aura atteint sa longueur maximale.

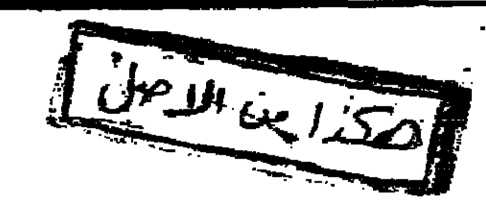
Eux seuls auront la chance d'observer une comète que l'on sait, depuis des siècles, brillante, mais que l'on a découvert récemment « clignotante ».

A la fin de 1983, des astronomes américains de l'observatoire de Kitt Peak (Arizona) ont constaté en effet que la luminosité – alors très faible – de la comète fluctuait rapidement. Quelques mois plus tard, des équipes européennes travaillant à l'European Southern Observatory (ESO) et des chercheurs français observant depuis le grand téléscope franco-canadien d'Hawaï (*le Monde* daté 13-14 mai 1984) parvenaient aux mêmes conclusions : en l'espace de quelques heures, l'éclat de l'objet pouvait varier d'un facteur deux ou trois.

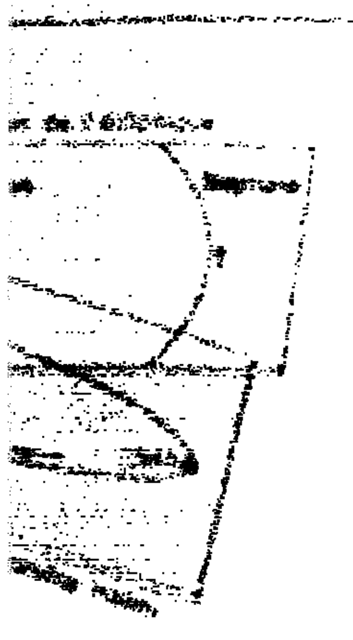
Ce phénomène, selon les astronomes, pourrait être dû à la rotation du noyau de la comète. Celui-ci n'est pas recouvert, sur l'ensemble de sa surface, des mêmes matériaux ; en outre, sa forme n'est pas parfaitement sphérique. Autant de raisons qui expliquent que, lorsqu'il tourne, le noyau ne réfléchit pas uniformément la lumière du Soleil et présente, de ce fait, à l'observateur tantôt des zones sombres, tantôt des zones claires. Il reste encore aux chercheurs à mesurer la période de ce « clignotement », avant que la comète de Halley ne s'approche trop du Soleil et que son noyau ne soit baignédans un halo de gaz et de poussières le rendant difficilement observable.

E. G.





c la Terre



1910-1986

Vingt-cinq passages

Depuis l'ère chrétienne.

UN tisserand anonyme – car il est douteux que la reine Mathilde ait brodé elle-même cette gigantesque bande de tissu – a dessiné une comète sur la tapisserie de Bayeux qui relate la conquête de l'Angleterre, en 1065, par Guillaume le Conquérant. L'apparition d'une brillante comète, peu avant la bataille de Hastings, avait été considérée par Guillaume comme un heureux présage.

Le Florentin Giotto a peint vers 1304 *l'Adoration des mages*. Il a représenté en haut du tableau, en guise d'étoile-guide, la comète qu'il avait pu voir trois ans plus tôt. C'est la même comète que celle de Bayeux. *Mais il* faudra encore plus de trois siècles pour que Edmond Halley, en utilisant la mécanique céleste que venait de créer Newton, montre que la comète qu'il avait observée en 1682 revenait régulièrement tous les soixante-seize ou soixante-dix-sept ans, qu'elle avait été vue en 1531 et en 1607, qu'elle le serait à nouveau en 1759. Mort en 1742, Halley ne put vérifier sa prédiction, mais la comète qui porte maintenant son nom revint bien à la date qu'il avait annoncée, et ses retours réguliers et souvent spectaculaires lui ont valu une célébrité sans égale dans le monde des astres chevelus.

Les calculs astronomiques ont fait de grands progrès. On sait maintenant calculer dans le détail toutes les perturbations que les planètes du système solaire apportent à l'orbite de la comète de Halley. Celle-ci est parfaitement connue, au point qu'on peut actuellement indiquer le jour de mars 1986 où les sondes qu'on envoie maintenant vers elle s'en approcheront au plus près. Mais on peut aussi remonter le temps.

Ainsi sait-on que la comète de Halley fut bien celle qui effara ses observateurs en 1456. Sa présence est régulièrement attestée au Moyen Age, où fut surtout remarqué le passage de l'an 837 : la comète s'approcha à 6 millions de kilomètres de la Terre, ce qui constitue son record de proximité; elle fut extrêmement brillante et dotée d'une queue immense. Certaines observations remontent jusqu'à l'année 240 av. J.-C., mais il y a des indications antérieures, dont la date est trop imprécise pour qu'on puisse assurer qu'il s'est bien agi de la comète de Halley. Il se pourrait ainsi que ce soit un de ses passages que relate en 1047 av. J.-C. un texte chinois, *le Livre du prince Huai-Nan*.

Depuis le début de l'ère chrétienne, la comète de Halley est revenue à vingt-cinq reprises au voisinage du Soleil. Tous les passages au périhélie ont pu être précisément datés. Cela met en évidence la variabilité de la période, de 74,42 ans (entre 1835 et 1910) à 79,25 ans (entre 451 et 530). Les perturbations de l'orbite par les grosses planètes Jupiter et Saturne sont les causes principales de cette variation.

Ce sont aussi ces perturbations qui ont placé la comète sur son orbite actuelle. Comme toutes les comètes, elle est originaire – c'est du moins l'hypothèse généralement admise – du « nuage de Oort », dont on pense qu'il contient environ mille milliards de noyaux cométaires.

Certains de ces objets, influencés par de lointaines étoiles, ont vu leur orbite se modifier et s'approchent assez du Soleil pour en recevoir une énergie importante. L'évaporation des gaz qu'ils contiennent les transforme alors en de brillantes comètes. Après avoir quelque temps brillé d'un vif éclat, la comète repart sur sa longue ellipse pour une croisière de plusieurs millions d'années. Éventuellement, elle passe près d'une grosse planète. L'effet perturbatif de celle-ci peut être un freinage; l'orbite se raccourcit alors à des dimensions comparables à celles des orbites planétaires, ce qui ramène plus ou moins fréquemment la comète au voisinage du Soleil. C'est ce qui s'est produit dans un passé lointain pour la comète de Halley, qui voyage en gros entre les orbites de Vénus et de Neptune. Et qui continuera à nous rendre visite tous les trois quarts de siècle, jusqu'au jour où, passant à nouveau très près d'une grosse planète, elle verra son orbite se modifier de façon imprévisible.

MAURICE ARVONNY.



D.R.



COSMOS

D.R.

ROGER-VIOLLET

Ci-dessus :
- **Détail de la tapisserie de Bayeux.** **Peu avant la bataille de Hastings (1066), l'apparition d'une très brillante comète avait été considérée par Guillaume le Conquérant comme un valeureux présage.**
- **La comète Kohoutek vue par Skylab.**
- **Carte postale datant du dernier passage (1910).**

Ci-contre :
- **Dans *l'Adoration des mages* (1304), Giotto représente, en guise d'étoile-guide, la comète qu'il a pu voir trois ans plus tôt.**

La transfusion sanguine à l'heure des usines microbiennes

Le récent congrès de Carthagène analysé par le professeur Jacques Ruffié.

L'ÉVOLUTION économique et démographique mondiale, le progrès des sciences biomédicales et des biotechnologies, donnent au sang et à ses dérivés une importance sans cesse accrue et renouvelée qui nécessite une harmonisation des concepts et des objectifs dans tous les pays du monde, prenant en compte les particularités et les possibilités nationales et régionales.

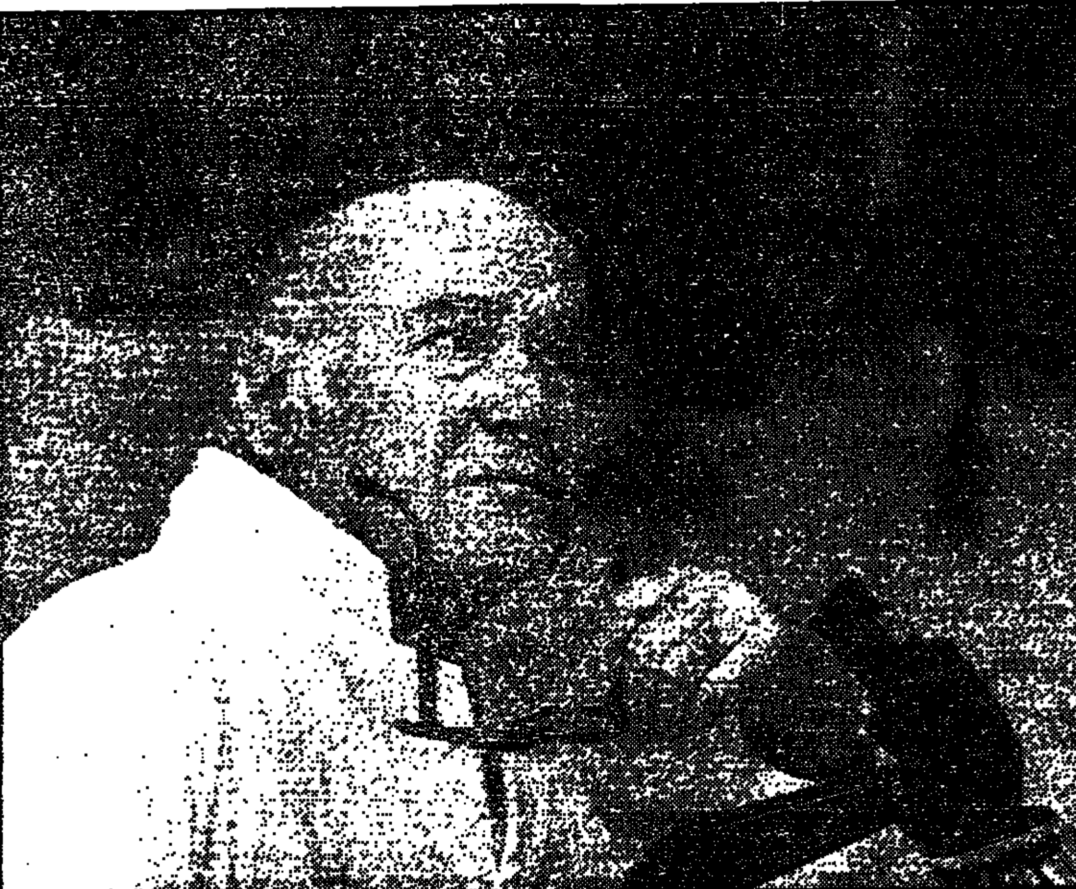
La conférence qui vient de se tenir à Carthagène du 25 au 30 novembre, à l'initiative de la Croix-Rouge colombienne, avec l'aide de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel) et du gouvernement français, ainsi que de la Fondation Mérieux, a réuni des représentants de tous les pays d'Amérique latine, du bureau régional de l'OMS (Panamerican Health Organization) auxquels s'étaient jointes, à titre d'observateurs, quelques nations du tiers-monde (Inde, Algérie, Chine, Afrique noire, etc.), soit au total trente-cinq Etats, et quelque deux cents participants, dont une cinquantaine de Français, la plupart reflétant les différents aspects de la transfusion sanguine.

En effet, la transfusion sangüine représente sans nul doute l'une des spécialités qui ont fait progresser le plus la médecine, la chirurgie, la biologie humaine au cours de ce siècle. Elle fut rendue possible grâce à la découverte, par Landsteiner, en 1900, du système des groupes sanguins fondamentaux (A, B, O) qui montrait pour la première fois comment chacun de nous possède sa propre identité immunologique (identité qui s'est précisée au fil des ans avec la découverte de nombreux autres systèmes dont le plus complexe est sans doute le système HL-A découvert par Jean Dausset dans les années 50).

Après l'ère pastorienne, le facteur limitant les interventions chirurgicales ne fut plus l'infection (grâce à l'aseptie et à l'antiseptie), mais la perte de sang qui finissait souvent par un état de choc irréversible. La transfusion permit de pallier cette menace et, grâce au remplacement permanent du sang écoulé, d'aborder des domaines de la chirurgie lourde et sanglante où les interventions peuvent durer plus de vingt heures, nécessiter plusieurs équipes chirurgicales et des transfusions de 40 à 50 litres de sang. De plus l'utilisation d'appareils à circulation extracorporelle a rendu possible la déviation, pour un temps, du flux sanguin pulmonaire et cardiaque en dehors de notre organisme et d'aborder la chirurgie à cœur ouvert qui, il y a quelques décennies, passait encore pour de la science-fiction.

L'étape suivante a consisté à isoler les principaux éléments qui forment le sang et à n'injecter au malade que ceux dont il a besoin. On peut introduire ainsi dans son organisme, sous un même volume, une quantité bien plus grande de substance active.

La première division du sang, qui est aussi la plus simple et la plus commune, consiste à séparer les cellules (phase solide) du plasma dans lequel elles flottent (phase liquide). En fait, il y a plusieurs catégories de cellules que l'on sait maintenant isoler les unes des autres. D'abord les globules rouges, sans noyaux, transporteurs d'oxygène du poumon aux organes (sang artériel) qu'ils déchargent de leur déchet (surtout gaz carbonique (CO_2) « relâché » à son tour dans les alvéoles pulmonaires). Cette ronde sempiternelle des globules rouges, tour à tour oxygénés dans le poumon et carboxylés dans les organes, assure le fonctionnement bio-énergétique de tout notre organisme (chaque cellule a besoin d'oxygène pour remplir ses fonctions). Aujourd'hui, on injecte des *globules rouges* (*purée globulaire*) à certains grands anémiques, à ceux qui ont perdu beaucoup de sang par blessures et exigent d'urgence un apport suffisant de leur véhicule d'oxygène.


B. BASSOUIS/RUSH

A côté des globules rouges existent plusieurs catégories de globules blancs, à noyaux, dont la fonction essentielle est de protéger l'individu contre les agressions étrangères (microbes, virus, parasites, etc.). Les uns agissent directement en allant au-devant de la substance à détruire qu'ils entourent, attaquent, digèrent (phagocytose). D'autres agissent à distance en fabriquant des substances capables de s'attaquer à l'intrus et d'altérer ses structures. Ce sont les anticorps.

Les globules blancs sont injectés à de grands infectés ou à des malades dont les réactions de défense sont momentanément amoindries. Il existe enfin une troisième catégorie de cellules de toute petite taille, les plaquettes sanguines, qui jouent un rôle déterminant dans la coagulation. On injecte du plasma riche en plaquettes à certains malades qui manquent de ces éléments et saignent facilement.

La deuxième partie essentielle du sang correspond, nous l'avons dit, à sa phase liquide : le plasma, riche en matières organiques, est formé d'un nombre très élevé d'éléments (quelques dizaines seulement sont bien connus sur les centaines ou les milliers qui existent réellement : hormones, anticorps, vitamines, nutriments, déchets, cholestérol, électrolytes, etc.).

Depuis plusieurs années, on sait isoler par fractionnement du plasma total quelques-uns de ces facteurs qui sont d'un précieux secours dans certaines maladies : albumine chez les dénutrits, les opérés, etc. ; anticorps monos ou poly spécifiques pour faire face à une agression correspondante, facteurs de coagulation (tels PPSB, le facteur VIII) chez les malades qui saignent par suite d'anomalies génétiques entraînant des perturbations dans le phénomène très complexe de la coagulation.

Jusqu'à présent et, bien que le don du sang soit en France entièrement bénévole et gratuit, ces produits coûtent cher, car ils existent à l'état très dilué dans notre organisme, et il faut des dizaines, voire des centaines, de litres pour fabriquer quelques grammes de chacun d'eux.

Aujourd'hui, l'ingénierie génétique est en train de modifier complètement les données du problème. On peut introduire dans une bactérie ou une cellule préparée (hybridome), au moyen d'un véhicule qui est souvent un virus, une zone d'ADN (acide désoxyribonucléique) portant un programme génétique donné (facteur VIII par exemple). Cette cellule « recombinée » et tous ses descendants vont fabriquer en permanence ce facteur VIII. On procède à de véritables « exploitations agricoles », mais au niveau cellulaire et bactérien, dans des cuves à fermentation. Il suffit d'alimenter régulièrement la colonie et de prélever ce qu'elle produit. Cette méthode offre trois avantages :

1. – Son rendement est élevé : les bactéries n'ont d'autres exigences que nutritionnelles. Une fois mises dans un milieu qui leur est favorable, elles se développent par duplication quasiment à l'infini et travaillent sans arrêt. Pour elles, il n'existe ni vacances, ni jours fériés, ni semaines de 39 heures, ni charges sociales, ni congés de maladie ou de maternité. Ce sont d'infatigables ouvrières.

2. – Leur produit est d'une grande spécificité. Elles fabriquent *ce qui correspond à léur* programme génétique et à lui seul. Aussi la substance finie est-elle plus facile à purifier. En effet, les fractions de sang humain peuvent conserver de nombreuses molécules « parasites » qui ont parfois des conséquences désastreuses : quand il s'agit par exemple de virus hautement pathogènes tels ceux de l'hépatite ou du syndrome immuno-déficitaire acquis (SIDA). Un pas de plus vient d'être franchi avec les cellules humaines ou animales dont les programmes génétiques ont été sévèrement contrôlés. Elles fabriquent ce qu'on leur impose : jamais plus. D'où, par exemple, la possibilité d'obtenir des anticorps d'une extrême pureté (anticorps monoclonaux correspondant à une spécificité précise, alors que les anticorps extraits du plasma humain ne sont jamais rigoureusement monospécifiques).

3. – Enfin la préparation de ces composantes stables du plasma par des méthodes industrielles, qui ne font plus appel au sang humain, échappe à l'éthique qui s'attache au don volontaire, anonyme et gratuit du sang. Ethique qui a mené beaucoup de pays et d'abord la France, grâce aux règlements mis en place il y a plus de trente ans par le directeur général de la santé publique Eugène Aujaleu, à interdire toute commercialisation des produits sanguins d'origine humaine. En France, la loi fut rigoureusement appliquée. Les rares firmes privées qui préparaient les dérivés sanguins, comme l'Institut Mérieux, le faisaient à partir de placentas considérés comme produit de rebut. Malheureusement, dans d'autres pays, l'Amérique du Nord en particulier, où les deux systèmes bénévole et lucratif coexistent, ce dernier, mû uniquement par l'appat du gain, prélevait n'importe qui au plus bas prix, ce qui n'était qu'une forme moderne de l'exploitation de la misère humaine et conduisait souvent à mettre sur le marché des produits dangereux (on en a eu un exemple récent avec le SIDA évoqué plus haut).

L'on peut ainsi mesurer les dimensions et la complexité actuelle, humaine, économique, voire politique, de la transfusion, particulièrement dans les pays en développement.

La création d'un centre important de fractionnement est devenue une entreprise de grande envergure et onéreuse. Il est exclu que les vingt républiques d'Amérique du Sud aient chacune leur industrie. En revanche, beaucoup considèrent peu souhaitable de rester sous la coupe technologique des firmes nord-américaines ou multinationales dont les produits, on l'a vu, n'offrent pas toujours les garanties désirables.

Aussi la réunion de Carthagène a-t-elle souhaité l'harmonisation des règles concernant le don du sang en exigeant de tous les participants, sans exception, le bénévolat pur et simple, puis, dans un premier temps, le développement de trois pôles privilégiés : Cordoba, Mexico et Recife, qui seraient d'abord appelés à préparer des fractions à partir des placentas et ultérieurement des prélèvements veineux, cela afin de parer au plus pressé et de satisfaire les besoins les plus urgents de l'Amérique latine.

La collaboration des services français producteurs (Institut Pasteur, Institut Mérieux, grands établissements de transfusion sanguine française) devrait permettre la réalisation et le développement rapide de ces centres régionaux de fabrication des éléments stables du sang par les technologies avancées. Ces réalisations, dont notre pays aurait l'entière responsabilité technique, pourraient être mises sur pied avec l'aide de l'ONUDI dans un avenir assez proche.

La conférence de Carthagène a souligné enfin le rôle primordial des donneurs de sang, rôle qui restera longtemps irremplaçable pour tous les malades qui ont besoin de cellules : globules rouges ou globules blancs, plaquettes formant chacune à l'échelon microscopique une petite usine d'une extrême complexité.

Cette réunion, la première du genre, tenue par un pays industriel à haute technologie (la France) et un groupe de pays beaucoup moins avancés (les républiques latino-américaines) montre ce que pourrait être dans le futur une coopération régionale, fruit du dialogue Nord-Sud.

Le prix et la complexité des techniques mises en œuvre exigent désormais que plusieurs entités géographiques et politiques naturellement liées s'entendent désormais pour aboutir à des réalisations communes qui sont au-dessus des moyens de chacune prise isolément.

Une même convergence d'efforts complémentaires tendant aux mêmes objectifs est aussi indispensable à l'échelle d'une région, à l'intérieur d'un pays. Les biotechnologies, seules solutions pour répondre aux défis du troisième millénaire en matière de santé, représentent l'exemple typique de cette indispensable coopération. Le même schéma devrait s'appliquer à bien d'autres parties du monde (Afrique noire, Sud-Est asiatique, etc.) qui, en particulier dans le domaine médical, présentent, par rapport aux nations développées, un retard sans cesse accru et qui pourrait bientôt devenir irréversible, posant alors à l'humanité un problème dramatique.

Docteur JACQUES RUFFIÉ,
professeur au Collège de France.

Collecte

LA France collecte en moyenne quatre millions et demi de dons de sang total par an prélevés dans deux cents établissements de transfusion sanguine. Sept centres de fractionnement (le Centre national de transfusion sanguine de Paris et les centres de Bordeaux, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy et Strasbourg) transforment environ quatre cent mille litres de plasma.

Face au traitement, au fractionnement du sang et de ses produits, face aux biotechnologies – on produit par des méthodes industrielles, à partir de cultures cellulaires, des éléments dérivés du sang, le facteur VIII par exemple, indispensable aux hémophiles, – les centres veulent maintenir les deux volets de leur action : collecte mais aussi recherche (le centre régional de Nancy a mis au point la gamma-globuline antirabique). Une donnée à préserver si l'on ne veut pas réduire le centre à n'être qu'une *« unité d'embouteillage »*.

« L'industrialisation est indispensable », dit M. Patrick Caissial, président de la Fédération française des donneurs de sang bénévoles (FFDSB), *mais il faut veiller à ce que la transfusion ne se déshumanise pas. »* Affaire de techniciens, la transfusion est un problème économique réglé par les services publics mais, ajoute-t-il, *« la rentabilité ne doit pas être le premier argument »*.

La Fédération regroupe 2 500 associations et sections, soit 70 000 adhérents environ. Trois bataillons – les PTT, l'éducation nationale et les cheminots – rassemblent respectivement 100 000, 51 000 et 23 000 donneurs de sang.

Lors du vingt-quatrième congrès des donneurs de sang bénévoles, M. Caissial demandait, le 2 juin dernier, à M. Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, de garantir deux principes auxquels les donneurs sont attachés : le bénévolat du don et le non-profit pour toutes les opérations concernant des produits d'origine humaine. Ce qui fut fait.

Nécessité de tous les jours, *« le sang n'est pas un médicament que l'on trouve dans un placard »* et ses délais de conservation sont limités. Les dons doivent être constamment renouvelés. Des impératifs qui justifient la requête du président de la Fédération : *« Informer pour rendre responsable plutôt que faire appel à la générosité et risquer de culpabiliser. »* Moderniser, donc, sans démobiliser.

DANIELLE TRAMARD.

● **FFDSB, 28, rue Saint-Lazare, 75009 Paris. Tél. (1) 378-93-51.**

Les donneurs

EN France, la réglementation dans la transfusion sanguine a été fixée par la loi du 21 juillet 1952 et par différents décrets et arrêtés d'application dont celui du 16 janvier 1954. Ils prévoient que le sang ne peut être prélevé, analysé et délivré à l'usage transfusionnel que par des organismes agréés par l'Etat et œuvrant sans but lucratif.

Il y a actuellement sur l'ensemble du territoire français plus de quatre millions de dons par an représentant chacun de 350 à 400 cm^3 de sang.

Il existe des associations de donneurs, locales ou professionnelles, regroupées au sein de la Fédération française des donneurs de sang bénévoles.

Jusqu'à présent, seules les motivations des donneurs de sang ont été étudiées. Plusieurs typologies ont été établies, mais, outre le fait qu'ils ne représentent que 5 à 7 % de la population en état de fournir du sang, ces sujets sont convaincus de la justesse de leur geste et ne peuvent éclairer l'élément psychologique à mettre en avant en faveur de la publicité du don du sang.

Récemment, il a paru nécessaire d'entreprendre une recherche sur les représentations et les attitudes qu'une population globale pourrait développer face au don du sang dans le cadre du CIERAM (Centre international d'études et de recherches en anthropologie médicale).

Une telle étude, pilote, a retenu plusieurs sites, dont celui de Macao où coexistent depuis plusieurs siècles Européens et Chinois, pays en voie de développement où les contrastes interethniques sont fortement marqués. Bien que l'enquête doive se poursuivre sur plusieurs années encore, quelques conclusions peuvent être retenues dès maintenant :

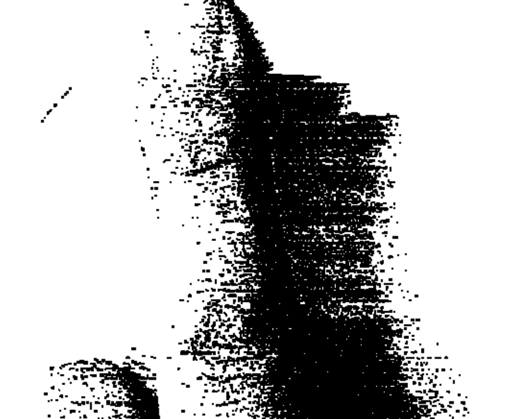
– Les niveaux de crainte face aux prélèvements ne sont pas assez élevés pour engendrer une résistance qui, par un refus massif, pourrait mettre en péril l'approvisionnement des centres de transfusion ;

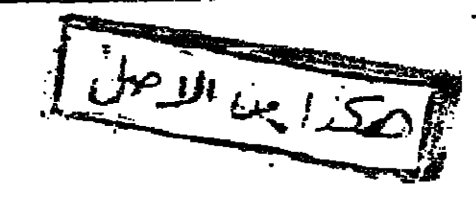
– Le bénévolat pourrait être le meilleur mode de collecte (souhaité par plus de 75 % des populations étudiées) ;

– Les facteurs socio-culturels jouent un rôle essentiel dans les modalités d'acceptation ou de refus ;

– De ce fait, il est capital dans toute campagne de promotion du don du sang de tenir compte des stratifications sociales qui caractérisent toute société.

FRANÇOIS RAVEAU,
professeur.





Les en

Le silence et le

la Terre

sur le globe.



1910-1986

Les enfants sur la planète des fous

Rendez-vous noirs pour l'an 2000.

UN symposium international sur la protection de l'enfance, et plus particulièrement sur les enfants dans les conflits armés, vient de se tenir à Amman. Ceux qui sont habitués aux conférences onusiennes sur les sujets les plus divers avaient toutes les raisons de craindre une politisation à outrance des discussions suivies de condamnations visant toujours les mêmes Etats. Or rien de semblable ne s'est produit dans la capitale jordanienne, et c'est en l'absence de toute démagogie que se sont déroulés les travaux. Seul l'intérêt de l'enfant, de tous les enfants du monde, est entré en ligne de compte. Si cette réunion a eu lieu à Amman, c'est sur la suggestion du prince héritier Hassan Bin Talal, qui a accepté de répondre pour *le Monde* à nos questions.

« Alors que l'on a tendance à présenter tout le Proche-Orient comme une poudrière, comment l'esprit de violence guerrière a-t-il pu ne pas contaminer le symposium ?

– Notre région ne connaît que trop, hélas! la guerre et la violence. Afin de construire un avenir de paix durable, il faut surtout que les jeunes pensent à la paix et que celle-ci fasse partie de leur dynamique émotionnelle et intellectuelle. A mon avis, la paix doit être enseignée dans les écoles, tout comme le sont les sciences et la littérature.

– J'ai été, en effet, frappée, notamment pendant la visite effectuée à l'école du baccalauréat international d'Amman que dirige votre épouse, la princesse Sarvath, par les dessins affichés des différents élèves, exempts de toute allusion à la guerre.

– L'école et l'attitude des enseignants jouent un rôle décisif dans l'évolution des sentiments et des pensées des enfants. L'absence de violence dans les dessins que vous avez vus est un signe d'espoir. C'est aussi une manifestation du choix des enfants d'aujourd'hui.

– Au symposium, on a évoqué avec force le sort des enfants dans les conflits armés et la nécessité de les protéger. Que peut-il être fait, à votre sens, dans ce domaine ?

– La question des enfants dans les conflits armés a, certes, été longuement débattue et a fait l'objet d'une série de recommandations. Je suis naturellement contre l'utilisation des enfants dans les conflits armés, quelle qu'en soit la manière ou la forme. Priver un enfant qui ne dispose pas d'un jugement indépendant pour ce qui est de son choix de vivre, l'empêcher de grandir en paix et dans des circonstances normales, est la pire des choses pour l'avenir d'une société. Même si les enfants n'y participent pas activement, l'environnement de violence à lui seul est néfaste à leur développement. Il ne faut surtout pas que les enfants acceptent la violence comme l'unique perspective dans la vie. De façon générale, il faut que la question de l'enfance et de sa protection soit dépolitisée dans notre région comme partout ailleurs si l'on veut construire un avenir de paix globale.

– Votre discours inaugural était emprunt de l'intensité de votre intérêt pour l'enfance et la jeunesse. Dans quelle mesure ce problème est-il prioritaire dans vos préoccupations ?

– Les jeunes représentent une proportion importante de la population mondiale, qui, de plus, va croissant, en particulier dans les pays en voie de développement. En Jordanie, par exemple, 70 % de la population a moins de trente ans. Dans la majorité des pays, les jeunes représentent les facteurs décisifs de la vie politique et économique. A une époque de crise économique mondiale, de violence, d'érosion de la famille et des valeurs éthiques, on a plus que jamais besoin de l'énergie et de la créativité des jeunes pour bâtir un monde meilleur. D'autre part, comme vous le savez, 1985 a été consacrée par l'ONU année internationale de la jeunesse. Mais je ne suis pas convaincu que tout soit fait pour préparer cette année et saisir l'occasion qu'elle offre de se pencher sur les vrais problèmes de la jeunesse. C'est la raison pour laquelle j'ai attiré l'attention du symposium sur ce sujet, et plus précisément sur la protection de l'enfance. Il faut des programmes réalistes, construits avec et pour les jeunes, sans préjugés ni paternalisme.

– Dans quelle mesure pensez-vous que les jeunes pourront contribuer à l'établissement de la paix ?

– Nous avons de nombreux exemples de situations de guerre et de catastrophe naturelle où les jeunes se sont portés volontaires pour des actions de secours et d'assistance. Ils ne portaient ni armes ni haine. Cela suscite de l'admiration et doit être encouragé ; pour transformer les comportements, il faut agir au niveau des politiques d'enseignement. L'enseignement n'est pas seulement érudition et doit être aussi un code de valeur sociale. L'école est un bon terrain pour agir dans ce sens. Les enfants doivent être préparés dès leur plus jeune âge aux idéaux de paix et des droits de l'homme. Il serait également important d'introduire dans les universités des disciplines distinctes dirigées vers l'enseignement et la recherche sur les problèmes de la jeunesse et de la paix.

– Alors que l'UNICEF et tant d'autres organismes œuvrent en faveur de l'enfance, le symposium d'Amman a été spécifiquement organisé sur la protection de l'enfant. Est-ce que les lacunes que l'on peut constater en ce domaine sont si évidentes ?

– Les enfants sont un des groupes les plus vulnérables et les plus exposés aujourd'hui à la violence, qu'elle soit le fait de l'homme ou de la nature. Des millions d'enfants vivent dans des conditions inhumaines, sont victimes de la faim et de la sous-alimentation, des conflits armés dans lesquels on les implique parfois dès l'âge de douze ans, de l'exploitation, de l'absence de famille ou de personnes pouvant assurer leur protection... On sait, par exemple, que près de soixante-quinze millions d'enfants âgés de huit à douze ans travaillent dans les pays en voie de développement. Imaginez que certains travaillent dès l'âge de huit ans ! Mais ce n'est pas là l'apanage exclusif du tiers-monde. Des milliers d'enfants travaillent illégalement dans les pays occidentaux. D'autre part, on estime que quatre-vingts millions d'enfants vivent ou survivent dans la rue, avec l'aliénation que cela implique. Jusqu'à présent, on a surtout mis l'accent sur l'aspect assistance matérielle et survie de l'enfant, alors que la protection de ses droits, dans le sens d'une évolution saine et équilibrée, est tout aussi importante.

– Quelle suite peut-on espérer voir donner aux recommandations adoptées à Amman ?

– Le symposium a cherché à mettre en lumière les lacunes des mécanismes socio-juridiques et de la pratique concernant la protection de l'enfant. Des solutions ont été recherchées et des recommandations précises ont été adoptées à ce sujet. Nous allons tout d'abord les soumettre à la réunion plénière de la commission indépendante sur les questions humanitaires, qui doit se réunir à La Haye. Elle sera ensuite adressée à ceux qui, au sein des gouvernements, des organisations internationales, tel l'UNICEF, et des agences bénévoles, sont appelés à prendre des décisions et à œuvrer dans le domaine de la protection de l'enfance. Car ce qui nous importe, ce ne sont pas les rapports ou les recommandations, mais les résultats concrets qui devraient en découler.

– Le rôle des médias, ou plutôt d'une certaine forme d'information, a été critiqué au cours des débats. J'aimerais connaître votre opinion à ce propos.

– Il existe incontestablement une barrière entre les champs de bataille et l'opinion publique. Il y a beaucoup de guerres cachées ou oubliées. Les journalistes doivent être protégés et avoir accès au terrain pour accomplir leur tâche. Ils ont également pour devoir de rendre compte non seulement des communiqués triomphalistes de telle ou telle partie au conflit, mais d'insister davantage sur les souffrances humaines et les violations des règles humanitaires. »

ISABELLE VICHNIAC.



G. PERESS/MAGNUM

Le silence et les larmes

EN l'an 2000, la moitié de la population mondiale sera composée d'enfants et de jeunes. Dans les pays pauvres, cette proportion atteindrait 70 %. Malheureusement, il est peu probable que les progrès dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la protection, de l'environnement, de la sécurité et de la santé augmentent au même rythme. La situation est déjà pour le moins alarmante. On déplore à l'heure actuelle plus de 80 millions d'enfants des rues (70 millions dans le Sud et 10 millions dans le Nord), 75 millions d'enfants exploités dans des travaux ingrats, des millions d'enfants végétant en prison, des millions d'autres traumatisés psychiquement et physiquement par les guerres et les conflits larvés qui ensanglantent la planète. Près des trois quarts des millions de réfugiés dans le monde sont des enfants. Quant à la vente d'enfants – forme classique de l'esclavage, – elle obéit à la loi de l'offre et de la demande ; ce trafic, dont le proxénétisme profite largement, ne cesse de prospérer. Même lorsque l'aide matérielle est assurée, il reste un vide psychologique à combler pour la majorité silencieuse que forment les enfants du monde.

Telles sont quelques-unes des constatations relevées dans les rapports d'experts qui ont servi de base aux travaux du symposium international sur la protection de l'enfance, qui vient de se dérouler à Amman.

L'enfant étant par définition un être dépendant, désarmé et vulnérable, sa protection s'impose plus que jamais. C'est dans cette optique que la commission indépendante sur les questions humanitaires internationales, coprésidée par l'ancien haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Sadruddin Aga Kahn, et par le prince héritier de Jordanie, Hassan Bin Talal, a organisé en coopération avec l'institution suédoise Rädda Barnen cette réunion. Des groupes de travail, comprenant notamment des experts de l'UNICEF et divers autres organismes tels que la nouvelle et active Défense Enfants-International se sont penchés principalement sur quatre aspects du problème : les enfants dans les conflits armés, les enfants dans les rues, le déplacement d'enfants au-delà des frontières et l'élaboration d'une convention internationale sur les droits de l'enfant. Ils ont mis sur pied une série de recommandations pertinentes. Celles-ci s'imposaient.

Dans son discours d'ouverture, le prince Sadruddin Aga Kahn a rappelé que, depuis la deuxième guerre mondiale, il y a eu plus de 54 conflits internationaux et plus de 73 conflits internes. 5 % des victimes étaient des civils durant la première guerre mondiale, mais cette proportion, qui a été de 50 % durant la deuxième guerre mondiale, s'est élevée à environ 85 % dans la guerre du Vietnam, et au cours du conflit actuel au Liban, a déjà atteint 90 %. Le plus grand nombre de ces victimes sont des enfants. *« Bien que peu de gens semblent s'en soucier, des millions d'enfants sont tués à leur naissance dans de nombreux pays autour du monde »*, a-t-il ajouté. Si de nombreuses organisations dévouées à l'enfance mettent l'accent sur les lacunes de l'alimentation, de la santé et de l'éducation, peu d'efforts spécifiques sont entrepris pour défendre l'enfant dans des situations où il est délibérément exposé à des souffrances graves qui parfois vont jusqu'à lui coûter la vie.

Les recommandations adoptées par ce symposium devraient avoir pour effet, non seulement de sensibiliser l'opinion mondiale, de coordonner les différents efforts entrepris en ce sens, de mettre les gouvernements et les organismes compétents face à leurs responsabilités, ne serait-ce que par le respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des conventions humanitaires de la Croix-Rouge internationale, mais encore et surtout de faire adopter par les Etats le projet de convention sur les droits de l'enfant dont les diverses dispositions ont donné lieu à un accord à Amman.

L. V.



« Même si les enfants ne participent pas activement aux conflits armés, l'environnement à lui seul est néfaste à leur développement. »

M.-P. NÈGRE/RUSH



L'art pariétal *fait l'objet d'études de plus en plus fines tant sur le plan des fouilles que sur celui*

Deux cent quinze siècles de gestes de l'homme

La datation, l'une des principales difficultés pour les préhistoriens.

SUR quelque deux cent cinquante « cavités » – grottes et abris sous roche – ornées de gravures et de peintures faites, de l'Espagne à l'Oural, entre 30000 et 8500 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire pendant le paléolithique supérieur, *cent trente-six* sont situées sur le territoire français. Et sur ces cent trente-six, quarante-cinq se trouvent dans le seul département de la Dordogne. Il était donc logique que le premier colloque international d'art pariétal paléolithique soit organisé à Périgueux et au Thot (près de Thonac, Dordogne) par M. Jean-Philippe Rigaud, directeur des antiquités préhistoriques d'Aquitaine et directeur du Centre national de préhistoire de Périgueux.

Cent vingt spécialistes ont pris part à ce colloque ; ils représentaient, outre la France et l'Espagne – les deux pays européens *les mieux dotés en art* pariétal paléolithique, – l'Algérie, l'Allemagne fédérale, les États-Unis, l'Italie, la Suisse, la Tchécoslovaquie et l'Australie. Ce dernier pays, comme l'a expliqué Mme Josephine Flood, sous-directrice de l'Australian Heritage Commission, est sûrement le plus riche du monde en art pariétal paléolithique, mais cette extraordinaire richesse en parois gravées ou peintes commence tout juste à être connue. En Afrique du Sud aussi s'est épanoui un art pariétal paléolithique.

L'art pariétal du paléolithique européen a été entrevu dès le seizième siècle : en 1575, François de Belleforest parle, dans sa *Cosmographie universelle*, des peintures d'animaux de la grotte de Rouffignac (Dordogne) découvertes officiellement... *en 1956. C'est un* instituteur, Paul Chiron, qui a eu le mérite d'avoir pensé, le premier, en 1878, à associer des gravures pariétales (de la grotte Chabot, dans le Gard) aux couches préhistoriques qu'il fouillait. Mais les archéo*logues professionnels ne tinrent* guère compte des observations de Chiron, bien que l'on sache déjà que les hommes qui vivaient au temps des mammouths et des rennes avaient représenté leurs animaux familiers.

La découverte d'Altamira (près de Santander en Espagne) se heurta, elle, à la totale incrédulité des spécialistes. En 1879, l'archéologue Marcelino Sanz de Sautuola emmène sa fille Maria, âgée de cinq ans, dans la grotte qu'il fouille. L'enfant fait remarquer à son père les peintures d'animaux couvrant le plafond. Sautuola, immédiatement convaincu d'avoir découvert un art préhistorique, n'est pris au sérieux ni par les spécialistes espagnols ni par *les* préhistoriens *français*. En 1902 seulement est reconnue l'authenticité de « la chapelle Sixtine de l'art quaternaire », confirmée par des découvertes analogues qui viennent d'être faites en France, notamment en 1895 à La Mouthe (Dordogne), en 1896 à Pair-Non-Pair (Gironde), en 1901 aux Combarelles et à Font-de-Gaume (Dordogne).

Toutes ces découvertes et celles qui ont suivi pendant la première moitié du vingtième siècle se sont intéressées en priorité aux gravures et aux peintures ornant les parois et les plafonds. Les sols des « cavités » ont été négligés. Ils ont été le plus souvent piétinés et bouleversés, et leur *destruction* a fait disparaître des vestiges uniques de la vie de nos lointains ancêtres, et donc des repères qui auraient peut-être permis de mieux dater peintures et gravures.

Il faut rendre ici hommage à *la famille Begouën*, « découvreuse » et propriétaire des grottes des Trois-Frères et du Tuc-d'Audoubert (Ariège). Depuis 1912, trois générations de Begouën ont su préserver « leurs » grottes dans l'état où celles-ci ont été trouvées, sans jamais chercher à en tirer le moindre profit et en s'associant dès le début aux meilleurs spé*cialistes, même* à *l'époque* (antérieure à la loi de 1941) où les fouilles archéologiques n'étaient pas soumises à l'autorisation préalable des autorités compétentes.

La datation de l'art pariétal est l'une des principales difficultés que les préhistoriens ont à résoudre. Les traits gravés et les pigments des peintures ne relèvent d'aucune des méthodes modernes de datation *absolue. Les charbons des* foyers ou des torches ont été trop souvent jetés. Et même lorsqu'ils sont soigneusement prélevés dans une couche archéologique rigoureusement repérée et fouillée, rien ne permet d'affirmer que les hommes qui ont fait brûler ces bouts de *bois sont les auteurs* des gravures ou des peintures ornant la « cavité ». Pareillement, les artisans des outils de pierre, d'os ou de bois de cervidés, trouvés dans les couches archéologiques et que l'on peut dater par comparaison avec ceux des sites connus avec précision, ne sont pas forcément les artistes graveurs ou peintres.

Pourtant, les spécialistes ont pu tracer un cadre général de l'histoire de l'art pariétal paléolithique d'Europe, qui nous paraît un épisode bref des activités humaines mais qui, ayant commencé vers 30000 ans et s'étant achevée vers 8500 avant notre ère, s'est tout de même étirée sur deux cent quinze siècles.

Le début de l'art en Europe *coïncide* avec la *civilisation* aurignacienne, c'est-à-dire avec l'apparition de l'*Homo sapiens sapiens* qui remplace l'*Homo sapiens neandertalensis* vers 35000 ans avant Jésus-Christ. Mais il s'agit d'abord d'objets mobiliers (os ou galets gravés et statuettes d'ivoire ou de pierre) puis (vers – 30000 ans) de gravures faites le plus souvent sur des blocs trop gros pour être vraiment mobiles mais pas assez pour être confondus avec des parois, et quelquefois aussi sur les parois d'abris sous roche.

Il est d'ailleurs remarquable que l'art pariétal, né sur les parois d'abris ou d'entrées de grottes, s'enfonce, au fil des siècles, de plus en plus loin vers le fond des grottes puis en ressort peu à peu avant de disparaître au *moment où s'achève* la dernière glaciation et où l'art mobilier se développe à nouveau. Et il ne faut pas oublier que, pendant ces deux cent quinze siècles d'art pariétal, l'Europe a subi une alternance de périodes glaciaires et de périodes plus chaudes dont témoignent les faunes diverses représentées par les artistes.

L'art réellement pariétal apparaît avec la civilisation gravettienne (– 27000 à – 19000). *Quel que soit* l'animal représenté, son dos et son encolure dessinent la même ligne sinueuse et les pattes sont souvent absentes, incomplètes ou suggérées. Le solutréen (– 20000 à – 16000) est l'époque de superbes bas-reliefs et, semble-t-il, celle des premières grottes véritablement ornées de gravures et aussi de peintures dont le dessin est nettement meilleur que pendant le gravettien.

L'apogée de l'art pariétal est atteint pendant le magdalénien (– 16000 à – 10000). De cette époque datent plus de cent cinquante grottes-*sanctuaires dont la plus riche* est, sans conteste possible, la grotte de Lascaux (Dordogne). Celle-ci est décorée de plus de mille trois cents gravures et peintures polychromes, alors qu'Altamira compte « seulement » un peu plus de deux cents représentations gravées ou peintes. Les magdaléniens sont aussi les au*teurs des décors des « grandes »* grottes de Pech-Merle (Lot), de Niaux, des Trois-Frères et du Tuc-d'Audoubert (Ariège), de Rouffignac, de Font-de-Gaume et des Combarelles, etc. Outre les représentations d'animaux, les parois de ces grottes comptent énormément de signes (points, traits, damiers entre autres) dont l'interprétation suscite encore beaucoup de discussions.

Vers – 8500 à – 8000 prend fin la dernière période glaciaire. Ce bouleversement climatique *coïncide* avec la disparition de l'art pariétal, qui cède la place à l'art mobilier, bien que quelques abris sous roche des civilisations épipaléolithiques soient encore ornés de rares gravures (dans la forêt de Fontainebleau, entre autres).

YVONNE REBEYROL.



● Grotte de Lascaux,
● Rennes et bisons,
● Félin vu de face,
dans la grotte des Trois-Frères (Ariège).

IN *L'ART DES CAVERNES*, ATLAS DES GROTTES ORNÉES PALÉOLITHIQUES FRANÇAISES, AVANT-PROPOS D'ANDRÉ LEROI-GOURHAN, IMPRIMERIE NATIONALE, 1984.

Un atlas début janvier

L'ART des cavernes, atlas des grottes ornées paléolithiques françaises, devrait être disponible dans les librairies au début de janvier prochain. Il s'agit du premier ouvrage d'une série d'atlas archéologiques de la France, due à la collaboration du ministère de la culture et de l'Imprimerie nationale et dont le deuxième volume, consacré aux monuments paléochrétiens de la Gaule, devrait paraître en 1986.

L'Art des cavernes est une œuvre monumentale *pour le dé*but de laquelle M. André Leroi-Gourhan, membre de l'Institut, a écrit *un avant-propos présen*tant ce « *phénomène* [l'art pariétal] *tout à fait exceptionnel, limité à la France de l'ouest et du sud, à l'Espagne, et au Portugal, à l'Italie* » – avec une exception situé dans l'Oural. La lente évolution de l'art des cavernes s'étire sur quelque deux cents siècles et témoignent de « *l'organisation symbolique de la pensée humaine* ».

Viennent ensuite de courtes histoires de la géologie, de la climatologie, du milieu souterrain, *des faunes et des flores*, qui ont permis l'épanouissement de cet art extraodinaire. Et, *fort utilement, sont* rappelées la surveillance et les mesures de protection avec leur cadre administratif et juridique.

Mais l'essentiel des 640 pages est consacré aux 130 notices descriptives très détaillées des grottes qui ont nécessité le travail de 87 auteurs.

Il s'agit d'une vraie somme et, tout en même temps, d'un livre superbe où abondent illustrations, plans et relevés.

Y. R.

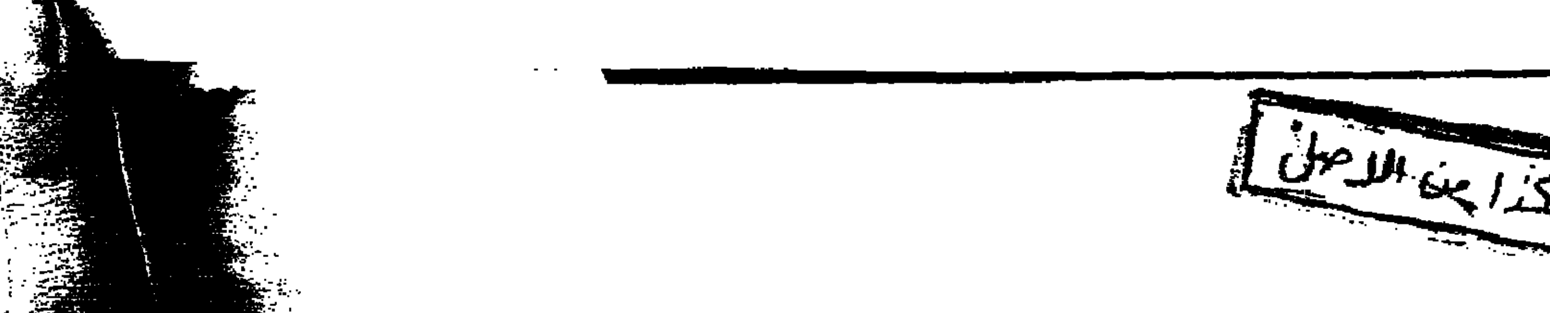
* Format 24 × 32 cm ; reliure toile ; *266 illustrations (dont 32 en* couleurs), 120 plans, 338 relevés. Index et bibliographie, 490 francs.

En vente dans les FNAC et à l'Imprimerie nationale (20, rue de la Boëtie, Paris 8e ; 172, rue Saint-Honoré, Paris-1er ; 12 bis, rue du Capitaine-Ménard (SEVPO), Paris-15e ; 27, rue de la Convention, Paris-15e).

Grottes ornées

DEPUIS 1980, le Centre national de préhistoire de Périgueux (inauguré en 1979) *compte un département* d'art pariétal, dont M. Norbert Aujoulat est responsable. La *tâche du département est de* faire l'inventaire des cavités ornées françaises et de constituer ainsi des archives facilitant la recherche et la documentation. Sont déjà rassemblées quinze mille photographies et les relevés topographiques de cent vingt-cinq grottes ornées. Ces derniers sont en partie informatisés.

● **Centre national de préhistoire, 38, rue du 26e-Régiment-d'infanterie, 24000 Périgueux. Ouvert de 8 heures à 17 heures, tous les jours, sauf les samedis et les dimanches. Il est préférable de prendre rendez-vous à l'avance. Téléphone : 16 (53) 53-46-50.**



es de l'homme

de la préservation. Cent vingt spécialistes de cette science se sont récemment réunis à Paris.

Milieu extérieur et vandalisme

La grotte de Lascaux fermée en 1963.

LA conservation et la préservation de l'art pariétal préhistorique sont toujours très difficiles à assurer. Tout le monde a encore en mémoire la fermeture au public, en 1963, de la grotte de Lascaux, sur les parois de laquelle se développaient des micro-organismes et de la calcite. Ce décor unique au monde, vieux de quelque dix-sept mille ans, était menacé de disparition, après avoir été ouvert au public pendant seulement quinze ans.

Il est vrai que l'ampleur, les couleurs, la beauté des peintures de Lascaux, attiraient des foules sans cesse plus nombreuses. En 1962, on en était arrivé à cent mille visiteurs dans l'année. Or un seul visiteur dégage, par heure, en moyenne, 20 litres de CO_2 et 40 grammes d'eau. En outre, par sa seule présence dans un espace clos, il contribue à élever la température du milieu ambiant, et tout visiteur apporte sur ses chaussures et ses vêtements des germes exogènes.

Actuellement, les visites de Lascaux, sur autorisation préalable, sont réservées à des spécialistes en préhistoire et sont limitées à cinq personnes par jour qui ne restent que vingt-cinq minutes dans la grotte et à cinq jours par semaine au maximum. Mais ces visites suffisent à faire monter de quelques centièmes de degrés Celcius la température des parois. Celle-ci a besoin de plusieurs heures de « repos » pour revenir à sa valeur normale.


FERRERO-LABAT/EXPLORER

Les « maladies » de Lascaux ont eu au moins le mérite d'alerter les spécialistes, si bien que toutes les grottes ornées sont actuellement sous surveillance. On s'est ainsi aperçu que chaque grotte est un cas particulier. Il y a des grottes très sensibles et d'autres qui le sont beaucoup moins. Certaines sont surmontées de formations géologiques épaisses et peu perméables qui les rendent presque indépendantes des à-coups météorologiques extérieurs. D'autres ont une couverture de roches soit peu épaisse (une dizaine de mètres au-dessus de Lascaux), soit épaisse mais assez perméable. De ces dernières conditions relève la grotte de Niaux (plusieurs dizaines de mètres de couverture). Il y en a dont les entrées originelles ont été obstruées par des éboulements naturels. Elles ont ainsi bénéficié, pendant des millénaires, d'un milieu ambiant extraordinairement stable, et cette stabilité préservatrice a disparu dès que leur accès a été facilité par l'aménagement d'une ouverture artificielle (c'est le cas de Lascaux). Il y en a, en revanche (Altamira et Rouffignac, notamment), qui ont toujours été en large communication avec l'extérieur et n'en ont pas, pour autant, perdu leurs peintures.

Et il peut toujours se produire un phénomène naturel inattendu. Ainsi Niaux est-elle une vaste grotte – les visiteurs ont accès à 800 mètres de galeries sur les 1 800 mètres connus – qui supporte bien l'intrusion quotidienne de deux cent vingt personnes au maximum par « fournées » comptant au plus vingt personnes chacune. Mais en 1978 et 1979 des peintures représentant un cervidé, des bisons, des bouquetins et des chevaux se sont soudain dissoutes et ont partiellement disparu en quelques semaines. Une petite venue d'eau inattendue et inhabituelle avait lessivé les pigments des peintures. Des spécialistes du laboratoire souterrain du CNRS de Moulis (Ariège), appelés en toute hâte, détournèrent le filet d'eau. Ensuite fut faite une étude pluridisciplinaire pour comprendre les causes de cette catastrophe et chercher des remèdes à plus long terme, ainsi qu'un relevé par photographies, calques et films du décor gravé et peint.

La disparition de peintures à Niaux semble due à des causes naturelles. Un phénomène semblable s'est produit sans doute au cours des quelque treize mille ans qui se sont écoulés entre la réalisation du décor pariétal et la découverte de la grotte en 1906, comme en témoigne une trace de peinture connue depuis 1906. Toutes ces catastrophes, y compris celle de 1978 et 1979, sont liées à des causes extérieures à la grotte. Autrefois les terres situées à l'aplomb de la grotte étaient cultivées. Les cultures ont été peu à peu abandonnées après la guerre, et la forêt a progressivement pris possession des terres. Mais, depuis quelques années, les arbres, rongés par des maladies, sont morts les uns après les autres.

Bien entendu, les sols supportant des cultures et ceux sur lesquels est établi une forêt sont différents par leur composition et leur épaisseur. Le régime des infiltrations et de la rétention des eaux de pluie n'y est pas le même, et il dépend aussi de la nature des essences majoritaires de la forêt. Le changement de la couverture végétale à l'aplomb des grottes peut donc suffire à empêcher ou à permettre des venues d'eau dommageables pour le décor pariétal.

Des études menées actuellement par le laboratoire de recherche des Monuments historiques, avec le concours d'hydrogéologues, de botanistes et d'archéologues, semblent montrer que le risque d'écoulements intempestifs pourrait, dans certains cas, être évalué deux ou trois mois à l'avance en fonction des facteurs météorologiques locaux.

Cet espoir de prévision ne supprime pas, bien évidemment, l'obligation de surveiller étroitement l'environnement en général et le couvert végétal en particulier dans les zones situées à la verticale et au voisinage des grottes ornées et aussi d'informer largement les cultivateurs et les autorités locales des risques inhérents à tout changement du mode d'utilisation des sols.

On peut ainsi se demander quelles seront les répercussions de Lascaux II sur Lascaux I. Lascaux II est le fac-similé qui reproduit avec une extraordinaire fidélité une grande partie du décor peint de la grotte originale (Lascaux I) et qui a été réalisé grâce au département, à la région et à l'Etat. Ouvert en juillet 1983, Lascaux II est un succès prodigieux : en dix-sept mois, plus de cent mille visiteurs y sont venus. La création de Lascaux II est une très bonne chose. Pour M. André Leroi-Gourhan, c'est même *« la solution »* qui doit servir de modèle pour d'autres réalisations analogues.

Mais Lascaux II n'est qu'à 400 mètres de Lascaux I. La petite route qui y conduit aurait dû être peu fréquentée : trois cents à quatre cents véhicules la parcourent quotidiennement pendant l'été. Et les parkings sont totalement insuffisants, ce qui amène les touristes, paresseux par définition, à se garer n'importe où, pourvu que ce soit le plus près possible de l'entrée de Lascaux II. Ces parkings sauvages détruisent le sous-bois et modifient les propriétés du sol. Dès lors, on peut craindre qu'à la longue les vibrations engendrées par tous ces véhicules (voitures et cars) et les modifications écologiques soient néfastes aux peintures de Lascaux I.

Il faut tenir compte du fait que tous les visiteurs ne sont pas des purs esprits et qu'aucune toilette n'a été construite...

Pourquoi donc n'a-t-on pas construit Lascaux II plus loin de Lascaux I ? Au pied de la colline par exemple, là où la distance aurait protégé Lascaux I et où la topographie aurait permis plus aisément les parkings et autres installations indispensables à tout endroit très fréquenté.

La dégradation d'un décor pariétal est due le plus souvent à l'action de l'homme. Les visiteurs peuvent frotter inconsciemment la paroi ornée d'un passage étroit. Malheureusement, il faut compter aussi avec les manies, trop largement répandues, de vouloir toucher et, pire, d'écrire des graffiti ou de saccager pour le plaisir de détruire.

Contre le vandalisme, les remèdes efficaces sont difficiles à trouver. Certes, les « fournées » des visiteurs sont limitées (à dix, vingt-cinq ou trente personnes selon les grottes). Mais, dans une grotte étroite et longue comme les Combarelles, dix personnes peuvent difficilement entendre les explications pourtant excellentes des guides, et, de même, dix paires d'yeux ne peuvent voir toutes ensemble le point lumineux qui suit les traces embrouillées des gravures et qui est indispensable pour repérer un animal précis au milieu de toutes les figurations gravées superposées. En outre, il est impossible que le guide puisse garder en permanence l'œil sur vingt mains, et encore moins sur quarante ou cinquante.

Cela vaut pour la quinzaine de grottes dont les visites sont organisées et qui sont donc gardées. Beaucoup plus nombreuses sont les cavités ornées qui ont été repérées mais qui ne sont pas gardées, soit parce qu'elles sont mineures, soit parce qu'elles sont situées dans des endroits très isolés.

La plupart des découvertes de ces dernières décennies sont dues à des spéléologues; une large information a été faite et continuellement refaite dans les clubs de spéléologie par les préhistoriens. Les spéléologues, actuellement, alertent très souvent (mais pas toujours) les autorités compétentes lorsqu'ils trouvent une cavité ornée. Mais, parfois, dans la joie de leur découverte... ou dans leur ignorance des techniques modernes de fouilles, ils piétinent ou bouleversent les sols, faisant ainsi perdre à jamais des informations essentielles. Ils en sont sincèrement désolés lorsqu'un spécialiste leur explique le désastre. Mais c'est trop tard.

Après leur découverte, les cavités sont fermées par des portes. Mais celles-ci sont immédiatement fracturées. De 1972 à 1984, comme l'a rappelé M. Jean Clottes, directeur des Antiquités préhistoriques de Midi-Pyrénées, la porte d'une grotte de l'Ariège a dû être remplacée plus de vingt-cinq fois. Les vandales peuvent alors s'en donner à cœur joie : ils gravent leurs initiales en plein milieu d'une représentation; ils allument des feux qui enduisent les parois de noir de fumée; ils lancent des boulettes de terre ou de toute autre matière sur les peintures ou gravures situées hors de portée de main.

Le seul espoir de faire diminuer ces déprédations stupides est d'informer le public dès l'école et, aussi, par les associations ou par les collectivités locales. Mais c'est là un travail de très longue, haleine qui aura – peut-être – des résultats progressifs à très long terme.

La préhistoire intéresse le grand public. Après tout, il est normal de vouloir comprendre comment nos ancêtres vivaient et comment ils ont progressé. On ne peut donc qu'approuver le projet de création d'un centre de culture scientifique et technique qui aura pour tâche d'animer les principaux sites préhistoriques de la vallée de la Vézère, d'aménager *« divers lieux complémentaires pour l'accueil, l'information et l'initiation aux sciences et techniques liées à la découverte de l'histoire de l'homme »*. La vallée de la Vézère est d'ailleurs inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

En revanche, nous sommes beaucoup plus réservée sur le projet d'agrandissement du Musée national de préhistoire des Eyzies-de-Tayac. Certes, le musée actuel, qui attire chaque année 50 000 visiteurs, est beaucoup trop petit. Mais le projet lauréat du concours, dont M. Jack Lang, ministre de la culture, a dévoilé aux Eyzies-de-Tayac la maquette et le plan (après avoir ouvert à Périgueux le colloque international d'art pariétal paléolithique), nous a laissée perplexe. Le musée actuel devrait être flanqué de trois cubes aveugles dont la silhouette pèsera lourdement sur le site (classé) et ne s'intégrera ni dans la falaise dominant le village ni dans le style des constructions traditionnelles aux toits gracieux. En outre, la situation prévue pour le musée posera immanquablement des problèmes insolubles d'accès, de circulation et de parking dans ce village de 750 habitants.

Dernier projet, qui, lui, ne soulève aucune objection et dont la réalisation sera effective avant la fin de ce mois : la publication de l'*Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises, l'Art des cavernes*, premier ouvrage de la collection « Atlas archéologiques de la France », éditée conjointement par le ministère de la culture et l'Imprimerie nationale. Le deuxième de ces atlas, qui sera consacré aux monuments paléochrétiens de la Gaule, devrait sortir en 1986.

Y. R.

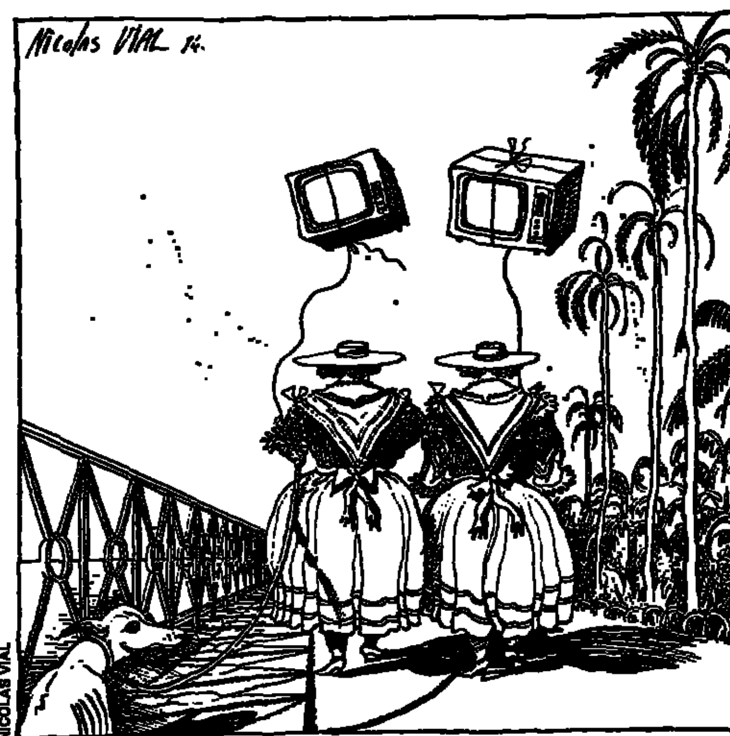
TV Monsieur le maire à Nice

Canal 40, la chaîne de M. Jacques Médecin, se développe.

LA télévision locale à Nice n'est pas pour demain ou après-demain. C'est déjà une réalité grâce au réseau câblé de télédistribution réalisé à l'initiative de la ville. Deux mille trois cents foyers sont actuellement raccordés ; ils seront près de sept mille dans le courant de l'été prochain, et Canal 40, la chaîne de la municipalité, qui diffuse épisodiquement depuis octobre 1983, pourra prendre alors son véritable essor.

En juillet 1973, Nice avait été l'une des sept villes désignées par le gouvernement Messmer pour le développement d'expériences de télédistribution. La création d'un réseau local présentait notamment deux avantages : la suppression de nombreuses zones d'ombre et la possibilité de distribuer les chaînes italiennes à une population partiellement bilingue. Dans un premier temps, la ville a réalisé et financé, seule, les infrastructures de base (câble coaxial de 10 kilomètres de long avec une vingtaine d'amplificateurs et une station centrale) représentant une dépense de 15 millions de francs. Mais une extension rapide des installations exigeant des investissements très lourds et le système d'exploitation en régie communale se révélant mal adapté à ce type de service, la municipalité décidait par la suite de confier le développement et la gestion du réseau à un concessionnaire. C'est ainsi qu'un contrat d'une durée de trente ans a été conclu en février 1983 avec la Compagnie générale des eaux, elle-même associée à quatre autres partenaires au sein de la société Nice-Téléservices (1).

Le cahier des charges approuvé entre la ville et le concessionnaire porte sur un programme de travaux de l'ordre de 320 millions de francs dans un délai d'une dizaine d'années, qui permettra, à terme, de raccorder soixante mille logements. La première tranche de ce programme (20 millions de francs) concerne, d'une part, la desserte des grands hôtels de la ville (mille cinq cents chambres) et, d'autre part, l'extension du réseau dans les quartiers de l'est et de l'hypercentre (vingt-cinq mille logements « cerclés »). Le réseau niçois distribue actuellement dix canaux de télévision (2), dont Canal 40, l'un des deux canaux rétrocédés à la ville par Nice-Téléservices (l'autre étant réservé aux activités de congrès et de tourisme, essentiellement à la disposition des grands hôtels).



NICOLAS VIAL

M. Jacques Médecin, maire de la ville et député RPR, fonde de grands espoirs sur l'exploitation de « sa » chaîne grand public, qui a réalisé un « scoop » dès son démarrage en octobre 1983 : les horions échangés entre François Chalais et Jean-Edern Hallier lors des Journées mondiales de l'écrivain. Après la diffusion de quelques émissions expérimentales – notamment un programme de Jean-Christophe Averty de neuf heures à Noël 1983 – et la retransmission des manifestations du Carnaval au printemps dernier, Canal 40 a présenté chaque semaine un magazine vidéo d'une heure sur l'actualité municipale. Ce magazine est tourné par le service photo-télé-cinéma de la ville, qui a inauguré fin novembre, à l'occasion du Festival du film italien, un car régie vidéo équipé de quatre caméras (coût : 2,2 millions de francs).

L'intention de M. Jacques Médecin est de développer les programmes offerts aux abonnés (3) en captant – grâce à des antennes paraboliques qui vont être installées sur l'une des collines de la commune – toutes les émissions diffusées par satellites, notamment TV 5 relayée par ECS-1. *« Certaines de ces émissions,* explique-t-il, *pourront être injectées directement dans le réseau, mais d'autres seront enregistrées puis postsynchronisées en français. »*

Le maire de Nice envisage également de créer une société de production sous la forme d'une société d'économie mixte, qui réalisera des programmes locaux faisant en particulier une large place à certains sports délaissés par les chaînes nationales. Canal 40 s'adressera, d'autre part, à des sociétés de programmes privées, françaises et étrangères. La durée des émissions sera fonction des conditions d'accès au marché publicitaire, et l'objectif du maire de Nice est de diffuser en continu une douzaine d'heures par jour.

La ville dispose, d'ores et déjà, d'un petit studio d'enregistrement autonome et surtout d'une régie de télévision complète, avec trois caméras Broadcast, dans l'enceinte du nouveau Palais des congrès Acropolis. *« La télévision libre,* proclame M. Médecin, *ce sont les maires qui la feront avec des partenaires du secteur privé. »*

GUY PORTE.

(1) TF 1, Antenne 2, TMC et TMC italienne (Canal 35), RAI 1 et 2, ainsi qu'un programme expérimental, TV Plus (rediffusion deux fois par jour de l'émission principale transmise la veille au soir sur FR 3).

(2) Le capital de Nice-Téléservices est détenu par la CGE (84 %), la Société générale (5 %), le Crédit lyonnais (5 %), Paribas (5 %) et le quotidien *Nice-Matin* (1 %).

(3) L'abonnement annuel au réseau câblé est de 572 F, avec un dépôt de garantie de 843 F.

Médias du Monde

L'Allemagne s'ouvre aux satellites européens

Le ministère des postes de la RFA envisage de libéraliser la commercialisation et l'installation des antennes paraboliques pour recevoir les émissions transmises par les satellites européens de type ECS ou Intelsat. Ces équipements, pour le moment réservés aux trois réseaux câblés pilotes de Ludwigshafen, Dortmund et Munich, pourraient être également connectés aux mini-réseaux d'antennes collectives dont disposent 40 % des vingt-cinq millions de foyers allemands.

Ces mini-réseaux collectifs, qui desservent quelques blocs d'immeubles, peuvent parfois atteindre la dimension d'un véritable réseau câblé, comme à Brême, où l'un d'entre eux alimente vingt mille appartements. Installés par des sociétés privées, ces systèmes peuvent transporter entre six ou douze canaux selon les cas.

Le ministère des postes estime que l'offre de programmes sur les satellites européens (une dizaine de chaînes actuellement) peut accélérer la mise en place d'un plan de câblage, qui prévoit le raccordement en quinze ans de 80 % des foyers allemands. Deux chaînes allemandes sont déjà présentes sur le satellite ECS 1 : l'une privée, PKS, l'autre publique, 3-SAT. Six autres projets de chaînes par satellites sont en voie de constitution, et le ministère des postes négocie pou l'an prochain la location de nouveaux canaux sur le satellite Intelsat.

États-Unis : l'audience du câble

Selon le dernier résultat du panel d'audience Nielsen (audience du mois d'octobre), les deux plus célèbres chaînes câblées américaines, Home Box Office et Music Television, sont en perte de vitesse. HBO perd 15 % par rapport à l'année précédente et la chaîne de vidéoclips accuse une baisse de 17 %. La tendance à l'effritement atteint aussi ESPN et WTBS, deux chaînes classiques du service de base, qui touchent pourtant 40 % des foyers américains.

A l'inverse, d'autres chaînes par câble font des percées remarquées. Il s'agit de USA Cable (+ 57 %) et de Cable News Network (+ 14 %), le réseau d'information permanente de Ted Turner, qui a profité de la campagne électorale pour la présidence.

France : vidéo sur Minitel

Le magazine *Télé Ciné Vidéo* vient d'ouvrir un service télématique consacré à l'actualité de la vidéo en liaison avec *le Parisien libéré*. Il suffit de disposer d'un *Minitel* et de composer le (3) 615-91-77 suivi des codes « PL » et « Vidéo » pour accéder à l'argus des magnétoscopes, la liste des nouveautés éditées en cassettes et des informations sur les médias.

Les premiers compacts français

Illustration d'un plan pour la relance des industries du son présenté récemment par le ministre de la culture, les quatre premiers disques compacts français sont commercialisés depuis le 7 décembre. Ces disques destinés aux lecteurs laser ont été pressés à l'usine de MPO à Villaines-la-Juhel (Mayenne) pour le compte de l'éditeur français Auvidis. Trois des premiers titres sont consacrés à la musique traditionnelle de l'Inde, du Japon et des Andes. Le quatrième est un récital de piano d'un jeune soliste, Alain Kremsky.

Mirabel, la ville sur écran

Un centre serveur télématique pour la Lorraine.

LA ville de Metz a inauguré, le 29 novembre, son centre serveur télématique baptisé Mirabel (Metz information renseignement animation par banque de données électronique locale). La mise en service de cet équipement (1,5 million de francs d'investissements), consultable grâce à un Minitel, répond à un double objectif : accroître les services rendus par la municipalité messine à ses administrés et constituer un nouveau pas vers la création en Lorraine d'un pôle d'excellence de la communication.

« C'est dans ce vaste secteur que se créeront les emplois de demain », affirme M. Jean-Marie Rausch, sénateur centriste et *maire de Metz, pour qui le lancement* du centre serveur, s'ajoutant au développement du *réseau de télédistribution par* câble, doit contribuer non seulement à répondre aux attentes du public, *mais aussi* à façonner une nouvelle image de marque à la ville et à la région. *« Le câble et la télématique sont nos premiers outils,* explique-t-il. *Le technopole Metz 2000 sera un de nos instruments avec ses industries informatiques et ses centres de recherches. Notre foi et notre volonté seront le ciment. »*

Qu'est-ce que Mirabel ? *« Un superservice d'information, la ville au bout du fil, le livre ouvert »,* répond Mme Marie-Madeleine Martin, responsable du centre serveur. Que joue-t-on au théâtre ce soir ? A quel club de tennis puis-je m'inscrire ? Quels sont les horaires d'ouverture des bureaux d'état civil ? A quelle crèche puis-je emmener mon enfant ? Quels sont les terrains industriels disponibles pour une création d'entreprise ? Voilà quelques-unes des questions sur lesquelles Mirabel est incollable. Plus généralement, les informations grand public sont répertoriées en dix rubriques : l'accueil, l'administration, les formalités élémentaires, la vie à Metz, la santé, les transports et la circulation, l'hygiène et l'environnement, travailler à Metz, action sociale, les affaires scolaires et l'enseignement.

Le but premier de cette palette d'informations est, pour la municipalité, de mieux accueillir, de renseigner ses administrés, et de leur faciliter leurs démarches administratives.

Au-delà de son rôle de service public, *Mirabel veut aller plus* loin pour rentabiliser au maximum les investissements réalisés. *Serveur municipal et régional* (il diffuse une rubrique consacrée à la vie et aux décisions *du conseil régional de Lorraine*), il compte éclater à travers la France. Le service Mirabel 2000 regroupera, en effet, les ensembles d'informations répondant à des besoins spécifiques pour des publics spécialisés. Quatre expériences seront proposées dans un premier temps : observatoire des métiers de la communication, téléchargement de logiciels, Mirabel-Acte et Miraccueil.

La première vise à permettre une réflexion sur le champ d'application des métiers de la communication. Ce programme présentera les entreprises utilisatrices de médias pour que ceux qui recherchent une orientation ou un emploi connaissent davantage le champ de travail de la communication et toutes les possibilités de formation et de stages propres à ces métiers. Le téléchargement de logiciels, avec l'échange de programmes informatiques, constituera une véritable bourse de la création informatique.

Mirabel-Acte sera une banque de données sur l'ensemble des pièces en un acte du théâtre contemporain. Pourquoi un choix aussi pointu ? Une association messine organise chaque année le « concours national de l'Acte » (les pièces de théâtre en un acte). Le programme proposé aura pour but de servir de trait d'union entre les auteurs et les troupes de théâtre. Miraccueil enfin permettra, à partir de lieux publics à Metz, les mairies de quartiers, notamment, de consulter un service de pages défilantes. Les *activités spécifiques* des quartiers et les transports seront notamment abordés.

Avec Mirabel, Metz a choisi *d'être un « véritable laboratoire de la communication ».* Cette politique de promotion économique, axée principalement sur les nouvelles technologies de communication, a pour objectif de créer pour la Lorraine un *« champ d'expérimentation pour les entreprises du futur »* et de les attirer.

JEAN-LOUIS THIS.

Publi-regards

Y'a bon Séguéla

Quatrième récit à la première personne.

GRAND prix de la littérature sportive en 1961 – doté de 2 000 francs – pour son premier livre *la Terre en rond*, Jacques Séguéla, publicitaire, nous sert aujourd'hui son quatrième volume, *Fils de pub*.

280 pages écrites à la serpe, pages coupantes, éruptives, indisciplinées. Jetées dans le désordre à l'appétit de ses amis d'abord, les publicitaires, les hommes politiques, les journalistes et les artistes. A tous les *« communicants »*, comme il dit. Et puis à tous les autres, le grand public, tous ceux qui à leur tour devront rejoindre inéluctablement la « société de communication ».

Jacques Séguéla n'est pas un écrivain. Dommage, son livre serait plus facile à lire. Il n'est pas non plus artiste ou créateur, mais énergiquement créatif. Qu'on lui suggère une idée et il en fera une « idée fixe », l'imparable proclamation d'une campagne nouvelle.

Il n'est pas engagé non plus. Sa campagne pour François Mitterrand lors de l'élection présidentielle l'a placé malgré lui aux côtés du pouvoir socialiste, pour, en fin de compte, le renvoyer dans son corps d'origine, la pub, comme un direct à la face envoie le boxeur dans les cordes. De ce coup-là est né, dans la déprime et en guise d'explication, son *Fils de pub*.

Brut de décoffrage. Car ce livre ne se lit pas, il s'écoute comme les propos d'un homme qui a beaucoup à dire et ne sait par où commencer.

Le plus simple dans ce cas-là est de se souvenir de son enfance, de ses parents. *« Ma première odeur marine s'exhale des calanques de Collioures »*, dit-il. *« Mer bleue, sable blanc, roche noire. (...) Mes pubs ont toujours été bleu, blanc, noir. »* Son père, Petit-Louis, au bon sens épatant, lui enseigne les vertus du remuement.

Son souci de la modernité, c'est la publicité qui lui permettra de l'exprimer. Avec ses compagnons, Roux, Cayzac et Goudard, il crée une agence, qui, très vite, s'en vient arracher le deuxième rang de la profession. Séguéla n'a pas l'esprit de système mais crée le *« star system de communication »*. Un principe : *« Quelle que soit la méthode, quelle que soit la marque, la publicité se résume à l'idée. Sans éclair, comment sortir de l'ombre ? C'est dans cette optique que nous avons, chez RSCG, inventé le principe de l'idée « obligatoire ». Notre volonté est de la faire jaillir du produit. J'ai baptisé « idée fixe » cette formulation créative d'un plus. »*

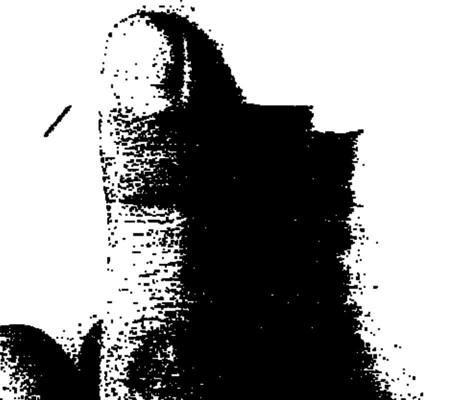
Avec succès. Ainsi met-il Mitterrand sur orbite, réconcilie le public avec le travail intérimaire et lance une voiture, la BX, comme on ne l'avait jamais fait : *« Notre spot pour la BX Citroën se limita à un love song de Julien Clerc, trente secondes de « J'aime, j'aime, j'aime » et de charme à tout-va, le tout sur fond de carrosserie rouge sang. Pour la première fois, une voiture fut lancée sur sa seule valeur imaginaire. Et ce fut un succès, en quelques mois le modèle conquit 7 % du marché ».*

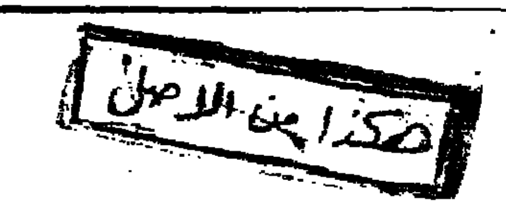
Au chapitre de la littérature, les citations sont tellement nombreuses qu'elles constituent un florilège un peu niais, s'il est drôlatique : *« Gaston Bachelard nous a soufflé... Marx, le premier, perça... Freud de son côté mit à nu... Edgar Morin l'a dit... »*, le tout dans les quelques pages d'un même chapitre estampillé « Remue-méninges ».

Après tout cela, Jacques Séguéla y va d'une profession de foi : *« L'âne est un cheval qui n'a pas réussi. Dieu fasse que je ne sois pas un âne du futur mais un cheval de l'avenir. »* C'est tout ce que l'on peut souhaiter à cet homme dont on préférera toujours le vrai et bon travail à son explication ou à sa justification.

OLIVIER SCHMITT.

• FILS DE PUB. Flammarion, 78 F.





L'île aux fidèles

Combats et résistance de l'Eglise cubaine.

ILS sont venus des quatre coins de la capitale, hommes et femmes, jeunes et vieux, Blancs et Noirs, dans ce lointain faubourg de Parraga. Du centre, il y faut une bonne demi-heure, bien que la *guagua* (autobus) ait roulé, comme à l'ordinaire, à tombeau ouvert. Dès 20 heures, il ne reste plus une place assise dans l'église. A l'entrée, dans les bas-côtés, dans la sacristie même, c'est une bousculade bruyante, colorée et joyeuse. Les flots de lumière qui s'échappent par les portes, les fenêtres, semblent attirer les habitants de ce quartier pauvre comme autant de papillons. A l'entrée, on vend des bougies, des médailles, des images pieuses – comme partout ailleurs en Amérique latine.

Ce jour, pourtant, n'est pas une occasion ordinaire. C'est la Sainte-Barbara. Et, à Cuba, c'est depuis quatre siècles un personnage très révéré. Qu'importe que Paul VI ait, naguère, contesté son authenticité : elle est une de ces figures du christianisme dont s'était jadis emparée la religiosité à fleur de peau des esclaves noirs, qui l'ont assimilée à leur Xango, déité mâle, esprit de vengeance. La statue de la sainte, au maître-autel, témoigne de ce synchrétisme achevé : Barbara porte non seulement l'auréole, mais une épée. *« Tournée vers le bas,* nous fait observer le *padre* (curé). *L'Eglise refuse l'autre Xango, monté sur un cheval blanc et son arme brandie. Pour le reste, il y a si longtemps que des hommes et des femmes humbles de cette île vénèrent la sainte... »*

Vers 20 h 30, une sorte de souffle fait onduler la foule : l'archevêque de La Havane, crosse en main et mitre sur la tête, fait son entrée. La cérémonie va durer près de deux heures. Un millier de fidèles, soutenus par une chorale d'adolescents accompagnée à la *tumbadora* (tambour) et à la guitare, chantent à tue-tête. Le prélat illustre son homélie de petits faits tirés de la vie quotidienne, que les femmes approuvent en hochant la tête. Les gamins virevoltent devant l'autel. Il y aura plusieurs centaines de communions.

Le *padre* nous indique que, dans cette paroisse, il y avait environ trois mille baptêmes par an en 1960. Ce chiffre est tombé à six cents dix années plus tard, au plus creux de la vague religieuse dans l'île. Cette année, il sera de deux mille trois cents. Selon le sacristain, plusieurs milliers de personnes – il dit trente mille – sont, au cours de cette journée de sainte Barbara, venues prier à l'église de Parraga. Et ils seront bien davantage le 17 décembre prochain lors du traditionnel pèlerinage de San-Lazaro, à deux pas de l'aéroport international de La Havane...

Ainsi va le christianisme au pays de Fidel Castro. De l'avis des spécialistes, Cuba n'a jamais été profondément touchée par l'évangélisation. Les cultes africains *(santeria)* y ont, en règle générale, toujours été plus assidûment suivis que les rites catholiques – pour ne rien dire du protestantisme, arrivé sur les pas des Américains au début de ce siècle. Selon une enquête réalisée sous Batista, en 1955, environ 450 000 Cubains (moins de 10 % de la population) pouvaient alors être considérés comme des chrétiens assidus. Aujourd'hui, selon une information rendue publique par Mgr Rodriguez, évêque de Camaguay, 75 000 personnes vont à la messe le dimanche à Cuba.

Cette chute de la fréquentation est évidemment brutale, surtout si l'on tient compte du fait que la population est, en trente ans, passée de 6 millions à 10 millions d'habitants. Elle reflète, naturellement, les événements politiques de ce dernier quart de siècle dans l'île caraïbe. La révolution castriste, victorieuse le 1er janvier 1959, a, très vite, cassé l'édifice un peu creux, le corps social un peu somnolent *qu'était l'Eglise cubaine.* Le clergé, composé à 70 % d'Espagnols formés sous le franquisme, a dans sa grande majorité très mal reçu les *barbudos.*

Il n'y avait pourtant, à l'origine, aucun préjugé antireligieux : le *lider* Fidel Castro n'avait-il pas lui-même fait ses études dans les bons établissements jésuites de Santiago-de-Cuba et de La Havane? Mais les gens descendus de la sierra Maestra n'entendaient évidemment pas que quiconque se mette en travers de leur révolution.

Dans les quelques mois qui ont suivi leur victoire, la rupture était déjà presque consommée : ainsi seuls deux évêques sur six approuvèrent-ils la réforme agraire du 17 mai 1959. Tous ceux qu'effrayait le nouveau cours des choses se regroupèrent dans des mouvements à consonance religieuse : ainsi la démocratie chrétienne – née en 1960, bien trop tard pour influencer le processus – s'abrita-t-elle sous l'ancienne bannière, assez peu progressiste, des Chevaliers de Colomb. En même temps, de jeunes chrétiens qui, nombreux, s'étaient opposés à la dictature de Fulgencio Batista et aux violentes injustices de naguère eurent tendance à s'éloigner du bercail ecclésial. L'activité inlassable du cardinal américain Cushing contre la révolution castriste contribua, par ailleurs, à assimiler l'Eglise à *« l'impérialisme yankee ».*

L'année terrible fut 1961. Dans les quelques semaines qui suivirent, en avril, l'invasion manquée, par des anticastristes, à la fameuse baie des Cochons, environ cent soixante prêtres et beaucoup plus de religieuses quittèrent volontairement le pays. Le 17 septembre, suite à un incident survenu lors d'une procession à La Havane, Fidel Castro décidait d'en expulser cent trente-deux autres. Lorsque Jean XXIII décida de prendre l'affaire en main, il ne restait déjà plus dans l'île que deux cent vingt prêtres et religieux – le quart de l'effectif antérieur. Le pape envoya dans l'île Mgr Cesare Zacchi, habile homme qui sut trouver l'oreille du *lider maximo* et sauva les meubles. Mais la révolution était déjà, inexorablement, sur son rail marxiste-léniniste...

En l'an 25 de la révolution, l'Eglise catholique cubaine est évidemment méconnaissable. Les fidèles, tout d'abord, sont des hommes, des femmes et des adolescents bâtis à chaux et à sable. C'est un fait, il n'est pas bien vu d'être catalogué chrétien, même si l'article 54 de la Constitution *« reconnaît et garantit la liberté de conscience ».* Même si le régime peut exhiber quelques croyants *« intégrés »,* un jeune homme ambitieux fera bien de ne pas se montrer à la messe. De même, des parents soucieux de l'avenir de leurs enfants préféreront ne pas porter la mention « catholique » ou « protestant » à la rubrique *ad hoc* de leur dossier scolaire.

Le clergé, lui aussi, a bien changé. Des quelque deux cent vingt prêtres actuels, une légère majorité est cubaine. Les sept évêques ont serré les rangs sur une ligne pastorale, faisant taire leurs préférences politiques respectives d'antan. Tous manifestent prudence et humilité – à l'instar du plus prestigieux d'entre eux, Mgr Jaime Ortega, archevêque de La Havane depuis trois ans, âgé de quarante-huit ans seulement. L'impression recueillie est celle d'une hiérarchie ayant sincèrement accepté le processus révolutionnaire et soucieuse de « garder la flamme », en attendant des jours sinon meilleurs, du moins plus propices au christianisme.

L'Eglise a adopté une ligne théologique dite *« de la réconciliation ».* Elle vise explicitement à trouver des convergences entre le christianisme et le communisme, dont n'est refusé que le caractère de religion athée. Dans un document utilisé pour l'instruction des séminaristes, *la « société sans classes »* et *« l'appropriation publique des moyens de production et même de distribution »* sont reconnues, en principe, compatibles avec les exigences de la foi – sauf si le groupe dirigeant s'arroge le monopole de l'administration.

Dans une déclaration à l'agence chrétienne péruvienne Noticias aliadas, Mgr Rodriguez, président de la Conférence épiscopale nationale, a même déclaré : *« Il y a des valeurs dans un projet original de société socialiste qui incarnent l'Evangile mieux qu'ailleurs : la solidarité, le sens de l'homme, l'absence de discrimination, la démystification de l'argent, la préférence donnée aux stimulants moraux, le vaste effort en faveur de la santé et de l'éducation, etc. »*

La *« théologie de la réconciliation »* glisse quelque peu, par nécessité historique, sur la dictature du prolétariat et la lutte des classes – violences faites à la conscience chrétienne, dont seul l'avenir dira si elles étaient vraiment nécessaires, mais que les chrétiens peuvent contribuer à humaniser en ne se mettant pas en travers du processus, voire en faisant effort pour y participer.

Et l'on formule inlassablement des demandes très concrètes aux autorités afin que soient assurées, en pratique, les conditions de l'indispensable liberté de conscience : cessation des pressions contre la pratique religieuse, modification du caractère *« positivement athée »* de l'éducation, permission donnée aux chrétiens de participer sans restrictions à la vie publique – y compris en étant admis au PC ou aux Jeunesses communistes. Le slogan est : *« Dans une société sans classes, les chrétiens ne doivent pas être traités comme des citoyens de seconde classe. »*

De façon plus triviale, l'Eglise veut obtenir de l'Etat : une augmentation des ressources accordées pour la reconstruction ou la rénovation de ses lieux de culte, un accès aux *« moyens de diffusion de masse »,* de plus larges quotas d'importation de publications religieuses (1).

En attendant, on observe ici les *« signes des temps »* avec une attention passionnée et une touche d'optimisme millénariste. On rappelle volontiers les très nombreuses proclamations de Fidel Castro, depuis un quart de siècle, en faveur de *« l'alliance stratégique »* des chrétiens et des marxistes pour la *« libération de l'Amérique latine ».* Plus récemment, on a été très sensible, dans les milieux chrétiens, au fait que le chef de l'Etat cubain ait pris la parole à la tribune d'un temple méthodiste lorsqu'il a accueilli, en juin, le pasteur noir américain Jesse Jackson, alors candidat à l'investiture du Parti démocrate. On y a observé que, peu de jours plus tard, parlant devant l'*« assemblée du pouvoir populaire »,* Fidel Castro a cité les ordres de religieuses qui s'occupent des vieillards comme un exemple à suivre par leurs homologues étatiques.

Et la grande question est dans tous les esprits : Jean-Paul II fera-t-il une escale à Cuba lors d'un de ses prochains voyages en Amérique latine ? Mgr Jaime Ortega, interrogé à la sortie de l'église Santa-Barbara, demeure d'une prudence toute... ecclésiastique : *« C'est évident : nous accueillerons le pape s'il vient. Et il viendra un jour. »* Lors de son voyage-éclair à Saint-Domingue à la mi-octobre, le pape avait déclaré en substance : *« Je suis disposé à aller partout où il y a des chrétiens. Dans le cas de Cuba, il ne manque que l'invitation... »*

Quoi qu'il en soit, les catholiques cubains entendent bien, *sans forfanterie,* être autre chose que des survivants nostalgiques. Voyageant récemment à travers l'île caraïbe, Mgr Vilnet, président de la Conférence épiscopale française, n'a-t-il pas déclaré qu'il s'attendait à trouver ici une *« présence »* et qu'il a, en fait, rencontré une Eglise *« bien vivante »* ?

JEAN-PIERRE CLERC.



En 1955, 450 000 Cubains pouvaient être considérés comme chrétiens assidus. Aujourd'hui, 75 000 personnes seulement vont à la messe le dimanche.

(1) En 1983, quinze églises, dont la cathédrale de La Havane, ont été rénovées dans l'île sur fonds publics. Par ailleurs, l'hebdomadaire catholique *Vie chrétienne* est tiré, par les moyens de l'Eglise, à 75 000 exemplaires. En 1984, enfin, 12 000 bibles ont été autorisées à l'importation.

UNE SÉRIE D'ÉMISSIONS

France Culture Le Monde

Le théâtre et son nouveau réel

« Passage du témoin », de Gérard Mortier à Michel Vittoz.

Avec le développement du cinéma et de la télévision, qui offrent au spectateur un puissant effet de réalité, le théâtre est conduit à s'interroger sur sa propre fonction : lieu d'un rituel, mais aussi, selon Michel Vittoz, d'un *« détournement de la loi »*, il met en mouvement les forces du mythe et de l'imaginaire. De ce jeu entre la fiction et le réel, Michel Vittoz s'entretient, aujourd'hui, avec Gérard Mortier et, la semaine prochaine, avec le psychanalyste Daniel Sibony. – T.F.


ISABELLE WATTERNAUX

Né en 1946, Michel Vittoz vient d'écrire sa première pièce, *Traces*. Homme de théâtre, il a traduit et adapté pour Daniel Mesguish Shakespeare, Tchékhov, Calderon, et travaillé comme dramaturge au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles.

G. Mortier. – « J'ai eu l'occasion de vous apprécier surtout comme homme de théâtre lorsque vous adaptiez le livret de Ligeti *le Grand Macabre*. Aussi parlerons-nous surtout de théâtre, thème que nous avions déjà abordé avec R. Fuchs, qui, la semaine dernière, comparait cinéma et théâtre, ce qui ne va pas pour moi sans difficultés. J'aimerais savoir pourquoi vous avez choisi ce mode d'expression.

M. Vittoz. – J'y suis venu presque par accident. Je voulais d'abord être écrivain, au sens mythique du terme, écrire un roman qui serait, bien sûr, un chef-d'œuvre, etc. La vie m'a entraîné ailleurs... au théâtre justement. Après dix ans, je me suis aperçu que, finalement, c'était le théâtre qui m'avait appris à écrire.

» Je m'efforce d'être un auteur dramatique contemporain, ce qui n'est pas facile, puisque le théâtre est aujourd'hui menacé par des moyens beaucoup plus puissants d'expression du réel, comme le cinéma ou la télévision. Un ouvrier sur une scène de théâtre n'a plus aucune chance d'être entendu, immédiatement discrédité par tous les ouvriers que nous auront montrés les médias. Il ennuiera, il « ne fera pas vrai », pour intéresser, il devra parler de tout autre chose que de sa réalité, de son mythe peut-être.

G. Mortier. – L'évolution des médias a brisé la force d'expression du théâtre...

M. Vittoz. – Sans aucun doute. Jusqu'au début du siècle, le spectateur n'avait pas d'autre référence comme représentation du réel que les décors et les acteurs qu'on lui présentait : le code autorisait son adhésion immédiate au spectacle, qu'a désormais rompue la multiplication d'images plus *« réelles »*, disons plus réalistes.

» Aussi me suis-je particulièrement attaché à une réflexion sur l'acte théâtral, que l'on peut appréhender quotidiennement, bien ailleurs que sur les scènes, et qui reste, lui, tout à fait vivant. Une altercation dans la rue est un type d'acte théâtral : les gestes se font plus amples, moins quotidiens, les insultes constituent déjà un « texte », et les « acteurs » s'immobilisent juste avant le passage à l'acte. D'ailleurs, s'ils en viennent aux mains ou si l'on appelle la police, le jeu est rompu. On sort du théâtre, que caractérise, selon moi, ce temps de retrait avant le surgissement de l'acte. Une forme de théâtre contemporain essaie de restituer et d'explorer ce temps, le transformant en outil de connaissance privilégié.

G. Mortier. – Voyez-vous là une source possible de renouveau pour le théâtre ?

M. Vittoz. – En effet, ce temps qui est différé par de l'acte théâtral me paraît très riche. Il faut voir comment on va l'utiliser, avec d'autres éléments, bien sûr. Nous avons beaucoup travaillé cela avec Daniel Mesguich.

» Autre caractère que doit se donner le théâtre contemporain : démonter les mécanismes, le *comment* de la fiction. Un match de football parvient à réunir actuellement 50 000 spectateurs pour voir s'affronter, selon un code précis, ritualisé, deux équipes. L'issue du match va être vécue avec une grande intensité émotionnelle ; on fera même, à l'occasion, référence aux « dieux » qui ont favorisé telle ou telle équipe... En quoi ce genre de spectacle n'est pas si éloigné qu'il y paraît de la tragédie grecque. Imaginons, pour nous représenter une des tâches du théâtre contemporain, d'organiser un match où la source d'émotion ne serait plus l'incertitude du résultat mais la mise en scène d'un résultat déjà acquis, c'est-à-dire de poser la question du « comment » et non plus celle du « pourquoi ».

» Le théâtre contemporain a, toutefois, tendance à s'enliser dans cette présentation du « comment », au détriment de la force émotionnelle de l'instant où se pose la question du « pourquoi ».

» Trois éléments me paraissent donc nécessaires à un théâtre vivant : report du surgissement de l'acte, fiction et instantané qui nous introduisent dans l'ordre du mythe, analyse plus distanciée du fonctionnement même de cette fiction.

G. Mortier. – J'évoque souvent, à propos du théâtre, l'idée de rituel. Lui reprocheriez-vous cet aspect ?

M. Vittoz. – Beaucoup de théâtres sont, en effet, devenus des Eglises, et leurs spectateurs de paisibles fidèles, qui achètent le droit d'assister à un spectacle, si possible amusant, et qui, loin d'avoir vécu un moment essentiel, reconnaissent sincèrement qu'ils se sont surtout ennuyés... Or je suis persuadé qu'il y a quelque chose d'essentiel à faire ressentir au théâtre.

G. Mortier. – Il me semble qu'il y a là déjà un projet politique de votre part. Tout théâtre, du moins de qualité, est, à mon avis, politique. Entendons projet *social ou réflexion sur l'histoire*, et non politique au sens traditionnel des partis. Il est un second élément, de moindre importance, qui lie le théâtre à la politique : c'est qu'il a besoin, s'il ne limite pas son ambition à distraire, d'énormes subventions. La voie est ainsi ouverte à toutes les pressions. Partagez-vous mon opinion selon laquelle le théâtre est essentiellement politique ?

M. Vittoz. – Outil même du *détournement* de la loi, le théâtre, tel que je le conçois, est nécessairement politique. D'un texte écrit qui fait loi, et d'autant plus que les exégètes, les universitaires, prétendent en détenir la vérité, l'acteur va faire sa propriété. Son jeu transporte le texte dans une sphère où aucun légaliste n'a plus rien à faire. Sauf peut-être le dramaturge ; encore que ce qui se passe sur la scène lui échappe toujours.

T. Ferenczi. – Le détournement de la loi est souvent d'abord *celui du texte* lui-même. Son respect devient un enjeu politique : on a reproché à Daniel Mesguich de dénaturer *Hamlet*...

G. Mortier. – Un directeur de théâtre à Hambourg a récemment démissionné, le bourgmestre lui reprochant de ne pas *« laisser reconnaître les classiques »*.

M. Vittoz. – Gérard Mortier essaie, à l'opéra, de restituer ce qu'il appelle la vérité du texte musical. Je préférerais, pour ma part, parler de réalité. Il faut débarrasser la partition originale, qui fait loi, de tous les sédiments qui l'ont au fil du temps recouverte. Sédiments qui, loin d'être la seule poussière des ans, sont autant de strates vivantes, profondément incrustées, traditions culturelles, poids de l'histoire, désirs... qui nous la voilent. Première tâche donc : restituer le texte réel. On peut imaginer ensuite, lors d'une représentation, de jouer de tout ce qui l'a recouvert.

G. Mortier. – Est-ce, à votre avis, une fonction essentielle du théâtre que de rompre les habitudes du public, toujours prêt en ce cas à se révolter ?

M. Vittoz. – Brecht déjà avait essayé de briser le code *implicite qui conduisait* le spectateur à « croire » au spectacle. Aujourd'hui, la télévision et le cinéma ont rompu ce code de manière plus radicale et définitive. Ils nous présentent chaque jour des morts réels, alors qu'au théâtre les morts sont toujours susceptibles de tousser... Il faudrait inventer les moyens proprement théâtraux de recréer une adhésion aussi forte du spectateur que celle suscitée par les médias modernes, tout en ne gommant pas l'acquis de la *distanciation*.

G. Mortier. – Vous m'avez dit un jour, j'en ai été très choqué, qu'il ne vous semblait pas impensable, pour actualiser certains opéras, de déplacer ou de *supprimer des scènes*, comme on le fait parfois au théâtre.

M. Vittoz. – Je n'ai certainement pas parlé d'actualisation, tant ce mot me déplaît. *J'ai également dit, ce qui vous* a sans doute encore plus choqué : pourquoi pas du jazz-band dans un opéra de Mozart ? Dix représentations dans l'histoire, aussi audacieuses soient-elles, ne nuiraient pas, je pense, à Mozart... En droit, toute adaptation est justifiée. Reste à savoir si ces audaces *sont vraiment créatrices, libèrent* des aspects jusque-là occultés dans le texte. Si elles ne sont que provocation, elles n'ont aucun intérêt.

» Moi-même, en tant qu'adaptateur de Shakespeare, j'ai été très décrié, sans doute parce que j'ai un peu trop montré que, comme un enfant, je « m'appropriais » le texte et souhaitais que chacun fasse de même. Est-ce un si grand tort que tant de légalistes s'écrient : *« N'y touchez pas ! Ce n'est pas à vous. »*

T. Ferenczi. – Mais pourquoi ces audaces suscitent-elles tant de polémiques ?

M. Vittoz. – Nous avons aujourd'hui des clercs très puissants, critiques ou hommes politiques, qui ne font pas de théâtre mais veulent régir la manière d'en faire.

G. Mortier. – La culture ne s'inscrit plus désormais dans aucun projet politique global : je le ressens sans doute davantage en Belgique qu'en France. Les ministres de la culture y ont souvent été ceux auxquels on ne savait pas quel portefeuille attribuer.

M. Vittoz. – Dans une période de restrictions budgétaires, faut-il privilégier l'affectation des crédits à ceux qui essaient de découvrir la réalité des choses ou à ceux qui expérimentent ?

G. Mortier. – Croyez-vous que la musique, qui reste de *tous les arts* celui dont l'effet sur son public est le plus émotionnel, puisse aider le théâtre à se renouveler ? Votre expérience à l'opéra a-t-elle été enrichissante pour vous en ce sens ?

M. Vittoz. – J'ai découvert à l'opéra un univers infiniment plus complexe encore qu'au théâtre. Y est conservée, à cause de la musique, la force émotionnelle qu'a perdue le théâtre : la question du réalisme de la présentation ne s'y pose pas, car le public ne regarde pas vraiment la scène, où le jeu reste très conventionnel, mais s'abandonne, fasciné, à la musique et à l'exploit toujours périlleux des chanteurs. En revanche, le fonctionnement dramatique entre la musique et l'expression d'un sens reste à trouver.

G. Mortier. – Le théâtre peut-il encore, selon vous, déclencher des révolutions ? On sait le lien qui unit les opéras de Verdi au phénomène révolutionnaire en Italie. *En attendant Godot* fut créé à Varsovie au moment où Khrouchtchev prononçait son discours sur la déstalinisation. La pièce, jusque-là sans succès, attira la foule, car Khrouchtchev fut assimilé à Godot... Le théâtre est-il si affaibli dans son expression sociale qu'il ne puisse plus prétendre à de tels effets ?

M. Vittoz. – Il peut toujours, je crois, susciter sinon des révolutions, du moins des élans... Cela dépend en grande partie du type d'Etat : plus la loi est oppressive, plus le théâtre se constitue en unique refuge où la détourner. Imaginons que, par suite de l'affaiblissement des pouvoirs, se développe une situation prérévolutionnaire au Chili ou dans les pays de l'Est : la représentation d'une pièce, qui se situerait dans une dynamique de l'effet de réel, pourrait provoquer d'importantes manifestations à la sortie des théâtres.

T. Ferenczi. – Est-ce exclu dans les sociétés libérales ?

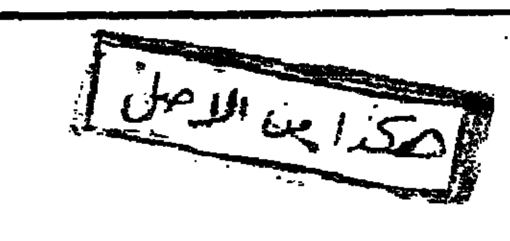
M. Vittoz. – *C'est plus difficile* ; l'oppression, plus sournoise, joue autre part, sur ceux qui ne pensent même pas à aller au théâtre ou ne le peuvent pas.

G. Mortier. – Pourquoi le théâtre a-t-il perdu l'importance sociale qu'il avait dans la cité grecque, par exemple ? Le cinéma, sans doute, lui fait concurrence ; mais son déclin est-il à rapporter aux pièces *elles-mêmes, aux mises en* scène ?...

M. Vittoz. – Il est difficile de répondre. *L'alternative est* la suivante : ou bien le théâtre assure une fonction de connaissance et se réserve à une élite, ou bien il choisit de se déplacer et de se jouer des savoirs institués, pour devenir un moyen de *contester l'oppression que* constituent la transmission du savoir et son imposition par les maîtres dans leurs formes actuelles. Le théâtre, tel qu'il est aujourd'hui, me contraint à travailler dans la première voie – il n'est que de voir qui va au théâtre ! Cela ne m'empêche pas de rêver à la seconde. »

France-Culture, samedi *15 décembre*, à 19 h 15 : Gérard Mortier-Michel Vittoz (rediffusion le mercredi 19 décembre, à 14 h 30).

Samedi 22 décembre, à 19 h 15 : Michel Vittoz-Daniel Sibony (rediffusion le mercredi 26 décembre à 14 h 30).



La distribution de biscuits

par Frédéric Vitoux

QUAND je repense à la journée du 8 août 1965, c'est d'abord la phrase de Louis Delamotte qui me vient à l'esprit, et j'ai presque envie de rire.

Vers midi, un vent de sirocco s'était levé, poisseux et lourd, qui venait de la mer, qui venait d'Afrique du Nord ou d'une fournaise plus lointaine encore. Il soulevait des vagues de sable tourbillonnantes sur la plage de Saint-Aygulf et les rabattait sur le camping Les Flamants roses, près de l'étang, qui était un providentiel bouillon de culture pour tous les moustiques du département du Var. A chaque rafale, les vacanciers qui attendaient à la queue leu leu devant les constructions en dur des toilettes et des points d'eau devaient s'abriter les yeux de l'avant-bras. La sueur collait à la peau. Les grains de sable giflaient les toits de tôle ondulée et semblaient grésiller dans l'air avec les stridulations des cigales et les ronflements des moteurs sur la nationale 98.

Pierre Bazin pilotait ce jour-là la camionnette « Lotion Panta ». Louis Delamotte venait de régler avec le directeur des Flamants roses, qui nous attendait, les détails de l'installation. Nous étions remontés tous les trois en voiture. J'avais branché le micro et l'amplificateur, près du tableau de bord. Et nous avions, aussitôt après, sillonné les allées sablonneuses du camping, en soulevant des nuages de poussière.

« Bonjour ! Les Petits Nantais et la Lotion Panta vous souhaitent de bonnes vacances... »

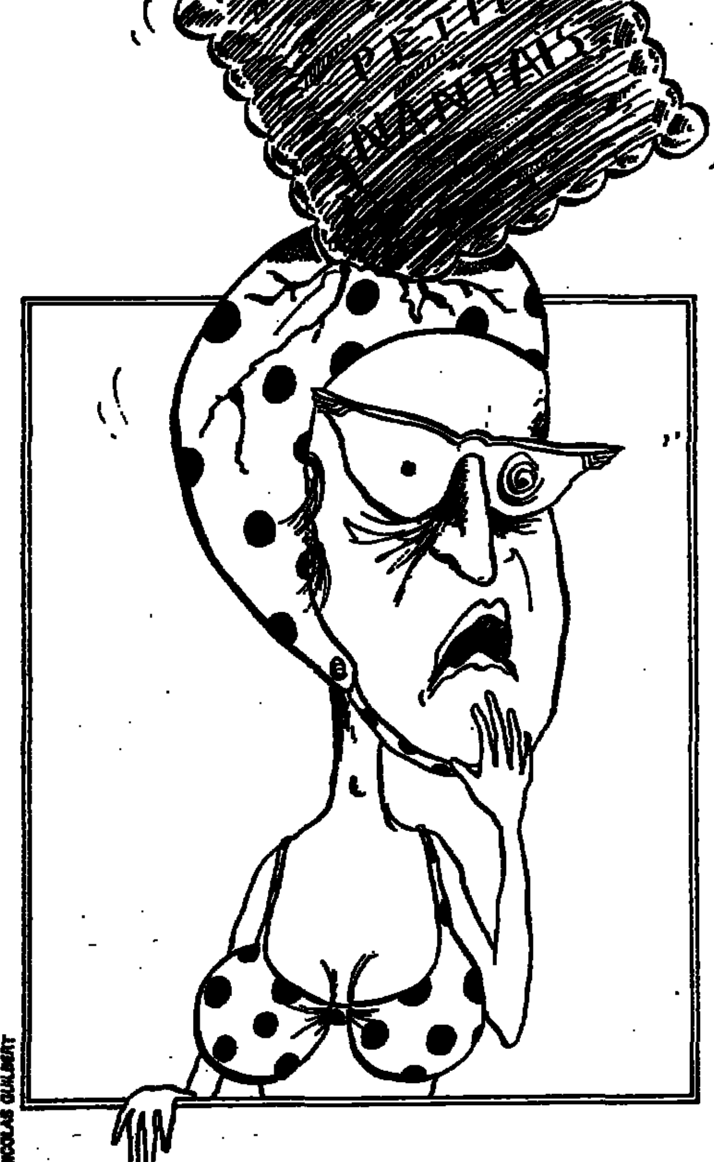
Les campeurs regardaient passer la camionnette publicitaire vert émeraude couronnée de ses deux haut-parleurs avec une vigilance résignée. Ecoutaient-ils ?

« Nous sommes heureux de vous inviter ce soir, à 21 heures précises, au Rond-Point des Pêcheurs, face au centre administratif des Flamants roses, à une soirée récréative. Des jeux, des chansons, un spectacle avec les enfants du camp et un tas, un tas de cadeaux à gagner, sans oublier les délicieux Petits Nantais, le goûter des petits et des grands, et des flacons de Lotion Panta... »

Là, je changeais de ton :

« Beaux cheveux, cheveux sains, Lotion Panta chaque matin. »

Il en allait ainsi depuis le début du mois et de notre tournée publicitaire. Nous visitions un camping par jour. Après le déjeuner, on déballait le matériel, on installait le praticable et ses accessoires. C'était surtout l'affaire de Pierre Bazin. Les enfants des campings l'admiraient d'habitude avec une curiosité silencieuse. Petit, musculeux, brun et souple comme un arlequin, il câblait les projecteurs, réglait la sonorisation, surveillait les fixations des dernières planches de l'estrade. Louis et moi, nous nous soumettions à ses directives. Il était le technicien du groupe. Et quand tout semblait au point, Louis, avec ses lunettes d'écaille et son visage un peu poupin, retrouvait alors son autorité naturelle d'animateur ou de « metteur en scène » du groupe...



NICOLAS GUILBERT

Pourquoi avions-nous entrepris cette tournée publicitaire ?

Sans doute pour gagner un peu d'argent et pour nous amuser d'une expérience inattendue. Mais Pierre et Louis avaient pour leur part de bien meilleures raisons. Etudiants, ils rêvaient déjà de devenir acteurs, régisseurs ou metteurs en scène. Ils m'avaient entraîné l'année passée à la compagnie théâtrale de la faculté des sciences, qu'ils animaient. Et, par amitié ou indolence, je les avais suivis pour ce travail d'un seul été.

Que sont-ils devenus par la suite ? Louis Delamotte a tout d'abord tenté sa chance comme comédien. Il m'a invité aux générales du *Marchand de glace est passé*, d'O'Neil, à Aubervilliers, et de *Ah ! Dieu que la guerre est jolie*, à Nanterre, où il tenait de petits rôles. Au cinéma, je le vis dans *Vincent, François, Paul et les autres*, de Claude Santet. Il jouait l'un des autres. Et puis il ne joua plus personne. Il devint représentant chez Matra. Pierre Bazin s'obstina encore moins. Quatre fois j'ai eu de ses nouvelles, ces dernières années, quand il m'a adressé des faire-part à la naissance de ses quatre filles. Il est aujourd'hui délégué d'une caisse de retraite des cadres dans la région alsacienne, il anime un ciné-club à Colmar et il m'écrit qu'il est heureux.

Etions-nous heureux en 1965 ? Nous étions impertinents et cela n'a peut-être rien à voir. Nous nous donnions l'illusion d'être sûrs de nous. Je crois que je n'avais confiance en rien et surtout pas en moi-même.

En juin, Pierre et Louis m'avaient entraîné chez Thierry, rue Auber, pour y choisir et commander nos costumes de scène. Au premier vendeur obséquieux qui s'était approché, Pierre avait lancé, comme au café :

« Et trois smokings, trois ! »

On nous avait proposé un modèle dont la veste avait des revers bordés d'ottoman.

« Non, quelque chose de beaucoup plus voyant.

– De beaucoup plus vulgaire et voyant, avait ajouté Louis. *Vous pouvez sûrement faire mieux ! »*

Finalement, nous nous étions fait confectionner trois costumes dans un tissu bleu clair, avec des revers bleu marine métallisé, quelque chose d'atroce. Et nous repensions, en riant comme des dératés, à la tête ahurie du vendeur. Des costumes vraiment très, très vulgaires...

Mais le 8 août à 4 heures de l'après-midi aux Flamants roses, il n'était pas encore temps de les endosser. Louis Delamotte avait déniché sa demi-douzaine d'enfants pour jouer dans le petit sketch avec des dialogues enregistrés en play-back, où ils interprétaient des cow-boys, des justiciers, des tenanciers de saloon. Une malle de costumes et des accessoires, ils répétaient déjà leurs rôles sous sa direction et celle de Pierre Bazin à la régie. Quand ils monteraient le soir sur scène, leurs mamans seraient aux anges.

C'était l'heure du goûter gratuit, de la distribution de biscuits, que j'assurais seul. Je sortis de la camionnette le carton des échantillons. Une cinquantaine de personnes attendaient déjà devant l'estrade. Je refis une annonce : *« Au Rond-Point des Pêcheurs, distribution gratuite de Petits Nantais... Les Petits Nantais, le goûter de chacun... »* Et le vent et le sable balayèrent cet appel au micro, le roulèrent, le malaxèrent, le diluèrent au loin vers l'étang, vers les moustiques, vers le silence bourdonnant de cet après-midi torride à Saint-Aygulf.

Je devais faire très attention. Un biscuit à chacun.

« J'ai trois enfants !, disait une mère.

– Pour moi et mes copains, me lança un marmot de huit ans effaré de son audace.

– Vous êtes combien ?

– Six, ça va ?, me demanda-t-il.

– Ça va. »

Je devenais un expert dans la police des biscuits. L'émeute menaçait à chaque distribution, surtout ce jour-là avec le vent à rendre fou. Les Petits Nantais étaient gratuits, ils devenaient aussitôt un privilège inaliénable. Adossés à leurs Mercedes ou à leurs 504, les campeurs s'invectivaient, se jalousaient, ils étaient prêts à se battre pour cette chance d'un jour d'été, à 4 heures, aux Flamants roses : un biscuit fourré à la vanille par personne, un biscuit pour chaque enfant.

Je n'en pouvais plus. Impossible d'ordonner une file. Chacun se bousculait, jouait des coudes. Tant pis ! Je me mis à distribuer les biscuits au hasard. Les enfants se les arrachaient des mains. Les mamans protestaient. Et le vent âcre et chaud soulevait des odeurs de transpiration et d'huile solaire.

Il y eut un flottement dans la foule lorsque deux femmes s'empoignèrent à l'angle du praticable, sans doute parce que le fils de la première avait raflé trois échantillons dont l'autre était encore dépourvu. Elles se mirent à hurler. Et l'une d'elle glissa, tomba en arrière. Sa tête porta contre une tubulure métallique. Elle perdit connaissance une fraction de seconde.

Finie la distribution de biscuits, la foule avait désormais une autre distraction, je courus vers la victime. Louis et Pierre, alertés, me rejoignirent aussitôt. La femme ouvrit les yeux. Elle ne comprenait pas. Nous l'aidâmes à se relever. Pas de plaie apparente. Déçus, les autres campeurs s'éloignèrent vers leurs caravanes. Seul un grand nigaud d'une douzaine d'années resta auprès de nous, au bord des larmes, avec son Petit Nantais dans la main.

« C'est fini, ce n'est rien, allez oust ! va prévenir papa de venir me chercher », lui dit sa mère, une grosse brune moustachue d'une cinquantaine d'années qui le regarda disparaître entre les tentes.

Il jeta son Petit Nantais contre un pin parasol et personne ne songea à le ramasser. Puis la femme fut prise de nausées. Elle voulut s'asseoir à même le sol.

« Vous êtes sûre que tout va bien ?

– Oui, oui, répondit-elle. *Un gros choc, mais ce n'est rien. Je me repose un peu.*

– On va appeler un médecin, dit Louis.

– Non, non, laissez-moi. »

Elle était indolente, indifférente à tout. Elle souriait, heureuse, lointaine. Elle ne souffrait pas, nous expliqua-t-elle, elle était un peu engourdie, c'est tout, mais qu'on la laisse se reposer, fermer les yeux, voilà.

Le mari arriva au bout de trois quarts d'heure, après avoir fini sa partie de pétanque.

« Tu as glissé, quelqu'un t'a poussée, mais pourquoi, mais qui ? »

Il s'empêtrait dans ses questions saccadées. Ni son épouse ni moi-même ne pouvions lui répondre. La femme qui l'avait bousculée était sans visage, une silhouette perdue dans un camping trop vaste. Du reste, quand je repense à cette tournée publicitaire, je ne revois aucun visage. Ni celui de l'agresseur, ni celui de la victime (à part le duvet sur ses lèvres), ni celui du mari. Juste des odeurs, une grande confusion et le sirocco qui soufflait en rafales et faisait grésiller les plaques de tôle ondulée.

J'aidai son mari à la raccompagner. Elle paraissait faible et heureuse. Elle souriait d'un sourire distant qui n'avait plus rien à nous dire. Le mari la fit allonger dans la caravane.

« Ça va passer, ça va passer, madame le Biscuit Gratuit », bougonna-t-il.

Il y eut bien trois cents spectateurs au spectacle du soir. Le vent était enfin tombé, la nuit devenait tiède et les cigales plus stridulantes encore. Une jeune shampouineuse de Grenoble remporta le concours de chant en interprétant *Sombrero et mantille.* Pierre Bazin lui remit un matelas pneumatique. Le spectacle western connut son triomphe habituel. Et de façon plausible, dans nos smokings rutilants et atroces, nous louâmes comme chaque soir les peu contestables mérites de la lotion Panta et des biscuits fourrés Les Petits Nantais.

Vers minuit, alors que nous démontions le praticable et commençions à ranger le matériel dans la camionnette, le mari pétanqueur retrouva sa femme dans la caravane. Elle s'était endormie. Il ne la réveilla pas. La femme mourut dans la nuit.

Nous n'apprîmes la nouvelle que le surlendemain, lorsque *Nice-Matin* titra sur trois colonnes : « Accident tragique au camping des Flamants roses de Saint-Aygulf. M[me] F., de Sedan, meurt d'une hémorragie cérébrale, après une bousculade consécutive à une distribution gratuite de biscuits ». Et en plus petits caractères : « La tournée publicitaire « Petits Nantais » et « Lotion Panta » se déplaçait de camping en camping. Ce jour-là, etc. » Le Provençal et *Var-Matin République* firent écho à la nouvelle. *Le Parisien libéré* et même *le Figaro* la reprirent par une brève notule.

Gauthier, le directeur de publicité des Petits Nantais, passait ses vacances à Sainte-Maxime. Il nous rejoignit au camping des Mûres, au fond du golfe de Saint-Tropez, où nous étions installés ce soir-là.

« C'est embêtant, nous dit-il. *Je crois qu'il faudrait mieux interrompre la tournée. Ils sont d'accord chez Panta. Vous comprenez, mourir pour un Petit Nantais ce n'est pas un slogan rêvé.*

– Mais...

– La nouvelle a fait le tour de la Côte d'Azur. Impossible pour vous de continuer comme avant. »

Nous aurions voulu présenter une objection. Aucune ne nous vint à l'esprit.

« Je sais, je sais, rien n'est de votre faute, ajouta-t-il (et il parlait sans colère ni dépit), *mais restons-en là.*

– On sera tout de même payé pour le mois entier ? », demanda Louis.

Poésie

Edouard J. Maunick

Géographe à l'œil

Ce que je dis ici
m'est venu de là-bas
il ne faut pas chercher
plus loin que mon exil
pour tous les noms sorciers
au seuil de mes paroles...

... il pleut sur Barcelone
il neige sur la Barbade
j'ai perdu mes chemins
à n'avoir que mémoire
il fallait oublier
fermer tous les volets
donnant sur l'océan
mettre aux fers les voyages
séquestrer mon baptême
pour être du sang de l'ILE

JE N'AI FAIT QUE DOUBLER LA MISE DES ANCÊTRES.

... à Sidi-Bou la blanche
se lève un ventcouleur
la mer est calligraphe
au large du souvenir
je ne sais que partir
entre hier et la chair
sans arriver nulle part
sans ancrer de racines
insulaire et nomade
je suis de tous les sangs

QUE LA VIE ET LA MORT ME JOUENT A QUI PERD GAGNE.

... Cienfuegos Matanzas
sur ma route parolière
feuillages incandescents
de la mer oxygène
ce par quoi je respire
d'archipels en atolls
de récifs en lagons
avant de hurler terre
comme un dont la violence
n'est armée que de danses

LAISSEZ-MOI LA FOLIE EMPORTEZ TOUS LES RISQUES.

[Edouard Maunick est né en 1931 à l'île Maurice. Voyageur, animateur culturel, il a, entre autres, participé à l'organisation du premier Festival des arts nègres de Dakar et réalisé – pendant plus de dix ans – l'émission « Magazine de l'océan Indien ». Il a – à côté de films et de disques – publié *l'Homme-Fleurs* (Demain l'Afrique), *les Manèges de la mer* (Présence africaine), *En mémoire du mémorable* (L'Harmattan), *Désert archipel* (Publisud). Sensuelle, livrée au soleil, cette poésie mise sur l'insolite. Ce chant nomade sait transporter des îles intérieures.]

CHRISTIAN DESCAMPS.

Sauf mention contraire, tous les poèmes publiés dans cette rubrique sont inédits.

« Je vous félicite, monsieur Bofill. »

A Montparnasse, Jacques Chirac se réconcilie avec l'architecte catalan.

PIEDS dans la boue et nez au vent, négligeant le froid et l'humidité, Jacques Chirac consacrait ce jour-là une heure et demie de son temps précieux à visiter en détail un chantier de construction proche de la gare Montparnasse, à Paris. A ses côtés trottinait un petit homme serré dans un pardessus aussi sombre que sa chevelure : l'architecte espagnol Ricardo Bofill. Le 28 novembre 1984, il n'y avait pourtant rien à inaugurer. Les 270 appartements de ces immeubles construits par la SAGI, une société d'économie mixte dont la Ville est actionnaire, ne seront livrés que pendant l'été 1985.

Mais le maire de Paris semble s'être pris d'un vif intérêt pour l'architecture. Revenant d'un voyage en Arabie saoudite, il confie son étonnement et son admiration devant les réalisations qu'on lui a montrées là-bas. Et il regrette tout haut que l'on n'en ait pas d'équivalentes en France.

Jacques Chirac examine les façades des immeubles Bofill dont les colonnes, les pilastres et les chapiteaux néo-classiques vont étonner les Parisiens. Ce décor est monté comme un Meccano, avec des panneaux de béton couleur pierre, fabriqués à la chaîne dans une usine. Dans l'une des cours, qui sera un jardin ouvert au public, les façades des logements sont entièrement revêtues d'un verre spécial permettant de voir de l'intérieur sans être aperçu du dehors. Le maire est séduit. *« Cet ensemble est bien intégré dans le site, il est conforme aux traditions parisiennes, il allie le confort et l'innovation. Je vous félicite, monsieur Bofill. »*

En disant cela, le maire de Paris efface l'affront qu'il avait fait à l'architecte espagnol en l'écartant, il y a cinq ans, du Forum des Halles. Mais il donne surtout un coup de projecteur sur le nouveau profil que les architectes et les ingénieurs sont en train de dessiner pour l'un des quartiers les plus célèbres de la capitale : Montparnasse.

Célèbre par les peintres du monde entier qui, durant l'entre-deux-guerres, y constituèrent ce qu'on appelle l'école de Paris. Célèbre par la colonie bretonne qui s'était installée autour des voies ferrées menant à ses villages. Célèbre enfin par le sombre fanal planté là avec la bénédiction d'André Malraux : la plus haute tour d'Europe.

Malheureusement, ce passé, ce présent et ce futur ne sont jamais parvenus à s'accorder pour faire un vrai quartier. L'opération Maine-Montparnasse, lancée en 1970, avait pour ambition de créer un grand centre d'affaires en ce point de la capitale. On recula la gare de 300 mètres, on éleva la tour-symbole et on bâtit des milliers de mètres carrés de bureaux. Par contagion, pensait-on, les secteurs du XIVe et du XVe arrondissement, qui se trouvent en arrière de la gare de part et d'autre des voies, vont se transformer spontanément. Espoir déçu. Les constructions ont été rares, dispersées, disparates et, sauf exception, sans imagination.

Le quartier resta, pour l'essentiel, un amas de bâtisses médiocres entrecoupé de rues étroites et même de vrais coupe-gorge. Comble d'infortune, les ingénieurs de la circulation voulurent doubler les voies SNCF d'une autoroute, la radiale Vercingétorix, qui aurait définitivement tranché en deux le sud de Paris.

Tout cela a bien changé et va changer encore. D'abord Jacques Chirac a remplacé l'absurde radiale par une piste cyclable bordée de jardinets. Puis, les opérations d'urbanisme concerté, c'est-à-dire cohérent et contrôlé par la Ville, se sont multipliées. On en compte une demi-douzaine qui couvrent au total près de 50 hectares.

Il y eut d'abord la rénovation du secteur Vandamme, le plus proche de la gare, avec le jaillissement métallique de l'hôtel Sheraton. Puis, plus au sud, le secteur Plaisance entra en effervescence. Il est à présent terminé. Sont en chantier la ZAC Guilleminot, à l'est des voies, où rivalisent les meilleurs architectes de France, et la ZAC Vaugirard, sur l'autre rive. La SNCF elle-même projette une ZAC sur les terrains qu'elle a conservés.

Il n'est pas jusqu'à la vieille et crasseuse rue de la Gaîté qui ne se sente tressaillir. Le Bobino des familles est jeté à bas. Une nouvelle salle de 750 fauteuils et un hôtel de 200 chambres le remplaceront. Et aux deux bouts de la célèbre artère, des aménagements sont envisagés. Une passerelle franchira peut-être le fleuve automobile de l'avenue du Maine, et une place convenable disciplinera les voitures au croisement avec le boulevard Edgar-Quinet.

Mais le geste urbanistique le plus spectaculaire sera l'ouverture d'une nouvelle place au bout de la rue du Commandant-Mouchotte. Ce sera la première fois depuis le préfet Haussmann que l'on se lancera dans la création d'une authentique place urbaine à Paris. Comme dit Jacques Chirac : *« Cela mérite réflexion. »* C'est Ricardo Bofill qui est chargé de la mener. Ses immeubles néo-classiques forment déjà le fond de ce carrefour circulaire de 100 mètres de diamètre, que l'on baptise provisoirement Jean-Zay. D'autres immeubles, de bureaux cette fois, viendront le clore. En son centre, au sommet d'un cône gazonné, l'architecte espagnol voudrait planter un obélisque lumineux. Les urbanistes de la Ville froncent le sourcil, mais le maire, au premier coup d'œil, n'a pas dit non.

Restent la gare, ou plutôt les gares : celle de Montparnasse et celle de Vaugirard. La décision de lancer le TGV Atlantique oblige à les transformer, elles aussi. La date-butoir, c'est 1989. Cette année-là, en mai ou en septembre, la première rame du TGV arrivera à Montparnasse. La station devra dès lors recevoir ou expédier 550 rames par jour : trains à grande vitesse, express de nuit, trains de banlieue. Il faudra traiter 150 000 voyageurs les jours de semaine et 200 000 les jours de pointe, soit 50 % de plus qu'aujourd'hui.

Cela suppose la création de deux voies supplémentaires et l'élargissement des ponts franchissant le boulevard Lefebvre et le périphérique, l'allongement des quais (les rames du TGV Atlantique ont un demi-kilomètre de long), des sorties latérales rue du Commandant-Mouchotte et boulevard de Vaugirard, une réorganisation totale de la circulation des taxis, des halls plus vastes et de nouveaux guichets. *« Quitte à moderniser, nous voulons faire la gare de l'an 2000 »*, dit M. Jacques Berducou, le chef de ce secteur SNCF.

La vieille gare de marchandises de Vaugirard, elle aussi, va subir un lifting complet. Il s'agit d'édifier ici l'équivalent de la gare autos-couchettes de Bercy, qui embarque également les groupes, les jours de grande affluence. Bâtiment d'accueil des voyageurs, poste d'aiguillage ultramoderne, hôtel pour les machinistes SNCF, vaste parking, rampes d'accès aux wagons-plates-formes, tout cela doit être intégré dans un ensemble de deux bâtiments de quatre étages d'assez belle allure. Hélas ! l'un des trois hangars à marchandises devra être conservé, avec son triste toit de tuile. On promet de le soumettre à un sérieux nettoyage.

La nouvelle gare de Vaugirard, déjà en chantier, sera prête dans deux ans. Pour éponger un peu les énormes investissements que ces travaux exigent (un milliard de francs pour l'ensemble Montparnasse-Vaugirard), la SNCF voudrait bien « rentabiliser » le lopin qui lui reste en bordure de la rue du Cotentin. Elle rêve d'y voir construire un hôtel de 240 chambres et 20 000 mètres carrés de bureaux. Les plans de cette ZAC privée sont prêts. Reste à obtenir l'aval du préfet. Mais la Ville de Paris, qui construit tout à côté, dans la ZAC de Vaugirard, des logements, une école et une crèche donnant sur un jardin, fait grise mine. *« Il y a bien assez de béton dans ce quartier »*, dit-on.

Nous entrons ici dans le domaine délicat et discret des négociations entre l'Hôtel de Ville et la SNCF. M. Chirac lorgne sur les larges espaces, parfois inutilisés, que les chemins de fer possèdent dans Paris. La SNCF veut évidemment en tirer le maximum.

L'un des points sensibles se situe précisément à Montparnasse. Entre les immenses barres de la gare actuelle, des bureaux et des appartements qui la prolongent vers le sud, les voies s'étendent sur 4 hectares et demi. Dès l'origine de l'opération Maine-Montparnasse, les conseillers de Paris, avaient demandé que l'on couvre ce quadrilatère d'une dalle. Et ils avaient imprudemment promis d'y faire un jardin. Le devis présenté fut tellement pharaonique que personne (ni le promoteur, ni les riverains, ni la SNCF, ni la Ville) ne voulut s'engager dans une affaire qui ne rapporterait pas un centime.

Le problème se repose aujourd'hui, mais en d'autres termes. D'abord la SNCF a besoin d'une gare nouvelle permettant d'accéder aux rames TGV à partir du pont des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Buffon. Il lui faudra donc, de toute façon, couvrir une partie des voies. Les jardins prévus dans les quartiers alentour rendent moins nécessaire un espace vert sur la dalle. Un groupe de travail Ville-SNCF a donc été constitué pour trouver un arrangement. La dalle, plus légère qu'autrefois mais coûtant tout de même 300 millions, serait payée par des équipements sportifs et surtout par des immeubles de bureaux encadrant le pont des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Buffon et intégrant la gare TGV.

Pour M. Bernard Rocher, adjoint au maire chargé de l'urbanisme, le pont, actuellement lugubre, se transformerait en une rue animée qui ferait le lien entre la nouvelle place Jean-Zay et le boulevard Pasteur. Le fossé centenaire creusé entre deux arrondissements de Paris par la voie ferrée serait enfin comblé.

Dans quatre ou cinq ans, lorsque tous ces projets auront été menés à terme, l'axe ferré, lui-même remis à neuf, sera bordé de quartiers rénovés ou réhabilités, dans lesquels résideront 25 000 Parisiens. Bureaux, commerces et services publics offriront également 25 000 emplois. Deux gares nouvelles, des hôtels, une douzaine de crèches et d'écoles, 75 ateliers d'artistes, des salles de sport et 5 hectares de jardins auront complètement transfiguré le vieux Montparnasse. Centre d'affaires et de plaisir, porte de la capitale et lieu de résidence, ce sera une vraie ville dans la ville.

Curieusement, cette immense transformation du paysage de la capitale est à la fois mal perçue et mal connue. Il est vrai qu'elle s'étale sur près de vingt ans, qu'elle n'a jamais été conçue dans son ensemble et que personne n'a encore eu l'idée de la présenter d'un bloc aux Parisiens.

MARC AMBROISE-RENDU.

Cette nouvelle place parviendra-t-elle à ressusciter Montparnasse ? La voici en tout cas telle que l'imagine le crayon de Ricardo Bofill.

La magie du XVe

LORSQUE deux photographes et un écrivain se mettent à explorer l'un des arrondissements les plus peuplés et les moins connus de Paris, le XVe, cela finit par donner un curieux ouvrage. *« Montparnasse, Vaugirard, Grenelle : le XVe magique »*, tel est le titre de celui que vient d'éditer Pierre Fanlac. En quatre-vingts pages, une excellente introduction et cinquante photos, Jacques Reda – l'écrivain, – Pierre Pitrou et Bernard Tardieu – les photographes, – nous promènent dans les ruelles et les jardins de ces trois grands « villages » de Paris. Les photos, volontairement en noir et blanc, sont une sorte de méditation nostalgique sur le charme, ce qui va disparaître, et l'ostentation de ce qui est en train de naître. Quant au texte, il donne envie de prendre le pas de promenade et de s'aventurer dans ce XVe qui, faute de parc, de musée et de monuments, est un *no man's land* touristique.

● *« Montparnasse, Vaugirard, Grenelle : le XVe magique »*, par J. Reda, P. Pitrou et B. Tardieu, Pierre Fanlac éd., 95 F.

